# LE QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

CHIBOUGAMAU—COTE-NORD

3e année No 20 Samedi 25 octobre 1975 28 pages 20 cents




**PAS DE COMPROMIS — A Toronto, aux hommes d'affaires, le premier ministre Trudeau a déclaré que le gouvernement ne fera pas de compromis sur la politique des salaires sélectifs et le contrôle des prix.**
**(Téléphoto de la PC)**

## Le CTC fera échec à la loi anti-inflationniste

OTTAWA (PC) — Le comité exécutif du Conseil du travail du Canada a demandé au gouvernement fédéral de retirer le projet de loi visant l'application de son programme anti-inflationniste, se disant convaincu qu'il est voué à l'échec parce qu'injuste et inapplicable.

Au cours d'une conférence de presse, hier à Ottawa, le président du CTC, M. Joe Morris, a dévoilé la stratégie que la centrale syndicale compte mettre de l'avant pour en arriver à ses fins, stratégie qui pourrait l'amener à contester devant la Cour suprême du Canada la constitutionnalité même du projet de loi.

Le comité exécutif doit d'abord convoquer une réunion extraordinaire des dirigeants des syndicats affiliés à la centrale nationale, le 30 octobre à Ottawa, afin d'obtenir leur appui.

**Contributions**

A l'aide d'un fonds national, constitué de contributions mensuelles des syndicats affiliés, le CTC compte lancer une vaste campagne d'information afin de dénoncer les "injustices" du programme fédéral.

Il entend d'autre part recommander aux deux millions de syndiqués qu'il regroupe de continuer à négocier leurs conventions de travail dans les secteurs public et privé "avec vigueur et détermination", nonobstant les limites imposées sur les hausses salariales.

Selon le CTC, le programme de lutte à l'inflation annoncé par le premier ministre la semaine dernière ne pourra contrôler les prix, le revenu des corporations, les honoraires des professionnels, ni les taux d'intérêt.

## PERSPECTIVE

*Saviez-vous que votre automobile que vous astiquez toutes les fins de semaine est tout simplement une nuisance publique. Céline Légaré nous en parle au lendemain des grèves du transport en commun à Montréal. Pour sa part, Marie-Odile Vézina a rencontré les deux "Cailloux", Michel, le magicien et André, le grand-père éducateur. Réné Thivierge pose la question suivante dans une analyse sur l'éducation aujourd'hui: "La participation des parents à l'école, qu'ossa donne?" Enfin, la chronique habituelle de Guy Fournier, la recette de la semaine, etc.*

## ARTS



*Yvon Paré, de son oeil critique a scruté la bande illustrée d'Alexis le trotteur. Il a reconnu notre "coureur" national mais malheureusement, il ne le retrouve pas dans son environnement naturel. Paré a rencontré pour nous cette semaine deux artistes Hugh J. Barett et Paul Landry. Notre section spéciale comprend également les chroniques habituelles sur les films à la télévision et dans nos cinémas ainsi qu'un aperçu des nouvelles parutions.*

**Pages 9 à 13**

## DOSSIER

*M. Robert Parisé, professeur à l'Université du Québec à Chicoutimi a prononçé récemment une conférence sur la nécessité d'une collaboration entre les entreprises et le monde de l'enseignement. Selon lui on ne peut travailler à l'orientation de la société qu'en aidant à la formation de ceux qui modèlent les citoyens de demain: les maîtres.*

**En page 14**

## SOMMAIRE


| | |
|---|---|
| — Arts et spectacles | 9 à 14 |
| — Annonces classées | 26 |
| — Bandes dessinées | 22 |
| — Bourse | 21 |
| — Bridge | 27 |
| — Cinéma | 10 |
| — Décès | 27 |
| — Echecs | 24 |
| — Entrecroisés | 28 |
| — Finance | 20 |
| — Mots croisés | 24 |
| — Mots mystères | 24 |
| — Patron | 26 |
| — Sports | 15 à 19 |
| — Télévision | 10 |
| — Voyages | 23 |


*A La Baie*

# Alcan paie $2.5 millions pour le site de la future usine

**par Gilles Paradis**

ARVIDA — L'Alcan a décidé de se porter acquéreur de 2,500 acres de superficie de terrain, dans le secteur de la paroisse de Grande-Baie, donnant suite aux promesses de vente consenties par des propriétaires, en vue de la construction d'une nouvelle aluminerie.

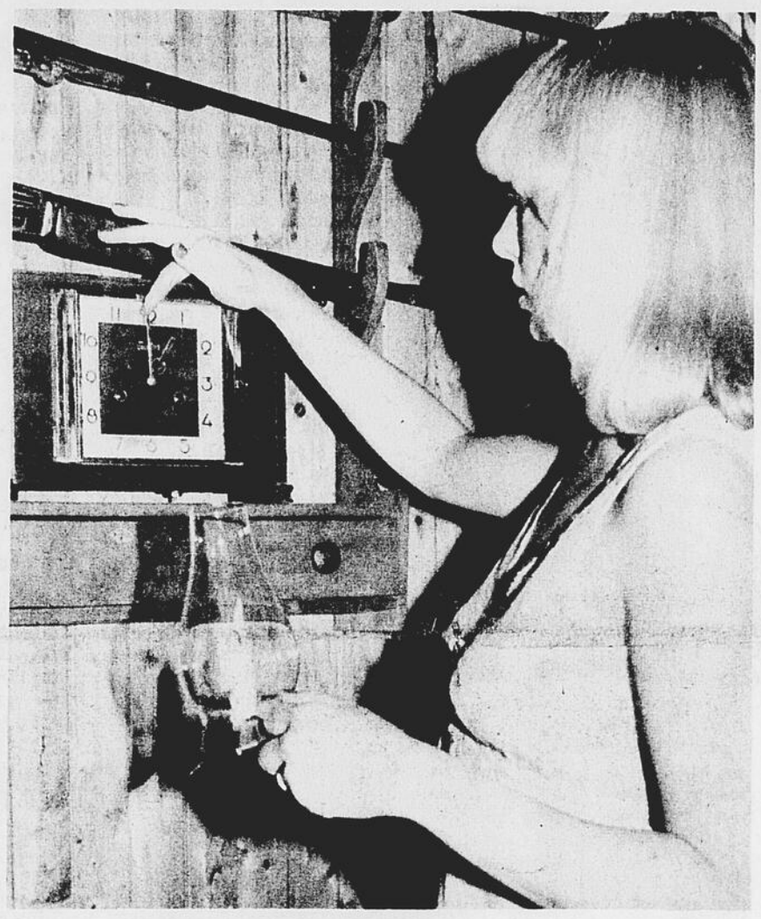
La transaction est de l'ordre de $2,500,000 et est répartie sur une période allant jusqu'à quatre ans.

Un communiqué de presse de l'Alcan précise que la nouvelle est confirmée par François Sénécal-Tremblay, vice-président de l'Exploitation, région de l'Est, de la Société d'électrolyse et de chimie Alcan Ltée.

M. François Sénécal-Tremblay a précisé, d'autre part, que ces achats de terrains ne signifiaient pas que la décision de construire une nouvelle usine soit déjà prise.

"Il s'agit pour l'instant d'acquérir les terrains, a-t-il dit. La conjoncture économique des derniers mois, de préciser M. Sénécal-Tremblay, ne s'est pas modifiée et le moment approprié de décider la construction d'une novuelle usine demeure tout aussi imprécis qu'il ne l'était. L'achat d'un site éventuel se situe à l'intérieur des plans à long terme qu'Alcan rendait publics il y a deux ans".

Les représentants du Service immobilier de l'Alcan ont complété les négociations pour l'obtention des promesses de vente qui demeurent en vigueur jusqu'au 31 octobre 1975.



**NE PAS OUBLIER! Les horloges, les réveille-matin et les montres dans la majeure partie du Canada seront reculés d'une heure, dimanche matin, ce qui marquera la fin du régime de l'heure avancée d'été pour cette année et le commencement de six mois d'heure normale.**

## Le Crédit social aura un congrès à la chefferie

OTTAWA (PC) — Le leader du Crédit social, M. Réal Caouette, a demandé au conseil national de son parti de convoquer, au début de l'année prochaine, un congrès pour la désignation d'un nouveau chef, a annoncé jeudi soir le leader parlementaire créditiste Léonel Beaudoin.

M. Beaudoin a déclaré que le conseil prendrait sa décision lors d'une réunion qui se tiendra les 1er et 2 novembre prochain, mais qu'il n'était pas question que M. Caouette se retire maintenant.

Cependant, il a ajouté qu'il ne pensait pas que le leader, âgé de 58 ans et souffrant depuis quelque temps déjà d'ennuis de santé, se représenterait si une convention était convoquée.

Au conseil national du parti sont représentées les organisations de chaque circonscription du pays.

M. Beaudoin a déclaré que deux députés du caucus de 11 membres, ainsi qu'un candidat extérieur étaient disposés à remplacer M. Caouette s'il quittait le leadership. M. Beaudoin a refusé de dévoiler leur nom.

*A Chicoutimi*

## Ouverture d'un bureau pour la protection des consommateurs

**par Denis Lavoie**

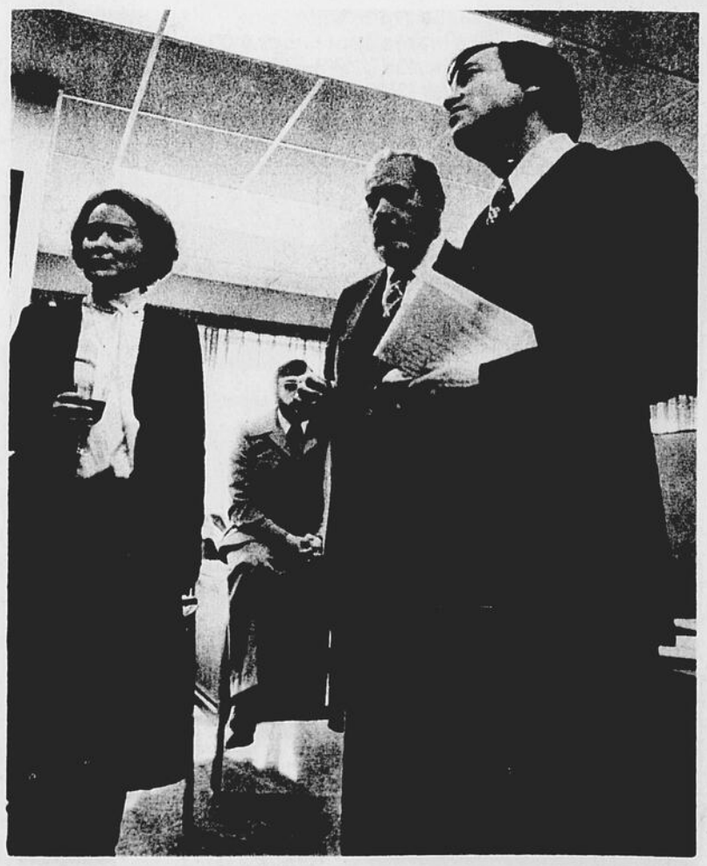
CHICOUITMI — "L'ouverture d'un nouveau bureau du ministère fédéral de la Consommation et des Corporations marque un effort de décentralisation et d'intégration à la vie des citoyens," devait affirmer le ministre André Ouellet, venu à Chicoutimi pour procéder à l'ouverture officielle du bureau régional d'aide aux consommateurs.

Trois personnes seront affectées à ce bureau, situé au 940, de la rue Chabanel, à Chicoutimi, et un préposé aux plaintes pourrait joindre les rangs de cette équipe avant longtemps comme le signalait le ministre Ouellet lors de la conférence de presse qu'il accordait, hier.

Ce bureau réunit sous un même toit le personnel local chargé de l'inspection des appareils de pesage et de mesure (poids et mesures) ainsi que celui des programmes d'inspection des produits dangereux et ceux de la répression de la fraude, c'est-à-dire l'inspection au détail des produits alimentaires, des produits textiles et d'autres produits de consommation.

Le communiqué de presse, émis lors de cette inauguration officielle, fait également dire au ministre André Ouellet que l'objectif principal de ce bureau est d'augmenter l'efficacité des services d'inspection du ministère pour la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Le nouveau bureau comprendra également le service de la répression de la fraude (consommation), qui veille à l'application de plusieurs lois fédérales et provinciales (emballage, étiquetage, produits dangereux, les normes des produits agricoles). "Il s'agit en fait de lois et règlements destinés à prévenir la fraude et la tromperie en ce qui a trait à la composition, au classement, à l'étiquetage, à l'emballage et à la publicité d'une grande variété de produits de consommation, qu'ils soient alimentaires ou non alimentaires," précise le communiqué de presse.

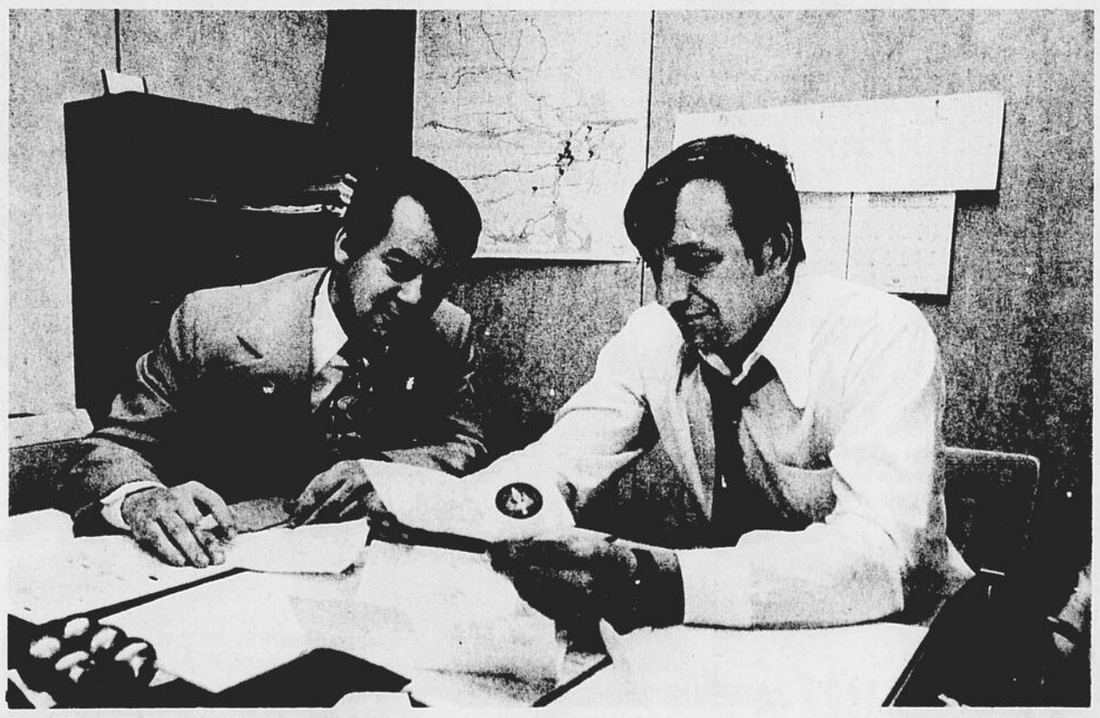


**LE MINISTRE ANDRE OUELLET considère que l'ouverture d'un bureau régional du ministère fédéral de la Consommation et des Corporations, constitue un effort de décentralisation.**

## Le chef de police d'Alma démissionne

*En page 2*

## SPORTS



### Les Jeux d'hiver 1976

*Bernard Bergeron, président et Robert Lavoie, coordonnateur général des prochains Jeux du Québec, hiver 1976 de Jonquière, ne se connaissaient même pas au départ. Aujourd'hui, ces deux têtes dirigeantes ont un objectif commun, la réussite des Jeux de Jako. Pierre Fellice a dressé un premier bilan de ces prochains jeux en leur compagnie.*

**En page 15**

# METEO



# PREVISIONS

**MONTREAL (PC) — Voici les prévisions météorologiques pour la province de Québec et la vallée de l'Outaouais, émises par Environnement Canada, pour samedi, avec un aperçu pour dimanche.**

**Régions de l'Abitibi, de Pontiac-Témiscamingue, de Chibougamau et de la Haute-Mauricie: nuageux avec averses et risque d'orage en après-midi et en soirée. Maximum 18 à 20. Aperçu pour dimanche: dégagement partiel.**

**Régions des Laurentides, de Québec, de Trois-Rivières et des Cantons de l'Est: ensoleillé et chaud. Ennuagement graduel en fin de journée. Possibilité d'averses en soirée. Maximum 20 à 22. Aperçu pour dimanche: plutôt nuageux.**

**Régions de l'Outaouais et de Montréal: ensoleillé et chaud. Ennuagement graduel en fin de journée. Possibilité d'averse en soirée. Maximum 22. Aperçu pour dimanche: plutôt nuageux.**

**Régions du Saguenay-Lac-Saint-Jean, de Baie-Comeau, de Rimouski, de Sept-Iles et de la Gaspésie: ensoleillé et chaud. Maximum 14 à 17. Aperçu pour dimanche: nuageux et possibilité d'averses.**

# DANS LE MONDE

**TORONTO (PC) — Voici les températures enregistrées vendredi dans quelques villes d'Amérique du Nord:**

| | Min. | Max. |
|---|---|---|
| Victoria | 3 | 8 |
| Edmonton | -9 | 3 |
| Calgary | -7 | 5 |
| Saskatoon | -8 | 4 |
| Regina | -9 | 8 |
| Winnipeg | -1 | 5 |
| Sudbury | 10 | 20 |
| London | 7 | 21 |
| Toronto | 13 | 21 |
| Ottawa | 6 | 22 |
| Montréal | 6 | 22 |
| Québec | 4 | 18 |
| Fredericton | -1 | 17 |
| Moncton | -1 | 15 |
| Halifax | 3 | 14 |
| Charlottetown | 1 | 12 |
| Saint-Jean, T.-N. | 4 | 7 |
| Boston | 9 | 18 |
| New York | 14 | 20 |
| Washington | 15 | 23 |
| Miami | 19 | 28 |

# MAREES

**SEPT-ILES — La marée sera haute à 04 h. 05 (6'7") et basse à 10 h. 00 (1'9"). Elle sera à nouveau haute à 16 h. 35 (8'9") et basse à 23 h. 10 (2'0").**

**PORT-ALFRED — La marée sera haute à 05 h. 35 (14'4") et basse à 11 h. 20 (3'2"). Elle sera à nouveau haute à 17 h. 50 (16'5").**

**CHICOUTIMI — La marée sera basse à 00 h. 45 (3'3") et haute à 05 h. 50 (12'9"). Elle sera à nouveau basse à 12 h. 35 (3'9") et haute à 18 h. 05 (15'6").**


LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
316, AVE LABRECQUE, CHICOUTIMI.

Fondé le 1er octobre 1973, édité et imprimé par:
LE PROGRES DU SAGUENAY LIMITEE,
316, avenue Labrecque,
Chicoutimi, P.Q.
Tél.: 545-4480

Alma et les environs 662-7829
St-Félicien et les environs 679-3832
Sans frais interurbains
Abonnement et Service à domicile 545-4664
Petites annonces classées 545-4895

Président du conseil d'administration et éditeur:
Jean-Guy FAUCHER
Président directeur-général:
Gaston VACHON
Directeur de la rédaction:
Denis TREMBLAY
Rédacteur en chef éditorialiste:
Bertrand TREMBLAY
Directeur de l'information:
Bertrand GENEST
Chef des nouvelles:
Claude Côté
Chef de pupitre
Charles-J. GAUVIN
Directeur des ventes:
Paul BERGERON
Directeur de la publicité:
Yvon RHAINDS
Directeur du tirage:
Jean-Louis LAVOIE
Directeur mise en marché:
Jean BELAND

LE QUOTIDIEN DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN est membre de la Presse Canadienne, qui transmet également une sélection des meilleures informations des agences France-Presse, Associated Press et Reuters et de CDNPA (Canadian Daily Newspaper Association). Seule la Presse Canadienne est autorisée à reproduire les textes de: Le Quotidien du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Dépôt légal Bibliothèque Nationale du Québec.
Courrier de la deuxième classe (No 3213).


# Le chef Antoine Lavoie démissionne

**par Serge Cloutier**

ALMA — Le conseil municipal d'Alma a accepté hier en séance spéciale la démission de M. Antoine Lavoie, sa nomination à titre de conseiller technique du conseil, et la nomination de M. Luc Harvey comme nouveau directeur du service de police et incendie.

M. Lavoie avait demandé à plusieurs reprises depuis quelques années d'être relevé de ses fonctions, et il en a fait la demande officielle récemment, précisant qu'il aimerait continuer de travailler pour la Cité. Le conseil a accepté sa demande, et il est devenu hier le conseiller technique du conseil jusqu'à l'âge de 60 ans, c'est-à-dire pendant les treize ans et neuf mois prochains. M. Lavoie conserve un poste de cadre, avec des conditions salariales correspondantes. Son salaire sera de $1,760.42 par mois jusqu'au premier janvier 1977, et ensuite de $833.33 par mois jusqu'à l'expiration du contrat intervenu hier entre lui et la Cité. On ne connaît pas les détails de sa nouvelle fonction, mais son titre en "conseiller technique du conseil en matière de police et incendie".

**Confiance inébranlée**

Prenant la parole au nom de tout le conseil, le maire Maurice Paradis a déclaré que "cette décision du conseil n'était pas due à de présumées connaissances du rapport de la commission de police du Québec, que personne ne connaissait encore le contenu de ce rapport qui n'est pas terminé, et qu'il garde, quoiqu'il advienne, une confiance inébranlable en l'honnêteté et la sincérité de M. Lavoie."

M. Paradis à ajouté que le conseil avait subi avec M. Lavoie les coups et contrecoups des derniers mois, que le conseil était redevable de tout le travail réalisé pour la Cité par M. Lavoie depuis 28 ans, dont 23 à titre de chef de police et incendie, que cette démission était acceptée avec grand regret, et que la santé de M. Lavoie était affectée.

**M. Lavoie**

"Je pense qu'on reconnaît le travail que j'ai fait depuis 23 ans, un travail d'équipe, et je constate avec plaisir que les gens que je rencontre me rendent témoignage. Et aussi, a ajouté M. Lavoie, je remercie le conseil pour la compréhension dont il a toujours fait preuve envers les demandes que je lui faisais pour mon département. "M. Lavoie parle du travail d'équipe au département jusqu'au cinq décembre 1974, date des événements qui ont donné lieu à l'enquête de la Commission de police du Québec. "On connaîtra les résultats de ces événements lors de la parution du rapport, a souligné M. Lavoie." "J'étais sincère et acharné au travail du rapport, a souligné M. Lavoie".

Ce dernier, comme les membres du conseil, a également souhaité bonne chance à son successeur, M. Luc Harvey.

**Nouveau directeur**

Le nouveau directeur, M. Luc Harvey, qui avait succédé à M. Marcel Boudreault à titre de directeur adjoint il y a quelques mois, est nommé immédiatement à son nouveau poste.

Le conseiller Jean-Laurent Duchesne, qui s'opposait à la démission de M. Lavoie, a souhaité ensuite que M. Harvey fasse régner la discipline et le bon ordre "comme du temps de M. Lavoie."

**Motion de blâme**

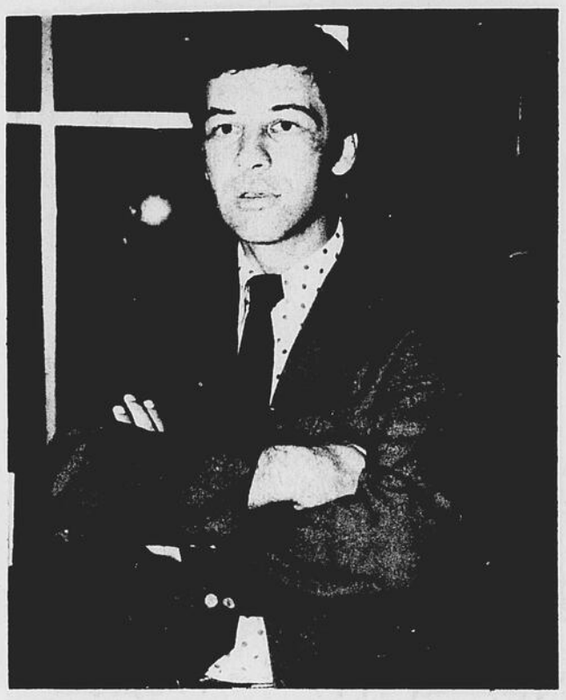
Une résolution proposée par le conseiller Déry et appuyée par le conseiller Duchesne a suscité des discussions, cette dernière blâmant la Commission de police du Québec pour le retard apporté à la publication de son rapport.

On proposa de changer blâme par regret, puis des explications furent données par le conseiller juridique de la Cité, Me Marcel Simard, sur les raisons probables de ce retard, de sorte que personne d'autre n'a ensuite voté en faveur de la résolution, qui a été battue.

Le conseil sortant tenait hier en fin d'après-midi, moins de deux jours avant sa dissolution, deux réunions publiques spéciales, l'une pour les raisons annoncées ci-haut, l'autre pour accepté les procès-verbaux de toutes les réunions antérieures, et qui n'avaient pas encore été approuvés, de sorte que le nouveau conseil prendra le pouvoir sans que rien ne traîne, explique-t-on.



Le chef démissionnaire



Le successeur

**Le PIL**

## *Le comté Chicoutimi obtient 162 emplois et $642,921.00*

L'approbation de 22 projets dans le cadre du programme des initiatives locales permettra à la population du comté de Chicoutimi de bénéficier de la création de 162 emplois totalisant 4,259 semaines de travail. Le ministre de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration, M. Robert Andras, a rendu public aujourd'hui le montant des subventions allouées pour l'ensemble de ces projets, soit $642,921.

Suit la liste des projets, le nombre d'emplois et le montant accordé:

Aménagement et décoration de l'édifice municipal (Anse St-Jean) 8, $31,950; amélioration (Ferland-Boileau) 6, $19,700; amélioration de puits et de fossés septiques (Ferland-Boileau) 9, $36,900; épuration des eaux à la campagne (Bagot-paroisse) 9, $36,900; service en toxicomanie (Port-Alfred) 7, $30,000; service dépannage âge d'or (Bagotville) 6, $25,710; loisirs - rendre accessibles (Bagotville) 14, $63,525; fossés septiques phase II (Grande-Baie) 7, $30,000; travaux municipaux (Petit-Saguenay) 9, $40,050; assainissement de marécages et installation de fossés septiques (St-Fulgence) 10, $45,000; atelier de couture (Chicoutimi-Nord) 7, $28,050; centre de réadaptation (Chicoutimi) 6, $25,050; maison Racine (Chicoutimi) 6, $25,050; aide aux vieux (Chicoutimi) 3, 10,494; amélioration et aménagement visant l'organisation des loisirs (Chicoutimi) 8, $31,200; prolongement du carnaval (Chicoutimi) 7, $31,050; palais de l'agriculture (Chicoutimi) 8, $34,650; opération-secours (Chicoutimi) 5, $22,500; radio communautaire CHUT-FM (Chicoutimi) 7, $29,700; perfectionnement à la couture (Chicoutimi) 5, $16,317; centre participation-animation (Chicoutimi) 4, $15,000; centre communautaire St-Antoine (Chicoutimi) 11, $14,125.

# Un léger déficit pour le FAPS

**Par Yvon Paré**

CHICOUTIMI — La Fête des Arts populaires du Saguenay tenait son assemblée annuelle, cette semaine. De cette réunion, plutôt sage et harmonieuse, il faut retenir deux points: le FAPS termine son année avec un léger déficit de $1,079 et ceux qui relèveront le gant, l'année prochaine, sont presque tous des nouveaux!

Un remaniement radical si l'on veut! — Jean-Paul Régis cède sa place à Yves Blais, à la présidence. — Les autres matelos qui suivront le capitaine Blais, dans ce voyage au long court, sont: Denise Desmeules, Marcelle Langevin, Mme Gaston Jalbert, Madeleine Gravel, Louis Gauthier, Thérèse Gauthier et Raoul Bastarache.

Le président ex-officier sera Jean-Paul Régis, comme tout le monde s'en doute.

Une assemblée, où tout a été expédié avec entrain et bonne humeur.

Le principal amendement a sans doute été celui qui réduit le nombre d'administrateurs. L'an dernier, il fallait 15 administrateurs pour que le FAPS fonctionne. Cette année, il suffira d'en avoir neuf. "Simplement pour faciliter les réunions et réunir tout ce monde plus facilement", a dit Jean-Paul Régis.

Comme il se doit, Jean-Paul Régis a donné son rapport. Dans ce court mémoire, il s'est dit très satisfait de la démarche et du déroulement de la Fête des arts populaires du Saguenay.

"La soirée québécoise n'a pas connu le succès escompté. Il y aura lieu de s'interroger avant de répéter une pareille expérience. l'an prochain," dit-il.

De ce rapport, il faut surtout retenir les recommandations que le nouveau conseil d'administration aura à prendre en considération.

"Nous recommandons de continuer à étaler la durée des festivités sur une période de cinq jours. Il y aura sans doute lieu de modifier la date en tenant compte des événements locaux et régionaux existants. Il faudra également impliquer la conurbation du Haut-Saguenay, et ce, dès l'an prochain. Il faudra également axer le tout sur l'innovation et la créativité, faire en sorte que la Fête des arts populaires soit l'aboutissement de plusieurs activités de formation ou de création. Se pencher en somme sur toutes les activités et analyser, scruter," termine Jean-Paul Régis.

M. Emile Corneau, le représentant des autorités de la ville, a tendu la perche aux dirigeants du FAPS, lors d'une courte allocution.

"Les autorités de la ville sont très ouvertes aux initiatives du FAPS. Mais, sans doute qu'il faudra penser, l'an prochain, à unir des organismes comme le Carnaval-Souvenir et le Marathon du Saguenay. Quand il s'agira de discuter de budget, il faudra sûrement penser en ce sens."

Voilà! Les dirigeants de la "Fête des Arts Populaires du Saguenay" savent à quoi s'attendre. Ils savent quel chemin emprunter pour cogner aux portes de la ville de Chicoutimi et surtout repartir avec de beaux billets verts.



**C'est avec un léger déficit que se termine le mandat de Jean-Paul Régis. Yves Blais est maintenant le nouveau capitaine de la Fête des arts populaires du Saguenay. L'assemblée annuelle avait lieu cette semaine.**


**1er MILLION**

Claude Chrétien Ltée a le plaisir d'annoncer à la population du Saguenay-Lac-St-Jean qu'il a dépasser le million d'affaires à son magasin de meubles et tapis, boul. Harvey, Jonquière. Pourquoi au-dessus de un million d'affaires a été atteint c'est que ce magasin a attiré des clients de bon goût qui désire qualité, originalité, apparence à des prix vraiment raisonnables. Un million d'affaires et plus c'est aussi par le service et l'organisation générale tel un expert en aménagement professionnel, l'évolution en présentant une organisation vraiment du temps ce magasin n'a pas eu peur le premier à échantillonner tous les genres de styles que nous retrouvions que dans les grands centres. Des décors modernes aux styles le plus variés, tel que Canadien centenaire, traditionnel, contemporain. Voilà pourquoi Claude Chrétien Ltée à atteint un million d'affaires à son magasin, boul. Harvey, Jonquière. Vous êtes invités en tous temps a visiter le magnifique magasin qui fait honneur à toute la population Saguenay-Lac-St-Jean.

ANN.

LEMIEUX & PEDNEAULT ltée
Fondé en 1906
ASSURANCES
23, RUE RACINE EST
TEL.: 543-3369
(En face de la Pharmacie Chicoutimi)
INCENDIE - ACCIDENTS - AUTO - VIE

AUBIN, BEDARD, FILLION, BRISSON, FOURNIER & COTE
AVOCATS ET PROCUREURS
GERALD AUBIN, LL.L. — MARC-ANDRE BEDARD, LL.L.
ANDRE FILLION, LL.L. — ERIC BRISSON, LL.L.
ALAIN COTE, D.E.C. LL.L. — LOUIS-CHARLES FOURNIER, LL.L.
110 EST, RUE RACINE - CHICOUTIMI TELEPHONE: 543-0786
HOTEL DE VILLE, PORT-ALFRED: LUN. - VEN. DE 7 A 8 P.M.
TEL.: 544-1805

FRADETTE, BERGERON, CAIN, PREVOST, LAMARRE, CASGRAIN ET WELLS
AVOCATS
ROLAND FRADETTE, C.R. — PIERRE BERGERON, C.R.
MICHAEL H. CAIN, C.R. — GILLES PREVOST, LL.L.
FRANCOIS LAMARRE, LL.L. — PAUL CASGRAIN, LL.L.
GUY WELLS, LL.L. — MARC GAGNON, LL.L.
MARTIN COTE, LL.L. — CLAUDE GAUTHIER, LL.L.
CARL LACHANCE, LL.L. — PIERRE SIMARD, LL.L.
EDIFICE MURDOCK
110 EST, RACINE — CHICOUTIMI —, TEL.: 549-6296

"Musicalement vôtre"
AVEC GILBERT FORTIER
tout nous fait... fa... !
CJMT 142
DU LUNDI AU VENDREDI, DE 21 HRES A 2 HRES A.M.

LEONCE DESGAGNE
ARCHITECTE-CONSEIL
Plans, expertises et évaluations
826, JACQUES-CARTIER EST, CHICOUTIMI
TEL.: 549-0107

# "La lutte à l'inflation ne se fait pas sur le dos des gagne-petit"

## André Ouellet

**par Denis Lavoie**

CHICOUTIMI — Voulant justifier les mesures anti-inflationnistes adoptées par le gouvernement Trudeau, le ministre André Ouellet soutenait, hier, que la politique de contrôle des prix et des salaires ne se fait pas sur le dos des petits.

Le ministre, qui rencontrait les journalistes lors de son passage à Chicoutimi, s'en est pris par ailleurs aux travailleurs du secteur public comme étant responsables, pour une bonne part, de la détérioration actuelle de la situation économique du Canada.

En effet, le ministre Ouellet a rappelé que les compagnies payaient des taxes importantes et procuraient bon nombre d'emplois, tandis que les travailleurs du secteur public ne représenteraient pas un apport énorme sur le plan de la productivité et de l'essor économique du pays.

Les propos du ministre n'étaient guère flatteurs à l'endroit des employés municipaux, provinciaux et fédéraux qui auraient constitué un facteur important dans la croissance des demandes d'augmentations salariales, qui sont passées de 9.8% en 1973 à 18.9% en 1975. Le ministre a clairement laissé entendre que l'on ne pourrait permettre que les règlements dans le secteur public se fassent à des taux si supérieurs au coût de la vie, car cela pourrait amener un déséquilibre néfaste à l'ensemble de l'économie. M. Ouellet faisait alors allusion aux revendications des postiers.

"Les employés du secteur public sont dans une position particulière de force pour paralyser les services et arracher des augmentations de 4 à 5 fois supérieures au coût de la vie," devait préciser le ministre Ouellet.

**Un frein**

Le programme contre l'inflation représente une offensive nationale contre les principaux facteurs inflationnistes, car "il y a un trop grand nombre de gens et de groupes qui essaient de grossir leurs revenus plus rapidement que ne le permettrait l'économie canadienne", devait préciser le ministre.

Il fallait donc appliquer les freins, sinon on se serait ramassé au fond d'un gouffre, aux dires du ministre. Ce dernier expliquait alors que les Britanniques, les Italiens et les Japonais, n'ayant pas su freiner à temps, ont subi des taux d'inflation allant jusqu'à 20 et 28 pour cent.

"Si on avait laissé aller les choses sans prendre de mesures, les travailleurs canadiens auraient été les plus affectés", soutenait le ministre André Ouellet, en rejetant les assertions voulant que les mesures de contrôle sélectif allaient à l'encontre des travailleurs.

Le ministre a rappelé que la commission, présidée par M.Jean-Luc Pépin, avait des pouvoirs très forts pour intervenir autant auprès des compagnies que des groupes de travailleurs et que cette commission de contrôle des prix et des revenus avait tous les pouvoirs pour sévir contre les compagnies au sujet des prix.

**Inquiétudes économiques**

"Il faut poser des gestes avant que l'inflation n'atteigne le seuil de 14 pour cent, affirmait le ministre de la Consommation et des Corporations, car après ce seuil le taux d'inflation grimpe rapidement jusqu'à 24 pour cent".

"De 7.5 pour cent qu'il était en 1973, le coût de la vie a grimpé à 10.9 pour cent pour les neuf premiers mois de 1975", signalait le ministre.

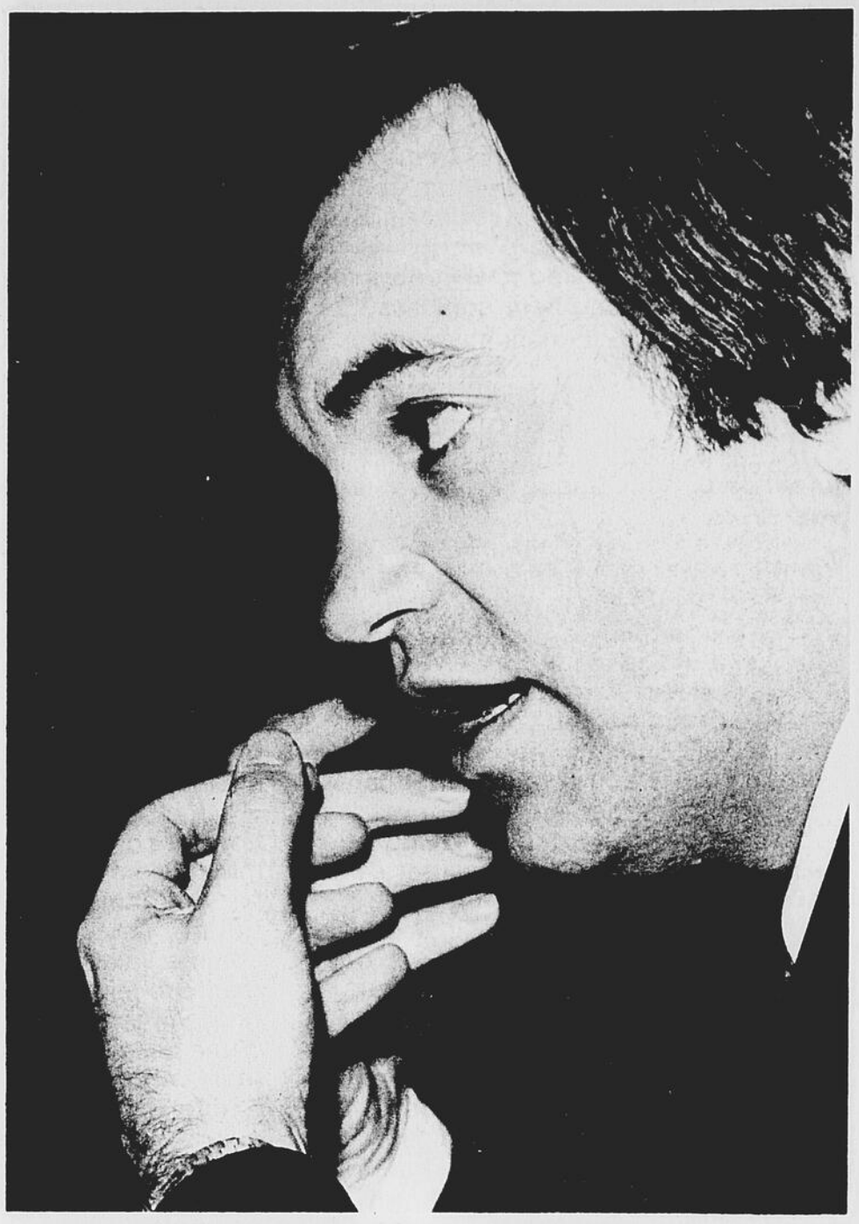
De plus, alors que le Canada était l'un des pays les plus en santé en 1973, selon l'OCDE, avec une augmentation de 6.9 pour cent du PNB, la situation s'est détériorée à un point tel que le PNB canadien a subi un déclin de 1.3 pour cent en 1975.

"C'est la première fois, depuis la guerre, que le produit national brut n'augmentera pas," commentait le ministre.

Par ailleurs, la balance commerciale du Canada est devenue largement déficitaire, sautant d'un déficit de $300 millions en 1973 à $5 milliards en 1975.

Le chômage, qui est passé de 5.6 pour cent en 1973 à 7.2 pour cent en 1975, est un autre facteur extrêmement important qui démontre la situation alarmante de l'économie canadienne vue par le ministre Ouellet.

Finalement, "alors que l'augmentation du coût de la vie se situe à 10.9 pour cent, les demandes d'augmentations de salaires ont grimpé à 18.9 pour cent en 1975, comparativement à 9.8 pour cent en 1973", rappelait le ministre.



**LE CONTROLE DES PRIX ET REVENUS ne se fera pas sur le dos des gagne-petit, affirmait le ministre André Ouellet, défendant les mesures anti-inflationnistes du gouvernement fédéral.**

## *Une nouvelle loi permettra les poursuites de classe*

CHICOUTIMI — Avouant que les consommateurs n'étaient que partiellement protégés par les mesures législatives actuelles, le ministre de la Consommation et des Corporations M. André Ouellet, affirmait hier qu'il avait l'appui du gouvernement pour présenter un nouveau projet de loi à l'ouverture de la session parlementaire, projet de loi qui amenderait la loi sur la concurrence.

En fait, il s'agirait d'une deuxième phase à la loi sur la concurrence, et qui permettrait des poursuites par des groupes de consommateurs.

Le nouveau projet de loi toucherait les monopoles et l'intégration verticale pratiquée par certaines entreprises, de même que les pratiques commerciales injustes. Sur ce dernier point, le ministre a laissé entendre qu'il consulterait les provinces.

A la lumière des expériences vécues tant aux Etats-Unis qu'en Colombie Britannique, le ministre de la Consommation et des Corporations entend permettre la poursuite par des groupes de consommateurs (poursuite de classe).

Le nouveau projet de loi couvrirait une foule d'activités où le consommateur peut être lésé, selon ce qu'affirmait le ministre André Ouellet, alors qu'il rencontrait les journalistes de Chicoutimi, au cours d'une conférence de presse.

En fait, la poursuite de groupes pourrait s'appliquer dans le cas de nombreuses lois existantes dont: celles portant sur les garanties des produits, les faillites, les marques de commerce, etc.

Appelé à commenter le projet de loi sur la concurrence, qui a été accepté par la Chambre des Communes il y a quelque temps, et qui n'attend que l'assentiment du Sénat, le ministre Ouellet expliquait que les amendements apportés en cours de route l'avait été "pour la faire passer", le ministre soutenant qu'il n'avait fait aucun compromis sur l'esprit de la loi.

Le ministre a également rappelé que ce projet de loi sur la concurrence serait raffermi par le nouveau projet de loi qui sera déposé lors de la reprise de l'activité parlementaire, puisque la seule critique valable à la loi sur la concurrence touchait au fait que l'on n'avait pas inclus la possibilité d'un recours collectif.

## Centres d'urgence pour dépanner les sans-travail

CHICOUTIMI — Des centres d'urgence sont ouverts dans tout le Saguenay-Lac-Saint-Jean, à l'intention des prestataires d'allocations d'assurance-chômage, et ce, pour la période de ralentissement postal.

Selon M. Gabriel Harvey, directeur de district de la Commission d'assurance-chômage de Chicoutimi, ces centres d'urgence visent effectivement à distribuer les mandats de prestations et à recueillir les rapports hebdomadaires. Aussi, les bureaux en question sont ouverts du lundi au vendredi, entre 9 h. 30 du matin et 16 h. 00 de l'après-midi.

Les centres spéciaux de distribution sont les suivants:

1- Au sous-sol de la cathédrale de Chicoutimi (entrée sur la rue Bégin): pour tous les prestataires résidant à Chicoutimi, à Chicoutimi-Nord, à Rivière-du-Moulin, à Laterrière, à Saint-Honoré, à Falardeau, à Saint-Fulgence, et à Sainte-Rose-du-Nord.

2- A la salle paroissiale Saint-Dominique de Jonquière (entrée par la salle des réunions): pour ceux de Jonquière, de Kénogami, d'Arvida, de Saint-Ambroise, de Saint-Charles-Borromée, de Bégin, de Shipshaw et de Larouche.

3- Au sous-sol de l'église Notre-Dame de Port-Alfred: pour ceux de Port-Alfred, de Bagotville, de Grande-Baie, de Ferland, de Boileau, de Saint-Félix-d'Otis, d'Anse-Saint-Jean, de Rivière-Eternité et de Petit-Saguenay.

4- Les adresses des centres d'urgence, pour le secteur du Lac-Saint-Jean, sont les suivantes: les Galeries Lac-Saint-Jean, au 1055, du Pont, à Alma; l'édifice Grenon & Frères, au 1461, boulevard Walberg, à Dolbeau; la Place centre-ville, au 887, boulevard Saint-Joseph, à Roberval.

Quant aux prestataires des autres paroisses du Lac-Saint-Jean, la CAC se charge de distribuer les mandats dans leurs bureaux respectifs.

## Menaces de congédiements à la base de Bagotville

BAGOTVILLE — La base militaire de Bagotville pourrait procéder à la mise à pied de quelque 50 employés d'entretien occasionnels si le budget affecté aux travaux d'hiver subi des restrictions.

Si le budget n'est pas approuvé d'ici une semaine, les employés seront licenciés. Il s'agit uniquement de la catégorie des employés occasionnels. Précisons que la base regroupe 325 employés civils permanents et occasionnels.

Au cours d'un entretien téléphonique hier, le responsable des relations publiques à la base militaire faisait remarquer que les employés seraient fixés sur leur sort dans le courant de la semaine prochaine.

## *Campagne UNICEF le 30 octobre*

CHICOUTIMI — Comme à chaque année, l'UNICEF sollicitera la contribution de la population à l'occasion de l'Hallowen, le 30 octobre prochain. Les enfants qui se présenteront à la porte des domiciles seront munis d'une boîte portant l'identification de l'UNICEF.

Cet organisme, dont le but est de venir en aide au tiers-monde, contribue dans une large mesure à la lutte contre l'analphabétisation et le manque de connaissances familiales qui perpétuent des traditions et des situations allant à l'encontre d'une évolution et d'une égalité humaine.

Il y a environ 800 millions d'analphabètes dans le monde, et de ce nombre 60 pour cent sont des femmes. Les taux les plus élevés se retrouvent proportionnellement en Afrique, en Arabie, en Asie et en Amérique latine. C'est en URSS que le taux est le plus faible. (Seulement 3 pour cent d'analphabètes).

L'UNESCO a engagé plus d'un million de dollars pour l'éducation des femmes et les soins d'enfants d'âge pré-scolaire dans 62 pays. Ce fond a aussi subventionné plus de 600 clubs féminins et formé 11,000 responsables de ces clubs.

Le but de l'UNICEF est non seulement de donner aux femmes une chance d'évolution pour elles-mêmes, mais parce que d'elles découle l'avenir des enfants dont elles auront charge. La famille est un des grands soucis de l'UNICEF qui tient à instaurer des moyens d'éduquer hommes et femmes en fonction d'une meilleure compréhension des besoins des individus, notamment dans les questions d'hygiène et de nutrition.

Dans de nombreux pays, les carences nutritionnelles sont plus fréquentes chez les femmes que chez les hommes. En Afrique plus de filles meurent prématurément que de garçons, suite à la malnutrition.

Dans certaines tribus les femmes ne peuvent manger d'aliments à base de protéines tels que mouton, porc, oeufs, poissons, boeuf, lait. Et c'est pendant la grossesse et la durée de l'allaitement que ces carences se font plus cruellement ressentir tant pour la mère que pour l'enfant. Les aliments sont répartis en fonction de la condition, et donc l'homme a priorité sur la qualité et la quantité.

L'amélioration des réseaux de garderies, de centres de formation à la vie familiale et de maternité sont au programme de l'UNICEF, qui voit à travers toute cela le moyen de défendre et d'améliorer les conditions de vie des enfants.

# Les insolences au téléphone ne sont jamais méchantes

**par Laurent Tremblay**

DOLBEAU — Les insolences au téléphone... Robert Gillet veut que ce soit un souvenir amusant et désire que les gens aient une réaction mais ne demeurent pas marqués.

C'est ce que soutenait cet annonceur du poste CHRC de Québec au Quotidien à la suite d'une conférence qu'il donnait devant les membres du Club Richelieu Dolbeau-Mistassini qui étaient accompagnés de leurs épouses.

**Robert Gillet réalise les** insolences depuis quatre ans déjà à Québec et sont retransmises dans plusieurs postes de radio particulièrement aux postes CHVD de Dolbeau et CJMD Chicougamau. Il confie que les insolences ne sont jamais méchantes et ne veulent pas faire peur aux gens.

Sur les quelque cinquante sujets qu'il reçoit quotidiennement, Gillet déclare qu'il y en a peut-être une dizaine de valables.

Il fait une sélection très sévère avouant même qu'on lui envoie des suggestions qui sont méchantes.

Gillet compte quelque 10 années de métier. Il travailla durant quatre années à CKAC et CJMS à Montréal et fut annonceur matinal à CJRP de Québec durant trois ans.

C'est au cours de la dernière année à cette station qu'il a repris cette émission qui était transmise par Ducharme de Montréal.

Son idée était de mettre plus de couleur locale et c'est pourquoi il a compté plusieurs "victimes" parmi les politiciens dont le premier ministre et plusieurs ministres. Lorsqu'il entra au service de CHRC Québec il y a trois ans, il n'a pu apporter ces enregistrements qu'il a qualifié d'excellentes "étant donné que les gens se méfiaient beaucoup moins qu'aujourd'hui".

A son arrivée à Dolbeau, Robert Gillet avait eu le temps de faire deux heureux "contacts" qui firent dérider l'assistance car ces deux personnes étaient présentes lors du souper Richelieu.

Cet animateur confiera qu'au début il pouvait avoir quatre émissions valables sur cinq alors qu'aujourd'hui il doit en faire trois pour en avoir une car on est plus méfiant. Il avoue que c'est un travail très épuisant et de plus en plus difficile devant jouer le rôle d'un personnage qu'il ne connait pas et avoir des arguments pour faire choquer les gens par des choses stupides afin de provoquer des réactions. Dans ce nombre incalculable d'émissions réalisées depuis quatre ans, il n'a eu que trois refus à les faire passer à la radio pour des raisons personnelles. Quant à lui il ne s'est fait prendre qu'une fois par un confrère d'Ottawa alors qu'un grand nombre essaie de le prendre au "piège".




**UNE BONNE INSOLENCE — M. Fernand Gagnon, président du Club Richelieu Dolbeau-Mistassini semble confier à M. Robert Gillet que l'insolence qu'il a réalisée dans l'après-midi avec son épouse était excellente et que les "informations données" ont obtenu de bons résultats.**

Me JEAN-MARC LAVOIE
AVOCAT
CHICOUTIMI
110 E. RACINE (suite 124)
TEL.: 545-4901

Lajoie, Gagnon & Associés Inc.
ASSURANCE GENERALE,
INCENDIE, AUTOMOBILE, RISQUES DIVERS
31 ouest, Racine - Chicoutimi
(en haut de chez Steinberg)
549-9925
André Lajoie-Alain Lajoie
Claude Lajoie
Renald Rouleau
Quand vous nous voyez, ne pensez pas à l'assurance, mais quand vous pensez à l'assurance,
VOYEZ-NOUS!

# $573,000 de travaux à St-Honoré

**par Serge Lemelin**

**SAINT-HONORE — Les travaux d'infrastructure industrielle, pour lesquels la municipalité de Saint-Honoré a reçu une subvention de $573,575 des gouvernements fédéral et provincial, débuteront lundi.**

**A l'heure actuelle, les autorités municipales n'ont pas encore choisi l'entrepreneur, qui devra l'être au cours de la fin de semaine.**

**La subvention, émanant du ministère de l'Expansion économique régionale (MEER) et de l'Office de planification et de développement du Québec (OPDQ), ne couvrira qu'une partie de l'ensemble des travaux, selon le secrétaire de la municipalité de Saint-Honoré, M. Jacques Côté.**

**La dernière partie sera financée par la compagnie d'extraction et de transformation du colombium et la municipalité, dans des proportions de $153,000 et de $70,000.**

**A Saint-Honoré, les contribuables devront prochainement adopter un règlement d'emprunt pour couvrir la somme à investir.**

**Les travaux à exécuter comprennent, dans une première phase, l'amélioration du réseau d'aqueduc, l'installation d'une conduite d'amenée et la construction d'une station de pompage pour fournir l'eau à Niobec dès le 15 décembre 1975. Une deuxième phase, en janvier 76, ne sera couverte qu'en partie par la subvention fédérale-provinciale; la municipalité et Niobec s'occuperont d'y pourvoir. Ces travaux complémentaires prendront fin vers mars ou avril 1976.**

**Niobec, société québécoise financée à 50 pour cent par la Société québécoise d'exploration minière (SOQUEM) du gouvernement du Québec et à 50 pour cent par l'entreprise privée, doit absolument disposer d'eau en abondance à partir de la mi-décembre. Le traitement du pyrochlore du minerai, une étape du processus de concentration du colombium, nécessite en effet le raccord avec le réseau d'aqueduc de la municipalité.**

**En janvier 76, la compagnie, qui emploiera environ 150 personnes, aura investi $19 millions en plus d'une subvention, déjà versée par le MEER, de près d'un million et demi de dollars.**

# COMMENTAIRE QUOTIDIEN

## Un autre beau document à classer dans la filière

"La Chambre de commerce de Jonquière estime qu'il doit être posé comme conditions à la fusion de 1978: A) Que le parc industriel de Jonquière soit rempli à pleine capacité."

Et voilà qui est fait! Des industries sortiront du néant, un peu comme les vers de terre viennent à la surface après une grosse pluie...

Les théoriciens de la Chambre de commerce de Jonquière sont assurément les idéalistes, mais aussi des rêveurs incorrigibles, lorsqu'ils réclament en ces termes l'occupation totale des territoires réservés à l'implantation d'industries, dans leur ville, avant la création de Ville Saguenay, le 1er janvier 1978.

Ces hommes d'affaires, qui prétendent l'être, ont la mémoire courte, ne se rappelant pas le récent échec subi par la première entreprise qui s'est établie dans la zone industrielle de l'ancienne municipalité de Jonquière.

La Chambre de commerce n'est pas réaliste en indiquant qu'il est possible d'en arriver à un tel objectif par le regroupement des petites industries éparpillées à la grandeur de la nouvelle ville de Jonquière, et par les efforts déployés par les autorités municipales.

Pour en arriver là, il faudrait d'abord que Jonquière possède une multitude de petites entreprises manufacturières, ce qui n'est pas le cas, et qu'ensuite, les membres du conseil local soient eux-mêmes versés dans le domaine de la prospection industrielle, ce qui n'est malheureusement pas, non plus, leur spécialité ou leur grande préoccupation.

Déclarations mises à part, les administrations précédentes, aussi bien à Jonquière même, qu'à Arvida et à Kénogami, n'ont pas eu de réalisations concrètes à leur crédit, à ce chapitre. L'Alcan, par exemple, a construit à Arvida deux usines de transformation de l'aluminium (produits semi-finis), mais cette expansion industrielle ne fut pas dictée par les revendications des membres du défunt conseil.

A Jonquière, à la même époque, de petits industriels, un fabricant de matelas, entre autres, qui est toujours installé dans des locaux de fortune, ont confié que l'unique intérêt manifesté à leur endroit par les élus du peuple a toujours consisté à recueillir les impôts.

Pendant ce temps, à Kénogami, il n'y a pas eu, à vrai dire, de création d'industries génératrices d'emplois nouveaux. Bien sûr, là comme ailleurs, au Saguenay-Lac-Saint-Jean, le conseil a tout simplement favorisé le déplacement de commerces, d'entreprises de type commercial, ce qui a signifié surtout la modernisation d'édifices.

Faut-il s'imaginer que le maire Francis Dufour et ses conseillers sont devenus des mordus de la véritable prospection industrielle, parce qu'ils dirigent maintenant une municipalité de 60,000 âmes? Qu'il soit permis d'en douter, même si M. Dufour aurait effectivement plus de temps à consacrer aujourd'hui pour travailler au développement industriel du grand Jonquière.

Au lieu de s'en remettre au conseil municipal et à l'esprit d'initiative des investisseurs de la place, la Chambre de commerce de Jonquière ferait probablement oeuvre plus utile, si elle décidait de travailler, par ses propres moyens, dans le domaine de la prospection industrielle.

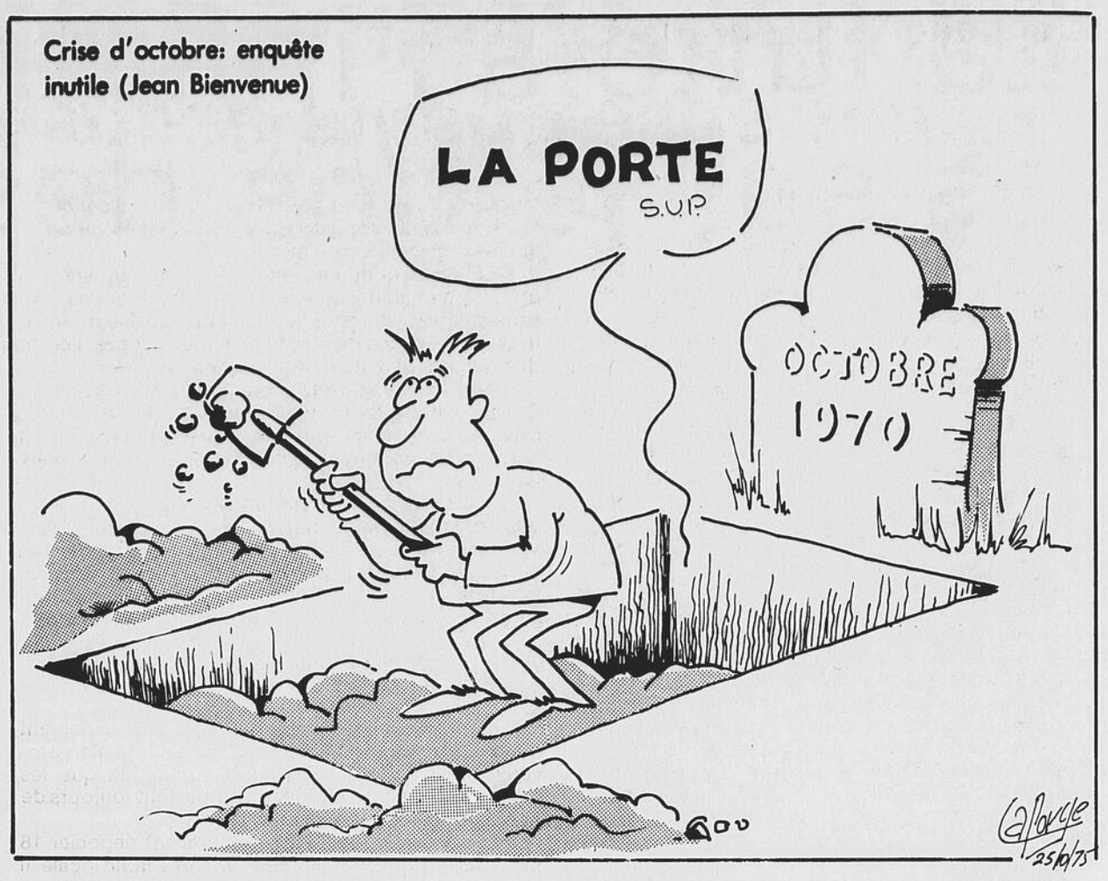
Certes, cette mission est plus complexe que de rédiger un plan-programme en vue de la fusion totale au Saguenay, en 1978, mais elle risque de se révéler aussi fructueuse que le travail pouvant être accompli sur ce plan par un conseil municipal.

Par ailleurs, d'autres revendications et constatations parmi le lot soumis cette semaine au conseil municipal par la Chambre de commerce de Jonquière, doivent être considérées comme valables. Ainsi, le corps intermédiaire fait état de la nécessité de regrouper tous les marchands au sein d'une association unique pour le secteur, déplore la pauvreté des services d'hôtellerie et de restauration à Jonquière, exige l'amélioration des voies de communication routière sur le territoire, et s'attarde, trop brièvement cependant, sur l'absence d'un service de transport en commun valable.

Dans l'ensemble, donc, le plan-programme pondu par la Chambre de commerce de Jonquière, est une belle réflexion qui reflète assez bien les innombrables aspirations du milieu. Mais on peut se demander quels sont ceux qui voudront bien se charger d'exaucer ces voeux, lesquels, comme c'est la tradition, disparaîtront dans les filières, en attendant...

**Gabriel BERBERI**

Crise d'octobre: enquête inutile (Jean Bienvenue)




# PAROLE AUX LECTEURS

## Les citoyens doivent prendre leurs responsabilités

La population du quartier Isle-Maligne vit une période difficile de son histoire. Partout on en parle à tort ou à raison. On appuie comme on démolit le travail qui s'y fait. Mais qui a essayé honnêtement de toucher le fond du problème? Pourquoi cette contestation?

Pour moi, deux points majeurs en ressortent:

1. **La centralisation au niveau de l'élémentaire.**

A la commission scolaire, on ment et on se dément; on dit et on se dédit; mais le phénomène de centralisation se dessine nettement à l'horizon et ce n'est pas un horizon lointain. Des élèves du secondaire occupent actuellement des écoles appartenant à la commission scolaire locale. Dans deux ans, cette dernière reprend ses écoles, entre autres, une de six cents (600) places-élèves. Qui va prendre ces places?

Vous des autres quartiers, qui restez indifférents devant notre problème ou qui nous appuyez silencieusement ou pire encore qui nous désapprouvez vertement, vous aurez à faire face à notre problème; comment réagirez-vous? Viendrez-vous demander notre aide? Nous sommes des gens sincères qui croyons fermement aux idées que nous défendons depuis bientôt quatre ans; soyez assurés que malgré votre réticence nous ne pourrons vous refuser notre aide.

2. **Les classes d'attente et de récupération.**

Certains enfants ont besoin d'attention spéciale, ne peuvent vraiment pas suivre une classe régulière: je suis d'accord sur le principe; mais quels sont les critères de classification? Je ne le sais pas et je me demande s'il en existe...

Quels résultats vont donner ces classes? On nous promet de monter un dossier. Le phénomène de récupération existe depuis plusieurs années et les classes augmentent toujours mais rien nous en prouve la rentabilité.

On nous qualifie de "snobs", de "sectaires". On nous dit que nous n'avons jamais accepté la fusion et ajoutez-en; mais cette population sait où elle va. Elle se sent lésée dans ses droits et, dans ses revendications, elle veut essayer de faire connaître à la population la face cachée de l'administration scolaire. Parfois on a l'impression de s'embourber dans une savane sans fond où pataugent nos administrateurs.

Faites-vous donc un devoir d'aller assister au moins à une réunion de la commission scolaire. Vous verrez dans quelle unité travaillent nos commissaires. Une atmosphère paisible règne dans la salle. Personne en arrière pour les inquiéter. Si un contribuable se présente à la réunion mensuelle, les comissaires s'empressent de s'informer de la nature de son problème. Ordinairement, on se rend à la réunion pour régler un problème personnel. A qui la faute? A tous et à chacun de nous. Nous nous fions aveuglément à ces hommes élus par le peuple, mais travaillent-ils toujours pour le peuple?

C'est à partir de l'inertie générale que découlent les problèmes que nous vivons actuellement.

Restons aux aguets et occupons-nous de nos affaires.

**Françoise-B. Renaud,**
**281 est, Sainte-Cécile,**
**Alma, P.Q.**
**Le 14 octobre.**

## Un conflit qui montre son utilité

Ayant assisté à l'assemblée publique de la Commission scolaire locale d'Alma, le 7 octobre dernier, j'aimerais attirer votre attention sur la nouvelle dimension qu'apporte la commission scolaire dans l'étude d'un problème "important" concernant le transport scolaire des enfants à l'élémentaire, dans le secteur St-Pierre.

Pour expliciter plus clairement cette nouvelle image projetée par cette commission scolaire, je vous cite textuellement les paroles employées par un des commissaires, qui défendait la cause des parents du quartier St-Pierre au sujet du besoin de transports en dedans du mille, donc hors normes! Je cite:

"On est administrateur, mais il faut être humain, aussi! Il faut faire attention de ne pas être trop administrateur, quand on pense à nos petits gars de 6, 7 et 8 ans! Je me fais le porte-parole des parents!"

Tout d'abord, je dis "bravo" à ce commissaire, car lui, il s'occupe de son affaire, c'est-à-dire de représenter les gens de son quartier et de défendre les besoins du milieu.

Deuxième point, il serait important de savoir à quelle "source" ce commissaire s'est abreuvé (tout récemment) pour verser aussi abondamment ce flot de bonnes paroles si humanitaires, afin qu'il puisse communiquer au plus tôt, l'endroit où coule cette "eau miraculeuse" à tous ses collègues, qui, pour certains, accusent des symptômes de déshydratation assez avancée: d'aucuns pourraient s'y hydrater totalement, d'autres pourraient s'y rafraîchir ou s'y désaltérer allègrement. Quel renouveau!

Avec tous ces extraordinaires principes humanitaires, si généreusement mis de l'avant, nous sommes convaincus que les parents "de St-Pierre" gagneront leur cause et ça en dehors de tout obstacle, en dehors de toute norme! Nous nous "réjouirons" alors, avec tous ces parents et avec tous ces enfants, trop souvent victimes de décisions administratives matérialistes!

P.S.: C'est curieux, n'est-ce pas, tous ces principes ont été tellement, tellement souvent énoncés par les parents d'Isle-Maligne... et ces enfants de 6, 7 et 8 ans, ne sont-ils pas les mêmes enfants qui ont un problème "important" à Isle-Maligne...

Le conflit d'Isle-Maligne n'aura peut-être pas été vain... il aura peut-être servi à ouvrir les yeux, les oreilles et le coeur... de quelques-uns.

**Claire Choquette,**
**1791, Davis,**
**Isle-Maligne.**
**Le 19 octobre.**

# BILLET

## Les "maringouins" ont le dernier mot!

Nos penseurs, nos cerveaux, nos cogiteurs se frottent le crâne, se craquent les jointures, pensent, pensent à en devenir rouge, vert, vin de bleuet. Avant même d'avoir pensé que le diable est dans la cabane! On enquête, on se renseigne, on s'endoctrine, on s'implique, on se pique, on s'attaque et pendant ce temps là, Noël, la fête du p'tit Jésus est presque là.

Parc Saguenay! A moi, à toi, à nous, à vous! Vendu si tu es pour! Traître si tu es contre. Mais les touristes et les millions vont pleuvoir sur la région... Une machine à touriste! D'autres prédisent l'aliénation, la déconfiture, la folie! Pendant ce temps nos épinettes, nos sapins ne savent plus sur quelle racine danser. Deviendront-elles des fédérales ou resteront-elles des provinciales? De quoi perdre ses racines.

Les politiques font du "jogging" verbal, se battent à coups d'arguments. On cherche un peu partout un trancheur de questions. Les éditoriaux se déchirent à belles pages.

Les lettres ouvertes se cognent le nez sur la poste! De comité en comité on se lance la balle même si le baseball est bien mort et enterré. Que faire mon Dieu, mon Dieu, mon Parc!

Il y a les oubliés. Silence et motte de neige! Les véritables habitants de ces quartiers du Saguenay! Avant toute chose chercher la bébite! Si vous voulez que le Parc Saguenay existe, naisse de sa belle mort, chercher la maringouin. Les maringouins! Sont-ils sous juridiction fédéraliste ou provincialiste? Pensez-vous que les touristes vont envahir notre région avec ces bestioles qui volent, qui chantent, qui donnent de l'aile, qui se battent pour un pouce carré de terrain en savane? Ils ne sont d'aucune juridiction, ne relèvent d'aucun ministère. La maringouine est-elle une constituante de notre faune, de notre flore ou une attraction touristique? Voilà la question?

Aucun ministère ne touche directement ou indirectement les pattes des maringouins. Avant toute chose, il faut créer un ministère des Bébites! Seconde étape! Enquêtes, rapports, commission d'enquêtes sur les crimes de bébites! Sont-ils ou non de la charogne, ces maringouins? Ils terrorisent nos forêts pendant la saison estivale! Faudra passer la loi des mesures de nerfs! A bon gratteur, salut!

Pique la mouche et l'aiguille du maringouin! Ce sont eux les maîtres de ce territoire vierge et pur. Monsieur Bourassa! Dans une prochaine joute fédérale-provinciale, ajoute les maringouins à tes bébites! Sinon le chat risque encore une fois d'être noyé, de mourir avant de miauler.

**Le maringouin ricaneur,**
**alias Von-Von (Paré).**

# OPINION DES AUTRES

## La mire de René est malpropre

Deux faits en particulier ont retenu notre attention au cours des derniers jours, et qui se rattachent d'une certaine façon. La nomination de M. André Bouchard, un ex-Félicinois, comme chef de cabinet du ministre Marcel Lessard et la visite de M. René Lévesque, président du Parti québécois, dans le comté Roberval.

La semaine dernière, Normand Girard, courriériste parlementaire au Journal de Québec, et qui fut déjà nouvelliste à la radio CHRL de Roberval, parlait d'une nouvelle force pour le Lac-St-Jean qu'il qualifiait alors de "Blueberry power", le "pouvoir-bleuet", indiquant ainsi combien la présence d'un Marcel Lessard au ministère de l'Expansion économique régionale et d'un Maurice Paradis, maire d'Alma, comme conseiller économique de M. Bourassa pouvait être bénéfique pour la région.

Or, ce "Blueberry power" s'enrichit d'un autre Jeannois, soit M. André Bouchard, qui était jusqu'ici adjoint à M. Bouleva de la Société de développement de la Baie-James. Ce M. Bouchard, un économiste reconnu, devient donc le chef de cabinet du ministre Lessard.

Ce choix de M. Bouchard fait par M. Lessard indique clairement que le nouveau-ministre de l'Expansion économique régional entend intensifier ses efforts pour le développement du nord québécois et d'un même trait pour notre région. Ecoutez, si l'on manque notre coup après cela, c'est que vraiment, il n'y avait rien à faire. Lessard, Paradis, et maintenant André Bouchard, et nous ajouterons même à tout cela la venue d'un Louis-Gaétan Fortin à la Fédération des Caisses d'entraide économique, sans oublier le leader Jacques Gagnon. Enfin, le Lac-St-Jean a ses généraux, l'armée est là, il ne nous reste qu'à gagner des victoires. On a enfin nos pièces sur l'échiquier économique!

Et parlons maintenant de la visite du chef péquiste René Lévesque. Nous ne vous cacherons pas ici que René Lévesque nous a toujours impressionné, d'abord comme journaliste à l'émission "Point-de-mire", et surtout comme leader d'un mouvement politique qui s'est voulu comme étant une prise de conscience du peuple québécois relativement à sa valeur, à sa force et à son devenir.

René Lévesque n'a pas été élu député. C'est donc le parti qui lui assure une portion de son salaire de même que le journal indépendantiste le Jour. Est-ce que c'est pour cette raison qu'il se croit justifier d'être davantage le politicien que l'homme que nous avons déjà connu avec une assez grande logique? Doit-il justifier à ce point sa fonction de président du parti?

Toujours est-il que ses déclarations faites jeudi à St-Félicien furent celles d'un vrai propagandiste de parti. Il a tombé dans une facilité extrême en ridiculisant le projet de papeterie sans apporter aucune solution de rechange et plus est, en étant combien mal informé sur l'importance d'une compagnie comme B.C. Forest Products, de Vancouver, et Cellulose Du Pin, qui viennent s'ajouter à Donohue, pour former, en somme, un consortium. Comment aussi a-t-il pu ignorer les millions de dollars que Jean Marchand, à titre de ministre de l'Expansion économique régionale, a accordé au secteur de la ville de Québec?

Pourquoi alors dire que Lessard ne fera pas de miracle pour la région du Lac-St-Jean à titre de ministre?

Ce genre de parti dans l'opposition qui est contre tout parce qu'il faut qu'il le soit, René Lévesque ne nous avait pas habitué à cela! Son passage dans le comté Roberval, jeudi dernier, a été décevant à plus d'un titre. Il vieillit ce René Lévesque ou il a besoin de nouveau d'une députation pour se rendre de certaines réalités. A "Point-de-Mire", René Lévesque savait faire la part des choses. Jeudi dernier, pour cette visite dans le comté Roberval, il avait oublié, et comment, son tableau noir!

**Jean-Claude St-Pierre,**
**directeur de l'information,**
**CHRL au coeur,**
**Roberval.**
**Le 20 octobre.**

### A NOS CORRESPONDANTS

**Le Quotidien du Saguenay-Lac St-Jean met gratuitement à la disposition de ses lecteurs cette rubrique d'expression d'opinion. Le journal se réserve toutefois le droit du choix des lettres à publier, une sélection basée sur l'intérêt général pour les lecteurs.**

**Ces opinions émises par nos correspondants se doivent d'être résumées dans toute la mesure des possibilités et comporter un caractère général.**

**Nous nous devons également de publier toutes les lettres sous la signature et l'adresse véritables des auteurs.**

## La situation se dégrade à la CSRS

# *Les enseignants accusent la direction d'incurie*

**par Martha Gagnon**

CHICOUTIMI — La situation se dégrade dans les écoles de la Commission scolaire régionale du Saguenay où les enseignants se préparent à dénoncer l'incurie des administrateurs.

Disons tout de suite que l'école polyvalente Dominique-Racine a fermé ses portes hier et ce jusqu'à mardi, pour permettre aux enseignants et à la direction générale de l'institution de tenir des journées d'étude pour évaluer les nombreux problèmes qui persistent dans cette école de 1,700 élèves.

Depuis le début de l'année scolaire, des dommages matériels importants ont été causés à l'intérieur de la polyvalente. On parle aussi de nombreux vols. En plus de ces problèmes, on note un manque de personnel et la difficulté d'assurer une surveillance adéquate des étudiants.

Au cours d'une conférence de presse hier, le porte-parole du syndicat de l'enseignement du Saguenay, M. Marius Delisle n'a pas mâché ses mots lorsqu'il a commenté la situation à la CSRS:

"La Commission scolaire régionale du Saguenay est dirigée par une administration d'autruche qui agit seulement devant des situations explosives." Plus loin dans la conversation, M. Delisle a ajouté sur un ton catégorique: "Le directeur général et l'exécutif ne sont plus en mesure d'administrer la commission scolaire."

Profitant de la négociation actuelle, le syndicat de l'enseignement du Saguenay entend bien obtenir un mandat clair de ses membres à l'assemblée du 28 octobre prochain, pour exploiter stratégiquement les situations vécues dans les écoles de la CSRS.

Lors de la conférence d'information hier, M. Delisle, accompagné du secrétaire général, Jean-Roch Gagnon a brossé un tableau pessimiste des négociations avec le gouvernement et les commissions scolaires.

Il a rappelé que, devant cette situation, tous les syndicats affiliés à la CEQ dans la province passeront à l'action au début de novembre. A ce moment précis, les exécutifs syndicaux auront un mandat d'action de leurs membres: grève de zèle, journées d'étude, enfin tous les moyens sont envisagés.

Le syndicat de l'enseignement du Saguenay se propose d'exploiter à fond toutes les "situations malsaines" qui perturbent le climat des écoles du territoire. Cette forme de stratégie a pour but premier de discréditer l'administration scolaire actuelle.

Après l'exemple de l'école Dominique-Racine, M. Delisle a parlé de la polyvalente Charles-Gravel où dit-il, les problèmes sont importants, principalement celui de l'encadrement des élèves ou de la surveillance.

"La situation est telle dans les écoles, que les enseignants du Saguenay veulent à tout prix un nouveau contrat de travail pour la fin de l'année en cours", explique le représentant du syndicat. Les professeurs tiennent à obtenir des garanties de sécurité d'emploi, avant la date fatidique du premier mai.

**Négociation**

Le représentant du syndicat n'a pas seulement dénoncé la lenteur des négociations sur le plan provincial mais, il a insisté aussi sur le fait que les commissions scolaires locales refusaient toujours de négocier les clauses locales.

Les commissions scolaires doivent négocier 18 points de la convention collective à une table locale. Il s'agit surtout de l'application de certains principes: engagement, consultation, congés, absences, aménagement de l'année de travail, etc.

"Les commissions scolaires ralentissent, elles aussi, les négociations avec les enseignants", déclare M. Delisle en faisant allusion à la directive de la Fédération provinciale des commissions scolaires qui demande au CS locales d'attendre encore avant de débuter les négociations.

Rappelons que c'est le 28 octobre que les 1,500 enseignants de la CSRS feront savoir jusqu'où ils sont prêts à aller pour défendre leurs revendications.




**CONFERENCE DE PRESSE — Les deux représentants du syndicat de l'enseignement du Saguenay, MM. Marius Delisle et Jean-Roch Gagnon qui donnaient hier, une conférence de presse. Ils se sont faits les porte-parole du syndicat en l'absence du président malade.**

# L'enseignement aux adultes dans un fouillis

**par Denise Pelletier**

QUEBEC — La situation de l'enseignement aux adultes du Québec se caractérise par un fouillis administratif, juridique et financier. C'est la conclusion d'un rapport volumineux préparé par la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec et présenté aux commissaires réunis en congrès à Québec.

L'un des quatre sous-thèmes discutés en atelier porte précisément sur cette question de l'éducation aux adultes. Or selon le rapport qui a été rédigé à la suite de sondages auprès des commissions scolaires de tout le Québec, la situation est actuellement trop complexe pour que ce secteur important de l'éducation puisse fonctionner comme il le devrait.

Tout d'abord, il n'existe pas de véritable politique québécoise d'éducation aux adultes, il n'y a que des règles administratives. Une vingtaine de ministères provinciaux et fédéraux interviennent directement ou indirectement dans le fonctionnement de ce service éducatif, de sorte que les commissions scolaires sont dans une situation parfois intenable. Il faut ajouter à cela, l'instabilité du personnel et de la clientèle de ce secteur, occasionnée par le morcellement du financement de l'éducation aux adultes.

D'autre part, le gouvernement fédéral finance actuellement 80% de l'éducation aux adultes et il est donc en mesure d'orienter ce secteur vers la rentabilité économique qui découle de sa politique de la main-d'oeuvre plutôt que vers des objectifs éducatifs et de formation intégrale.

**Recommandation**

Pour remédier à cette situation, le rapport recommande notamment aux commissions scolaires, de réclamer du gouvernement une politique globale de l'éducation des adultes et une législation qui accorde aux commissions scolaires des pouvoirs meilleurs en ce domaine. Par la suite, les commissions scolaires devraient collaborer avec le ministère de l'Education pour mettre en place un mode de financement adéquat pour élaborer un régime pédagogique adapté aux besoins des adultes et concevoir une politique administrative et salariale qui favorise la stabilité du personnel.

**Transport et assurances**

Par ailleurs, d'autres documents ont été approuvés par les congressistes: L'un d'entre eux, réclame du gouvernement une subvention annuelle globale pour les commissions scolaires afin d'apporter une solution permanente aux problèmes du transport des écoliers qui ont surgi depuis la régionalisation, décrétée par la loi 23.

L'autre document fait état de la situation critique des commissions scolaires dans le domaine des assurances. Pendant l'année 1974-75, les augmentations du coût des assurances ont été de 100, 150 et même 200%.

## *"Hausses salariales aux enseignants insuffisantes si Québec applique la loi anti-inflation"*

**Hubert Lavigne**

QUEBEC — Les augmentations de salaire, qui pourraient être accordées aux enseignants par le gouvernement du Québec, si celui-ci s'avisait de respecter les mesures anti-inflationnistes prises par le gouvernement fédéral, seraient nettement insuffisantes selon le président de la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec, M. Hubert Lavigne, qui donnait une conférence de presse, hier, dans le cadre du congrès annuel de la fédération.

Cette augmentation serait de 27%, comprenant le 17% d'indexation déjà accordé, plus 10% permis par les mesures du gouvernement Trudeau. Or, M. Lavigne, qui parle au nom de la FCSCQ, estime que si l'on doit déduire de ce 27% les augmentations de coût, qui seront nécessairement entraînées par une amélioration des conditions de travail, par l'établissement de la sécurité d'emploi, par une répartition de la tâche plus adéquate et également par l'amélioration des bénéfices marginaux, les offres salariales seront encore réduites.

Ainsi le principal point de désaccord entre la fédération et le gouvernement, qui négocie conjointement à titre de partie patronale, est cette question des salaires. M. Lavigne a soutenu cependant que le gouvernement était seul responsable des retards apportés dans la présentation des offres patronales et que la fédération quant à elle aurait été prête depuis longtemps à présenter ces offres.

Il demeure malgré tout évident, que le ministère de l'Education doit en arriver à une entente avec la fédération, avant de présenter ses offres.

Par ailleurs, M. Lavigne a souligné que la fédération estime que les demandes salariales, de l'ordre de 46%, déposées par les enseignants, ne sont pas "réalistes".

Un autre point de désaccord entre la fédération et le ministère de l'Education serait, selon M. Lavigne, la question du ratio entre maître-élève. Pour la fédération, cette question du ratio, devrait totalement disparaître puisqu'elle suppose un contrôle direct du gouvernement sur les commissions scolaires. Quant à la sécurité d'emploi, ajoute M. Lavigne, les deux partenaires sont d'accord sur le principe mais il y a encore quelques divergences quant aux modalités d'application.

## Price reporte à plus tard un projet de $18 millions

ALMA — La Cie Price-Abitibi aurait annoncé hier qu'elle suspendait les travaux de modernisation amorcés à son usine d'Alma. Ces travaux, dont le coût était évalué à près de $18 millions, consistaient à installer des raffineurs à copeaux en remplacement des traditionnelles meules, à installer une bouilloire additionnelle, bref à moderniser ses installations à Alma, de façon à rentabiliser davantage son usine.

Ces travaux avaient d'ailleurs été annoncés lors d'une conférence de presse il y a plusieurs mois, et le contrat d'exécution devait être réalisé par la Rust Associate, une compagnie spécialisée dans ce genre de travail. Cette dernière, qui avait déjà de l'équipement à Alma, quitterait la ville incessamment.

La raison invoquée par les autorités de l'usine d'Alma, qui ont prévenu le syndicat de cette nouvelle, hier, dans la journée, serait le manque de fonds disponibles.

On avait accueilli l'annonce de cet investissement de $18 millions comme une excellente nouvelle à Alma, lors de sa parution. On ne connaît pas encore de réactions à ce changement d'attitude de la compagnie.

L'HIVER
EST A NOS
PORTES!
PROTEGEZ-VOUS.

*Qualité pour qualité nos prix défient toute compétition.*



LE PLUS
GRAND
CHOIX
DANS LA
REGION.

MANTEAUX,
PALETOTS,
CHAPEAUX,
COLS,
GANTS,
MITAINES,
BOTTES,
PANTOUFLES.
POUR
HOMMES
ET DAMES.
CHOIX VARIE.

PLAN MISE
DE COTE

CLEMENT DUTOUR
& FILS LTEE
Spécialistes en fourrures

MARCHANDS et MANUFACTURIERS DE FOURRURES
367 est, Racine (sur la côte) — Chicoutimi
Tél.: 549-3129
En affaires continues depuis 1910.

du nouveau a



CHICOUTIMI
M. GHISLAIN BOUCHER
se lance en affaire dans le luminaire.
POUR
MAISONS RESIDENTIELLES



OUVERTURE LUNDI
le 27 OCTOBRE à 9.00 hres a.m.

DE NOMBREUX
ESCOMPTES POUR L'OUVERTURE

SAGUENAY
LUMINAIRE ENR
GHISLAIN BOUCHER, prop.
1562, Boul. Talbot, Chicoutimi - Tél 549-5216
(TOUT PRES DES CENTRES D'ACHATS ET DE TURCOTTE TIRE)

# FOURRE-TOUT QUOTIDIEN



### OBJECTIF DE $20,000

**Le prochain cocktail-bénéfice du Carnaval-Souvenir de Chicoutimi, qui aura lieu le 12 novembre, a été fixé à $20,000, argent qui permettra d'améliorer la qualité des manifestations du Carnaval de 1976.**

**Le maire de Chicoutimi, M. Henri Girard, a accepté la présidence d'honneur de ce cocktail, et comme il se doit, il a acheté sa carte de la présidente du comité, Mlle Marcelle Savard, en présence de M. René Girard, président de la corporation. Les autres membres du comité pour le cocktail-bénéfice sont: MM. Aimé Moreau et Yves Grisé.**

### BOURSE DE $100

La compagnie Warner-Chilcott General Dianostic a fait un don, au Collège de Chicoutimi, d'un chèque de $100, destiné à récompenser l'étudiant qui s'est le plus distingué durant les trois années de son cours en techniques de laboratoire médicale. Ce prix vient d'être attribué à Mlle Line Tremblay, du 101, de la rue Saint-Joseph, à Bagotville.

### CONTENU CANADIEN

**Enfin, le gouvernement canadien vient de faire connaître sa décision sur les périodiques étrangers. Le contenu littéraire et photographique de tout périodique canadien devra être différent à plus de 80 pour cent du matériel paru dans des périodiques étrangers, s'il veut bénéficier de la déduction pour fins d'impôt de ses dépenses en publicité. Inutile de préciser que cette nouvelle a été très mal accueillie par les dirigeants des revues Times et Reader's Digest qui voient ainsi la suppression des privilèges dont ils jouissaient depuis plusieurs années.**

**D'autre part, les dirigeants de la revue canadienne Maclean voient pour eux une grande possibilité d'augmenter leur tirage et leurs revenus. On sait que la compagnie Maclean Hunter a abandonné son périodique français, mais qu'elle a donné récemment une nouvelle dimension à sa revue anglaise.**

### TOUJOURS POPULAIRE

Plus de 35 ans après sa sortie, "Autant en emporte le vent" rapporte encore beaucoup d'argent à la MGM. Ainsi, la recette a été de $1.5 million pour cinq semaines de projection dans 20 cinémas japonais. Un cinéma londonien vient de projeter ce film pendant trois semaines devant des salles combles et deux autres salles viennent de le mettre en affiche. Comme on peut le constater, les bons films attirent toujours les foules.




### PROJET DE $2 MILLIONS

Un projet de $2 millions pourrait bien voir le jour à La Doré d'ici quelques mois. Telle est du moins la déclaration faite au Quotidien par le maire Oliva Boutin cette semaine. On sait que La Doré possède une usine de filtration des eaux depuis 1967. A cela, la municipalité de 2,000 âmes environ, voudrait maintenant ajouter un réseau d'infrastructure d'acqueduc et d'égouts, en plus de construire une usine d'épuration et aménager une nouvelle rue. "Mais nous devons agir avec prudence et nous travaillons en étroite collaboration avec le député Lamontagne pour réaliser ce projet sans surcharger les payeurs de taxe", a souligné aussi le maire Boutin.

Notons que le nouveau réseau desservirait plus de 400 abonnés, ce qui n'est quand même pas si mal. Surtout qu'on a déjà cette usine de filtration!

### DE NOUVEAU SUR LES RANGS

**Le maire Oliva Boutin, de La Doré, qui en est à sa treizième année à ce poste public, ce après avoir été trois ans conseiller, sera sur les rangs lors de l'élection du 2 novembre prochain. M. Boutin a confirmé cette nouvelle au Quotidien, au cours d'une visite effectuée cette semaine. Notons que des rumeurs avaient circulé, il y a quelques semaines, à l'effet que le maire Boutin se retire. "Non, je serai encore au poste, car il me reste certaines choses à réaliser", a déclaré ce gérant de la caisse populaire de l'endroit.**



### ECOLE POUR LA MUNICIPALITE

**La municipalité de La Doré devrait, dans un avenir très proche, devenir propriétaire de cette école moderne, appartenant à la CS Lavallière. En effet, la municipalité est déjà en pourparler avec ladite CS pour l'achat nominal de cette ancienne institution scolaire qu'on voudrait transformer en salle communautaire à l'intention de tous les organismes et de toute la population de La Doré en général. Notons que la bâtisse est située en plein centre de la municipalité, et sur la rue principale.**

### DODO A LA TELEVISION

**A Montréal, jeudi, on a annoncé le retour de la comédienne Dominique Michel dans une continuité de la télévision d'Etat. Elle viendra renforcer l'équipe de "La petite semaine", Yvon Dufour et Olivette Thibault. Et ce retour est prévu pour le 6 janvier 1976 et elle doit participer à au moins cinq émissions. Elle incarnera le rôle de la soeur du sympathique commerçant Yvon Lajoie.**

### BANDES DESSINEES

Les lecteurs du QUOTIDIEN constateront dans l'édition d'aujourd'hui, une nouvelle section de bandes dessinées, plus éducatives et françaises par surcroît. Donc, elles sont présentées avec la collaboration de la Communauté des frères de Saint-Vincent-de-Paul, propriétaires de la revue Vidéo-Presse. En plus des bandes dessinées, la section comprend deux pages consacrées aux loisirs des jeunes, des articles et reportages sur différentes associations de jeunes de la région, sans oublier les mots croisés, les acrostiches, ainsi qu'un concours de photographie qui saura intéresser les jeunes.




### UN EXEMPLE

**On se plaint beaucoup au Québec du fait que plusieurs entreprises ne se préoccupent guère de l'environnement et de l'urbanisme lorsque vient le temps de s'établir dans une région, en construisant surtout des monstres de briques ou de béton. Ces entreprises ne devraient-elles pas suivre l'exemple de la compagnie Fiat, le plus grand manufacturier d'automobiles du monde après les quatre géants américains. Cette usine qui emploie 150,000 ouvriers, est établie à Mirafiori.**

### POUR LA CECO

La Chambre de commerce régionale du Saguenay vient d'adopter une résolution ayant pour but de se prononcer en faveur du maintien de la Commission d'enquête sur le crime organisé. A cet effet, l'organisme a fait parvenir une lettre au nouveau ministre de la Justice, M. Gérard-D. Lévesque, pour lui faire connaître sa décision.

### SOURIEZ

Un auxiliaire social s'occupe d'une abandonnée par son mari depuis dix ans.

- Mais qui est donc le père de tous ces beaux enfants?

- Mon mari, naturellement.

- Mais, je croyais qu'il vous avait laissé, il y a dix ans?

- Bien sûr, bien sûr. Mais il revient de temps en temps pour s'excuser!

### CLUBS DE NON-FUMEURS

**Des clubs de non-fumeurs sont en train de se constituer à travers les Etats-Unis et les adhésions y affluent. "Nous sommes des gens qui aimons profiter de la vie sans qu'on nous souffle de la fumée dans la figure", a expliqué le fondateur de ces clubs, M. Dave Citron. Il leur a donné pour non "Fresh air".**

**Ces clubs organisent des pique-niques, des sorties et des réunions au cours desquels le tabac est proscrit.**

**La plupart de leurs membres sont d'anciens fumeurs. Les autres n'ont jamais fumé, comme M. Citron lui-même.**

## RENDEZ-VOUS

**BAGOTVILLE**

FILLES D'ISABELLE: Il y aura partie de cartes au profit des Filles d'Isabelle, St-Marc de Bagotville, dimanche, le 26 octobre, à 20 heures, à la salle du Centre sportif de Bagotville.

**CHICOUTIMI**

CLUB KIWANIS: Le souper hebdomadaire du Club Kiwanis de Chicoutimi, aura lieu lundi, à 18.30 hres, à l'Hôtel Chicoutimi.

CLUB OPTIMISTE: Le souper hebdomadaire du Club Optimiste de Chicoutimi, aura lieu lundi, à 18.30 hres, à l'Hôtel Chicoutimi.

**JONQUIERE**

CLUB OPTIMISTE JAK: Le souper hebdomadaire du Club Optimiste JAK aura lieu lundi, à 18.30 hres, à l'hôtel Jean-Dequen.

CARREFOUR DE LA SOBRIETE: Le Carrefour de la Sobriété tiendra sa réunion qui aura lieu lundi, le 27 octobre, à 20 heures au sous-sol de l'église Ste-Marie de Jonquière. Il y aura comme invité le Père Michel Mayer. Sujet: la 2e pastorale. Un goûter sera servi. Bienvenue à tous.

AFEAS: Dimanche, le 26 octobre, l'Aféas St-Jacques organise une partie de cartes qui aura lieu, à 20 heures au sous-sol de l'église Ste-Thérèse. Entrée à prix populaire, un goûter sera servi. Bienvenue à tous.

CLUB CAMERA D'ARVIDA: Le Club de Caméra d'Arvida invite tous les amateurs de photographie à une soirée de diapositives qui vous fera connaître la Grèce et ses coutumes. Par le même occasion, on procédera à l'inscription de nouveaux membres intéressés à la photographie. Rendez-vous au Centre Culturel de Jonquière, dimanche, le 26 octobre, à 19.30 heures, atelier "E".

le composant de reff"



un mariage d'amour...

ou de raison!

et la patate de airborne"

Potvin tremblay meubles CHICOUTIMI
decoration interieure

pendant le conflit postal

Pour payer vos impôts et vos taxes

allez à votre banque ou à votre caisse

Les impôts et les taxes dus au Gouvernement du Québec doivent être payés dans les délais prescrits, malgré la grève des postiers.

Les banques et les caisses populaires sont autorisées à recevoir, **sans frais** vos remises et paiements au Gouvernement.

**Les principaux paiements à effectuer incluent:**

- **les remises des déductions à la source** — **impôt; contributions au Régime de rentes du Québec; contributions au Régime d'assurance-maladie du Québec**
- **les remises de taxe de vente**
- **les remises de la taxe sur les repas et l'hôtellerie**
- **l'impôt sur les corporations.**

**Important: prenez soin de remettre, avec vos paiements, les formules de remises.**

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DU REVENU

# Trop d'importance à la publicité anglaise

MONTREAL (PC) — Sur les 500 annonces que le téléspectateur moyen voit chaque semaine, une annonce nationale sur trois seulement est créée et produite par des Québécois.

C'est ce que révèle un sondage sur les origines de la publicité nationale au Québec effectué par l'Association des publicitaires francophones de Montréal, le Publicité-Club, avec l'aide financière du ministère des Communications du Québec.

Selon le président, M. Pierre Gervais, la publicité française n'est pas protégée au même titre que la publicité anglaise qui est préservée de l'invasion de la publicité américaine par un règlement du CRTC. En effet, à partir de l'an prochain, 70 pour cent des annonces télévisées devront être canadiennes. En 1977, cette proportion devra s'élever à 75 pour cent et en 1978, à 80 pour cent.

Or, rien ne protège le Québec contre la traduction ou l'adaptation des messages publicitaires canadiens-anglais.

Pas moins de 73 pour cent des annonces nationales présentées à Télé-Métropole et à Radio-Canada sont des traductions ou des adaptations de la publicité anglaise.

Par annonces nationales, on entend tout message pouvant atteindre tous les Canadiens. On pense aux compagnies de produits ménagers, d'essence, aux constructeurs d'automobiles, etc...Les messages locaux, publicité pour certains magasins ou concessionnaires sont exclus du sondage

**Sommes considérables**

Vu que les montants sont considérables, les publicitaires ont avantage à insister sur la nécessité de respecter les particularités québécoises. Ce qui choque le plus l'industrie québécoise, c'est que les investissements faits à la télévision par les annonceurs nationaux sont de $230,058,887 pour l'ensemble du Canada alors qu'au Québec, ils ne sont que de $57,704,200.

**Révélations troublantes**

Cette étude, qui a coûté $15,000 au ministère des Communications, donne lieu à des révélations troublantes. Sur 73 pour cent d'annonces créées par des Canadiens anglais ou des Américains, 54 pour cent sont traduites et 19 pour cent seulement adaptées. Ces dernières présentent des modifications importantes par rapport aux originaux. Une adaptation est dite majeure, par exemple, lorsqu'une annonce se termine par un slogan différent ou que 50 pour cent du texte n'est pas de la traduction littérale.

Parmi les annonces diffusées au Québec pour des clients nationaux, la proportion de productions québécoises est de 34 pour cent. Sur ce chiffre, 22 pour cent sont en français et produites au Québec. Les autres sont des productions québécoises anglophones.



**MARCHE — Un groupe de 10,000 étudiants de collèges et d'universités ont marché sur l'hôtel de ville, jeudi soir, en signe de protestation contre la hausse des prix du transport en commun à Montréal.**

**Québec**

## *Le ministère des Communications se fait de plus en plus sévère à l'égard de Bell*

QUEBEC — Le ministre des Communications du Québec estime que si une hausse tarifaire est consentie à Bell Canada, elle ne doit l'être qu'en dernier ressort et après une analyse sévère de la preuve faite par Bell Canada aux audiences devant la Commission canadienne des transports.

Le ministère des Communications rappelle-t-on, était intervenu dans ce dossier pour demander à Bell Canada de fournir une documentation plus complète et mieux diversifiée sur son programme de construction. Ceci afin de permettre à la Commission canadienne de transports de mieux analyser ce programme et surtout de faire ses recommandations sur les priorités que Bell Canada devra donner à certains travaux ainsi que sur le seuil de rentabilité que la compagnie de téléphone devrait adopter dans l'élaboration de la partie discrétionnaire de ce programme de construction.

Le ministère des Comcuations du Québec demande également d'ordonner une répartition de la majoration qui tienne compte de l'usage respectif de chacun des abonnés. Par exemple, il est d'avis qu'un abonné qui utilise intensivement les services supporte une plus grande part des majorations.

On rappelle en outre que c'est en sa qualité de principal usager desservi par Bell Canada au Québec, de protecteur des droits du consommateur québécois, de coordonnateur du développement des communications sur le territoire québécois, de responsable de l'aménagement harmonieux du territoire et de l'amélioration de l'environnement au Québec que le ministère des Communications se prononce dans cette affaire.

## *Plusieurs travailleurs québécois ne peuvent pas se syndiquer* (P.-E. Dalpé)

RIMOUSKI (PC) — "Compte tenu des lois du travail et de l'organistion des entreprises au Québec, 60 pour cent des travailleurs québécois sont condamnés à ne jamais être syndiqués".

C'est ce que soutient le président de la Centrale des syndicats démocratiques (CSD), M. Paul-Emile Dalpé.

Parlant devant les membres du Cercle de Presse de Rimouski, jeudi, dans le cadre d'une tournée provinciale en vue du vote d'allégeance syndicale dans l'industrie de la construction, le président de la CSD a expliqué qu'il en était venu à cette conclusion à la suite des échecs qu'a connus cette centrale dans ses efforts pour syndiquer de nouveaux groupes de travailleurs.

Selon lui, le marché de la syndicalisation est presque saturé au Québec même si seulement 39 pour cent des travailleurs sont syndiqués.

**Difficultés**

La majorité de ces travailleurs syndiqués sont à l'emploi de grosses entreprises, où la syndicalisation est plus facile.

Soulignant qu'il n'y a plus tellement de gros employeurs où il n'existe pas de syndicats au Québec, M. Dalpé a déclaré que l'on devait maintenant faire face à de petites entreprises qui ont vite fait d'être au courant des intentions des employés et prennent toutes sortes de moyens, intimidation, petite hausse de salaire, pour les dissuader de se syndiquer.

Le président de la CSD a d'autre part indiqué que sa centrale ne s'opposerait pas à la formation d'un front commun pour combattre les mesures anti-inflationnistes du gouvernement Trudeau.

Il a déclaré que la CSD serait d'accord pour faire partie d'un front commun à la condition qu'elle reçoive une invitation des autres centrales et que ses membres le désirent.

"Comme les autres centrales, a-t-il souligné, nous sommes conscients des effets négatifs de ces mesures pour les travailleurs".


CONCESSION DISPONIBLE IMMÉDIATEMENT

**MAISONS DE GRANDE QUALITÉ À PRIX TRÈS MODIQUES**

de conception unique, ayant de nombreuses caractéristiques intéressantes, y compris la maison

CONTAINERISÉE — COLOR-FIT



Ce nouveau mode de construction qui a fait ses preuves, permet des possibilités extrêmement intéressantes. Les chiffres de vente parlent par eux-mêmes dans des territoires actifs. On a des chiffres et des preuves à l'appui. Une occasion remarquablement intéressante et profitable—ça vaut la peine d'en discuter.

CE QU'IL Y A DE MIEUX DE

**DOMFAB**

2305, rue Monterey, Chomedey, Laval, Quebec. (514) 688-8440 Service de la mise en marche



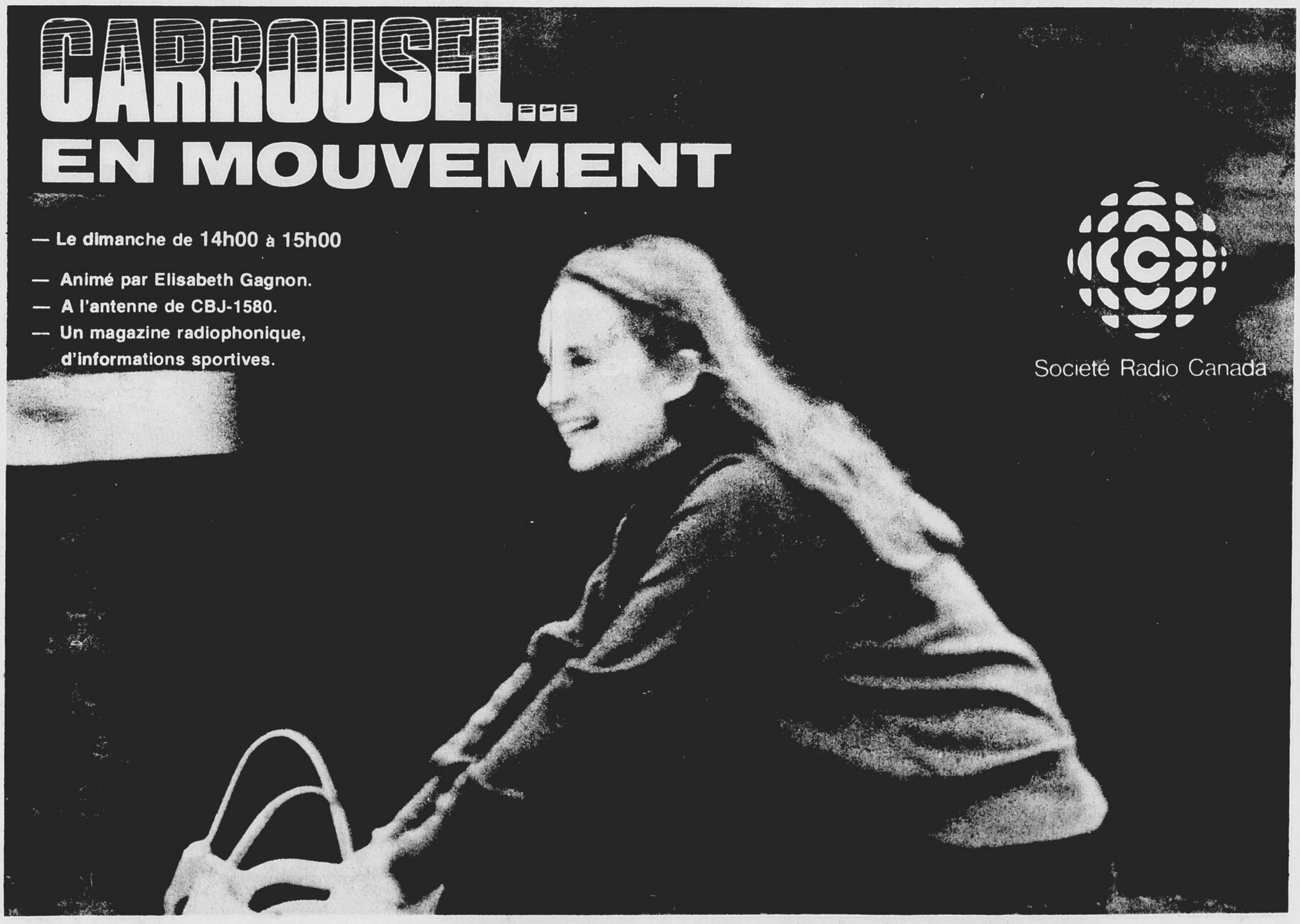
**PREMIER MILLION**

Presque incroyable, Claude Chrétien Ltée vient de passer le million d'affaires dans son magasin de meubles et tapis, 485, boul. Harvey, Jonquière. La population a répondu et attendait un magasin qui, le premier, n'a pas eu peur de présenter des meubles et tapis des plus exclusifs qu'on ne pouvait retrouver que dans les grands centres. Ce chiffre d'affaires de un million et plus a été obtenu en offrant à la clientèle des meubles et tapis de qualité, à des prix très raisonnables.

De plus, avec ce genre de magasin spécialisé Claude Chrétien Ltée a complété en offrant un service en aménagement professionnel par un expert, en la personne de Monsieur Paul Tremblay. Claude Chrétien Ltée y va toujours de l'avant et vous invite à visiter son magasin au 485, boul. Harvey. Vous verrez pourquoi il a réussi à dépasser son million en affaires.

ANN.





*Salaire minimum*

# Appui du patronat au ministre Harvey

MONTREAL — Le Conseil du patronat du Québec vient d'assurer le ministre du Travail de son appui et de la collaboration du patronat québécois quant à son intention de préparer d'ici le 15 novembre prochain, les grandes lignes d'une politique intégrée de salaire et de conditions minima de travail — le CPQ estime qu'il est temps d'arrêter de légiférer à la pièce comme ce fut trop souvent le cas dans le passé.

Le CPQ a, par la même occasion rendu public son analyse du rapport du groupe de travail Castonguay sur le salaire minimum.

Dans ce document d'une vingtaine de pages, la Confédération patronale analyse l'ensemble des cinquante-quatre recommandations du rapport Castonguay, soulignant toute l'importance que prennent l'une ou l'autre de ces recommandations.

Le point-clé du mémoire est contenu dans la recommandation numéro 8. Alors que le CPQ déclare endosser entièrement le principe que le niveau de base du salaire minimum doit être fixé de telle sorte qu'il représente un avantage financier significatif par rapport aux bénéfices des programmes d'aide sociale auxquels serait éligible la moyenne des travailleurs rémunérés au salaire minimum. Selon le CPQ cependant, cette acceptation de principe ne peut sous-entendre l'acceptation des montants du salaire minimum en se basant sur les besoins d'une cellule familiale composée de deux adultes et de trois enfants.

"Il s'agit là d'une référence qui rencontre très peu souvent celle du salaire rémunéré sur la base du salaire minimum. Ainsi que montre en effet l'étude des caractéristiques des travailleurs à faibles salaires, on trouve dans ce groupe un pourcentage élevé de célibataires (64%), de travailleurs à temps partiel (44%), de jeunes (plus de 50% ont moins de 25 ans), de femmes (70%), on y constate également que les couples mariés ayant des enfants ont plus d'une source de revenu dans 80% des cas. On comprend dès lors que la référence à l'aide sociale versée à une famille de cinq personnes pour déterminer le salaire minimum, coïncide très peu avec le statut des travailleurs rémunérés au salaire minimum."

Harvey sera ferme pour le Québec

# Le salaire minimum ne changera pas même si le fédéral le hausse à $3

OTTAWA (PC) — Le ministre du Travail du Québec n'a pas changé son point de vue au sujet du salaire minimum même si le fédéral envisage la possibilité de le porter à $3 l'heure dans sa juridiction.

M. Gérald Harvey a révélé aux journalistes, à l'issue de la conférence fédérale-provinciale des ministres du Travail, que M. John Munro avait soulevé à la conférence la possibilité de porter de $2.60 a $3 l'heure le salaire minimum tombant sous la juridiction fédérale.

"J'ai répété de ce que j'ai déjà dit il y a quelques jours, c'est-à-dire que je serai en mesure de faire mes recommandations à ce sujet au cabinet des ministres le 15 novembre prochain," a dit le ministre.

M. Harvey a refusé de révéler le point de vue des autres provinces canadiennes à ce sujet.

A l'heure actuelle, c'est le Yukon qui paie le salaire minimum le plus élevé: $2.90 l'heure. Le salaire minimum est de $2.60 l'heure au Québec, au Manitoba et dans les domaines qui tombent sous la juridiction fédérale.

"Il est faux de dire que le salaire minimum est gelé au Québec à la suite des recommandations de la présidente de la Commission du salaire minimum, Mme Claire Kirkland-Casgrain", a-t-il dit. Dans la lettre qu'elle lui a adressée, Mme Kirkland-Casgrain a simplement recommandé que des auditions soient tenues entre les parties intéressées avant de prendre une décision.

**Harvey satisfait**

M. Harvey s'est déclaré par ailleurs satisfait de la conférence qui, a-t-il dit, a apporté des réponses à une grande partie des questions soulevées par les provinces quant à la lutte contre l'inflation.

Le contenu de la législation québécoise à ce sujet n'est pas encore finalisé mais les informations glanées à la conférence permettront d'en faire une loi "beaucoup plus cohérente", a dit le ministre.

La dernière main ne sera mise à la loi qu'après le retour d'Europe du premier ministre du Québec Robert Bourassa.

La conférence des ministres du Travail, commencée jeudi après-midi, immédiatement après celle des ministres des Finances, a pris fin vendredi midi.

Il a été décidé que les sous-ministres du Travail se réuniront à leur tour, vendredi prochain, afin de mettre au point l'application pratique du programme fédéral contre l'inflation.

*Assemblée nationale*

# Un système de rotation proposé par le député libéral Lacroix

**par Norman Delisle**

QUEBEC (PC) — Le whip du Parti libéral à l'Assemblée nationale, M. Louis-Philippe Lacroix, proposera à l'Opposition un système de rotation dans les présences des députés à la Chambre pour la session.

Lors d'une rencontre avec la presse, vendredi, à Québec, M. Lacroix a expliqué que ce système, s'il est accepté par l'Opposition, permettra aux ministres de consacrer plus de temps aux tâches administratives au sein de leur ministère.

Le système proposé par le député Lacroix établira un calendrier pour les ministres. Ces derniers n'auraient à être présents que certains jours afin de répondre de leur ministère devant les membres de l'Assemblée nationale.

Le whip libéral estime qu'il y a actuellement des pertes de temps attribuables au fait que les ministres doivent être présents quotidiennement pour répondre aux questions des députés.

Le système de rotation s'appliquerait également aux simples députés. Lorsqu'ils ne sont pas à la Chambre, les députés pourraient vaquer à leurs autres tâches: correspondance, lobbying dans les ministères, etc.

La seule condition qui sera imposée aux députés, selon M. Lacroix, est l'obligation de demeurer dans la banlieue de la vieille Capitale, afin d'être disponibles en cas d'urgence.

Les fonctions du député Lacroix comme whip consistent justement à veiller à la présence des troupes libérales à l'Assemblée nationale.

D'autre part, M. Lacroix a attribué aux négociations avec les Indiens l'absence remarquée du député libéral de Mount-Royal, M. John Ciaccia, lors de la dernière session.

M. Ciaccia n'avait participé qu'à 11 des 84 votes enregistrés pris à l'Assemblée nationale. M. Ciaccia a été nommé par le premier ministre Robert Bourassa pour négocier une entente avec les Indiens et les Inuits au sujet du territoire de la Baie James.

Le whip libéral n'a pas voulu excuser cependant le collègue de M. Ciaccia, le député de Ste-Anne, M. George Springate, qui a participé à seulement 13 des 84 votes.

Sur un ton à la fois moqueur et agressif, M. Lacroix a rappelé que le député Springate devait être absent parce qu'il menait une lutte acharnée contre la loi 22 sur la langue officielle, adoptée en 1974 par le gouvernement Bourassa.

Le député des Iles-de-la-Madeleine croit finalement que le taux de présence des députés demeure dans l'ensemble "excellent", même s'il s'est senti obligé d'envoyer un mémo aux députés les enjoignant d'être plus régulièrement à Québec dès le 4 novembre prochain, date de la reprise des travaux parlementaires.

**Assad**

D'autre part, M. Lacroix a admis avoir encontré le député de Papineau, M. Mark Assad, afin de régulariser son emploi du temps.

En plus de sa fonction de député, M. Assad est étudiant à temps plein en administration à l'Université Laval, ce qui l'éloigne quelquefois de l'Assemblée nationale.

"Les députés devraient consacrer la majeure partie de leur temps à leur fonction de député, sinon ce n'est pas normal et cela devrait être corrigé", a dit M. Lacroix.

Le député des Iles-de-la-Madeleine croit néanmoins qu'on devrait permettre à certains députés de s'occuper quelque peu de leurs affaires personnelles afin de pouvoir en reprendre l'administration lorsque leur mandat d'élu du peuple sera terminé.

C'est le cas par exemple d'un avocat qui doit quand même veiller un peu à son étude légale pour qu'elle puisse subsister pendant son mandat, ou d'un commerçant qui doit surveiller ses intérêts dans son commerce, a souligné M. Lacroix.

# *Journaliste blâmé par le Conseil de presse*

QUEBEC (PC) — Un quotidien anglophone de Montréal, "The Gazette", et le journaliste Ralph Noseworthy ont été sévèrement blâmés dans un avis rendu public vendredi par le Conseil de presse du Québec.

Le député libéral de Drummond, M. Robert Malouin, avait porté plainte auprès de cet organisme relativement à l'article paru dans le quotidien du 19 décembre 1974 et intitulé "Liberal MNA's firm got Quebec money".

Le journaliste Noseworthy rapportait notamment que le député Malouin était en conflit d'intérêts du fait qu'il était à la fois député et président d'une firme d'ingénieur-conseil, laquelle a exécuté des contrats gouvernementaux pour une valeur d'au moins $1 million depuis l'élection du 29 octobre 1973.

Il était cependant indiqué que M. Malouin avait fait rayer son nom de la raison sociale de la société le 16 mars 1974 et qu'il n'y avait eu aucun changement en ce qui concerne les dirigeants de la société, ajoutant que M. Malouin était toujours président de la firme en question.

**Circonspection**

Le journaliste notait que le député niait avoir quoi que ce soit avec cette firme, n'en étant plus membre et s'étant départi des intérêts qu'il y détenait dès le 4 octobre 1973, après avoir été désigné candidat libéral dans Drummond.

Le conseil de presse souligne d'ailleurs dans son avis que le journaliste Noseworthy n'a requis aucune des preuves que le député Malouin lui a offertes la veille de la publication de l'article, à l'occasion d'une conversation téléphonique entre les deux individus.

"Le journaliste n'a pas agi avec toute la circonspection que requiert l'exercice du métier de journaliste et il n'a pas exploré avec tout le soin et la rigueur qu'il devait y apporter toutes les sources, tant publiques que privées, lui permettant de contrôler la véracité des faits énoncés dans l'article", observe le conseil de presse.

**Blâme**

Il signale également que "toutes ces sources étaient disponibles" en décembre et que la rétractation apportée par le journal le 6 mars dernier, "bien que nécessaire, reste de peu de valeur pour réparer pleinement le tort causé dans le public aux réputations injustement atteintes."

En conclusion, le Conseil blâme le journaliste Noseworthy qui, "par sa négligence et son attitude, a manqué gravement aux exigences de l'éthique professionnelle".

Il croit qu'un "tel comportement va directement à l'encontre du droit du public à une information véridique et impartiale et a, en outre, pour effet d'affaiblir la crédibilité de la presse, de porter préjudice à la réputation des journalistes et de mettre en doute la qualité de leur travail". A noter au passage que M. Noseworthy est toujours correspondant parlementaire à Québec.

# Reprise du travail sur le chantier olympique

MONTREAL (PC) — Le travail a repris vendredi matin sur le chantier olympique après qu'une injonction de la Cour supérieure du Québec eut obligé les ouvriers à mettre fin à la grève sauvage qui paralysait le chantier depuis lundi.

Les 3,000 travailleurs avaient décidé de débrayer pour protester contre l'existence d'une "liste noire" destinée à empêcher les "indésirables" de pénétrer sur le chantier.

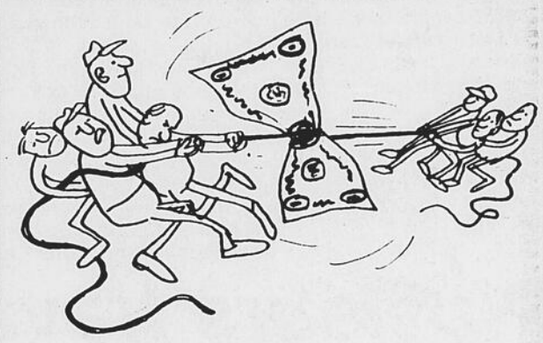
Les ouvriers sont actuellement occupés à travailler au vélodrome, aux piscines et au stade principal de 70,000 places.

Un porte-parole de la Fédération des travailleurs du Québec a déclaré vendredi matin que bien que l'injonction ne leur ait pas encore été signifiée officiellement, les ouvriers avaient décidé de reprendre le travail.

Les responsables de la FTQ ont publié une déclaration jeudi, après l'annonce de l'injonction, demandant à ses membres de retourner au travail dans l'ordre.



**ULYSSE QUEBECOIS — Robert Bourassa continue toujours son périple en terre étrangère. On le voit ici serrant la main du premier ministre d'Iran, Amir Abass Hoveyda à l'aéroport de Mehrabad à Téhéran, dans la journée d'hier.**

**EN AFFAIRES, TOUT LE MONDE TIRE DE SON BORD!**

Cela se comprend et c'est celui qui tire le plus fort qui est le plus progressif.

Il y a évidemment les moyens utilisés pour une plus grande efficacité dans vos affaires: il serait bon pour vous d'analyser le prestige et la présentation des imprimeries qui vous représentent auprès de votre clientèle.

N'hésitez pas à appeler à l'Imprimerie du Progrès du Saguenay, 545-4474, pour obtenir des suggestion qui vous seront fort utiles.



Paul Tardif est l'homme qu'il faut voir. Son expérience dans l'imprimerie vous permettra d'obtenir le maximum de rendement de vos imprimés.

DU NOUVEAU À

l'INTER-LOTO

8 GROS LOTS

| | |
|---|---|
| 1er GROS LOT | $250,000 |
| 2e | $100,000 |
| 3e | $50,000 |
| 4e & 5e | $25,000 |
| 6e, 7e & 8e | $5,000 |

5 derniers chiffres $1,000
3 derniers chiffres $50




12,000 GAGNANTS PAR TIRAGE

# Section Des Arts

## "Si Alexis voyait cela..."

**par Yvon Paré**

Alexis le Trotteur est de plus en plus populaire et même il est en train de devenir une super-vedette. Une grosse vedette! La preuve qu'il suffit d'avoir de bonnes jambes et de se prendre pour un cheval pour passer à la postérité.

Laissons-là les mérites et les exploits d'Alexis, notre gloire régionale. Jean-Claude Larouche s'est attardé, avec tout le sérieux que cela mérite, sur les exploits d'Alexis.

Pas à dire, il courait, il trottait notre Alexis, comme un cheval, plus vite qu'un train même...

Le Quotidien, depuis quelques semaines, reprend la série, les bandes dessinées qui ont fait les beaux jours de la revue Vidéo-Presse l'an dernier. Alexis est maintenant sur le même pied que Yogi l'Ours, la Souris Miquette, Popeye le Marin et Simbad. C'est ça la célébrité!

Pas question de pousser les hauts cris, de faire tout un tralala, mais cela vaut la peine d'être souligné.

L'histoire, la trame de cette bande dessinée est vraie, véridique. Pas à rechigner là-dessus. Mais la façon dont cette histoire passe dans le dessin, il y a de quoi s'arrêter, reprendre son souffle. Boselli, le dessinateur, ne s'est pas attardé aux détails, aux faits historiques. La recherche minutieuse à laquelle se livrent les auteurs d'Astérix, par exemple, fait complètement défaut dans cette série.

Regardons!

D'abord le dessin, l'authenticité du dessin. Rien n'est typique, régional ou québécois. L'habitation? Alexis évolue dans un décor qui doit le faire galoper dans sa tombe de verre. Si on examine l'architecture, il y a de quoi perdre son latin et surtout son joual. Les maisons sont de tous les styles sauf Québécois. On y retrouve un petit air Bavarois, Allemand quoi!

Et de un!

Et le bateau qui emporte le brave père d'Alexis en croisière sur le Saguenay nous emporte plutôt dans "le temps" de ces films américains, à la belle époque de la Louisianne. Le Saguenay n'a sans doute jamais connu les roues de ce genre de bateau...

Et de deux!

Revenons à l'architecture, aux décors. La campagne, les maisons de ferme ne montrent en rien ce qu'est la campagne de chez nous. Tout est neutre, sans caractère, sans identification. On pourrait tout aussi bien se retrouver en France, en Allemagne ou encore au Portugal. Neutre, sans caractère, sans idée directrice.

Et de trois!

La clôture qui entoure la ferme! (Quotidien, 18 octobre 1975). Vous avez sûrement vu de ces belles clôtures de perches qui étaient presque notre marque de commerce, à l'époque d'Alexis. Ah! les clôtures de perches! Nous avons droit à des clôtures qui ressemblent plutôt à des ruines...

Et de quatre!

La nature... Pas besoin d'être le frère Marie-Victorin pour savoir que le Québec a une flore assez particulière. On se croirait dans un monde lunaire tellement la campagne est déserte, froide et anonyme. Des paysages désertiques, des "brûlés" comme on dit dans notre belle langue.

Et de cinq!

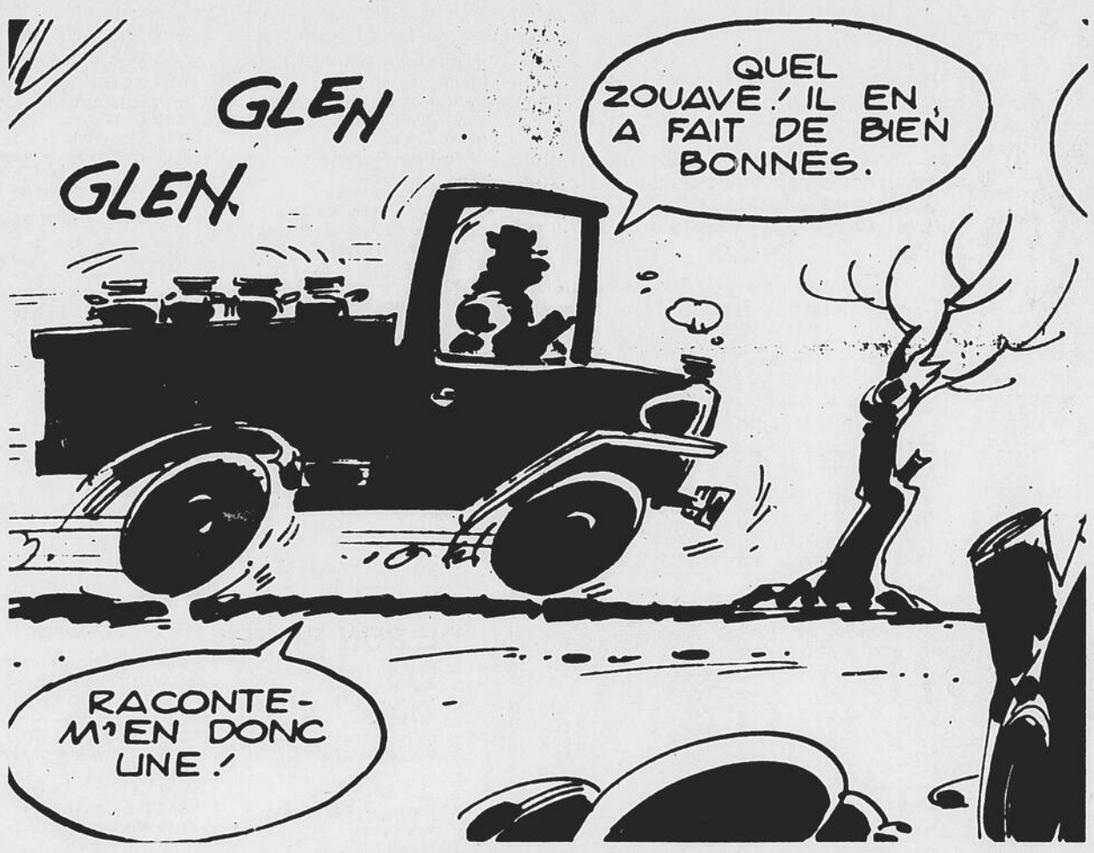
Et pour terminer, regardons un peu comment notre Alexis est habillé. Où sont les bonnes vieilles culottes d'étoffe, les chemises à carreaux, les larges bretelles "Police", les pipes et les blagues à tabac? Ils n'existent pas! Rien! Et de six!

Voilà! Il aurait fallu donner dans le folklore tout en n'exagérant pas. Alexis est une belle occasion ratée.

On aurait pu profiter de cette chance pour présenter le vrai visage du Québec, pour le montrer.

On a raté l'occasion et chose certaine, l'auteur de cette bande dessinée ne connaît rien au Québec. Il ne s'est pas forcé les méninges pour en savoir plus, pour faire vrai. Alexis est désincarné, complètement perdu. Heureusement qu'il lui reste la course pour s'orienter.

Sans cela, on se demanderait de qui on parle. A lire pour l'histoire, mais pas pour le beau, pour le vrai!




On se croirait dans un monde lunaire tellement la campagne est déserte, froide et anonyme.




Les maisons de ferme ne montrent en rien ce qu'est la campagne de chez nous. On pourrait tout aussi bien se trouver en France, en Allemagne ou au Portugal.


VOICI L'HISTOIRE DE CARROL JO HUMMER
le chauffeur de camion qui un jour en a eu assez!
Parce qu'il est un honnête travailleur,
trop orgueilleux pour plier et trop solide pour casser,
les syndicats, la pegre et la mafia décident
d'avoir sa peau . . .
CARROL JO HUMMER devient le héros
d'une guerre qui ne pardonne pas . . .
Un film violent et vrai.
14 ANS
2ième SEMAINE




COLUMBIA PICTURES présente une production LE CENTRE INTERNATIONAL CINEMEDIA
avec JAN-MICHAEL VINCENT — KAY LENZ
L.Q. JONES et SLIM PICKENS dans le rôle de Duane

AUSSI:
2ième FILM DANS CHAQUE CINEMA

CAPITOL CHICOUTIMI
77 EST, RUE RACINE
TEL 543-3280

BELLEVUE JONQUIERE
RUE ST-HUBERT ET CENT
TEL 542-5519

18ANS Adultes
Georgina... la nonne perverse
Toti Achilli Vassili Karis
Jerry Ross




2e FILM
le Sexe à la barre

CINEMA IMPERIAL CHICOUTIMI
120 ouest RUE PRICE TEL 543-5580

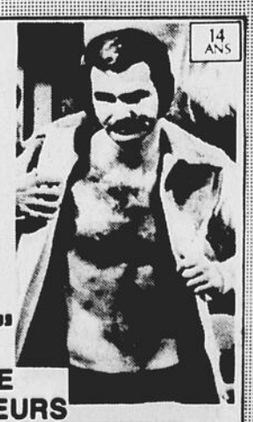
CINEMA ELYSEE KENOGAMI
8 RUE STE FAMILLE TEL 542-5701

4ième SEMAINE
14 ANS



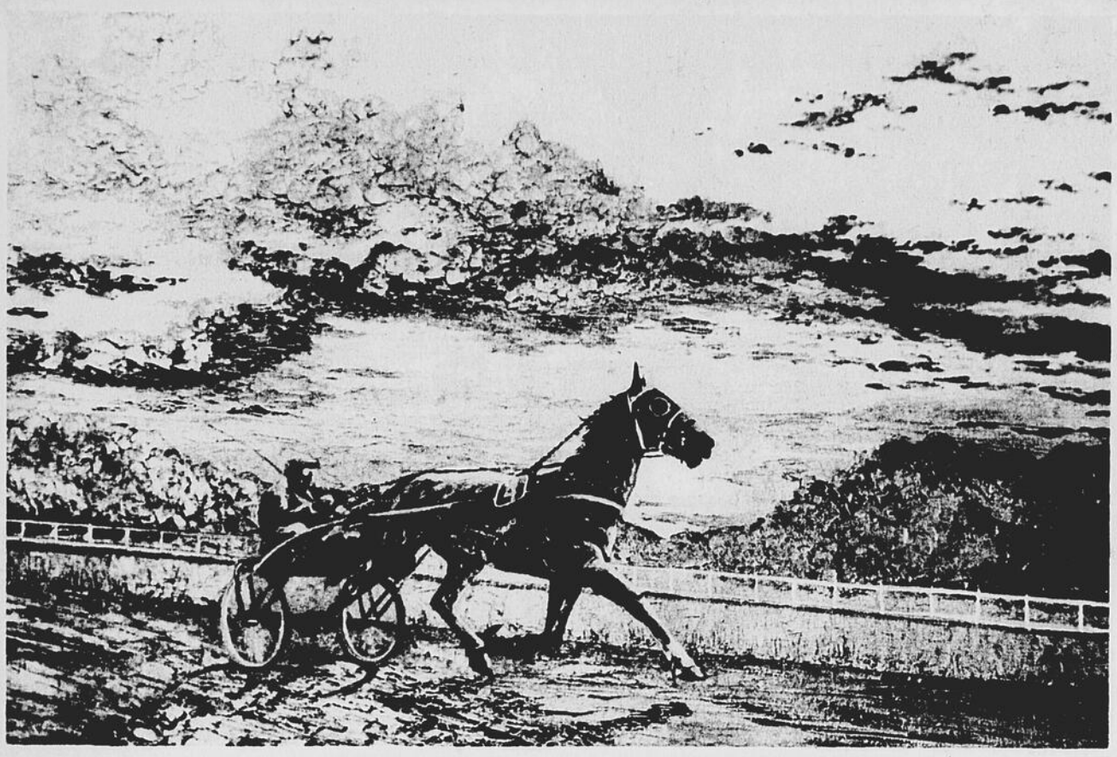
20th CENTURY FOX and WARNER BROS present
STEVE McQUEEN
PAUL NEWMAN
WILLIAM HOLDEN
FAYE DUNAWAY
IRWIN ALLEN production of
Version française de THE TOWERING INFERNO
LA TOUR INFERNALE
Couleur
UN SUPER SPECTACLE DE 3 HRES.
HORAIRE SUR SEMAINE: 7:30 HRES P.M.
DIMANCHE: 1:30 HRE P.M. - 7:30 HRES P.M.
CINEMA CARTIER CHICOUTIMI
291 est RUE RACINE TEL 543-3138

D'UN COMIQUE FRACASSANT!
LES GARDIENS DE PRISON
VS
LES PRISONNIERS
Un match ou l'on viole toutes les regles et ou on en prend "PLEIN LA GUEULE"
14 ANS

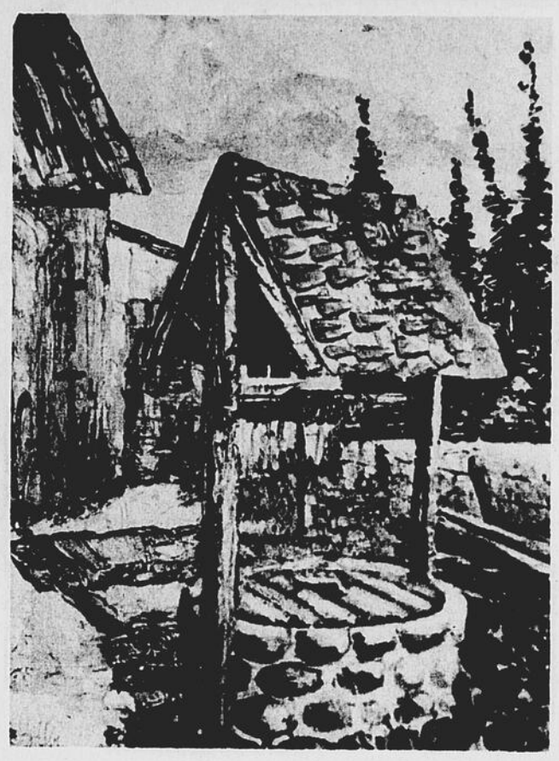


BURT REYNOLDS
"PLEIN LA GUEULE"
VERSION FRANÇAISE DE (THE LONGEST YARD)
2ième FILM
LA RACE DES SEIGNEURS
CINEMA SAGUENAY BAGOTVILLE
430 RUE ELGIN TEL 544 4611

# ARTS ET SPECTACLES



Une toile sereine mais pleine de petits frissons, de vibrations. La lumière sort de la toile, la baigne, la noie.



Un heureux moment que la toile de Landry, un moment reposant et inquiétant aussi.

# Trop beau pour être vrai

**par Yvon Paré**

CHICOUTIMI — En mai dernier, lors de mon premier contact avec Paul Landry, j'avais été ébloui en quelque sorte par cette fête picturale, ce peintre-poète.

L'impression reste et le second contact est aussi heureux. Paul Landry expose plusieurs toiles, plusieurs oeuvres récentes à la Caisse Populaire Saint-Françoix-Xavier de Chicoutimi.

De son sujet ou de ses sujets, il y a très peu à dire sinon que Landry envisage sa toile, son sujet si l'on veut, à peu près toujours du même oeil. Il donne de l'espace, de l'horizon à ses sujets. Toutes les toiles exploitent au maximum la perspective, la profondeur. Ce qui donne un tableau dépouillé, toute en profondeur, en horizon. Dans chaque toile, que ce soit dans un paysage de neige ou d'automne, on retrouve cette présence intérieure, cette vibration et du peintre et de la toile. Une force, une présence se cache dans l'oeuvre de Landry. Elle est là, immobile, aux aguets, prête à bondir, à bouger, à partir.

Non pas que la toile soit agressive, violente... Loin de là! Tout est calme, serein. Trop peut-être... Cette fixité, ce petit moment de calme devient inquiétant! Oui, les toiles de Landry sont de beaux matins immobiles, des matins "sonores" qui cachent les grands vents, les lourds orages. Un instant qui peut être n'importe quoi. Il y a très peu de mouvements dans la toile de Landry. Tout est fixe, immobile, calme, suspendu. Une toile sereine mais pleine de petits frissons, de vibrations. Ce qui traduit cette sensation, cette impression, la lumière qui sort de la toile, qui vient du fond de la toile, qui la baigne, la noie presque... "Chemin de Lumière" illustre bien cette manière de voir du peintre. Le vert se délaie, se brasse, se mêle, devient source de lumière, de clarté.

Face à nous, il y a un moment, un lieu pictural avant tout mais vivant, presque "sonore". C'est ça! On croirait entendre respirer la couleur dans la toile de Landry. Sa façon de peindre, de travailler peut aussi être décrite comme "ondulatoire". Le peintre a un pinceau minutieux, délicat, précis.

"Chemin de Lumière" démontre encore une fois le travail de l'artiste. Les arbres, les troncs sont sculptés, étudiés, intenses, décortiqués, tourmentés. Et les feuilles? Les feuilles éclatent, deviennent transparentes, comme un moment de repos où se pose la lumière. Oui, le moment du tronc donne le repos, le calme, la lumière, la paix.

Et l'ambiance lumineuse qui plane, qui descend, qui jaillit de toutes les formes et qui touche à tout. La rivière, cette rivière à la fois sombre et transparente. C'est là la manière de ce peintre. Le sujet, l'objet parle, s'imprègne d'une ambiance lumineuse, d'une transparence qui est sans doute la sienne, sa vision des choses.

Les paysages d'hiver sont peu nombreux mais fort intéressants. Les bleus sont chauds et froids à la fois, plein de vie intérieure, d'une intensité qui sort de la toile.

Paul Landry ne varie guère ses sujets. Il se promène du paysage au portrait avec un égal bonheur, une égale intensité. Une toile où la couleur, la lumière se reprend, s'intensifie comme l'écho cent fois repris et remporté d'un horizon à l'autre.

Voilà la toile de Landry. Voilà qui lui mérite le titre de peintre "vibratoire", de peintre intimiste, de chantre de la lumière, de l'éclattement, de l'intensité. Un heureux moment que la toile de Landry, un moment reposant et inquiétant aussi... Trop beau pour être vrai! " En tout cas c'est Paul Landry!

# *De l'analyse à la construction chez le peintre Hugh J. Barrett*

**par Yvon Paré**

CHICOUTIMI — Hugh John Barrett évolue, change! Il suffisait de se rendre à sa toute dernière exposition, hall de l'Auditorium Dufour, pour voir la métamorphose qui s'opère lentement mais sûrement chez ce peintre.

D'abord analytique, Hugh John Barrett s'est attardé sur des paysages sauvages, des coins perdus où la nature se restreint au stricte minimum, à des lignes, à des esquisses, des tangentes et des forces brutes. Hugh John traduit dans des couleurs qui sont bien siennes, ces "squelettes de pays", ces rapports, ces lignes qui surgissent dans la nature.

"Entre la Gaspésie et la Côte-Nord" traduit magnifiquement bien l'étude que ce peintre a effectuée, à laquelle il s'est consacré pendant nombre d'années. Analyse, décodification, recherche de forces primitives, de lignes pures que la nature recèle mais qu'elle prend soin de dissimuler. Recherche de la matière en somme, du principe des forces. Cela a donné des tabeaux intéressants, un peu froids, un peu figés comme si le peintre n'avait pas encore digéré toutes ces lignes, toutes ces forces qu'il fait jaillir dans sa toile et qu'il amalgame en des bouquets échevelés, des bouquets sauvages, pleins de lignes et de couleurs sombres.

Il y a aussi les rapports de masses, de teintes que Barrett étudie, qu'il soupèse de la main presque... Toujours avec l'oeil sur la nature qui est là comme un grand livre, comme un maître qui ne se livre pas facilement.

Ses toiles les plus récentes marquent un pas en avant. D'analyste austère et sévère qu'il était dans ses toiles les plus anciennes, il devient constructeur. "Epitaphe au pêcheur", "Poème Québécois", "Noble Chant" illustrent cette nouvelle direction, sa nouvelle façon d'être. Barrett habille les lignes qu'il a minutieusement prélevées dans la nature et les transforme en des surfaces pleines, des constructions qui prennent place dans la nature. Même on peut y déceler un soupçon de "surréalisme", une pensée quelque peu "constructiviste" mais si peu accentuée, si peu marquée. Barrett semble vouloir tendre vers une sorte de reconstruction, de "mécanique de la nature".

Et les teintes, les couleurs sont riches, belles, tendres, juteuses. Poème en quelque sorte, poème de la nature retrouvée, assimilée, reconnue et recrée. Poème de la ligne qui devient surface, forme, plan. Oui, les lignes ont donné naissance à des formes, à des masses qui se pénètrent, se touchent, se prolongent. Poème de la nature, à la nature...

"Le Roi Heureux" marque encore cet amour qui habite Hugh John Barrett, cette nature qui apparaît par moment comme un immense foetus où la vie est douce, pleine de couleurs, de teintes qui se donnent la main, se parlent, s'étreignent l'une l'autre.

Hugh John Barrett, un amant de la nature qui après l'avoir scruté à la loupe, entrepend de la refaire, de l'assembler selon sa pensée, selon son oeil et son goût. De magnifiques toiles en résultent, des toiles tout de couleur, de chaleur. Sous le pinceau de Hugh John Barrett, on retrouve la fraîcheur de la source, de la nature ressucitée, apprivoisée.

Hugh John Barrett vient de franchir une étape importante.



Poème de la nature retrouvée, assimilée, reconnue et recréée. Poème de la ligne qui devient surface, forme, plan.

## Ferland au cinéma

Jean-Pierre Ferland débute au cinéma. C'est le 6 octobre qu'a été donné le premier tour de manivelle d'UNE CHANSON POUR JULIE. Le scénario est de Jacques Vallée et Michel Garneau. L'idée? De Jean-Pierre lui-même.




# TELEVISION - RADIO

## CKRS-TV

**SAMEDI, 25 OCTOBRE**

9.00 Sésame
9.30 Roquet belles oreilles
10.00 Sur la côte du Pacifique
10.30 Lassie
11.00 Emile
11.30 John l'intrépide
12.00 Chapeau melon et bottes de cuir
13.00 Sporthèque "Football américain"
14.01 Football canadien "Hamilton à Toronto"
16.30 Les animaux chez eux
17.00 Information
17.05 Ciné-festival "Pour toi j'ai tué"
19.00 Live Lib
20.01 La soirée du hockey "Boston à Montréal"
22.31 Téléjournal
22.47 Nouvelles du sport
23.01 Super production "Histoire de 3 amours"

**DIMANCHE, 26 OCTOBRE**

9.00 Sésame
9.30 Les contes de la rive
9.45 L'évangile en papier
10.00 Le jour du Seigneur
11.00 Dossiers
11.30 Ciné-magazine
12.00 Magazine de la semaine verte
13.00 Football américain
15.30 Jeux pan-américains
17.00 Second regard
18.00 Walt Disney
19.00 La petite patrie Les Beaux Dimanches
19.31 "Moitié moitié"
20.30 "Dossier secret des trésors - les deux valses"
21.30 "Elisabeth Schwartzkopf"
22.30 Téléjournal
22.46 Sport-dimanche
23.00 La question
23.30 Ciné-Club "Une vie de chien"

**LUNDI, LE 27 OCTOBRE**

8.45 Mon ami Ben
9.10 Information première
9.15 Les Orallens
9.30 Les cent tours de Centour
9.45 En mouvement
10.00 Du soleil à cinq cents
10.15 Au jardin de Pierrot
10.30 Conseil-express
11.00 Les recettes de Juliette
11.30 Bagatelle
11.45 Avis de décès et comptoir-express
12.00 Information midi
12.30 Les Coquéluches
13.31 Téléjournal
13.36 Femmes d'aujourd'hui
14.31 Cinéma "Mission top secret"
16.00 Bobino
16.30 Fanfreluche
17.00 Les Pierrafeu
17.30 Cher oncle Bill
18.00 Au fil de l'actualité
18.30 Consommateurs avertis
19.00 Apprendre avec Multi-Media
19.30 Magazine olympique
20.00 Y'a pas de problème
20.30 Avec le temps
21.00 Quelle famille
21.31 Marcus Welby
22.30 Téléjournal national international et provincial
22.53 Nouvelles du sport et météo
23.00 Un grand défi "L'affaire de Colombie"
00.00 Cinéma "Comment séduire un playboy"

## CJPM-TV

**SAMEDI, LE 25 OCTOBRE**

12.00 Thierry Lafronde
12.30 La famille Stone
13.00 Au pays des géants
14.00 Sur le matelas
15.00 Actualités
15.30 Samedi sports
16.00 Télé-révue
16.30 Ciné-jeunesse
18.30 Soirée canadienne
19.30 Les grands spectacles
21.15 Arts et spectacles
21.30 A l'heure olympique
22.30 Les nouvelles T.V.A.
23.00 La dernière édition
23.10 En fin de soirée

**DIMANCHE 26 OCTOBRE**

11.00 Rex Humbard
12.00 L'église sur la place
12.30 C'était l'bon temps
14.30 Bon dimanche
16.30 Au royaume des animaux
17.00 J'ai le goût du Québec
17.30 Patof raconte
18.00 Showbizz
19.00 Ciné-choix
22.00 Regard sur le monde
22.30 Les nouvelles T.V.A.
23.00 La onzième heure

**LUNDI 27 OCTOBRE**

10.00 Les bouts d'chou
10.30 Pour vous mesdames
11.30 A votre service
12.00 Les nouvelles du midi
12.15 A la bonne heure
13.30 Fémina
14.00 Cinéma
15.30 Pour vous mesdames
16.00 Escadrille sous-marine
16.30 Patofville
17.00 Les tannants
18.00 Studio six

## CHUT-FM

**96,7 AU CADRAN**

**SAMEDI**

6.00 Les matineux
9.00 Les petits vilmeux
10.00 Sans frontières
11.00 Espadrilles ou pantoufles
12.00 Apero
13.00 Sur bande FM
18.00 Diversion
20.00 Le mur du son
3.00 Fin des émissions

**DIMANCHE**

8.00 Un matin pas comme les autres
12.00 Apero
13.00 Sur bande FM
18.00 Café cognac
20.00 de l'onde à l'infini
24.00 Fin des émissions

**LUNDI**

6.00 Avec ou sans sucre
10.00 Le temps qu'il fait
12.00 Le point d'interrogation (1)
13.00 Complicité
16.00 Le tour d'un 33
16.30 Avant d'être dépaysé
17.00 Variations
18.00 Le point d'interrogation (2)
19.00 En jazz-mottes
19.30 Mediathèque
20.00 Entre 8 et 9
21.00 La grande ourse
24.00 En chute libre
1.00 Fin des émissions

# CINÉMA

**ALMA**
**Canadien**

Jusqu'au 30 octobre inclusivement:
"Un justicier dans la ville" - "Les durs"

**CHICOUTIMI**
**Impérial**

Jusqu'au 30 octobre inclusivement:
"Georgina la nonne perverse" - "Le sexe à la barre"

**Cartier**

Jusqu'au 30 octobre inclusivement:
"La tour infernale" - "Suite en vert et en blanc"

**Capitol**

Jusqu'au 30 octobre inclusivement:
"La route de la violence" - "Nathalie"

**BAGOTVILLE**
**Saguenay**

Jusqu'au 30 octobre inclusivement:
"La route de la violence" - "Le fauve"

**PLACE DU ROYAUME**
**Cinéma 1**

"Tremblement de terre"

**Cinéma 2**

"Le dragon noir" - "Tueur au large"

**Cinéma 3**

"L'apprentissage Duddy Kravitz" - "Céleste"

**ARVIDA**
**Palace**

Jusqu'au 28 octobre inclusivement:
"Pirate du métro" - Aussi 2ième grand film.

**JONQUIERE**
**Bellevue**

Jusqu'au 30 octobre inclusivement:
"La route de la violence" - "Nathalie"

**Centre**

Jusqu'au 30 octobre inclusivement:
"Exorciste" - "La jeune fille assassinée"

**Elysée**

Jusqu'au 30 octobre inclusivement:
"Georgina la nonne perverse" - "Le sexe à la barre"

**DOLBEAU**
**Météore**

Jusqu'au 31 octobre inclusivement:
"Les anges gardiens" - "Le Fuhrer en folie"

**MISTASSINI**
**Orphéon**

Jusqu'au 30 octobre inclusivement:
"Parties de plaisir" - "La rose de fer"

**ANSE-ST-JEAN**
**La Liberté**

Jusqu'au 26 octobre inclusivement:
"L'hôtesse de Copenhague" - "Tonnerre sur Pékin"

# DANS LA BOITE A IMAGES



*Le couple Ghislaine Paradis - Robert Toupin.*

## Les Américains fêtent la première sainte véritablement "Made in USA"

Pourquoi pas commencer ce jour du Seigneur par une émission pas comme les autres. Demain, on pourra assister à la messe de canonisation de la Bienheureuse Ann Bayley, veuve Senton, première sainte native des Etats-Unis, célébrée le 14 septembre dernier sur la Place Saint-Pierre, à Rome, par le Pape Paul VI. La cérémonie a attiré plus de 15,000 Américains.

Née dans une famille aisée, Elisabeth Ann Senton, est la petite-fille d'un pasteur épiscopalien de New York. Ann Senton est la fondatrice de la première communauté américaine, les Soeurs de la Charité de Saint-Joseph. Dimanche, au "Jour du Seigneur", à 10 heures.

En soirée, les "Beaux Dimanches" risquent d'être fort beaux. A 19 h. 30 la seconde émission de la série de six, imaginée par Janette Bertrand: "Moitié-Moitié", mettant en vedette le couple Ghislaine Paradis Robert Toupin. Les invités seront Claude Léveillée, Renée Martel et Benoît Girard.

A 20 h. 30, "Les deux valises de Budapest", deuxième épisode de la série "Le Dossier secret des trésors".

Ce dossier reconstitue un événement qui s'est déroulé en 1921. Afin d'acquérir nourriture et armes, Budapest se tourne éventuellement vers Vienne. Pour ce faire, le 14 avril 1921, deux malles, contenant une large part des réserves monétaires hongroises, partent vers l'Autriche. Il nous sera donné de voir le cheminement pour le moins extraordinaire de ces deux valises.

A 21 h. 30, "Portrait de Jon Vickers"... Cette émission a remporté le Prix Wilderness lors de la tenue du 12e concours annuel, le 3 octobre dernier. Choisie comme la meilleure émission sur film ou bande magnétoscopique présentée à la télévision de Radio-Canada en 1974, cette réalisation est un portrait-documentaire de 90 minutes sur l'un de nos remarquables Canadiens à exercer son art sur la scène internationale de l'opéra.

"Portrait de Jon Vickers" a été filmé dans plusieurs pays sur une période de plus de deux ans afin de présenter le célèbre chanteur dans des oeuvres de son répertoire.



*Jon Vickers*

# A VOTRE CHOIX

**Spectacles**

CHICOUTIMI

29 octobre: "Allez et ne vous reproduisez plus", avec Raymond Lévesque.
7 novembre: Dalida, Auditorium Dufour.

JONQUIERE

4 novembre: Serge et Stéphane Reggiani.
8 novembre: Dalida.

ALMA

3 novembre: Serge et Stéphane Reggiani.
8 novembre: Choeur Sine Nomine, Salle du Foyer à Hébertville.

**Expositions**

Paul Landry, à la Caisse Populaire St-François-Xavier de Chicoutimi, jusqu'au 31 octobre.

Jeannine Tardif-Hébert au restaurant Gosselin de Jonquière.

Mmes Claude Côté et Gisèle Chevalier-Gélinas à la Galerie d'Arts Esquimau de Chicoutimi.

**Ateliers**

En tapisserie: Roberval, 1 novembre.

**Tournées**

Choeur Sine Nomine: Roberval, 25 octobre; Dolbeau, 26 octobre; Hébertville, 8 novembre.

Jacqueline Barette: Saint-Jérôme, 26 octobre; Chibougamau, 27 octobre; Saint-Félicien, 29 octobre; Dolbeau, le 29 octobre; Roberval, 30 octobre.


CINÉMAS PLACE DU ROYAUME
BOULEVARD TALBOT · CHICOUTIMI tel. 545-4260

3E GRANDE SEMAINE

14 ANS

Ce film bénéficie de la stupéfiante et nouvelle technique multidimensionnelle du SENSURROUND

TREMBLEMENT DE TERRE

CHARLTON HESTON
AVA GARDNER · GEORGE KENNEDY
LORNE GREENE · GENEVIEVE BUJOLD
RICHARD ROUNDTREE · MARJOE GORTNER · BARRY SULLIVAN · LLOYD NOLAN
VICTORIA PRINCIPAL · GEORGE FOX · MARIO PUZO · JOHN WILLIAMS · MARK ROBSON · JENNINGS LANG
UNE PRODUCTION MARK ROBSON-FILMAKERS GROUP TECHNICOLOR PANAVISION UN FILM UNIVERSAL DISTRIBUE PAR CINEMA INTERNATIONAL CORPORATION

SEMAINE
TREMBLEMENT DE TERRE: 7:00 - 9:15

SAMEDI ET DIMANCHE
12h.20, 2h.30, 4h.45, 7h.00 et 9h.15 p.m.

CINEMA (1)

EN PRIMEUR KUNG-FU

18 ANS Adultes

jimmy LEE
toni FERRER

LE DRAGON NOIR EN COULEUR

LE PLUS DRAMATIQUE DE TOUS...

2e FILM
TUEUR Au Large!
EN COULEUR

SAMEDI ET DIMANCHE
TUEUR A:
12h.45, 4.20, 7h.55.
DRAGON:
2h.35, 6h.10 et 9h.45.

CINEMA (2)

2e SEMAINE

18 ANS Adultes

"L'EXORCISTE"
THE EXORCIST

Aussi 2e Grand FILM
LA JEUNE FILLE ASSASSINEE
Un film de Roger Vadin

CINEMA CENTRE JONQUIERE
544 RUE ST DOMINIQUE TEL 542 6901

THEATRE ORPHEON
MISTASSINI

A L'AFFICHE JUSQU'AU 30 OCT.

18 ANS Adultes

PARTIES DE PLAISIR
RENATE LARSEN
JENNY JONES

2 ième FILM LA ROSE DE FER

LA CRITIQUE EST UNANIME
·Meilleur Film Canadien

A L'AFFICHE

14 ANS

EN PRIMEUR! EN FRANCAIS!

DISTRIBUTION: ASTRAL FILMS

AVEC RICHARD DREYFUSS VEDETTE DE JAWS

UN FILM DE TED KOTCHEFF

23 SEMAINES RECORDS AU CINEMA PLACE VILLE-MARIE.
4 MOIS AU CINEMA SNOWDEN A MONTREAL.

L'APPRENTISSAGE de Duddy Kravitz

d'après le roman de Mordecai Richler

VERSION FRANÇAISE DE The Apprenticeship of Duddy Kravitz

AUSSI: MICHELINE LANCTÔT RANDY QUAID

2E FILM CELESTE

SAMEDI ET DIMANCHE
Duddy Kravitz: 1h.10, 5h.05 et 9h.00.
Céleste: 3h.20 et 7h.15.

SEMAINE
Duddy Kravitz à: 9h.00
Céleste à: 7h.15.

CINEMA (3)

# SUR NOS ÉCRANS

## LES ANGES GARDIENS (4)

Américain. 1974. 112 min. Panavision. Comédie policière réalisée par Richard Rush. Scén.: Robert Kaufman, Floyd Mutrux. Phot.: Laszlo Kovacs. Mus.: Dominic Frontiere. Int.: James Caan, Alan Arkin, Jack Kruschen, Valerie Harper, Mike Kellin, Loretta Swit, Alex Rocco, Paul Koslo.

Deux policiers travaillant de concert, Freebie et Bean, croient avoir enfin trouvé la preuve voulue pour incriminer un chef de la pègre, Meyers. Ils apprennent que celuici doit être assassiné par un tueur à gages payé par des concurrents. Désireux de préserver leur homme jusqu'au moment prévu pour son arrestation, Freebie et Bean s'emploient à assurer sa protection.

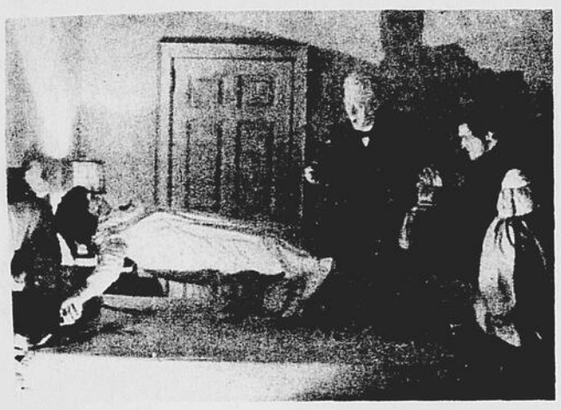
S'inscrivant dans une vague de films où le travail policier est décrit avec un mélange de cynisme et de sympathie, cette comédie se déroule avec bruit et fureur dans une suite de scènes prestement enlevées. Des effets de surprise et des poursuites échevelées ajoutent au climat de fièvre qui baigne l'ensemble. Cela entraîne bien quelque confusion, mais le mouvement constant de l'action le fait vite oublier. Les protagonistes forment un duo au jeu contrasté et complémentaire.

**Au cinéma Météore.**

## L'EXORCISTE (4)

Américain. 1973. 121 min. Technicolor. Drame fantastique réalisé par William Friedkin, d'après le roman de William Peter Blatty. Principaux interprètes: Jason Miller, Ellen Burstyn, Max Von Sydow, Linda Blair.

Une actrice, Chris McNeill, a une fille de douze ans, Regan, qui se met à manifester des signes d'un extrême désordre mental et physique auquel la science médicale et psychiatrique est incapable d'apporter remède. Convaincue que Regan est possédée d'un esprit malin, Chris fait appel à un Jésuite, psychiatre lui-même, le père Karras, pour qu'il exorcise Regan. Celui-ci examine l'en-



fant pour vérifier l'utilité d'une telle intervention. Les autorités ecclésiastiques assignent à cette tâche un vieux prêtre, le père Merrin, auquel Karras devra donner assistance. Les deux hommes s'efforcent alors, grâce au rite traditionnel, d'apporter secours à l'enfant.

Le livre de Blatty ayant obtenu un fort succès populaire. Il apparaissait inévitable qu'on en tirât un film. La tâche a été confiée à un technicien expert qui a su utiliser astucieusement trucages, maquillage et effets-choc pour réaliser un film d'horreur très saisissant. Les dimensions métaphysique et religieuse du sujet sont traitées de façon fort superficielle cependant. Le jeu des acteurs est bien accordé au climat tendu de l'ensemble.

Dans ce film adroitement réalisé, la possession diabolique et les rites religieux pour la combattre sont utilisés comme matière à effets-choc souvent outranciers.

**Au cinéma Centre.**

## L'APPRENTISSAGE DE DUDDY KRAVITZ (3)

Canadien. 1974. 119 min. Pathécolor. Comédie dramatique réalisée par Ted Kotcheff, d'après le roman de Mordecai Richler. Principaux interprètes: Richard Dreyfuss, Micheline Lanctôt, Jack Warden, Randy Quaid.

Dans le milieu juif de Montréal, Duddy Kravitz, fils d'un chauffeur de taxi, cherche à se faire une place au soleil par diverses combines. Il rêve d'acquérir le terrain entourant un lac qu'il a découvert au cours d'un stage de travail dans un hôtel touristique des Laurentides. Sa volonté de réussir le pousse à poser des gestes indélicats qui lui aliènent l'affection des rares amis qu'il avait pu se faire. C'est ainsi qu'Yvette, sa maîtresse et secrétaire, le quitte pour s'occuper de Virgil, jeune Américain candide rendu infirme dans un accident alors qu'il travaillait pour Duddy.

Le scénario tiré de son roman par Mordecai Richler abonde en épisodes pittoresques et bien développés. Ted Kotcheff l'a servi dans une mise en scène vivante et colorée, habilement évocatrice des années 40 où se situe l'action. La variété des péripéties et les confrontations de caractères apportent des nuances au personnage principal qui pourrait sembler à première vue un peu schématique. Richard Dreyfuss l'interprète par ailleurs avec beaucoup de talent et est entouré d'une forte bonne distribution.

Ce film alerte et vivant raconte de façon critique les heurs et malheurs d'un jeune arriviste qui sacrifie l'amour et l'amitié à l'ambition. Le sujet entraîne des indélicatesses et des éléments d'inconduite.

**Au Cinéma 2 de Place du Royaume.**

## LES PIRATES DU METRO (4)

Américain. 1974. 104 min. Panavision. De Luxe color. Drame policier réalisé par Joseph Sargent, d'après le roman de John Godey. Principaux interprètes: Walter Matthau, Robert Shaw, Martin Balsam.

Quatre hommes s'emparent d'un train du métro de New York et tiennent les passagers en otage. Ils réclament une rançon d'un million de dollars et n'accordent aux autorités qu'une heure pour s'exécuter, menaçant de tuer un otage par minute de retard. Un officier du service de police du métro, Garber, sert de contact par radio avec les bandits. Tout en voyant à ce que la rançon soit payée, il cherche à deviner le plan de fuite des criminels après la réussite de leur coup de façon à les arrêter une fois que les passagers auront été mis hors de cause.

Basé sur un roman à succès, le scénario développe une variante fort originale d'une situation classique. Tout en dévoilant au spectateur quelques aspects typiques du fonctionnement d'un service public de transport, le réalisateur mène son action avec la vigueur voulue, sans se perdre dans les détails inutiles. L'ensemble n'échappe pas complètement aux lieux communs mais les divers rebondissements sont bien amenés et les principaux personnages sont campés avec précision par des comédiens au talent sûr.

Ce suspense réussi présente les efforts d'un policier pour venir à bout de criminels sans pitié. Il se déroule dans un climat de forte tension et comporte un dialogue plutôt cru.

**Au cinéma Palace.**

## LA ROUTE DE LA VIOLENCE (5)

Américain. 1975. 89 min. Coul. Drame social réalisé par Jonathan Kaplan. Scén.: Ken Friedman, J. Kaplan. Phot.: Fred Koenekamp. Mus.: David Nichtern. Int.: Jan-Michael Vincent, Kay Lenz, L.Q. Jones, Slim Pickens, Don Porter, Sam Laws.

A sa démobilisation, Carrol Jo Hummer retrouve sa jeune femme Jerri et reprend le métier de camionneur. Il refuse de se mêler aux trafics illégaux qui ont cours dans le milieu et s'attire l'inimitié des intérêts en place. Avec quelques camarades, il entreprend une lutte acharnée contre les gangsters du transport. Cela ne vas pas sans mal et il subit de durs contrecoups.

Conçu en termes mélodramatiques de façon à plaire surtout aux amateurs de films d'action, le film propose une vision naïve et superficielle des conflits qu'il évoque. L'histoire se suit bien et certains passages sont ficelés avec adresse, mais il y a des ellipses un peu trop prononcées dans le développement des situations. La mise en scène est plus vigoureuse que nuancée. Les principaux rôles sont tenus par des acteurs qui ont de la présence.

Ce film présente la lutte d'un travailleur honnête contre des trafiquants. Il comporte des passages d'une brutalité prononcée.

**Aux cinémas Capitol, Saguenay, Bellevue.**

## LA TOUR INFERNALE (4)

Américain. 1974. 165 min. Panavision. Drame réalisé par John Guillermin et Irwin Allen. Scén.: Stirling Silliphant, d'après les romans The Tower de Richard Stern et The Glass Inferno de Frank Robinson et Tom Scortia. Phot.: Joseph Biroc. Int.: Paul Newman, Steve McQueen, William Holden, Richard Chamberlain, Faye Dunaway, Jennifer Jones, Fred Astaire, Susan Blakely.

Le jour même de son inauguration officielle, un incendie se déclare au 81e étage d'un gratte-ciel de San Francisco, alors qu'une réception est en cours au 135e. Le chef des pompiers ordonne l'évacuation des lieux, mais



avant que l'opération soit complétée, l'incendie prend des proportions inattendues et les issues sont bloquées. On doit alors prendre des mesures de sauvetage extraordinaires.

Fort du succès de son Poseidon Adventure, le producteur Irwin Allen s'est lancé dans un autre grand spectacle à suspense truffé d'effets spéciaux. Jouissant d'un budget imposant, il a réussi des prouesses techniques impressionnantes. A travers les divers morceaux de bravoure, la tension dramatique se maintient à un haut niveau même si les situations apparaissent plutôt simplifiées. Des interprètes de valeur arrivent à conférer une certaine vérité à des personnages stéréotypés.

L'accent est mis sur le courage des sauveteurs dans ce tableau d'une hécatombe causée par la négligence de mesures de sécurité.

**Au cinéma Cartier.**

## TREMBLEMENT DE TERRE (4)

Américain. 1974. 122 min. Panavision. Technicolor. Drame réalisé par Mark Robson. Principaux interprètes: Charlton Heston, George Kennedy, Geneviève Bujold, Lorne Greene, Ava Gardner.

Alors qu'à Los Angeles se font sentir les signes avant-coureurs d'un séisme d'importance, les citoyens continuent à vaquer à leurs occupations, habitués qu'ils sont à des secousses mineures. Un ingénieur, Graff, a des ennuis avec sa femme et se console avec la veuve d'un vieil ami, Denise. Lorsque frappe le cataclysme, il est partagé entre la nécessité de porter secours aux sinistrés et l'incertitude où il se trouve du sort de Denise. Il associe ses efforts à ceux d'un policier pour rescaper des gens emmurés dans un sous-sol et s'aperçoit que Denise et sa femme sont du nombre. Les suites du séisme l'obligeront à faire un choix entre les deux femmes.

Ce film spectaculaire met l'accent sur certaines manifestations de solidarité humaine à l'occasion d'une catastrophe naturelle. Une situation irrégulière y est traitée avec une relative discrétion.

**Au Cinéma 1 de Place du Royaume.**

## LE DRAGON NOIR

Chinois (Hong Kong). 1974. 97 min. Coul. Scope. Drame policier réalisé par Lo Gio. Scén.: Lo Gio, Wong Yee Wah, Bobby Suarez. Int.: Tony Ferrer, Dick Chan, Jimmy Lee, Tong Ching, Alona Alegre, Wong Loi.

Après le meurtre de l'inspecteur Lam de la police de Hong Kong par des membres d'un gang criminel connu sous le nom de Dragon Noir, ses trois fils entreprennent de continuer l'enquête qu'il avait commencée. Sous de fausses identités, ils parviennent à s'assurer des positions dans le monde interlope. Avec la coopération d'un collègue de leur père et grâce aux renseignements qu'ils mettent en commun, ils arrivent à déceler le repaire de la bande et à démasquer son chef mystérieux.

Les convolutions laborieuses d'une intrigue confuse donnent assez souvent l'occasion à des combats à poings nus pour satisfaire les amateurs du genre, mais la mise en scène apparaît peu sûre et chargée d'un attirail suranné de trucs gratuits. Aucun des personnages n'est assez bien campé pour attirer l'intérêt et les situations se limitent à du déjà-vu.

Ce film policier à la chinoise comporte une abondance de combats brutaux assaisonnés de quelques touches d'érotisme.

**Au Cinéma 2 de Place du Royaume.**

## UNE PARTIE DE PLAISIR (5)

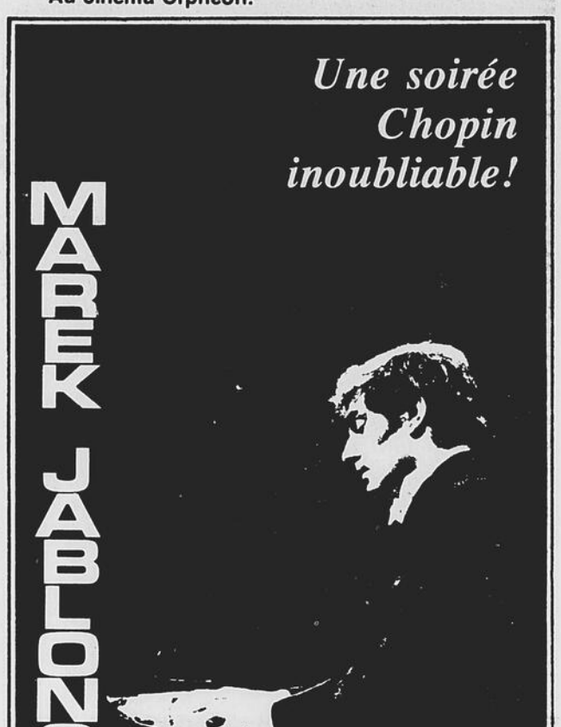
Franco-italien. 1974. 100 min. Coul. Drame psychologique réalisé par Claude Chabrol. Scén.: Paul Gégauff. Phot.: Jean Rabier. Mus.: extraits d'oeuvres de Brahms, Beethoven et Schubert. Int.: Paul Gégauff, Danièle Gégauff, Paula Moore, Michel Valette, Clémence Gégauff, Pierre Santini.

Philippe et Esther vivent ensemble depuis huit ans et ont une petite fille, Elise. Philippe propose à sa compagne l'exercice d'une mutuelle liberté sexuelle, Esther le prend au mot et entame une liaison avec un invité d'un soir. A partir de ce moment, l'union du couple se désagrège et on en vient à une séparation. Philippe épouse une jeune Anglaise, mais n'arrive pas à oublier Esther. Il lui demande de revenir vivre avec lui et, lorsqu'elle refuse, il la bat sauvagement.

Scénariste attitré de Chabrol depuis les débuts du cinéaste, Paul Gégauff passe cette fois-ci devant la caméra pour interpréter lui-même un de ses textes en compagnie de sa femme et de sa petite fille. Il incarne un personnage irritant qui précipite sa propre ruine sentimentale et psychologique par ses attitudes excessives. La mise en scène est soignée mais le regard du cinéaste semble considérer avec indifférence l'exercice narcissique plutôt prétentieux de son collaborateur. L'intérêt s'en ressent.

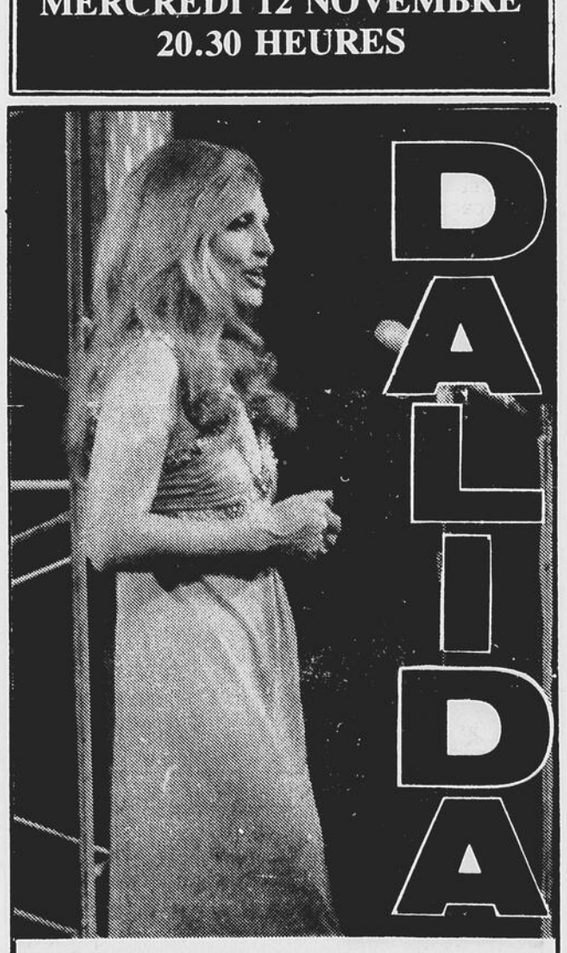
Ce film présente une analyse cruelle et pessimiste de la désagrégation d'un couple situé dans le contexte d'une prétendue libéralisation sexuelle.

**Au cinéma Orphéon.**

auditorium dufour
MERCREDI 12 NOVEMBRE
20.30 HEURES

"ALLEZ
ET NE VOUS
REPRODUISEZ PLUS"
COMEDIE MUSICALE
avec
RAYMOND LEVESQUE
MERCREDI 29 OCTOBRE
20.30 HRES
BILLETS:
$3.50 — $4.00 — $4.50 — $5.00
TABAGIE PLACE DU ROYAUME,
545-0239
TABAGIE 500, — 543-9812
auditorium dufour
CHICOUTIMI



7 NOVEMBRE
à 21.00 heures
auditorium dufour
8 NOVEMBRE à 20.30 heures
SALLE FRS-BRASSARD
65 st hubert, jonquière, qué. tel: 547 2687
En collaboration avec
CKRS-RADIO 59

et Raymond dit à ses disciples:
"Allez et ne vous Reproduisez plus!"
comédie musicale de Raymond Lévesque
mise en scène atomique de Jean-Pierre Ménard
Raymond Lévesque
Jean-Pierre Ménard
et dans une performance de fin du monde
Diane Lavallée
Gilles Gagnon
Norman Daigneault
Production: Rousseau et associés
SALLE FRS-BRASSARD
65 st hubert, jonquière, qué. tel: 547 2687
30 OCTOBRE, 21 HEURES
PRIX: $1.50 — $2.50 — $3.50


PRÊTS D'ACCESSOIRES AUX MALADES
pensez-y

entrée interdite



3 NOVEMBRE 20.30 HEURES
AUDITORIUM ALMA
4 NOVEMBRE 20.30 HEURES
SALLE FRS-BRASSARD
65 st hubert, jonquière, qué tel 547 2687
En collaboration avec CKRS-radio 59

# Parlez-moi pu de James Bond

par Yvon Paré

Les Anglais ont leur James Bond, leur Sherlock Holmes et les Français l'inspecteur Maigret! Nous du Québec, nous étions orphelins en somme! Il y a bien eu IXE-13 mais il dort dans la boule à mites depuis un bon bout de temps.

Enfin, nous pouvons lever la tête, être fier de nous et regarder dans le blanc des yeux les étrangers. Nous l'avons notre agent-secret, notre héros! Alonzo le Québécois, notre sauveur! Ce héros, cet Alonzo va passer à la légende! Tout cela grâce à Jean Côté. Saint-Jean le Baptiste est bien mort et ses moutons!

Une autre page de ses aventures vient de paraître aux Editions Héritage.

"A la vie à la mort!" Pas de place pour les faibles! On reste dans la lignée, fidèle à la tradition. Alonzo est un viril d'une quarantaine d'années plutôt fidèle sur les bords et qui est amoureux de Mignonne. Je ne sais pas pourquoi mais mon père baptisait toujours ses juments Mignonne... Aucun rapport!

La Mignonne d'Alonzo est une femelle superbe, propre à faire damner un singe ou un guru. Fidèle Alonzo, mais pas fou! Il ne résiste pas à la tentation de "lutter" avec les autres femelles qui viennent rôder et surtout le provoquer. Sur le matelas, il n'a pas son pareil l'Alonzo!

Il n'en faut pas plus pour qu'il lui arrive des tas d'aventures, qu'il affronte une bande de tueurs qui veulent faire de lui un ragoût avec des boulettes madame.

Comme il se doit, Alonzo devient le protecteur de la veuve et de l'orphelin. Comme dans les romans de l'Age Moyen où le chevalier passait son temps à se battre pour le sourire d'une reine au corps de vedette de cinéma, aux yeux bleus et aux cheveux blonds. Le canevas est demeuré le même! Alonzo se bat pour la veuve et surtout pour les orphelines mais sans armure. Comme toute le monde, il navigue au volant d'une Citroën... La lance a laissé la place au "feu" et les tournois sont beaucoup plus sanglants depuis qu'on utilise les bombes et les grenades. Jean Côté ne brise en rien la tradition.

Alonzo parle un peu "cheval" aux entournures mais il est sanguinaire, violent à point. Il assassine avant le déjeuner, se bat entre les légumes et le dessert mais il est sans reproche et surtout sans défaillance. Le sang ne le touche pas!

Alonzo est conventionnel, régulier, dans les normes. Et malgré toutes les "kétaineries", le roman de Jean Côté demeure un bon roman d'actions. Il y a de tout et le lecteur se sent bien dans ce volume. La langue, le style, le rythme nous emportent d'une phrase à l'autre, d'une bataille à l'autre sans fatigue. Un style alerte, piquant, vivant qui fait sourire, qui chatouille malgré les clichés. Et c'est agréable même si les puristes vomiront sur ces expressions bien de chez nous. Vous voulez un exemple je parie...

Allons-y Alonzo!

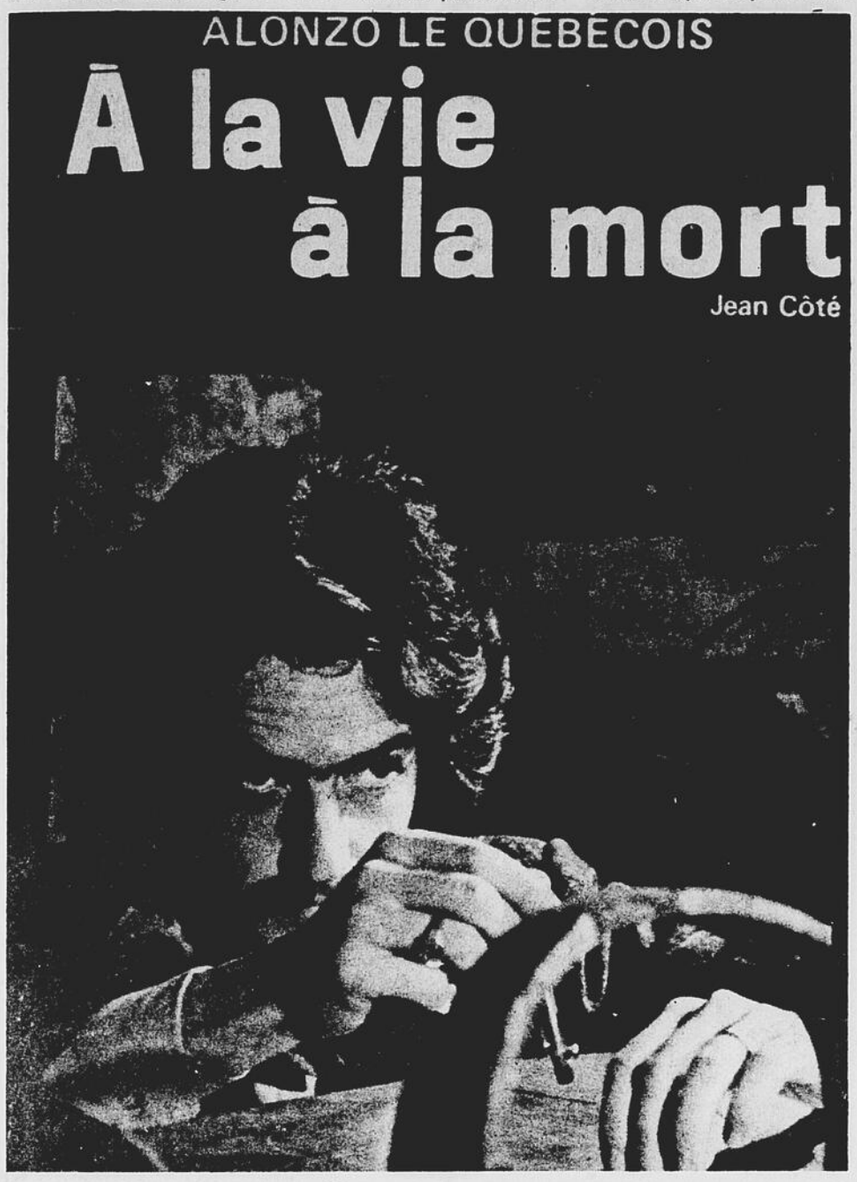
*"Bien sûr, mais la patente à quelques-uns. Y'a quelques années, le président était un dénommé Blais. Puis son beau-frère Beaudet a pogné à son tour la présidence. Y'a donné le poste de secrétaire-trésorier à Gagnon, son beau-frère, qui est devenu président par la suite. La grosse gamique, mon jeune. Nous autres, on marche pu dans la combine. Le Carnaval, c'est l'affaire d'une maudite p'tite gang." (p. 91).*

Et voilà! C'est cousu de fils blancs mais cela se digère. On ne s'ennuie pas avec Alonzo le Québécois. Il y a des scènes érotiques, juste assez salées et poivrées pour mettre l'eau à la bouche et aussi, il y a les fléchettes que l'auteur décoche à droite et à gauche, sur le monde de la belle province. Les politiciens y goûtent!

Un livre à lire entre deux tasses de café, pour le plaisir de la lecture, pour le "fun" comme on dit. De quoi passer une heure ou deux, le sourire aux lèvres.

Alonzo le Québécois! Mon héros, mon idole à partir de ce jour! Parlez-moi pu de James Bond! Nous avons enfin notre héros, notre Alonzo!

***"A la vie à la mort"; Jean Côté, Editions Heritage, 170 pages.***




# Haut le poing avec "Ainsi soit-elle"

Par Christiane Laforge

"Ainsi soit-elle" par Benoîte Groulx. Editions Grasset.

Un livre intelligent qu'il faut lire. Surtout les preulx Chevaliers de l'ère moderne, si prompts à se lever contre l'injustice, contre le racisme, contre la cruauté. Un livre qui peut aussi en appeller à toutes les sociétés protectrices des animaux, à tous ceux qui ont lutté pour la défense des petits phoques de l'Arctique, à ceux qui ont le souci de la vérité.

Benoîte Groulx, dans un style très agréable à lire, met à jour quelques détails historiques intéressants. Et si le passé n'est pas suffisamment éloquent, elle a en réserve une verve qui ne tarit pas d'exemples sur une réalité toujours actuelle et dont sont victimes des femmes, des adolescentes, des petites filles, êtres humains mutilés dans leur corps et dans leur esprit.

Il est fréquent de lire de doctes reportages de l'un ou l'autre monsieur qui conclut par la constatation qu'historiquement la place de la femme n'est guère glorieuse. Il est certain qu'il ne s'est pas encore rendu compte que la conspiration souvent inconsciente des hommes: religieux, philosophes, littérateurs, historiens, politiciens, a obligé la femme à s'en tenir à la servitude, souvent sous peine de mort. (Marie Antoinette, la femme Roland, Olympe de Gouges). A défaut de guillotine les mots de nos "sages penseurs" ont eu autant d'effet: "Une femme qui exerce son intelligence devient laide, folle et guenon" (Proudhon). "La populace et les femmes sont ignorantes, poussées par de mauvais instincts et difficiles à éduquer". (Confucius).

Plus près de nous, en certains pays, les femmes continuent a être mutilées: "L'ablation du clitoris (voir aussi dans quelles conditions) et la terreur du châtiment de tout adultère (celui de la femme bien entendu), administration sur la place publique d'un lavement d'eau pimentée où nagent des fourmis, ont apaisé fortement le tempérament de nos négresses, assagies d'un coup". Et c'est signé par Yambo Ouloguem, licencié en philosophie. Le traitement que subissent certaines femmes est d'une telle cruauté qu'il ne serait jamais toléré s'il s'agissait d'animaux. Mais ce ne sont que des femmes, victimes de traditions qu'il faut respecter (les traditions).

A lire et relire ce livre, on ne peut que mieux comprendre quel aveu de faiblesse que l'attitude misogyne des hommes et même des femmes! Et si Benoîte Groulx ranime en nous la révolte et la ferme détermination de ne plus se laisser contraindre à jouer la comédie de l'infériorité, elle amorce une solution au statut inégal de la moitié de l'humanité.

Et comme elle en profite elle-même, à la fin de son livre, pour souligner l'absurde argument si fréquemment servi par certains mâles à la culture défaillante à savoir que l'histoire ne comporte aucun génie parmi les femmes, il est bon de se souvenir que les antisémites en disaient autant des Juifs. Or Sartre, à ce sujet écrivait: "Il faut le reconnaître, si le Juif se retourne vers le passé, il voit que sa race n'y a pas part. Ni les rois de France, ni leurs ministres, ni les grands capitaines, ni les artistes, ni les savants.

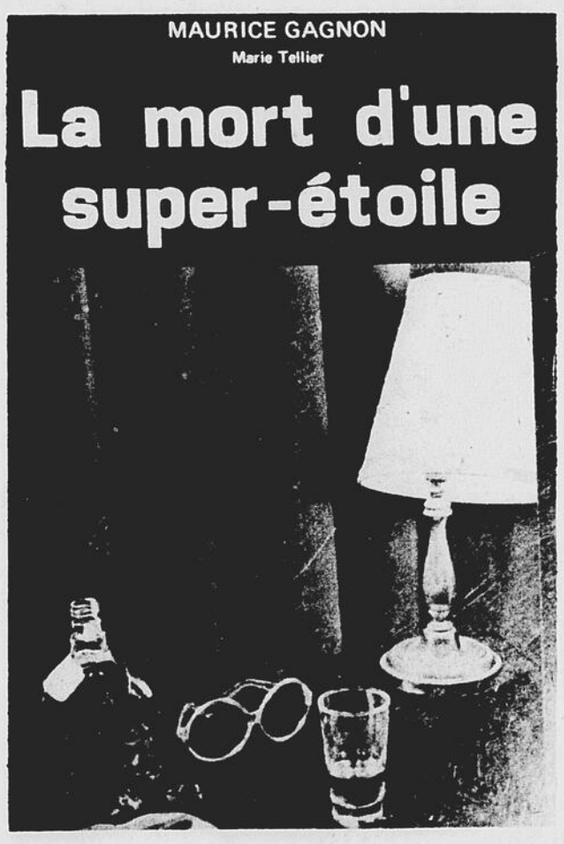
La raison en est simple: jusqu'au XIXe siècle, les Juifs, comme les femmes, étaient en tutelle". Et à la fin de la tutelle, on a connu: Disraeli, Freud, Bergson, Einstein, Proust ou Kafka, dès que les Juifs ont pu accéder à l'enseignement supérieur et à un certain stade de liberté.

Il en sera ainsi pour la femme dès qu'on lui accordera la disponibilité de l'esprit et du coeur.

"Ainsi soit-elle" est un cri pour la vie et il faut l'entendre.

# ENTRE DEUX COUVERTS

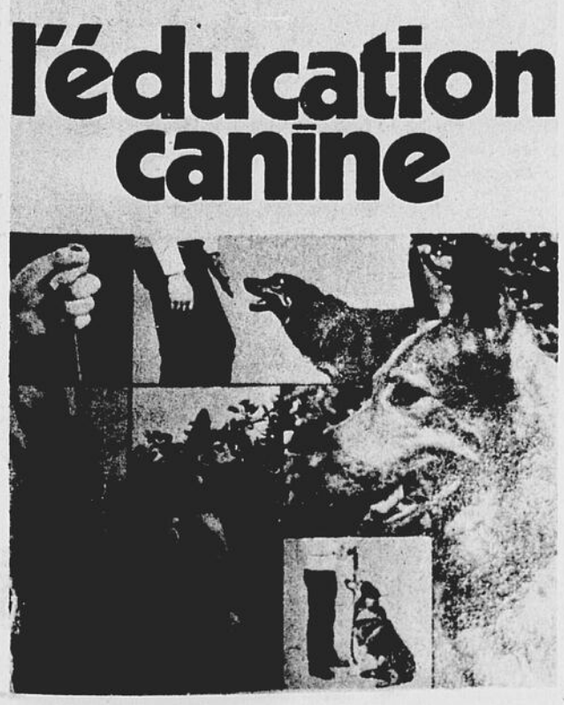
"Entre deux couverts" est bien mince cette semaine! Serait-ce que les éditeurs sont en grève ou bien que les auteurs aient décidé de délaisser la plume pour prendre du bon temps, pour se promener un peu partout et vivre enfin comme tout le monde. Fini le règne des "aligneux de mots"! Mystère... La réponse tarde à venir et bien malin qui pourrait y répondre. En tout cas, l'auteur de cette chronique n'a pas les éléments nécessaires pour pondre un essai... Pas encore! Ceux qui sont intéressés par la chose ou la question n'ont qu'à communiquer avec votre journal préféré! Allons-y gaiement!




MAURICE GAGNON

Maurice Gagnon s'est fait connaître par la radio, il y a quelques années déjà, dans une série qui mettait en vedette Dyne Mousseau. "Marie Tellier avocate". Ce qui s'est avéré un feuilleton à succès est maintenant disponible en volumes.

Les Editions Héritage viennent de lancer le cinquième volume de la série. Cette fois, il s'agit de la "Mort d'une super-étoile". De l'intrigue, du drame et surtout de la "cocologie". Comme il se doit, Marie Tellier en sortira grandie et plus populaire que jamais.




GILLES CHARTIER

On dit faire du coq à l'âne... Pourquoi pas? C'est ce que nous allons faire! Voici "Education Canine". Oui, un chien peut être éduqué, dressé! Vous pourrez faire du monde avec votre chien! Faut commencer par le commencement, cependant! Comment choisir, quelle race choisir, où l'acheter? Il n'y a qu'un hic... Les illustrations sont vraiment affreuses... Mais si vous aimez les chiens vous aurez de quoi ronger votre os, aux Editions de la Presse.

Voilà pour cette semaine! "Entre deux couverts" se la coule douce. Auteurs et éditeurs à vos papiers! L'hiver risque d'être long si vous ne reprenez pas la plume...




AM 55 60 65 70 80 90 100 110 120 130 150 160 AM

1470

découvrez une nouvelle radio

CKPB radio CKPB ltée c.p. 1036, 4525 boul. st-jean-baptiste bagotville p.q. tél. 544-1470 • 71

DOSSIER

# L'entreprise doit participer à la formation des maîtres de l'enseignement professionnel

**NDLR: M. Robert Parisé, professeur à l'Université du Québec à Chicoutimi, donnait récemment une conférence devant les membres d'un Club Richelieu, à Montréal. M. Parisé a parlé de la collaboration qui doit exister entre les entreprises et le monde de l'enseignement. Ce sujet se révélant très important aujourd'hui, le texte de la conférence est reproduit ici intégralement.**



M. ROBERT PARISE

Si l'on considère, avec le professeur William Dodd, de McGill, que "la formation doit comprendre l'ensemble des éléments qui font que l'individu soit en mesure de connaître, de comprendre et de maîtriser le milieu dans lequel il évolue", il nous apparaît juste que l'entreprise exerce, à certains égards, une fonction éducative proportionnée à la place qu'elle occupe dans le milieu québécois.

Ce rôle devient singulièrement important, quand il s'agit de la formation des maîtres de l'enseignement technique et professionnel. En effet, ces mêmes maîtres forment les travailleurs qui, à leur tour, permettront à l'entreprise de prospérer et, à la nation, de bénéficier des fruits de cette prospérité.

La situation économique de l'Ontario, conséquence pour une large part de sa technologie avancée, témoigne à merveille des attentions dont on a entouré un secteur professionnel qui fait l'orgueil de son système d'enseignement.

Ici, au Québec, l'entreprise a joué, un peu à son insu, le rôle de pourvoyeuse pour notre secteur technique; c'est là que les autorités scolaires allaient puiser des ressources que l'on ne formait nulle part ailleurs: d'après le ministère de l'Education, environ 700 nouveaux enseignants sont ainsi recrutés chaque année.

### Mémoire de la Fédération des commissions scolaires

Quelques intellectuels de salon n'ont jamais accepté qu'à l'école l'on donnât une place à part entière à des enseignants professionnellement formés dans le milieu de vie. Notre mentalité latine et notre éducation antérieure nous avaient habitués à privilégier le culte du col blanc, symbole de mains propres, et l'art de philosopher à contretemps, symbole de puissance cérébrale. Si bien que la technique nous entoura de toutes parts, puis infiltra notre mode de vie au point de nous placer passablement démunis devant un fait accompli: une civilisation nouvelle axée économiquement, socialement et culturellement sur l'élément technologique.

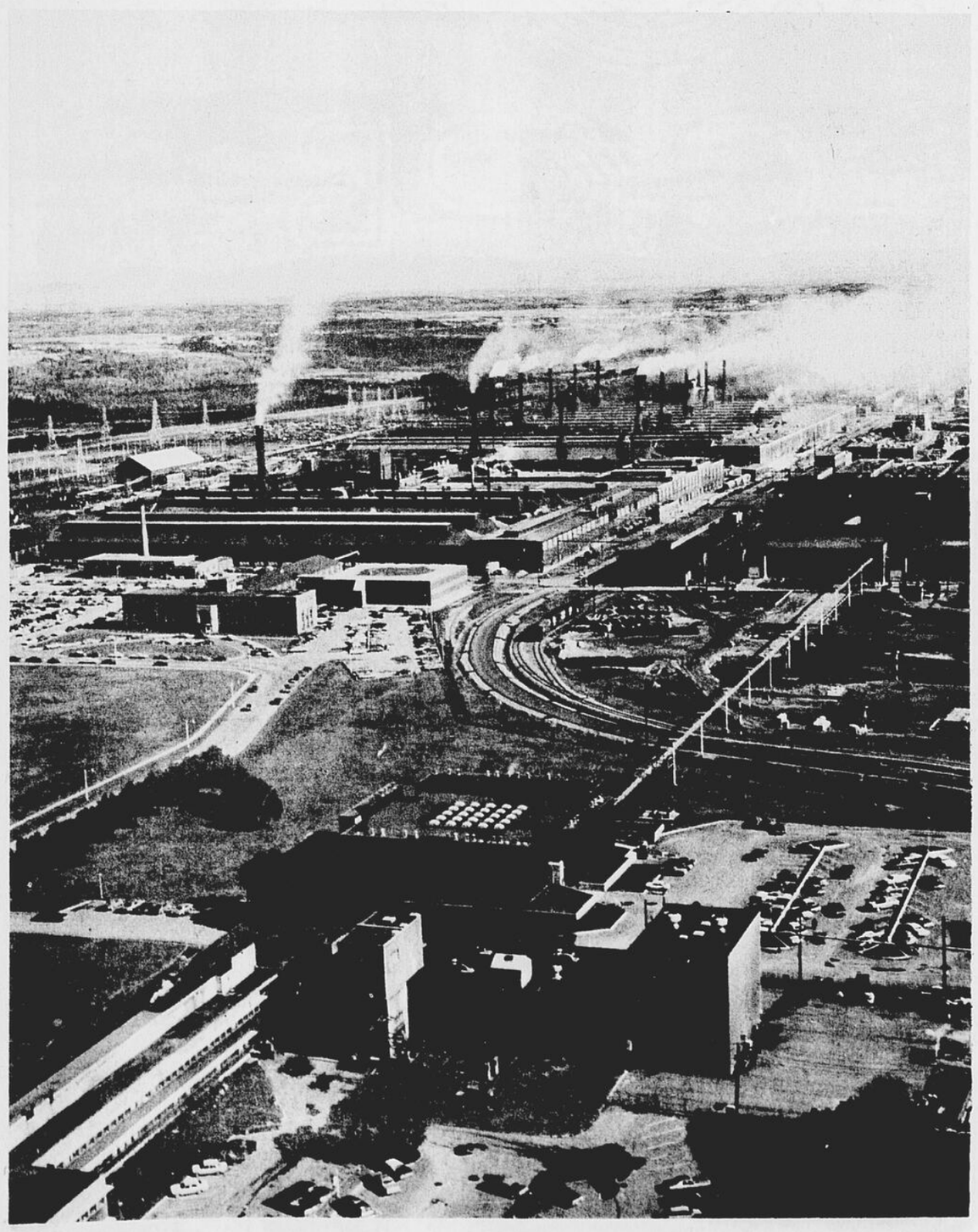
Septembre 1973: La Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec fait un réveil brutal! Dans un mémoire qu'elle rend public, elle constate le marasme de l'enseignement professionnel.

La section du mémoire consacrée aux enseignants contient un passage qu'il vaut de relever: "... nous croyons que les enseignants devraient absolument se faire entourer par des instructeurs habiles, formés dans l'industrie. Ils seraient pour les enseignants la fenêtre ouverte sur le milieu professionnel immédiat".

Nous verrons subséquemment comment le ministère de l'Education en est arrivé à faire de cette proposition mitigée une solution intégrée à un plan global de formation.

Mais ce mémoire ne contient pas que des perles. Me permettrez-vous un tout petit aparté, illustration de nos clichés archaïques, relevé en page 16: "La province semble avoir consenti des sommes énormes pour que le secteur professionnel soit bien organisé, matériellement parlant... en fait, on investit deux fois plus dans la formation d'un élève à quotient intellectuel inférieur que dans la formation d'un élève à quotient intellectuel normal".

Je vous laisse juger ce que semblable assertion sous-tend de mentalité rétrograde et à quel point, sortant tout armée de la cuisse de Jupiter — administrateur, elle explique la sclérose du secteur professionnel chez nous.



"Vous ne m'en voudrez pas, en matière d'action éducative, de citer l'Alcan en exemple, en dépit des préoccupations de tout genre auxquelles elle n'échappe pas, comme les autres industries canadiennes."




RELATIONS PROFITABLES — L'université doit profiter de l'expérience de l'entreprise.

C'est à partir de ce genre de postulats qu'on sélectionne à l'aide de tests d'intelligence et non d'aptitudes les élèves devant faire leurs classes au professionnel et qu'on refoule dans le secteur professionnel les ratés du général, comme si une carence en maths provoquait automatiquement la poussée d'une "bosse" en mécanique. On n'a pas encore compris qu'il existe un type d'intelligence porté vers le spéculatif et un autre vers le pragmatique, que l'un n'est pas inférieur à l'autre et que, dans ce cas, parler de quotient normal par rapport au quotient inférieur dénote précisément un bagage inférieur de connaissances psychologiques chez ceux qui véhiculent de telles âneries.

### Plan-cadre du ministère

Suite à plusieurs mémoires d'importance qui lui furent soumis et à sa propre expertise en la matière, le ministère de l'Education promulgua, en octobre 1974, un plan directeur visant le perfectionnement des maîtres de l'enseignement secondaire professionnel. Ce plan "perfectionnement" prolongeait, tout en l'intégrant, le plan de "formation" officialisé un an plus tôt.

Le processus éducatif élaboré dans le plan réfère à trois aspects distincts:

— une formation de base dans un secteur professionnel

— une formation psychopédagogique appropriée

— un perfectionnement professionnel adapté aux exigences de l'enseignement.

Pour le réaliser, le ministère compte sur la collaboration étroite des universités, des commissions scolaires et du monde du travail. A ce dernier, voici en quels termes il s'adresse:

"Le monde du travail a tout intérêt à collaborer au perfectionnement des maîtres qui ont la responsabilité de former la main-d'oeuvre qualifiée dont il a besoin; pour cette raison, le ministère de l'Education s'attend à ce que les entreprises industrielles et commerciales contribuent, par les moyens qui leur sont propres, à la conception des programmes et à la réalisation des stages de formation en milieu de travail".

En plus de cette action spécifique, le ministère prend pour acquis que ces maîtres en perfectionnement auront d'abord cumulé une expérience professionnelle de trois ans en milieu de travail, ce qui fait du rôle de l'entreprise un préalable à l'application des plans-cadre.

L'approche pédagogique elle-même privilégie l'entreprise: placer les étudiants-maîtres dans des situations réelles d'apprentissage, en d'autres mots, appliquer le concept de "pédagogie de situation". "... il nous apparaît important que tous les maîtres de l'enseignement professionnel puissent ajuster leur enseignement aux impératifs du marché du travail au fur et à mesure que se développe la technologie, afin d'éviter que se crée une inadéquation entre l'enseignement dispensé par l'école et les besoins de l'industrie, situation qui a suscité maintes critiques dans le passé".

### L'Alcan en action

C'est dans cette optique que, à l'automne 1974, ayant à dispenser un cours dont l'objectif visait à inculquer aux maîtres du professionnel une connaissance générale de l'entreprise, l'idée nous vint de faire appel à la compagnie Aluminium du Canada, à Arvida.

Dès nos premiers contacts, en vue de planifier l'application de ce type d'enseignement coopératif, l'Alcan donna un accord sans réserve. Le Service des relations publiques assura la coordination globale de cette entreprise éducative, à travers les divers départements, alors que de leur côté, les étudiants se donnaient une structure de coordination analogue.

A la fin de la session, les étudiants remirent aux cadres de l'Alcan un document imposant faisant état de leurs principales observations.

Le document, bien sûr, demeurait limitatif en ce sens qu'il n'exposait en quelque sorte que le cheminement du travail accompli. L'expérience comme telle, de par ce qu'elle comportait d'exposés en classes suite aux visites à l'Alcan, de visionnement de documentaires, d'interprétation de questionnaires administrés aux travailleurs, de discussion critique sur certaines situations existantes, l'expérience globale, en somme, n'aurait pu être comprimée entre les couvertures d'un dossier.

Jamais, en un si court laps de temps, les étudiants auraient-ils pu retirer autant d'un simple exposé magistral.

Vous ne m'en voudrez pas, en matière d'action éducative, de citer l'Alcan en exemple, en dépit des préoccupations de tout genre auxquelles elle n'échappe pas, comme les autres industries canadiennes.

### Conclusion

Comme professeur attaché particulièrement depuis cinq ans à la formation et au perfectionnement des maîtres de l'enseignement professionnel, dans une université qui, la première, n'a pas craint de sortir des sentiers battus en ce domaine, permettez-moi de souhaiter que mon plaidoyer soit bien entendu par vous qui détenez des postes d'influence dans la société en général et dans l'entreprise surtout.

En 1971, dans un document que l'on a considéré comme "le premier manifeste pour une action socio-économique du monde des affaires à être publié sur ce continent", le Centre des dirigeants d'entreprise s'est adonné à une profonde réflexion sur la contribution collective de l'entreprise aux objectifs communautaires.

"Détentrice de ressources humaines et matérielles très considérables, l'entreprise est en mesure, y lit-on, d'apporter une contribution particulièrement précieuse à la réorientation de la société à laquelle son sort est lié".

Comment mieux travailler à l'orientation de la société qu'en aidant à la formation de ceux qui modèlent les citoyens de demain: les Maîtres!

LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
CHIBOUGAMAU-COTE-NORD
Sport-reportage

2e section | Samedi 25 octobre 1975 | Page 15

# Deux têtes

JAKO, cette gentille petite mascotte des Jeux d'hiver 1976 à Jonquière, est encore très jeune. De fait, il vient à peine de faire ses premiers véritables pas vers ces grandes compétitions hivernales du sport amateur.

N'empêche qu'il a déjà accompli énormément de "bouleaux", malgré son jeune âge. C'est pourquoi, un peu tout le monde est d'accord pour dire que lorsque Jako aura atteint sa maturité, les Jeux du Québec, hiver 1976, auront déjà été un succès.

Car pour diriger les allées et venues de ce petit lièvre sans malice, une équipe de cinq permanents a été formée et elle oeuvre depuis septembre dernier dans le "repaire" de Jako à la polyvalente de Jonquière.

A la tête de cette équipe, deux hommes, Bernard Bergeron et Robert Lavoie, qui ne se connaissaient même pas au départ mais qui aujourd'hui, peulent parler le même langage car leurs idées sont orientées vers un seul et même objectif: la réussite de cette grande fête du sport amateur québécois.

"Lorsque l'on m'a demandé d'occuper la présidence de l'organisme responsable des Jeux d'hiver 1976, j'ai d'abord refusé", vous confiera Bernard Bergeron, un jeune homme d'affaires de Jonquière.

"Je m'étais dit, à ce moment-là, que mes occupations ne me permettraient pas d'occuper un tel poste. On est toutefois revenu à la charge un peu plus tard et après maintes explications, j'ai finalement accepté le poste qui ne paraissait pas, à prime abord, devoir être une grosse patente", souligne-t-il avec un sourire."

Mais Bernard Bergeron a changé d'avis ou cours des dernières semaines.

"En acceptant le poste de président des Jeux d'hiver 1976, j'estimais que mon travail se limiterait à environ 15 ou 20 jours assez intenses", note-t-il.

"Puis, en effectuant une visite aux Jeux d'hiver de Rimouski, l'an dernier, j'ai pleinement réalisé le travail intense qui m'attendait. Et d'ailleurs, à mesure que le décompte se fait chez-nous, tu réalises pleinement l'ampleur du projet que nous avons entre les mains et le travail intense que tu devras faire au cours des cinq mois nous séparant des prochaines compétitions".

### *Un coordonnateur expérimenté*

Par contre, pour Robert Lavoie, coordonnateur général de ces prochains Jeux d'hiver, c'est un peu différent car ce dernier, a déjà vécu pleinement une autre finale provinciale, celle d'été 1972 chez Timi. Il agissait alors comme responsable du secteur technique.

Pour lui, ces prochaines finales provinciales constituent certes un "gros bateau", mais lorsque l'on connaît déjà le rouage d'une telle organisation, il devient un peu plus facile d'en assumer la responsabilité.

"Il est certain que l'expérience vécue lors des Jeux de Chicoutimi, m'a servi et me servira pour la préparation de certains organigrammes précis", note Robert Lavoie. "N'empêche que la différence est quand même énorme entre les Jeux de Timi et ceux de Jako qui approchent à grands pas. En 1972, c'était seulement les deuxième Jeux du Québec, de sorte que les Fédérations n'étaient pas tellement sensibilisées. Aujourd'hui, ces mêmes fédérations ont pris conscience que les finales provinciales avaient un mandat précis pour le développement du sport amateur".

Puis, en touchant du doigt un item important des prochains Jeux d'hiver, le protocole d'entente, Robert Lavoie élabore davantage sa pensée.

"Au début, les villes hôtesses considéraient un peu la Société des Jeux comme un Dieu", rappelle le coordonnateur général de Jako. "C'est ainsi que l'on signait rapidement un protocole d'entente, selon le modèle soumis pas la Société, en songeant qu'il serait toujours possible d'effectuer des changements en cours de route. Pour notre part, nous avons pensé autrement. D'ailleurs, le protocole d'entente que nous avons signé dernièrement, constituera un véritable document de travail pour l'avenir et c'est la première fois que cela se produit", conclut Robert Lavoie.

### *Jako-mille, une priorité*

Un autre item reste quand même primordial pour le succès éventuel des Jeux de Jonquière et c'est cette fameuse campagne de Jako-mille, en cours depuis l'été dernier. Et dans l'esprit du président Bernard Bergeron, cette campagne de financement devrait être menée à bon port très prochainement.

"Je pense que les semaines qui nous séparent du 5 décembre, date d'échéance normale de Jako-mille, nous seront profitables", note le président des Jeux de Jonquière. "Cette campagne intensive constitue le point vital de notre organisation pour le moment.

Et ce qui nous porte à être optimiste, c'est que jusqu'à présent, il n'y a pas seulement des noms d'hommes d'affaires sur notre liste mais également beaucoup de gens que l'on qualifie souvent de "monde ordinaire". C'est d'autant plus encourageant pour les prochaines semaines de la campagne", souligne Bernard Bergeron.

### *Une ambiance agréable*

Mais ce qui fait le succès présent de l'organisation de Jako, c'est que les promoteurs ont su trouver des hommes compétents un peu dans tous les domaines.

"Le risque est gros, qu'on le veuille ou non, dans une telle organisation qui demande énormément de bénévolat", vous soulignera Robert Lavoie. "Car une fois les Jeux terminés, le succès ou l'échec se réflétera sur notre vie professionnelle par après. C'est pourquoi nous estimons que l'enjeu est grand, quoique nous sachions qu'avec l'équipe présente, les risques sont minimes.

Chacun des permanents est conscient de ses responsabilités, de sorte qu'il donne le maximum de lui-même dans un seul et même but, la réussite. C'est d'ailleurs ce qui nous permet de travailler dans une ambiance agréable mais très sérieuse", conclut-il.

En fait, le duo Bergeron-Lavoie n'a pas l'intention de jouer à la vedette dans toute cette organisation. "C'est véritablement un travail d'équipe que nous effectuons présentement. D'ailleurs nous ne pouvons concevoir le succès d'une autre façon", vous fera remarquer Bernard Bergeron.

Et ce dernier poursuit: "De là à dire que nous n'avons pas d'accrochage de temps à autre, serait vous mentir, car cela fait partie du jeu de toute organisation sérieuse. Mais tant aussi longtemps qu'il y a place à des discussions, nous n'avons pas à nous inquiéter. Et je pense qu'il n'y a nullement matière à inquiétude présentement".

### *La population embarquera*

C'est dire qu'à l'intérieur de ce "repaire" exigu situé à la polyvalente de Jonquière, beaucoup de travail est quand même fait jusqu'à présent. Reste la planification et la sensibilisation de la population versus Jako.

"Sans vouloir avancer de chiffres précis, je ne pense pas me tromper en disant qu'environ 60% de la population n'est pas encore sensibilisée à la signification de Jako", note Bernard Bergeron.

"Cette sensibilisation viendra dans une autre étape normale de notre organisation et je pense que le moment venu, la population embarquera", conclut-il.

Mais ne nous inquiétons pas pour Jako!... Le petit lièvre souriant saura bien faire son chemin car lui aussi n'a qu'un but, la réussite.

Texte:
Pierre Fellice

Photos:
François Doré



Bernard Bergeron: "Jako'mille un point vital".



Robert Lavoie: "L'enjeu est grand.

# ... un seul objectif

*Les Montréalais triomphent 6 à 4*

# La défensive des Saguenéens s'effondre

par André Lestourneau

CHICOUTIMI — "Comment expliquer qu'une équipe puisse relâcher de la sorte... allouer six buts à l'adversaire en deuxième période, après avoir dominé le jeu au premier tiers?".

Voilà la question que la plupart des amateurs réunis hier soir au Centre Vézina se demandaient après avoir vu le Junior de Montréal disposer des Saguenéens de Chicoutimi par le compte de 6 à 4.

Sans ce relâchement inopportun, où l'adversaire en a profité pour effecteur un spectaculaire retour et enfiler tous ses buts en moins de 18 minutes, les Chicoutimiens auraient pu espérer un meilleur sort, car ils se sont assez bien défendus dans les deux autres périodes.

"Nous n'aurions pas dû mener 3 à 0 après la première", d'avouer l'instructeur Yvan Gingras." Bélisle avait fait quelques arrêts-clés et nous avons été opportunistes.

Les gars croyaient avoir le bon jeu, ce qui était tout le contraire. Contre un club qui affiche un jeu aussi méthodique, il ne faut pas jouer aussi ouvert. Ce n'est pas bon de tenter le diable tout le temps.

Calme malgré la défaite, la deuxième en cinq matches à domicile, Gingras a déploré le manque de robustesse de ses protégés. "Sur le plan mise en échec, c'est sûrement notre pire match de l'année".

Pour sa part, le capitaine Serge Dubois, légèrement blessé au genou droit après avoir donné contre la bande, a dit que ce revers servirait de leçon.

"Nous avons commis des erreurs bêtes et nous avons trop relaxé. On se pensait trop sûr. Ca va nous apprendre pour la prochaine. On va d'ailleurs se reprendre dès dimanche."

Commentant le relâchement des locaux, Laperrière a mentionné que son équipe était similaire.

"Faut s'attendre à ça avec des juniors. Mon club est pareil. Je suis tout de même satisfait, car c'est un gros deux points. J'avais peur avant le match, car je ne connaissais pas l'équipe et elle avait la réputation d'être difficile à vaincre sur son territoire".

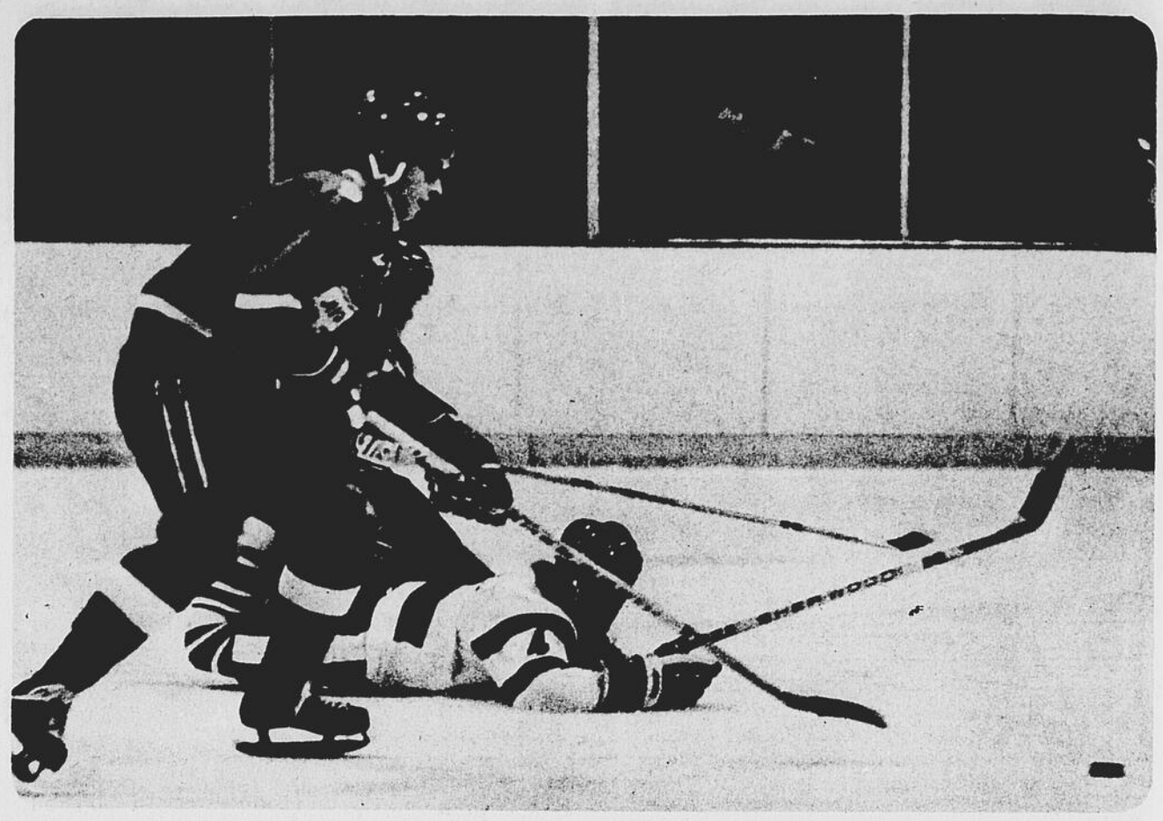
Garth McGuigan s'est illustré à l'attaque avec trois buts, tandis que le défenseur Robert Picard, toujours aussi solide lorsqu'il évolue contre Chicoutimi, a participé aux quatre premiers filets des siens.

Alain Côté en a marqué deux pour les perdants, tandis que Jocelyn Fortin, avec son premier de sa carrière, et Roberto Barette ont complété le pointage.

Les Saguenéens ont été impuissants lors de cinq avantages numériques, dont un avantage numérique de 4 minutes en troisième. Il se sont toutefois heurtés à un gardien alerte, après avoir été chancelant en première.

"Cette inertie lors des avantages numériques ne peut être considérée comme la cause de cette défaite," d'estimer Gingras, surtout déçu de constater que les siens avaient tombé dans le piège de l'autre en affichant pas leur jeu robuste habituel.

Les Saguenéens pourront toujours se reprendre dimanche puisqu'ils seront de nouveau opposés aux Montréalais. Reste à savoir s'ils seront plus alertes au deuxième tiers?



**Robert Picard a éclipsé son rival Daniel Poulin, tant sur ce jeu qu'au cours de la soirée alors qu'il a amassé quatre mentions d'assistance.** **(Photo Réal Tremblay)**

# Perreault a connu ses moments noirs

CHICOUTIMI — Après avoir été relégué au rôle de spectateur plus souvent qu'à son tour depuis le début de la saison, Benoît Perreault était de retour devant la cage des Montréalais pour affronter les Chicoutimiens.

Peu alerté en première période, en allouant 3 buts en 7 lancers, Perreault s'est quelque peu racheté en dernière période, alors qu'il a effectué des arrêts-clés contre Desforges et Locas.

Perreault a toutefois été irrégulier depuis le début de la saison, ce qui lui a valu d'être supplanté par le réserviste Robert Holland.

Commentant son rendement plutôt décevant, Perreault a dit avoir passé une mauvaise période, après s'être assuré d'un poste au camp d'entraînement.

"Je manquais de motivation, a-t-il admis. J'ai bûché fort au camp et pris ça plus mollo par la suite. J'ai alloué quelques mauvais buts et j'ai perdu alors mon poste!

Cette période creuse est du passé, s'il faut en croire Perreault qui se veut plus motivé que jamais et anxieux de reprendre son poste de gardien attitré du Junior.

"Mon coach m'encourage et me donne des conseils, notre défensive ne cesse de s'amélirer et nous avons une jeune équipe où les gars travaillent. Ca devrait maintenant mieux aller."

**Sur la rampe...**

Lorsque l'ailier Alain Côté a enfilé son deuxième but de la soirée, c'était la troisième fois depuis le début du calendrier que les Saguenéens marquaient lors d'un désavantage numérique...

Louis Lavoie a écopé d'une punition majeure pour avoir accidentellement blessé au visage Brian Beauchamp avec son bâton. Les Montréalais n'ont pas capitalisé toutefois sur cette pénalisation...

La sentence imposée aux Castors de Sherbrooke par l'exécutif de la Ligue junior majeure du Québec devrait normalement être portée en appel. Le gérant des Castors, Georges Guilbeault, a été suspendu jusqu'au 28 novembre en plus d'une amende de $25,000 imposée à l'équipe pour avoir refusé de se rendre à Shawinigan plus tôt cette semaine...

# Yvon Blackburn choisi sur la Coupe d'Europe

par Pierre Fellice

CHICOUTIMI — Aussitôt arrivé, aussitôt repartit. C'est à croire qu'Yvon Blackburn est devenu une véritable tornade blanche qui passe un peu comme un courant d'air.

L'excellent jeune skieur de Chicoutimi, qui est membre de l'équipe canadienne de ski alpin, est "passé" chez lui au cours de la dernière semaine, en provenance de l'Autriche et en route pour Montréal.

Blackburn a passé 18 jours à Söldem où il a participé à un camp spécial qui servait à la sélection définitive des skieurs canadiens devant être inscrits aux séries de la Coupe du monde et de la Coupe d'Europe.

"Je pense que ne n'ai jamais skié auparavant comme je l'ai fait en Autriche", nous mentionnait Yvon Blackburn, avec un sourire de satisfaction. "J'ose seulement espérer que le tout va continuer ainsi".

Des dix skieurs membres de l'équipe canadienne, quatre ont été choisis pour participer à la série de la Coupe d'Europe et Blackburn est de ce groupe.

"J'effectuerai la grande majorité des compétitions de la Coupe d'Europe et je participerai également à quelques unes des épreuves comptant pour la Coupe du monde, en Amérique du Nord", souligne Blackburn. "Je devrai notamment retourner en Autriche le 9 novembre prochain afin de compléter l'entraînement. La série de la Coupe d'Europe débutera le 4 décembre pour se poursuivre jusqu'en mars", note-t-il.

Entre-temps, Yvon Blackburn s'embarque pour Montréal aujourd'hui afin de participer à un camp de conditionnement physique spécial.

"Je vivrai pratiquement avec mes skis à la journée longue à compter du 9 novembre", nous fait-il remarquer. "Au cours de la première partie de la série pour la Coupe d'Europe, je devrai participer à onze descentes, 14 slaloms et 14 slaloms géants".

Mais pourquoi les responsables ont-ils choisi Yvon Blackburn sur la Coupe d'Europe plutôt que sur la Coupe du Monde?...

Le skieur chicoutimien croit avoir découvert la réponse à ce qu'il appelle la tactique de l'entraîneur Butch Boutry, de la Colombie Britannique. "Je suis fort en descente présentement", note-t-il. "Par contre, il y a peut-être une certaine amélioration à apporter dans le slalom. Comme la Coupe d'Europe comprend surtout du slalom et du slalom géant, j'aurai amplement la chance d'améliorer certains points dans ce domaine. Tout ce que je sais toutefois, c'est que j'aurai du pain sur la planche au cours des prochains mois", conclut-il.

*Revers de 7 à 2 des Saguenéens*

# Les Marquis ont eu la vie passablement facile

Par Claude Lussier

JONQUIERE — Les Marquis de Jonquière ont remporté un gain de 7-2 contre les Saguenéens de Chicoutimi, hier soir, au Palais des sports de Jonquière, devant une foule estimée à 1,025 personnes.

Les Marquis n'ont pas eu à déployer un effort remarquable pour s'en tirer avec les grands honneurs. Si les Saguenéens ont perdu, ce n'est pas à cause de la robustesse et l'intimidation déployées par les joueurs de Munger. Mais plutôt à cause d'un net manque de technique en zone offensive.

Tout au long des deux premières périodes, les troupiers d'Yvon Bouchard tentaient par poussées individuelles de pénétrer en zone adverse. Mais jamais au cours des trois périodes ils n'ont forcé le jeu pour ainsi dire.

Quant aux Marquis, ils ont agi de façon contraire, faisant preuve d'un plus grand opportunisme. Ils lançaient en zone ennemie et se mettaient immédiatement à la poursuite du disque. Chose que le gérant des Saguenéens, Guy Byatt, aurait bien aimé voir chez les joueurs.

Après un premier vingt sans histoire, les Marquis ont pris les devants 2-0 avec deux filets en l'espace de une minute 52 secondes. Déjà les Saguenéens avaient les reins brisés.

Sylvain Gagnon s'est avéré l'étoile individuelle par excellence de cette rencontre. Le numéro douze des Marquis a enfilé trois buts. Rénald Jomphe a également connu un bon match, y allant de deux filets. Les autres buts des Marquis ont été l'oeuvre de Martin Voyer et Michel Villeneuve.

Denis Bouchard et Sylvain Gagnon fûrent les seuls Chicoutimiens à tromper la vigilance de Marcel Savard, lequel a su exécuter les arrêts-clés au bon moment.

Malgré ce triomphe aisé, Germain Munger ne jubilait pas. Il était plus ou moins satisfait du rendement des siens. "Ce ne fût pas un très bon match. Il y a eu un net manque de cohésion et d'agressivité de notre part. On pensait avoir gagné avant d'avoir disputé le match", récitait-il quelques instants après le match.

"Nous récoltons ce que nous avons semé. Les séances d'entraînement n'ont pas été trop ardues cette semaine et les joueurs pensaient beaucoup plus à leur "party" de demain soir qu'à la partie..."

"Il faudra se réveiller avant longtemps, sinon nous ne demeurerons pas au premier rang. Il ne faut pas se faire une gloire de cette victoire", de réciter Munger.

Gilles Dicaire a retiré son équipement après la deuxième période. Il semble que celui-ci était déçu de son rendement. Munger espère que ce dernier reviendra au bercail. Une saute d'humeur sans importance. Michel Lebrasseur voudrait revenir avec les Marquis de Jonquière, suite au refus des Marquis d'accorder sa libération aux Ouananiches de Roberval...

Fernando Dicaire affirme que "l'affaire Roberval" ne traînera pas en longueur. Ce midi tout devrait être réglé selon les dires du président de la Ligue junior régionale.

# Truc du chapeau de Jacques Drolet

ALMA — Les Aiglons junéniles d'Alma n'ont eu aucune misère à prendre la mesure des Eperviers d'Arvida, hier soir, à Alma, l'emportant 10-6. Jacques Drolet a mené l'attaque des Aiglons avec trois buts. Roger Tremblay et Jacques Villeneuve ont compté deux buts, alors que Pierre Drolet, Jacques Fortin et Rémi Simard complétaient le pointage pour Alma.

Michel Hubert et Marc Tremblay, avec un doublé chacun, furent les meilleurs pointeurs pour les perdants. Les autres buts ont été l'oeuvre de Bernard Deveau et de Réal Moisan.

Dans l'autre match à l'affiche dans le circuit Tremblay, Mistassini l'a emporté de justesse devant St-Jérôme par le pointage de 5 à 4.

Denis Simard, Denis St-Gelais, Alain McNichol, Clermont Ouellette et Michel Goulet ont compté un filet chacun pour le Mistassini. Alain Girard était le meilleur chez les perdants avec une paire de buts. Mario Tremblay et Jean Fortin ont également donné réplique pour le St-Jérôme.

Pendant ce temps, dans la Ligue midget régionale, le National de La Baie a consolidé son emprise sur le premier rang, grâce à un gain de 6-4 devant St-Honoré, hier soir, au Palais municipal de La Baie. Marcel Sergerie a encore une fois conduit les siens à la victoire avec un tour du chapeau. Denis Simard Pierre Thibault et Eric Morin ont été les autres pointeurs du National. Mario Desbiens, Laurent Tremblay et Bernard Guimond ont répliqué pour St-Honoré. Pour ce qui est de Guimond, mentionnons qu'il fut le meilleur des siens avec une paire de buts.

Le match fut dénué de toute robustesse, les deux équipes se contentant de jouer au hockey strictement. St-Honoré avait pris les devant 2-1, à la fin du premier engagement. Toutefois, le National devait revenir à la charge en seconde période. Au début du troisième vingt, le National menait 5-3. Il ne devait pas perdre cette avance au cours de ce dernier tiers.

# Petterson doute de l'expérience de Morais



par André Lestourneau

CHICOUTIMI — Bien qu'il reconnaisse que Carl Morais possède une plus vaste expérience que lui, Jacques Petterson n'est pas prêt pour si peu à concéder la victoire à son rival de demain.

"Ca ne me dérange absolument pas", de lancer Petterson qui en sera à sa onzième bataille chez les amateurs. "Morais est mieux de ne pas trop se fier à son expérience. Il pourrait faire le saut.., un gros saut".

"A la boxe comme dans les courses de motocross, il y a des nouveaux qui devancent parfois des coureurs plus expérimentés. Tu l'as ou tu l'as pas".

"Et l'expérience, ça dépend aussi des gens qui te conseillent et avec qui tu t'entraînes", d'ajouter Petterson qui a pu bénéficier des conseils de Fred Lagacé en vue de cet important affrontement.

Petterson se dit confiant de pouvoir triompher, grâce à sa rapidité.

"Ce ne sera pas le même genre de combat que contre Bonneau, pas le même style et pas la même rapidité. Je me suis moins entraîné que pour mon dernier combat, car j'étais épuisé à la deuxième. Mon entraînement a été tout aussi sérieux, mais mieux équilibré".

Petterson se dit peu impressionné, en outre, de la puissance de frappe de son opposant. "En 32 combats, il n'a jamais envoyé personne au plancher. Ce n'est pas trop inquiétant".

Tout en s'amenant dans le ring avec confiance, Petterson se refuse toute prédiction sur l'issue de cette finale qui sera disputée, demain, au Centre Sacré-Coeur.

"Je ne fais pas de prédiction. Je laisse à Morais le soin d'en faire. Il a d'ailleurs prédit que le combat ne serait pas long, mais a oublié de dire pour qui", de signaler Petterson. "Je ne dis pas que je vais l'envoyer au plancher. Je prédis seulement que je vais dans l'arène pour faire trois rounds".

C'EST UN DEPART
DIMANCHE APRES-MIDI
2:00 HRES
LE JEUDI SOIR
A 7.45 HRES.
PRE VERT

"SPORT TELEMEDIA"
Avec Yves Létourneau, André Côté et Claude Saucier.
DU LUNDI
AU VENDREDI
A 7 HRES A.M.
17.30 CHES
ET 23 HRES.
CJMT 142




Roger Violette... en quête d'un troisième titre de Monsieur Jockey. (Photo Réal Tremblay)

*Course au titre de Monsieur Jockey*

# Bélanger talonne Roger Violette

**par André Lestourneau**

JONQUIERE — Une lutte dans le dernier droit se dessine entre les conducteurs Roger Violette et Yvon Bélanger dans la course au titre de jockey de l'année, à Pré Vert.

Après trente programmes, Violette occupe le poste de commande avec une excellente moyenne de .407 et semble en mesure de répéter son exploit de l'an dernier, alors qu'il avait décroché le titre pour la seconde fois de sa carrière.

Violette est toutefois talonné de près par Yvon Bélanger qui connaît sa meilleure saison dans le sulky. Jusqu'à maintenant, Bélanger a conservé une moyenne de .395 pour se maintenir dans le sillon de Violette.

Pour sa part, Raynald Marquis vient en troisième position avec une moyenne de .389, pour devancer de justesse Côme Tremblay qui affiche un rendement général de .384, tandis que Germain Bouchard complète le tableau des cinq meneurs.

Par ailleurs, le rapide Boone Senator semble seul dans la course au titre de cheval de l'année, alors qu'il devance par plusieurs longueurs ses plus sérieux rivaux.

Un pensionnaire des écuries Roger Violette, le descendant de Adios Senator a compilé une fiche de onze premières, neuf deuxièmes et cinq troisièmes pour des revenus de $5,710, marquant le pas à plusieurs reprises dans la classe invitation.

Agé de sept ans, le protégé de Violette a inscrit un mille en 2.07 et 4, soit l'un des meilleurs chronométrages de la saison pour un coursier cantonné à Pré Vert.

La lutte est plus serrée pour la seconde place, alors que Duke Counsel et National Rhythm se retrouvent nez à nez.

La jument de Pierre Vigneault a considérablement ralenti depuis quelques semaines, de sorte que le coursier de Bertrand Voyer devrait être en mesure de s'emparer du deuxième rang.

Les deux chevaux ont amassé des bourses de l'ordre de $4,100, tandis que Big Dick vient au quatrième rang avec des revenus de $3,525.

Entre-temps, la course aux plus grands honneurs se poursuivra cet après-midi avec le 42ième programme du meeting. Le premier départ est prévu pour quatorze heures.

# Système de pointage pour motiver la participation

CHICOUTIMI — Une formule toute simple mais qui est susceptible non pas de révolutionner le sport du curling comme tel, mais d'inciter les curlers à participer en plus grand nombre aux différents bonspiels régionaux.

Il s'agit en fait d'un système de pointage adapté à chacun des bonspiels, une idée soumise par Mike Carson, responsable du curling masculin au club Saguenay du secteur Arvida, et qui sera vraisemblablement mis en application au cours de la prochaine saison suite à l'approbation de l'Association régionale.

Grosso modo, le système de pointage est le suivant: les gagnants des classes "A", "B", "C" et "D" accumuleront respectivement 30, 20, 15 et 10 points chacun. Pour ces mêmes classes, les équipes perdantes se verront octroyer 25, 15, 10 et 5 points à chacun de ces bonspiels.

Ces points accumulés par les différentes équipes seront attribués aux clubs afin de présenter un classement à chaque semaine. D'ailleurs, seules les équipes des clubs membres de l'Association régionale seront éligibles à ce système de pointage qui pourra éventuellement rapporter un trophée au club gagnant, suite au système cumulatif, à la fin de la saison.

"Nous avons constaté un certain laissez-aller de la part de quelques clubs, en ce qui concerne leur participation aux différents bonspiels régionaux", a noté Mike Carson, en faisant part de son idée. "C'est pourquoi nous avons pensé que cette petite formule fort simple pourra susciter un nouvel intérêt pour les compétitions régionales au cours de la prochaine saison", a-t-il conclu.

Il est à noter que seuls les bonspiels masculins, féminins et mixtes compteront pour le classement cumulatif, le cashspield, organisé par le Club Kénogami, à la fin de la saison, n'étant pas inclus dans cette liste.

*Ski alpin régional*

# La catégorie junior vient combler un vide

**par Pierre Fellice**

CHICOUTIMI — Au moment où ces lignes sont écrites, il fait exactement 20° Celsius. Il ne s'agit définitivement pas d'une bonne température pour parler de ski.

Mais qu'importe, car comme dirait l'autre, demain est un autre jour et peut-être justement que ce jour n'est pas loin où la neige nous tombera dessus sans crier gare...

Quoiqu'il en soit, la zone de ski Saguenay-Lac-Saint-Jean se prépare fébrilement à une saison qui promet d'être très active au niveau du ski alpin. C'est du moins dans cet optique que travaille présentement l'exécutif régional.

"Si la participation est aussi intense en hiver qu'elle l'a été lors de notre dernière réunion, cela promet", nous mentionnait le président Jean Maltais. "D'ailleurs certains changements ont été apportés, dans la classification des skieurs, lors de cette réunion, et le tout est de nature à amener une participation plus intéressante cette année".

En ce qui concerne notamment ces changements, les responsables du ski alpin ont constaté qu'une fois la catégorie juvénile franchie, les skieurs étaient en quelque sorte paralysés par l'inaction. C'est pourquoi on a créé une nouvelle catégorie, celle des juniors, qui comprendra les skieurs de 15 à 17 ans.

On profitera notamment de la création de cette nouvelle catégorie pour instaurer le circuit parallèle, lequel avait été mis à l'essai au cours d'une compétition, l'an dernier.

"Nous sommes assurés à l'avance du succès de ce nouveau circuit qui permettra la compétition conjointe des juniors et des seniors", a noté Jean Maltais.

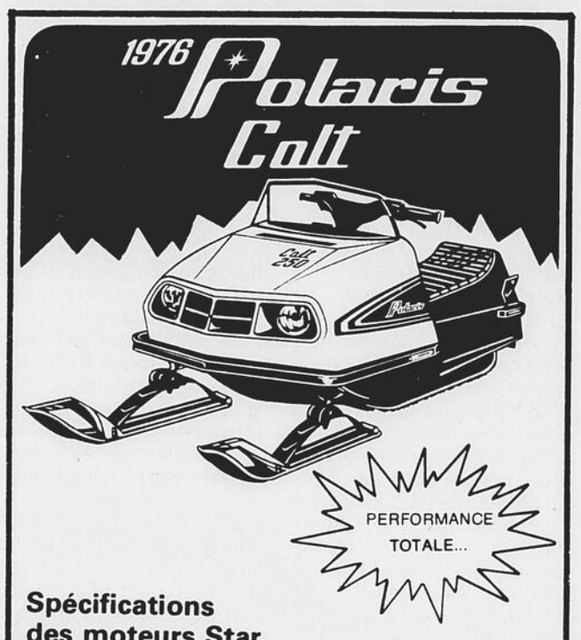
**La Nancy Greene toujours active**

Par contre, la Ligue Nancy Greene sera toujours aussi active et à ce niveau, il se produit également un léger changement alors que dès la prochaine saison, les skieurs qui auront onze ans le 1er septembre, pourront adhérer à cette populaire compétition de ski alpin. Les dirigeants ont en quelque sorte ajouté un an à l'âge limite de participation.

Et il y aura bien sûr la catégorie senior dont le statut demeure inchangé, tout comme la catégorie juvénile.

D'autre part, pour voir à l'administration de toutes ces activités, le budget de la zone de ski Sag-Lac, section alpin, est passé de $2,500 à $8,000.

Il faut dire que sur ce montant, on doit prévoir une première subvention de quelque $2,000, du Haut-Commissariat via Ski-Québec, de même qu'une deuxième subvention dans le cadre des clubs sportifs deuxième niveau. Il s'agit alors d'un programme pour le développement de l'élite régionale, programme qui est échelonné sur 45 heures et qui sera sous la responsabilité de Daniel Riverin, de Chicoutimi.


**Spécifications des moteurs Star**

| | | |
|---|---|---|
| Déplacement | 250 cc | 336 cc |
| Refroidissement | Air libre | Air libre |
| Cylindres | 2 | 2 |
| Allumage | Magneto | Magneto |
| Démarrage | Manuel | Manuel |
| Silencieux | Polaratone | Polaratone |
| Carburateur (caoutchouté) | Mikuni | Mikuni |
| Quantité | 2 | 2 |

**Dimensions et pesanteur**

| | | | |
|---|---|---|---|
| Longueur avec skis | 100½" | Largeur des skis | 5" |
| Largeur | 31" | Pesanteur approximative sans carburant | |
| Hauteur avec pare-brise | 34" | | |
| Hauteur sans pare-brise | 31½" | Moteur 250 cc | 343 lb |
| Longueur des skis | 40" | Moteur 336 cc | 353 lb |

**Atelier André Fortin**
270, DU PONT NORD,
ALMA — 662-6140.

**Atelier Denis Brassard**
CHAMBORD — 342-6621.

**Jean-Marc Bouchard**
6, ST-THOMAS,
ANSE-ST-JEAN — 272-2191.

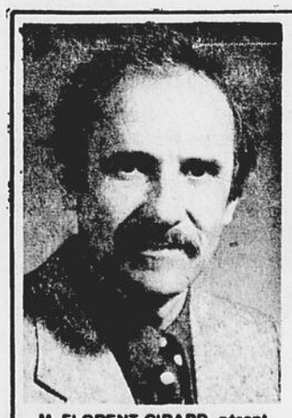
**Chaîne Coopérative du Saguenay**
1695, BOUL. TALBOT,
CHICOUTIMI — 549-4770.

**Chaîne Coopérative du Saguenay**
1557, SACRE-COEUR,
ST-FELICIEN — 679-0514.

**Chaîne Coopérative du Saguenay**
99, DEQUEN,
MISTASSINI — 726-2844.

**Germain Ouellet**
205, 3e RUE,
CHIBOUGAMAU — 276-2395.

**Maxi-Moto**
136, TASCHEREAU,
KENOGAMI — 547-2122.



**CENTRE du CAMION Chevrolet** *au Saguenay-Lac-St-Jean*

**SERIE COMPLETE EN MAIN!**

M. FLORENT GIRARD, gérant.
25 ANS D'EXPERIENCE
A VOTRE SERVICE

ALMA AUTOMOBILES Limitée



**COMBIEN TU CHAUSSES?**

Petites, moyennes ou grosses, on chausse toutes les voitures

**GRANDES VALEURS À PRIX D'AUBAINES**



PNEU RECHAPÉ TOWN & COUNTRY FLANC NOIR

| DIMENSION | PRIX CHACUN |
|---|---|
| AUTOS COMPACTES (LA PLUPART) | $14.00 |
| F78-14 & 15 | 14.45 |
| G78-14 & 15 | 16.45 |



PNEU POLYESTER WINTER CLEAT FLANC BLANC

| DIMENSION | PRIX CHACUN |
|---|---|
| A78-13 | $30.00 |
| F78-14 & 15 | 34.05 |
| G78-14 & 15 | 35.75 |



PNEU RADIAL TOWN & COUNTRY FLANC BLANC

| DIMENSION | PRIX CHACUN |
|---|---|
| DR78-14 | $47.60 |
| FR78-14 & 15 | 54.00 |
| GR78-14 & 15 | 57.80 |

Autres dimensions à prix populaires, au choix
*GARANTIS CONTRE TOUS HAZARDS ROUTIERS *POSE SANS CHARGE

**SERVICE DE PNEUS TURCOTTE**

CHICOUTIMI
524, Price ouest • 1545, boul. Talbot

BAGOTVILLE
1654, boul. St-Anicet

JONQUIÈRE
605, St-Pierre

en association avec

La plus vaste organisation de vente, service et rechapage de pneus du Québec

CTR Canadian Tire & Repair

On chausse toute la famille

ALMA • CAP DE LA MADELEINE • CHANDLER • CHIBOUGAMAU • DOLBEAU • HAUTERIVE • LA TUQUE • MATANE • MONTMAGNY • MONTRÉAL • MURDOCHVILLE • NORMANDIN • PORT CARTIER • QUÉBEC • RIMOUSKI • ROBERVAL • ST-FÉLICIEN • SEPT-ÎLES • THETFORD-MINES

# Les Bruins sans Orr, une équipe ordinaire

***MONTREAL — Avant la saison, l'instructeur des Bruins de Boston, Don Cherry, parlait d'un nouveau style de jeu pour les siens. A l'image de plusieurs de ses confrères-instructeurs, Cherry voulait ajouter la notion défensive dans le jeu des Bruins. Evidemment que ses projets ont été drôlement chambardés quand Bobby Orr, par la force des choses mais aussi parce qu'il en était venu à une entente au sujet de son contrat, a décidé de subir une autre intervention chirurgicale au genou.***



CLAUDE BRIÈRE

***Du jour au lendemain, Cherry a perdu un optimisme débordant pour embrasser un réalisme convaincant. Il lui fallait jouer sans Orr pour les six premières semaines du calendrier. Durant six semaines, il lui faudrait trouver le moyen de tenir le coup, de se défendre... Sans compter qu'une équipe, quelle qu'elle soit, en perdant son meilleur joueur devient soudainement fort vulnérable face à l'opposition qui, elle, veut à tout prix profiter de l'occasion.***

***"Les Bruins ne peuvent être considérés comme une puissance du hockey s'ils sont sans les services de Bobby Orr. Il faut quand même être réaliste, sans aucun doute, Bobby Orr est le meilleur joueur de la Ligue nationale. Les Bruins doivent donc traverser une mauvaise période," disait hier midi Scotty Bowman.***

***A l'annonce de la nouvelle du retrait de Orr, Cherry n'en a pas pour autant perdu les pédales. Il savait pouvoir compter sur quelques bons joueurs tels Carol Vadais et Dallas Smith pour limiter les dégâts. Par surcroît, il n'a pas sur-le-champ abandonné l'idée de faire pratiquer un style défensif à ses hommes.***

***"Au contraire, sans Bobby, il faut que chacun soit encore plus conscient de l'aspect défensif du hockey. Bobby ne faisait pas qu'éviter des buts mais il donnait toute une poussée à l'offensive. Sans cette poussée, il est évident que nous devons à tout prix empêcher l'adversaire de marquer," raconte Cherry.***

***Ce système défensif, de plus en plus en vogue dans la Ligue nationale, les Bruins l'ont adopté. Même s'il ne leur va pas comme un gant, ce système leur permet cependant d'éviter les raclées. En fait, jusqu'ici cette saison, les Bruins n'ont accordé plus de trois buts à l'adversaire qu'en une seule occasion soit contre le Canadien lors de leur match d'ouverture. En six sorties, les Bruins n'ont remporté que deux victoires mais ils ont la distinction d'être la seule équipe à avoir eu raison des Islanders de New York cette saison.***

***Certes l'absence de Bobby Orr aura empêché les Bruins de connaître une bonne mise à feu et les aura surtout empêché de tailonner les Sabres de Buffalo au sommet de la division Jack Adams. Même que les Sabres sont en train de s'échapper rapidement du peloton. Au retour de Orr, les Bruins auront fort à faire pour rattraper le temps perdu.***

### *Et la discipline*

***D'autre part, depuis plusieurs années déjà, c'est un fait connu et reconnu, les Bruins de Boston représentent probablement l'équipe la moins disciplinée du circuit Campbell. Les Bruins n'ont pas perdu leur vieille habitude de perdre des matches presque gagnés d'avance. Ainsi, les Bruins ont la plus mauvaise fiche quand ils évoluent sur la côte du Pacifique. Ils ne parviennent pratiquement pas à vaincre les Seals en Californie pas plus que les Canucks à Vancouver. La seule explication pourtant bien simple pour ces insuccès, c'est l'indiscipline. A cause de la belle température de la Californie ou de la Colombie Britannique, les Bruins se croient en repos, en villégiature.***

***Mais leur vieille habitude est encore plus chronique quand, comme jeudi soir dernier, les Bruins se font passer à tabac par les Scouts de Kansas City. D'accord, les Bruins ont largement dominé cette rencontre mais ils ont certainement dû pécher par excès de confiance avant de se faire jouer un vilain tour dans les derniers instants de la rencontre. Les Bruins ont cette facilité caractéristique de rapidement lancer la serviette quand ils tirent de l'arrière. Rarement les a-t-on vu effectuer un ralliement de deux ou trois buts pour l'emporter. Il semble que cette indiscipline minera les Bruins pour quelque temps encore.***

***Encore cette semaine, Ken Hodge s'est rebellé et a demandé à être échangé. Ce que Hodge devrait pourtant savoir, c'est qu'il n'y a pas beaucoup d'équipes qui sont prêtes à l'embaucher. Son sens du je-m'en-foutisme est bien connu partout dans le circuit et il est loin de mériter le salaire stipulé dans son contrat à long terme.***

***Donc, ce soir, les Bruins devraient présenter la bonne vieille image qui les caractérise depuis leur dernière conquête de la Coupe Stanley au printemps 1971-1972. Et Bobby Orr ne remontera pas le spectacle!***

# "Marcel Dionne donnera de l'assurance à notre attaque"

***— Mike Murphy***

LOS ANGELES (UPI) — Aux dires du capitaine des Kings de Los Angeles, Mike Murphy, ces derniers ont quelque chose à prouver cette saison. Murphy se souvient fort bien de la série opposant les Kings aux Maple Leafs de Toronto le printemps dernier. Les Kings s'étaient effondrés lamentablement.

"Je crois que vous devez penser positivement. Même si vous traînez de l'arrière pendant trois parties, il ne faut jamais se décourager. C'est justement ce que nous n'avons pas fait contre les Leafs", de dire le nouveau capitaine des Kings.

"Je suis convaincu que si la série avait été un 4 de 7, nous aurions eu finalement la peau des Leafs. Mais voilà, ce fut un 2 de 3 et nous avons perdu. Nous ne cherchons pas à nous excuser pour avoir flanché. Mais nous tentons d'oublier. Ce sont des choses qui arrivent dans le hockey", de poursuivre Murphy.

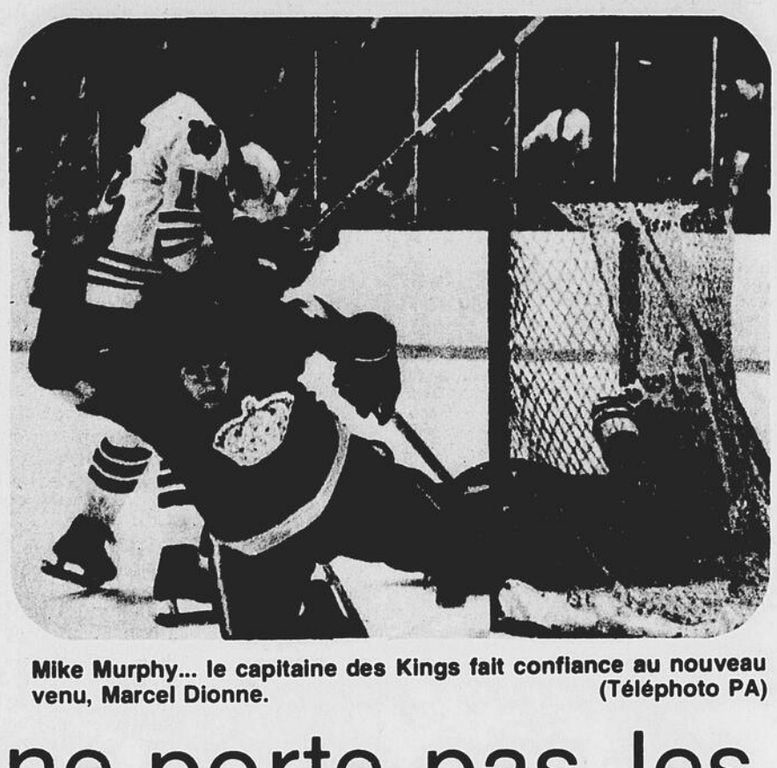
"J'estime également que nous formons une équipe nettement améliorée cette saison. Nous allons travailler afin de démontrer à tous et chacun que ce qui s'est produit l'an dernier aura été de la pure malchance..."

On se souviendra que les Kings avaient été l'une des quatre meilleures formations de la Ligue nationale l'an dernier, compilant un dossier de 105 points. Murphy est un ailier droit possédant un solide lancer tout en jouant d'une manière rude. Il fut échangé aux Kings par les Rangers de New York, en 1974, lesquels avaient acquis Murphy des Blues de St-Louis en 1973.

Au sujet de Marcel Dionne, le capitaine des Kings déclare: "Il nous sera d'une précieuse aide pendant toute la saison. Il sera la bougie d'allumage sur notre jeu de puissance, tout en comptant les buts importants dans les moments critiques. Il sera un joueur très utile. Principalement dans les matches à caractère défensif", dit-il.

"Plusieurs fois, l'année dernière, nous avons perdu des rencontres par un pointage tel 2-1 ou 1-0. Cette saison, Dionne nous dépannera. Il sera l'homme idéal afin de compter le but qui nous permettra d'annuler ou de remporter la victoire", d'expliquer Murphy.

"Je pense tout simplement de jouer comme l'an dernier, tout en espérant que les résultats seront les mêmes", de conclure Mike Murphy.



**Mike Murphy... le capitaine des Kings fait confiance au nouveau venu, Marcel Dionne. (Téléphoto PA)**

# "Chico" ne porte pas les Flyers dans son coeur

NEW YORK (UPI) — Il n'est pas beau... il n'est pas grand... il n'est pas gros... mais c'est un type qui se met en plein sur la ligne du feu à chaque fois qu'il saute sur la patinoire. Il possède un courage illimité et a foi en ses opinions. Il se nomme Glen Resch, dit "Chico".

Le gardien de buts des Islanders de New York n'a pas encore oublié la dernière série opposant ses coéquipiers aux Flyers de Philadelphie. Au cours de cette série, qui a permis à plusieurs amateurs de reconnaître le juste talent des Islanders, Resch a eu le don de soulever l'ire des Flyers avec ses remarques au sujet de leur style de jeu.

"Je présume que je n'ai pas encore digéré cette défaite. Mais je persiste à croire que leur style n'est pas fait pour le hockey. Je n'en ai pas contre le fait qu'ils se battent mais ils sont mesquins. Ils enfreignent les règlements du jeu avec outrance. L'interférence et l'accrochage font partie de leur système. Je n'ai jamais vu les séances d'entraînement de Fred Shero, mais je crois qu'il doit pratiquer cette facette avec précaution", d'expliquer Resch.

"Laissez-moi vous dire qu'ils sont en défaut à 85% du temps pendant un match. L'arbitre ne donne que 10% des pénalités qu'il devrait normalement infliger. Je n'ai jamais vu les Flyers disputer une rencontre honnêtement".

Même si sa tête est mise à prix à Philadelphie, Resch semble s'en moquer totalement. "Ce qui choque Shero et les siens, c'est que je dis la vérité et ils le savent fort bien", dit-il Resch avoue qu'il a noté une certaine baisse dans les divers amphithéâtres où il a évolué ces derniers jours. "Je crois que la manière idéale pour faire revenir les gens n'est pas de présenter des batailles, mais du jeu plus rapide et axé sur l'offensive..."

Puis, il revient inévitablement au sujet des Flyers de Philadelphie. "Personne ne me fera dire que les Flyers forment une très bonne équipe. Ils sont bons, un point c'est tout. Je n'admire pas la façon traître dont ils jouent au hockey. Ils aiment bien neutraliser l'adversaire de n'importe quelle manière, mais ils détestent se faire bousculer. Dans le fond, ils sont de grands peureux..."

Quant à lui, Resch estime qu'il n'est pas l'unique responsable des récents succès des Islanders. "Je me considère comme un gardien de buts ordinaire. Le cerbère n'est qu'une extension au sein d'une équipe de hockey... Les gars devant moi font de la grosse besogne..."

"Mon rêve demeure d'affronter les Flyers en série finale de la coupe Stanley et remporter ce précieux trophée. Mais en toute objectivité je dois admettre que si nous répétons les même exploits que l'an dernier, je serai aussi heureux. Parce que nous aurons joué du véritable hockey", de conclure "Chico".

***Dave Ellenbaas rappelé***

# Bowman raye Ken Dryden de l'alignement régulier

**par Claude Brière**

MONTREAL — Le gardien Ken Dryden a rencontré le médecin hier après-midi après avoir raté l'exercice du Canadien et il souffre d'une élongation musculaire à la cuisse droite, blessure qui l'empêchera de participer au match de ce soir contre les Bruins de Boston. Pour le remplacer, le Canadien a rappelé de son club-école, les Voyageurs de la Nouvelle-Ecosse, le gardien Dave Ellenbaas. Ce dernier a gardé le filet des Voyageurs dans tous les matches qu'ils ont disputé cette saison et il a très bien fait selon les rapports obtenus.

Il est possible que Dryden soit en mesure de participer au match de lundi soir alors que le Tricolore recevra la visite des Islanders de New York.

Par ailleurs, Jim Roberts a lui aussi visiter le médecin hier après-midi et ses chances de prendre part au match de ce soir sont de passables à bonnes. Il a été blessé au coccyx lors de la deuxième période du match de mercredi soir dernier à Detroit. Si Roberts ne peut revêtir l'uniforme, il sera remplacé par John Van Boxmeer.

En l'absence de Bobby Orr, le Canadien a la tâche relativement plus facile pour avoir raison des Bruins. En fait, il n'a qu'à surveiller étroitement Phil Esposito et le tour est joué.

"Il ne faut pas se bercer d'illusions. Sans Bobby Orr, Phil Esposito demeure encore dangereux. Mais il sera plus facile à surveiller. Au cours d'un match hors-concours, Esposito a marqué deux buts contre nous au Forum et ce fut certes deux des plus beaux buts à avoir été marqués au Forum. Il est ce genre de joueurs exceptionnel qui peut compter des buts de tellement de façons. C'est probablement Jacques Lemaire qui aura la tâche de le surveiller. Jacques obtient du succès contre lui parce qu'il se sert de sa vitesse pour le couvrir. Il n'essaie pas de se mesurer à lui physiquement", commentait l'instructeur Scotty Bowman à l'issue de l'exercice des siens.

BLOC-NOTES — C'est Michel Larocque qui sera envoyé dans la mêlée pour affronter les Bruins... On se souviendra que Larocque n'avait pas trop bien fait à Boston contre ces mêmes Bruins lors d'un match hors-concours perdu 5-4 par le Canadien... Lors du dernier match des Bruins, l'ailier Don Marcotte n'avait pas participé au match... L'instructeur Don Cherry emploie Terry O'Reilly et Wayne Cashman comme ailiers sur les jeux de puissance... Malgré ses propos, Ken Hodge a joué régulièrement lors du dernier match des Bruins...

# Hull quitte temporairement

WINNIPEG (PC) — Les Jets de Winnipeg de l'Association mondiale de hockey ont annoncé hier que Bobby Hull s'était retiré du jeu temporairement pour protester contre la violence et la brutalité dans le monde du hockey.

Hull a demandé la permission de s'absenter du jeu temporairement pour lui permettre de faire des représentations auprès des dirigeants de la ligue.

Les Jets ont mentionné que Hull avait agi de la sorte à cause de la qualité douteuse du hockey présenté dans l'AMH. Il a prétendu qu'il avait été assez patient avec les propriétaires et les dirigeants d'équipes qui encouragent la violence. Le vase aurait débordé mardi quand son coéquipier Perry Miller a été blessé à un oeil quand attaqué par derrière lors d'une bagarre contre Cincinnati.

Hull était furieux à la suite de l'incident. Il a mentionné que si les Jets ne poursuivaient pas la ligue pour que de telles actions cessent, il y verrait lui-même.

"Il est temps que quelqu'un fasse quelque chose. Si personne ne freine cet élan de violence nous allons détruire le hockey. Je n'ai jamais vu autant de violence dans le hockey. Je n'aurais jamais cru que cela pouvait se produire", avait alors mentionné Hull.

Les Jets ont mentionné que Hull s'était plaint de la violence dès le début de la dernière saison quand les autres équipes du circuit ont tenté d'intimider le joueurs européens des Jets.

Hull a critiqué très souvent cette tactique.

Malgré tout, le trio qu'il formait avec les Suédois Anders Hedberg et Ulf Nilsson a été le trio qui a produit le plus de points dans tout le circuit.

Hull n'était pas en uniforme hier soir quand les Jets rencontraient les Spurs de Denver.

# Les Canadiens exigent plus de sécurité

MONTREAL — Quelques minutes après l'exercice d'hier, les joueurs du Canadien ont tenu une réunion secrète à l'issue de laquelle ils ont signé une pétition concernant le mode transport, à la direction.

Dans cette pétition, on ne voulait pas réellement menacer la haute direction mais plutôt sonsibiliser celle-ci au sujet du fameux appareil F-27 de Québécair.

On sait que cet appareil qui ramenait les joueurs de Detroit mercredi soir dernier a dû faire un atterrissage forcé sur la piste de London en Ontario à la suite d'une perte d'huile au moteur gauche. Les joueurs savent fort bien que c'est un appareil identique qui est tombé dans les Andes l'an dernier transportant une équipe de soccer. C'est lors de cet accident que des actes de cannibalisme ont eu lieu parmi les survivants.

Les joueurs du Canadien ne mettent pas en doute la sécurité de l'avion mais ils reprochent la lenteur et aussi le confort inexistant de cet appareil. Le F-27 étant un tout petit modèle d'avion pouvant accomoder à peine une trentaine de personnes n'est pas muni d'une cuisine à son bord et les joueurs se plaignent de la nourriture eux qui viennent habituellement de terminer un match avant de monter à bord.

Les joueurs préféreraient que le Canadien encoure des frais supplémentaires de transport en nolisant un appareil comme le Bac-111 de Québécair, appareil beaucoup plus moderne, plus spacieux, plus rapide et plus confortable.

Finalement, il ne semble pas que la direction s'objectera à une telle requête.

QUÉBEC

commission de la fonction publique du québec.

CONCOURS DE RECRUTEMENT

AVIS SPECIAL

Pour la durée de la suspension du Service postal, les candidats sont invités à aller porter leur questionnaire "offre de service" dans les divers bureaux du Gouvernement du Québec de leur région respective.

QUÉBEC

SAMEDI 9.30 HEURES P.M.

A L'HEURE OLYMPIQUE

avec PIERRE PROULX et ROBERT RIVET



Un magazine hebdomadaire consacré à l'Olympisme sous toutes ses formes : entrevues avec les responsables, compétitions, films sur le site de la XXIe Olympiade à Montréal. Une heure qui vous permet de suivre l'actualité olympique de près et qui vous familiarise avec les grands Jeux Internationaux.

CJPM-TV 6 10 la télévision

UN ASSOCIÉ DU RÉSEAU DE TÉLÉVISION TVA

# DIXIT...



Bobby Hull

***"Il est grand temps que des actions soient prises avant que la rudesse ne ruine la carrière de plusieurs joueurs. J'ai déjà vu de la robustesse dans le hockey et le tout était normal. Je n'ai jamais vu toutefois une telle soif de sang comme présentement. Je n'aurais jamais cru que le hockey deviendrait ainsi un jour et j'en suis dégoûté", dixit Bobby Hull des Jets de Winnipeg.***

# HOCKEY

### Ligue junior majeure

**Hier**
Montréal 6 Chicoutimi 4
Trois-Rivières 2 Québec 2
Sorel 2 Sherbrooke 10
Cornwall 6 Shawinigan 4

**Dimanche**
Chicoutimi vs Montréal
Laval vs Québec
Sherbrooke vs Hull
Trois-Rivières vs Sorel
Shawinigan vs Cornwall

**Le classement**

**Division ouest**

| | PJ | G | P | N | PP | PC | Pts |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Shawinigan | 11 | 5 | 5 | 1 | 55 | 55 | 11 |
| Chicoutimi | 10 | 5 | 5 | 0 | 55 | 47 | 10 |
| Trois-Rivières | 11 | 4 | 5 | 2 | 50 | 54 | 10 |
| Sorel | 12 | 3 | 7 | 2 | 47 | 90 | 8 |
| Québec | 12 | 2 | 7 | 3 | 52 | 57 | 8 |

**Division ouest**

| | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Sherbrooke | 12 | 9 | 2 | 1 | 79 | 43 | 19 |
| Cornwall | 12 | 8 | 3 | 1 | 69 | 43 | 19 |
| Montréal | 11 | 6 | 3 | 2 | 64 | 50 | 14 |
| Laval | 11 | 3 | 6 | 2 | 54 | 60 | 8 |
| Hull | 12 | 5 | 7 | 0 | 50 | 55 | 8 |

**Les meneurs**

| | B | A | Pts |
|---|---|---|---|
| Locas, S, Chi. | 10 | 13 | 23 |
| Dupont, N. Mont. | 9 | 13 | 22 |
| Brassard P, Cor. | 13 | 8 | 21 |
| McGuigan G, Mont. | 10 | 11 | 21 |
| Plouffe B, Sha. | 7 | 14 | 21 |
| Bossy M, Lav. | 11 | 9 | 20 |
| Marsh P, Sher. | 12 | 7 | 19 |
| Geoffrion D, Corn. | 9 | 10 | 19 |
| Vautour Y, Lav. | 8 | 11 | 19 |
| Dalpé R, Sor. | 9 | 10 | 19 |
| Conroy J, Corn. | 6 | 13 | 19 |

### Ligue junior

**Hier**
Chicoutimi 2 Jonquière 7
Alma 6 Roberval 2

**Dimanche**
Alma vs Chicoutimi
Roberval vs La Baie

**Le classement**

| | PJ | G | P | N | PP | PC | Pts |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Jonquière | 8 | 6 | 2 | 0 | 51 | 25 | 12 |
| Alma | 8 | 5 | 2 | 0 | 45 | 27 | 12 |
| Chicoutimi | 5 | 3 | 2 | 0 | 35 | 26 | 6 |
| Roberval | 7 | 2 | 6 | 0 | 24 | 50 | 4 |
| La Baie | 5 | 0 | 5 | 0 | 6 | 38 | 0 |

**Les meneurs**

| | B | A | PTS |
|---|---|---|---|
| Dufresne, D, Chic. | 11 | 7 | 18 |
| Vigneault, L, Jonq. | 11 | 6 | 17 |
| Bouchard, D, Chic. | 5 | 12 | 17 |
| Dufour, R, Chic. | 2 | 13 | 15 |
| Gagnon, G, Alma. | 10 | 4 | 14 |
| Maltais, D, Alma. | 3 | 11 | 14 |
| Beauseignel, Y, Rob | 8 | 5 | 13 |
| Jomphe, R, Jonq. | 5 | 6 | 11 |
| Paradis, D, Alma. | 3 | 8 | 11 |

### Ligue juvénile

**Hier**
Arvida 6 Alma 10
St-Jérôme 4 Mistassini 5

**Dimanche**
Kénogami vs Mistassini
St-Jérôme vs Alma

**Le classement**

| | PJ | G | P | N | PP | PC | Pts |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Alma | 2 | 1 | 0 | 1 | 15 | 11 | 3 |
| Mistassini | 3 | 1 | 1 | 1 | 11 | 18 | 3 |
| Arvida | 3 | 1 | 2 | 0 | 20 | 17 | 2 |
| St-Jérôme | 2 | 1 | 1 | 0 | 12 | 11 | 2 |
| Kénogami | 2 | 1 | 1 | 0 | 12 | 13 | 2 |

### Ligue midget

**Hier**
Kénogami vs Arvida
St-Honoré 4 La Baie 6

**Aujourd'hui**
Alma vs Jonquière
La Baie vs Chicoutimi

**Demain**
Chicoutimi vs Alma
Arvida vs Jonquière
St-Honoré vs Kénogami

**Le classement**

| | PJ | G | P | N | PP | PC | Pts |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| La Baie | 5 | 5 | 0 | 0 | 24 | 14 | 10 |
| Chicoutimi | 4 | 4 | 0 | 0 | 16 | 5 | 8 |
| Alma | 4 | 2 | 2 | 0 | 19 | 14 | 4 |
| Kénogami | 4 | 2 | 2 | 0 | 18 | 20 | 4 |
| Jonquière | 4 | 1 | 3 | 0 | 12 | 17 | 2 |
| Arvida | 4 | 1 | 3 | 0 | 11 | 13 | 2 |
| St-Honoré | 5 | 0 | 5 | 0 | 10 | 26 | 0 |

**Les meneurs**

| | | | |
|---|---|---|---|
| Simard D. La Baie | 5 | 3 | 8 |
| Gravel F. Arv. | 4 | 4 | 8 |
| Sergerie M. La Baie | 4 | 4 | 8 |
| Decoste R. Kén. | 2 | 6 | 8 |
| Lamirande S. Alma | 4 | 3 | 7 |

### Ligue bantam

**Aujourd'hui**
Arvida à Chicoutimi
Chic.-N. à Jonquière
Kénogami à Alma

**Demain**
Alma à Chic.-N.
Chicoutimi à Kénogami
Jonquière à Arvida

**Classement**

| | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Arvida | 2 | 2 | 0 | 0 | 15 | 4 | 4 |
| Kénogami | 2 | 2 | 0 | 0 | 14 | 4 | 4 |
| Chic. | 2 | 2 | 0 | 0 | 13 | 3 | 4 |
| Chic.-N. | 2 | 0 | 2 | 0 | 6 | 18 | 0 |
| Alma | 2 | 0 | 2 | 0 | 4 | 10 | 0 |
| Jonquière | 2 | 0 | 2 | 0 | 1 | 14 | 0 |

### Ligue pee wee

**Aujourd'hui**
Jonquière vs Arvida
Kénogami vs Alma
Chic-Nord vs St-Jérôme

**Demain**
Kénogami vs Chic-Nord
Arvida vs Chicoutimi
Jonquière vs St-Jérôme

**Le Classement**

| | PJ | G | P | N | PP | PC | Pts |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Alma | 4 | 3 | 1 | 0 | 16 | 10 | 6 |
| St-Jérôme | 4 | 2 | 2 | 0 | 9 | 6 | 4 |
| Jonquière | 3 | 2 | 1 | 0 | 9 | 6 | 4 |
| Chicoutimi | 4 | 2 | 2 | 0 | 8 | 10 | 4 |
| Arvida | 4 | 2 | 2 | 0 | 5 | 4 | 4 |
| Chicoutimi-N. | 3 | 1 | 2 | 0 | 4 | 8 | 2 |
| Kénogami | 3 | 0 | 3 | 0 | 5 | 11 | 0 |

### Ligue nationale

**Hier**
Toronto 6 Washington 3
Los Angeles 7 Atlanta 1
Minnesota à Vancouver (soirée)

**Aujourd'hui**
Chicago à Kansas City
Californie à Toronto
Rangers à Islanders
Philadelphie à Pittsburgh
Atlanta à St-louis
Boston à Detroit
Buffalo à Detroit

**Demain**
Washington à Chicago
Philadelphie à Rangers
Detroit à Boston
Minnesota à Los Angeles
Californie à Buffalo

**Division Norris**

| | PJ | G | P | N | PP | PC | Pts |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Los Angeles | 9 | 6 | 3 | 0 | 33 | 39 | 12 |
| Montréal | 7 | 5 | 1 | 1 | 41 | 15 | 11 |
| Pittsburgh | 5 | 4 | 1 | 0 | 26 | 19 | 8 |
| Détroit | 8 | 0 | 5 | 3 | 12 | 31 | 3 |
| Washington | 8 | 0 | 7 | 1 | 28 | 45 | 1 |

**Division Adams**

| | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Buffalo | 6 | 6 | 0 | 0 | 38 | 12 | 12 |
| Boston | 6 | 2 | 2 | 2 | 26 | 38 | 10 |
| Toronto | 7 | 4 | 3 | 0 | 22 | 26 | 8 |
| Californie | 7 | 3 | 3 | 1 | 21 | 23 | 7 |

**Division Patrick**

| | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Islanders | 8 | 4 | 1 | 3 | 28 | 17 | 11 |
| Philadelphie | 7 | 5 | 1 | 1 | 28 | 18 | 11 |
| Rangers | 7 | 3 | 3 | 1 | 21 | 24 | 7 |
| Atlanta | 7 | 1 | 5 | 1 | 12 | 22 | 3 |

**Division Smythe**

| | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Chicago | 8 | 3 | 3 | 2 | 20 | 23 | 8 |
| Kansas City | 6 | 3 | 2 | 1 | 16 | 17 | 7 |
| St-Louis | 7 | 2 | 3 | 2 | 20 | 19 | 6 |
| Vancouver | 7 | 2 | 4 | 1 | 23 | 32 | 5 |
| Minnesota | 6 | 1 | 5 | 0 | 16 | 23 | 2 |

| | B | A | PTS |
|---|---|---|---|
| Lafleur, G, Mts. | 8 | 11 | 19 |
| Perreault, G, Buf. | 4 | 12 | 16 |
| Trotter B, Isl. | 5 | 10 | 15 |
| Clarke B. Phi. | 5 | 9 | 14 |
| Dionne M LA | 5 | 9 | 14 |
| Martin R, Buf. | 9 | 4 | 3 |
| Mahovlich P. Mtl. | 7 | 6 | 13 |
| Luce, D. Buf. | 4 | 7 | 11 |
| Gilbert R, Rang. | 3 | 8 | 11 |
| Drouin, A Isl. | 1 | 10 | 11 |

### Association mondiale

**Hier**
N-Angleterre 5 Toronto 4
Denver 2 Winnipeg 5
Phoenix vs Calgary

**Aujourd'hui**
Edmonton vs Cleveland
Houston vs Cincinnati
Minnesota vs San Diego
Toronto vs Québec

**Demain**
Calgary vs N-Angleterre
Edmonton vs Indianapolis
Phoenix vs Winnipeg

**Division Canadienne**

| | PJ | G | P | N | PP | PC | Pts |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Winnipeg | 7 | 5 | 2 | 0 | 34 | 21 | 10 |
| Québec | 5 | 4 | 1 | 0 | 27 | 16 | 8 |
| Edmonton | 8 | 3 | 4 | 1 | 31 | 35 | 7 |
| Toronto | 5 | 1 | 3 | 1 | 18 | 22 | 3 |
| Calgary | 4 | 1 | 3 | 0 | 8 | 13 | 2 |

**Division est**

| | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Cincinnati | 5 | 3 | 2 | 0 | 15 | 17 | 6 |
| N. Ang. | 5 | 3 | 2 | 0 | 14 | 20 | 6 |
| Cleveland | 3 | 1 | 2 | 0 | 13 | 11 | 2 |
| Indianapolis | 7 | 2 | 5 | 0 | 24 | 23 | 4 |

**Division ouest**

| | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Minnesota | 6 | 3 | 2 | 1 | 17 | 17 | 7 |
| Phoenix | 6 | 3 | 2 | 0 | 20 | 21 | 6 |
| Denver | 6 | 3 | 3 | 0 | 19 | 28 | 6 |
| San Diego | 5 | 2 | 2 | 1 | 16 | 15 | 5 |
| Houston | 5 | 2 | 3 | 0 | 16 | 18 | 4 |

| | B | A | PTS |
|---|---|---|---|
| Bordeleau C Qué. | 2 | 9 | 11 |
| Tardif M Qué. | 4 | 6 | 10 |
| Bernier S, Qué. | 3 | 7 | 10 |
| Chouter, R Qué. | 6 | 3 | 9 |
| Houle R Qué. | 4 | 5 | 9 |
| Nillsson U Win. | 4 | 5 | 9 |
| Hull, B, Win. | 2 | 6 | 8 |

# Bill Tracy doit rebâtir une toute nouvelle équipe

Il n'y a pas que dans le baseball et le hockey que l'on est appelé à rebâtir certaines équipes pratiquement à chaque année. Il faudra sans doute ajouter le curling à cette liste alors que le vétéran curler Bill Tracy, évoluera avec trois nouveaux coéquipiers au cours de la prochaine saison. Les nouveaux venus seront Allen Gulka, Bernie Ramsay et Marc Dufour qui remplaceront entre autres Normand Côté et Mike Carson. Ce qui plus est, on dit même que le vétéran Tracy dirigera l'équipe mais que ce n'est pas lui qui lancera les dernières pierres, cette responsabilité revenant à Allen Gulka. Bill Tracy, pour sa part, jouera en troisième position. On s'est laissé dire qu'il s'agissait là d'une expérience unique que tentait "l'unique" Bill Tracy.

# LE RAPIDO

## Chronomètre électronique

**La zone de ski du Saguenay-Lac-Saint-Jean, section alpin, vient de se porter acquéreur d'un chronomètre électronique, de fabrication québécoise, à trois tableaux de lectures. Les amateurs pourront notamment assister à des démonstrations de l'appareil, les 30 et 31 octobre, de même que le 1er novembre, dans le mail de Place du Royaume à Chicoutimi. Ce chronomètre très perfectionné servira à toutes les compétitions qui seront sanctionnées par la zone au cours de la prochaine saison.**

## Réunion cycliste

L'Association cycliste Saguenay-Lac-Saint-Jean tiendra une importante réunion, demain matin à 10 h. 30, au Creps d'Alma. On éliera notamment un nouveau bureau de direction et il semble bien que le président Pierre Quévillon demandera un troisième renouvellement de mandat à condition que la collaboration soit meilleure en 1976 qu'elle ne l'a été en 1975. On sait que plusieurs projets sont en cours présentement pour l'association.

## Laval triomphe

**La formation de basket-ball de l'Université Laval de Québec, la meilleure équipe universitaire canadienne-française présentement, a triomphé d'une équipe d'étoiles du Saguenay, hier, au Collège de Jonquière. La victoire n'a toutefois pas été facile puisqu'elle a été acquise par le compte serré de 68-66 devant environ 250 spectateurs. Gilles Bellemarre avec 21 points et Jean Turgeon avec 13, ont été les vedettes individuelles des Lavallois. Chez les Etoiles du Saguenay, Marcel Bergeron a marqué 27 points contre 18 pour Robert Bégin.**

## Représentants de la région

Le président du comité organisateur des Jeux régionaux, Paul Decoste, et le directeur général du CRL, Jean-Claude Larouche, représenteront la région Saguenay-Lac-Saint-Jean à la réunion générale de la Société des Jeux du Québec qui aura lieu le 22 novembre à Montréal. Il y aura alors élection d'un nouveau bureau de direction et il semble que le président Paul Decoste ait certaines chances d'être élu sur le conseil d'administration de la société.

## Gaudreault réélu

**Armand Gaudreault a été réélu à la présidence du club de natation de Jonquière-Kénogami, cette semaine. Deux autres membres du bureau de direction ont été également réélus. Il s'agit de Jeanne Vigneault au secrétariat et Bernard Boivin à la trésorerie. Le nouveau vice-président est Dieudonné Langlois. Huit directeurs complètent le nouveau bureau de direction. Quant au club lui-même, il compte présentement une cinquantaine de nageurs et les dirigeants espèrent hausser ce nombre à 80 au cours des prochains jours.**

## Hockey des belles années

Les amateurs auront l'occasion de revivre en quelque sorte les belles années du hockey au cours du prochain week-end. Les anciens professionnels du Canadien, tels John Ferguson, Dollard St-Laurent et plusieurs autres seront alors opposés aux anciens juniors de la région qui comprendront entre autres les Gilles Morasse, Claude Hardy, Rémi Bernier, etc. L'instructeur des anciens Canadiens sera Marcel Bonin et les officiels du match, Maurice Richard et Red Storey. Samedi prochain, 1er novembre, la rencontre aura lieu à Roberval et le lendemain, au Centre Vézina de Chicoutimi. Les profits de ces rencontres iront au hockey midget régional.

## En diligence...

**La Ligue canadienne de football a décrété que le demi-défensif Al Brenner est la propriété des Rough Riders d'Ottawa... Deux magnats de la Ligue nationale de football ont admis qu'ils étudieraient les demandes de concession de deux équipes de l'ancienne Ligue mondiale, Memphis et Birmingham... Le club junior majeur de Winnipeg rencontrera les Selects de Moscou le 14 décembre à Winnipeg... Le Soviétique Vladimir Nevzorov a remporté le championnat du monde et la médaille d'or des poids lourds au championnat mondial de judo à Vienne... Felice Gimondi, ancien champion du monde de cyclisme sur route, a fait savoir qu'il se retirera après la prochaine saison... Le Canadien de Montréal a rappelé hier le gardien Dave Ellenbaas, des Voyageurs de la Nouvelle-Ecosse... Le commissaire de la Ligue NATIONALE DE FOOTBALL, Pete Rozelle, s'est opposé carrément à l'engagement de joueurs de la défunte Ligue mondiale pour la balance de la saison... Le petit nouveau de la section sportive du Quotidien éprouverait, semble-t-il, certaines difficultés à rencontrer ses paris suite à la victoire des Reds en Série mondiale.**

# A LA BARRIERE

## Piste Pré Vert

**Première course - $500**

| | | |
|---|---|---|
| 1 | Big Dick | D. Harvey |
| 2 | Born To Conquer | L.-G. Martel |
| 3 | Molley Moraka | G. Bouchard |
| 4 | Foster Don | R. Marquis |
| 5 | Duke Counsel | B. Voyer |
| 6 | Mikes Time | R. Violette |
| 7 | Comette Colonial | M. Turcotte |
| 8 | Perpetua | C. Tremblay |

**Deuxième course - $300**

| | | |
|---|---|---|
| 1 | Wildcat Kelly | Y. Bélanger |
| 2 | Fea Wejover | C. Corneau |
| 3 | Parker Forbe | R. Marquis |
| 4 | Michael Chris | M. Riverin |
| 5 | Smoky Seven-Up | C. Corneau |
| 6 | Pearl Lady | R. Lambert |
| 7 | Gamu | J. Truchon |
| 8 | Chancy Byrd | G. Corneau |
| Eli.: | Bold Cross | Y. Boivin |
| Eli.: | Lothota | C. Tremblay |

**Troisième course — $450**

| | | |
|---|---|---|
| 1 | Coquette Bri | L.-G. Martel |
| 2 | Orléan Girl | Y. Boivin |
| 3 | Marita Irish | C.-C. Tremblay |
| 4 | Rusty Relco | D. Jean |
| 5 | Fine Heritage | G. Corneau |
| 6 | Douane Coloniale | R. Marquis |
| 7 | Elvis Angus | S. Gagnon |

**Quatrième course - $400**

| | | |
|---|---|---|
| 1 | Briard Woodlance | D. Jean |
| 2 | Bambi Moraka | B. Bouchard |
| 3 | Marlene Bunter | R. Jomphe |
| 4 | Lucky Beejay | R. Lambert |
| 5 | Oregon Adios | J.-N. Simard |
| 6 | Snopy Mooth | R. Violette |
| 7 | Henri T. Volo | C. Tremblay |

**Cinquième course - $1,000**

| | | |
|---|---|---|
| 1 | Solid Oak | N. Bélanger |
| 2 | Love Bomb | E. Boivin |
| 3 | Louder Mir | P. Vigneault |
| 4 | Tax Loss | R. Violette |
| 5 | Regal Brook | R. Marquis |

**Sixième course - $375**

| | | |
|---|---|---|
| 1 | Gracieuse Eclair | C. Blackburn |
| 2 | Loretta | R. Tremblay |
| 3 | Del Drummond | J. Girard |
| 4 | Confiture | R. Marquis |
| 5 | Jay Moraka | G. Bouchard |
| 6 | Romance Adios | S. Gagnon |
| 7 | Anita Counsel | Y. Bélanger |
| 8 | Virtuoso | C. Tremblay |
| Eli.: | Huricana Spot | J. Marchand |
| Eli.: | New Rythm | Y. Boivin |

**Septième course - $250**

| | | |
|---|---|---|
| 1 | Lord Trust | G. Corneau |
| 2 | Foxcroft Duke | G. Asselin |
| 3 | Miss Kingston | C. Corneau |
| 4 | True Fire Mama | R. Marquis |
| 5 | Timely Stone | D. Jean |
| 6 | Mister Tim | R. Violette |
| 7 | Trotwood Buz | R. Lapointe |
| 8 | Lucelle De Tracy | G. Bouchard |

**Huitième course - $375**

| | | |
|---|---|---|
| 1 | Lord Wilson | B. Tremblay |
| 2 | Sis Oregon | C. Tremblay |
| 3 | Fudge Scott | G. Corneau |
| 4 | Master Brian | J.-C. Tremblay |
| 5 | Irish Kent | L.-G. Martel |
| 6 | Stormy Will | G. Bouchard |
| 7 | Cash Frisco | R. Tremblay |
| 8 | Eastwood Voladios | D. Pilote |
| Eli.: | Hi Taxi | C. Corneau |

**Neuvième course - $250**

| | | |
|---|---|---|
| 1 | Peanut Boy | R. Lambert |
| 2 | Miss Themis | Y. Bélanger |
| 3 | Beau Blaze | C. Corneau |
| 4 | Star Man | C. Guay |
| 5 | Davey Top It | Pas nommé |
| 6 | Accite Star Accay | G. Asselin |
| 7 | Abe Patch | C. Tremblay |
| 8 | Mar Con Tenor | R. Lapointe |
| Eli.: | Eva E. | M. Darveau |

**Dixième course - $375**

| | | |
|---|---|---|
| 1 | Thérèse De Tracy | C. Corneau |
| 2 | Dino Angus | J.-C. Tremblay |
| 3 | Silver Kiki | C.-C. Tremblay |
| 4 | Abbe Ann | R. Brassard |
| 5 | Meddy Lenco | D. Tremblay |
| 6 | Miss Duke Demon | E. Boivin |
| 7 | Espadin | J. Marchand |
| 8 | Step Moraka | G. Bouchard |
| 8 | Telstar Hanover | G. Beauchemin |
| Eli.: | Bluejay Rodney | |

**Septième course - Amble - $1,400**

| | | |
|---|---|---|
| 1 | Sumter Knight | E. White |
| 2 | Gerry Rotan | J.-C. Guenette |
| 3 | Vallie Rainbow | Y. Pelchat |
| 4 | Valor C | G. Robichaud |
| 5 | Afton Agent | G.-G. Lachance |
| 6 | Lew James | A. Jean |

**Huitième course - Amble - $550**

| | | |
|---|---|---|
| 1 | Intrigante C | A. Jean |
| 2 | Lowell C | E.-L. Bouchard |
| 3 | Tarrs Blackstone | C. Drolet |
| 4 | Rob Ron Robbin | G. Julien |
| 5 | Mr Houlton | Y. Pelchat |
| 6 | Bye Bye Deana | F. Nadeau |
| 7 | Tex Ranger | H. Lepage |
| 8 | Go Roy | R. Gendron |
| Eli.: | Brownie Deb, Kaola Mir. | |

**Neuvième course - Amble - $650**

| | | |
|---|---|---|
| 1 | Jackpot Minbar | Y. Pelchat |
| 2 | Norras Fair Lady | A. Jean |
| 3 | Brad Drummond | P. Noël |
| 4 | Ro Guy C D | A. Drolet |
| 5 | Mon Pot | R. Chabot |
| 6 | Mike Abbe | G. Julien |
| 7 | Ithaca | (pas nommé) |
| 8 | Bernardine Hanover | Y. Roger |
| Eli.: | In Honor. | |

**Dixième course - Amble - $600**

| | | |
|---|---|---|
| 1 | Welcome Luke | J. Fortin |
| 2 | Kin O Battles | F. Nadeau |
| 3 | Cepeda | C. Denault |
| 4 | Florida Angus | M. Cournoyer |
| 5 | Hermano | A. Jean |
| 6 | Virginia A | (pas nommé) |
| 7 | Classy Baron | Y. Pelchat |
| 8 | Gene Gillette | J. Cyrenne |
| Eli.: | Prima Daryl, Henry Bunter. | |

## Piste Jacques Cartier

**Première course - Trot - $850**

| | | |
|---|---|---|
| 1 | Mar Con Duke | R. Bélanger |
| 2 | Justaplain Fred | J. Lefebvre |
| 3 | Two Mountains Dove | (pas nommé) |
| 4 | Jamie Boy | (pas nommé) |
| 5 | Granby Cita | J. Cyrenne |
| 6 | Diller Bloom | G. Julien |
| 7 | Top Lady | B. Provencher |
| 8 | Toms Lark | Y. Boily |
| El.. | Pure and Noble, Jet Minbar. | |

**Deuxième course - Amble - $550**

| | | |
|---|---|---|
| 1 | Apollo Magic | R. Duclos |
| 2 | Roman Ruler | C. Denault |
| 3 | Jack Honers | J. Lefebvre |
| 4 | Scottys Leader | C. Drolet |
| 5 | Erney Goose | M. Cournoyer |
| 6 | In Touch | J. Guenette |
| 7 | Mr Norman | Y. Boily |
| 8 | Bancing Man | P. Roberge |
| El.: | Kamazone Report, Buddy Adio. | |

**Troisième course - Trot - $1,800**

| | | |
|---|---|---|
| 1 | Ransom | F. Nadeau |
| 2 | C P O | N. Tremblay |
| 3 | Nev Hanover | C. St-Jacques |
| 4 | Gracious Scot | J. Cyrenne |
| 5 | Armbro Knave | A. Jean |
| 6 | Lord Forney | C. Dupont |

**Quatrième course - Trot - $850**

| | | |
|---|---|---|
| 1 | Clever Garland | B. Provencher |
| 2 | Marylands Pride | F. Nadeau |
| 3 | Ivanhoe Hanover | R. Chabot |
| 4 | Cindys Earl | E. White |
| 5 | Vicky A | R. Duclos |
| 6 | Dean Adios | R. Dufour |
| 7 | Super Bell | L. Desrosiers |
| 8 | Pedrito | N. Tremblay |

**Cinquième course - Amble - $1,600**

| | | |
|---|---|---|
| 1 | Patrick Vic | N. Tremblay |
| 2 | Nelson | G. Robichaud |
| 3 | Ted Lobell | Y. Catellier |
| 4 | Band of Gold | A. Jean |
| 5 | Drexel Flash | M. Lepine |
| 6 | Good Venture | (pas nommé) |
| 7 | Flair Millie | G. Boily |

**Sixième course - Trot - $1,100**

| | | |
|---|---|---|
| 1 | Caporal Fleurie | M. Cournoyer |
| 2 | Zerox | Y. Pelchat |
| 3 | Limebank Bugler | R. Gendron |
| 4 | Rose Garland | N. Tremblay |
| 5 | Florlis Star | G. Girard |
| 6 | Mar Mic Gerry | G. Robichaud |
| 7 | Noble Mon | J. Cyrenne |


LES FAVORIS DE...

Claude Hardy

PRÉ VERT

Premier choix A surveiller

| Premier choix | A surveiller |
|---|---|
| 1. Molley Moraka | Mikes Times |
| 2. Parker Forbe | Gamu |
| 3. Fine Heritage | Rusty Relco |
| 4. Briard Woodlance | Marlene Bunter |
| 5. Solid Oak | Tax Loss |
| 6. Gracieuse Eclair | Virtuoso |
| 7. Mister Tim | Lucille de Tracy |
| 8. Eastwood Voladios | Master Brian |
| 9. Beau Blaze | Davey Top It |
| 10. Silver Kiki | Miss Duke Demon |

Mon préféré: Parker Forbe



"Le sport régional"

DU LUNDI AU VENDREDI

A 7.30 HRES.
12.30 HRES
ET 17.30 HRES.

CJMT 142


# FOOTBALL

### Ligue canadienne

**Conférence de l'Est**

| | PJ | G | P | N | P | C | P |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Ottawa | 15 | 9 | 5 | 1 | 348 | 274 | 19 |
| Montréal | 14 | 8 | 6 | 0 | 321 | 279 | 16 |
| Hamilton | 14 | 4 | 9 | 1 | 235 | 358 | 9 |
| Toronto | 14 | 4 | 9 | 1 | 224 | 275 | 9 |

**Marqueurs**

| | Tou | C | Pl | S | Pts |
|---|---|---|---|---|---|
| Organ, O. | 0 | 34 | 23 | 5 | 108 |
| Andrusyshyn | 0 | 16 | 27 | 11 | 108 |
| Sweet, M | 0 | 25 | 24 | 6 | 103 |
| Sunter, H | 0 | 13 | 21 | 8 | 84 |
| Green, O | 13 | 0 | 0 | 0 | 78 |

**Conférence de l'Ouest**

| | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Saskatchewan | 15 | 10 | 4 | 1 | 365 | 297 | 21 |
| Edmonton | 14 | 10 | 4 | 0 | 372 | 321 | 20 |
| Winnipeg | 14 | 6 | 6 | 2 | 273 | 300 | 14 |
| Calgary | 14 | 5 | 9 | 0 | 332 | 311 | 10 |
| C.B. | 14 | 5 | 9 | 0 | 256 | 311 | 10 |

**Marqueurs**

| | Tou | C | Pl | S | Pts |
|---|---|---|---|---|---|
| Cutler, E | 0 | 30 | 34 | 13 | 145 |
| McFall, C | 0 | 36 | 17 | 7 | 94 |
| Ruoff, W | 0 | 17 | 19 | 8 | 82 |
| Abendschan | 0 | 31 | 16 | 1 | 80 |
| Burden, C | 12 | 0 | 0 | 0 | 72 |




C'est Magnifique
DÉCOUVREZ
La Semaine Prochaine
OUVERTURE
MARDI le 28 OCT. 75
Les Galeries Jonquière


# SOMMAIRES

### Ligue junior majeure

**Montréal 6**
**Chicoutimi 4**

**Première période**

1-Chi, Jocelyn Fortin (Locas, Côté) 12:59; 2- Chi, Roberto Barette (Côté S., Lavoie) 13:35; 3- Chi, Alain Côté (Locas, Boudreault) 17:56.
Pénalités: Plante C. 2:38, Sullivan M. 9:01, Potvin C. 14:02.

**Deuxième période**

1- Mon, Garth McGuigan (Picard, Demers) 2:32;2- Mon, Garth McGuigan (Picard, Savard) 4:51;3- Mon, Brian Beauchamp (Picard, Reeves) 6:13;4- Mon, Garth McGuigan (Savard, Dupont) 6:22;5- Mon, Normand Dupont (Savard, Picard) 13:50; 6- Mon, Robert Sullivan (Reeves, MacDougall) 18:22.
Pénalités: Savard M. 9:17, Reeves M. 11:14, Locas C. mineure et majeure, Savard M. majeure 19:42.

**Troisième période**

4- Chi, Alain Côté (Boudreault, Poulin) 44 sec.
Pénalités: Lavoie C. majeure 5:27, Picard M. 11:19, Milette M. 13:30.
Lancers par:

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Montréal | 10 | 11 | 4 | 25 |
| Chicoutimi | 7 | 9 | 11 | 27 |

Assistance: 4,274.

**Toronto 6**
**Washington 3**

**Première période**

1- Tor, Sittler 5 (Weir, McKenny) 0:58; 2- Tor, Salming 1 (Hammarstrom, Sittler) 13:24.
Pénalités: Turnbull T 3:10, Stewart W 4:24, Neely T 7:46, Bailey W 12:30, Labre W 12:53, Neely T 16:17, Neely T 19:35.

**Deuxième période**

3- Was, Pyatt 2 (Joly, Belhumeur) 11:05; 4- Was, Gilbertson 5 (Williams, Bailey) 12:41; 5- Tor, Hammarstrom 2 (Seiling) 13:43.
Pénalités: Turnbull T 5:10, Turnbull T 9:03, Seiling T 11:26, McDonald T, Labre W, majeures 15:01.

**Troisième période**

6- Tor, McDonald 1 (Thompson, Salming) 8:57; 7- Was, Gryp 3 (Labre, Brossart) 11:02; 8- Tor, Sittler 6 19:14; 9- Tor, Ashby 3 (Williams, Hammarstrom) 19:58.
Aucune pénalité.
Tirs aux buts:

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Toronto | 5 | 13 | 10 | 28 |
| Washington | 5 | 9 | 11 | 25 |

Gardiens: Thomas, Toronto; Low, Belhumeur, Washington.
Assistance: 12,536.

Gardiens: Edwards, Los Angeles; Bouchard, Atlanta.
Assistance: 10,943.

### Ligue junior régionale

**Chicoutimi 2**
**Jonquière 7**

**Première période**

Aucun but.
Pénalités: Villeneuve J. 5:39, Dufour C. 7:25, Duchesne C. 15:15.

**Deuxième période**

1- Jonq, Rénald Jomphe (Desbiens) 1:00; 2- Jonq, Sylvain Gagnon (Salesse, Vigneault) 2:52; 3- Jonq, Sylvain Gagnon (Vigneault, Villeneuve) 7:50; 4- Chic, Denis Bouchard (Boily, Dufour) 13:18.
Pénalités: Girard C. 6:41.

**Troisième période**

5- Jonq, Rénald Jomphe (Desbiens, Voyer) 10:06; 6- Chic, Pierre Girard (Dufresne, Girard) 10:56; 7- Jonq, Sylvain Gagnon (Vigneault, Bezeau) 16:30; 8- Jonq, Martin Voyer (Desbiens) 17:43; 9- Jonq, Michel Villeneuve (Vigneault) 18:64.
Aucune pénalité.
Lancers par:

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Chicoutimi | 5 | 9 | 4 | 18 |
| Jonquière | 19 | 14 | 14 | 47 |

Assistance: 1,025.

### Association mondiale

**N.-Angleterre 5**
**Toronto 4**

**Première période**

1- Tor, Featherstone 1 (Marrin) 1:45; 2- N.-Angl, Foitu 1 (O'Donnell, Carleton) 7:29; 3- N.-Angl, Swain 1 (Paiement) 9:30; 4- N.-Angl, Hangsleben 1 (Earl, Byers) 11:46.
Pénalités: Lee NA 0:33, Farda T 8:58.

**Deuxième période**

5- Tor, Mahovlich 1 (Marrin, Cunningham) 2:55.
Pénalités: Pleau NA 7:47, Jacques T 11:10, Fotiu NA 12:38, Nedomansky T 13:34, Arndt NA 19:07.

**Troisième période**

6- N.-Angl, Carleton 2 (Fotiu) 4:30; 7- N.-Angl, Arndt 1 (Lee, Swain) 8:52; 8- Tor, Simpson 3 (Napier, Dorey) 15:38; 9- Tor, Jacques 2 (Nedomansky, Dorey) 18:50.
Pénalités: Foley T 7:38, Arndt NA 9:31, T. Abrahamsson NA 14:47.
Tirs aux buts:

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| N.-Angleterre | 12 | 13 | 10 | 35 |
| Toronto | 7 | 11 | 12 | 30 |

Gardiens: C. Abrahamsson, n.-Angleterre; Vien, Toronto.
Assistance: 7,137.

### Ligue nationale

**Los Angeles 1**
**Atlanta 7**

**Première période**

1- Atl, Lysiak 3 (Kea) 10:49; 2- Atl, Graves 1 (Meehan, Kryskow) 18:15.
Pénalités: Carr LA 11:15, Carrière A 14:40.

**Deuxième période**

3- Atl, Comeau 1 (St-Sauveur) 1:32; 4- Atl, Carrière 2 (Kryskow) 13:30.
Pénalités: Kozak LA, Quinn A 9:03, Graves A 16:08, Komadowski LA 19:16.

**Troisième période**

5- Atl, St-Sauveur 1 (Vail, Lysiak) 0:36; 6- Atl, St-Sauveur 2 (Gibbs, Comeau) 7:37;7- Los An, Kozak 2 (Murphy, Sargent) 9:06; 8- Atl, Graves 3 (Bennett, Lysiak) 14:03.
Pénalités: Bennett A 8:09, Hutchison LA 19:25, Comeau A 19:25.
Tirs aux buts:

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Los Angeles | 5 | 4 | 7 | 16 |
| Atlanta | 11 | 5 | 8 | 24 |

**Denver 2**
**Winnipeg 5**

**Première période**

1- Den, Borgeson 4 (Back

# PORTEFEUILLE QUOTIDIEN

## Rapport Plumptre

# Les sociétés d'alimentation sont pas plus riches qu'avant

**par Claude Papineau**

OTTAWA (PC) — La Commission de surveillance du prix des produits alimentaires juge que les sociétés canadiennes d'alimentation n'ont pas enregistré de profits excessifs en 1974 et durant la première moitié de 1975, comparativement aux autres entreprises des secteurs industriel et commercial.

"Ceci ne veut pas dire que les variations des profits des sociétés d'alimentation n'ont pas contribué à faire monter les prix des aliments, mais ce facteur a été relativement peu important comparé aux pressions exercées par divers coûts", a déclaré la présidente de la commission, Mme Beryl Plumptre, au cours d'une conférence de presse, vendredi.

Mme Plumptre, qui est maintenant vice-présidente de la nouvelle Commission anti-inflation, rendait ainsi public l'un des derniers rapports de la commission qu'elle a présidée au cours des deux dernières années.

**Performance financière**

Ce rapport porte sur la performance financière de 62 grands fabricants de produits alimentaires, comptant pour 60 pour cent des ventes nationales, et sur les opérations de 16 grands distributeurs, grossistes et détaillants, représentant 70 pour cent de l'activité nationale dans ce secteur.

L'étude de la commission indique que les fabricants de produits alimentaires ont réalisé en moyenne un taux de rendement de l'avoir des actionnaires de 13.6 pour cent, soit une diminution par rapport à 14.1 pour cent l'année précédente, comparativement à un taux moyen de 16.1 pour cent pour l'ensemble du secteur manufacturier.

Du côté des distributeurs, le taux de rendement de l'avoir des actionnaires a atteint 11.2 pour cent, soit une hausse par rapport à 9.2 pour cent l'année précédente, comparativement à 13.3 pour cent pour l'ensemble du secteur commercial.

**Les distributeurs**

Le rapport, dont les données de base proviennent en grande partie des sociétés elles-mêmes, indique d'autre part que chez les distributeurs, la valeur des ventes des entreprises a augmenté de 19 pour cent, soit plus de $1.3 milliard.

"Bien qu'il y ait eu une certaine augmentation du vol de produits alimentaires vendus, la majeure partie de l'accroissement est attribuable à des prix plus élevés", a expliqué Mme Plumptre.

Plus de 80 pour cent de l'augmentation de la valeur des ventes des sociétés d'alimentation correspondait à la transmission de la hausse du coût des marchandises pour revente, selon le rapport.

Neuf pour cent correspondait à l'accroissement de la masse salariale, quatre à l'augmentation d'autres frais et un peu plus de quatre pour cent à la hausse des bénéfices bruts.

Après les prélèvements fiscaux, les sociétés de distribution ont enregistré des profits accrus de $25 millions, soit 1.9 pour cent de la hausse de $1.3 milliard des ventes.

Chez les fabricants, l'étude indique que la transmission des coûts a compté pour 72 pour cent dans l'augmentation des ventes des fabricants, le reste étant attribuable à l'accroissement de la masse salariale et d'autres frais.

**Contrôles**

La commission s'est par ailleurs dite convaincue qu'un programme de contrôles aurait contribué à limiter la hausse du prix des aliments.

Ainsi, selon les estimations du rapport, un programme limitant les marges de profit sur les ventes à la moyenne des deux ou trois années précédentes et les salaires à la hausse de l'indice des prix à la consommation aurait contribué à contenir la montée des prix dans le secteur alimentaire à 14.4 pour cent en 1974, au regard de la hausse réelle de 15.8 pour cent.

D'autre part, un programme plus strict limitant les marges de profit à leur niveau minimum des trois dernières années et ne permettant aucune hausse de salaires, aurait conduit à une hausse de 11.6 pour cent de l'indice des prix à la consommation dans le secteur alimentaire.

La commission indique toutefois qu'en raison de la complexité, du coût et de la difficulté d'application de contrôles des prix à l'importation et à la production, elle a volontairement omis d'inclure de telles restrictions dans le calcul des estimations de ses programmes simulés de contrôles.

"Toutefois, il n'est pas impossible de réglementer les prix au niveau de la production", ajoute le rapport.

A ce propos, Mme Plumptre a réitéré sa conviction suivant laquelle les offices de commercialisation des produits agricoles ne devraient pas viser que l'intérêt des producteurs et devraient conséquemment être soumis aux lignes directrices du programme anti-inflationniste du gouvernement fédéral.

Les achats de matières premières représentent environ les deux tiers du chiffre des ventes des sociétés de transformation, souligne le rapport, et il est clair, par conséquent, que si les prix des produits agricoles bruts ne peuvent être contrôlés, il s'en suivra une inflation au niveau de la vente au détail.



**DERNIER RAPPORT — Mme Beryl Plumptre a donné, hier, sa dernière conférence de presse en tant que présidente de la Commission de surveillance de prix des produits alimentaires. Elle est maintenant co-présidente de la nouvelle Commission anti-inflation.**

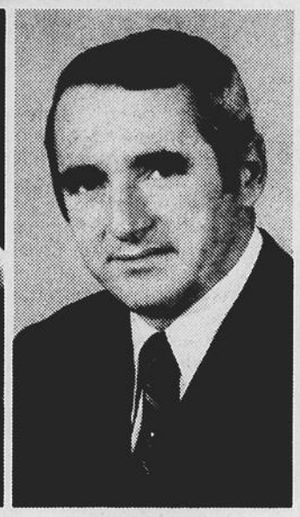
La commission s'empresse toutefois de faire remarquer que la hausse des produits agricoles au niveau de la ferme ne profite pas nécessairement aux producteurs, les revenus en espèces étant en partie contrebalancés par une hausse des coûts de main-d'oeuvre, des grains de provende, des matériaux de construction, etc.

Elle rappelle à cet égard que l'an dernier, le revenu net des exploitants agricoles ne s'est accru que de 2.5 pour cent.

## NOMINATION EXECUTIVE DE HEWITT



L. PELLETIER



P. GIRARD

Le président du conseil d'administration de Hewitt Equipement Limitée, M. Robert Hewitt, est heureux d'annoncer la nomination de Larry Pelletier au poste de vice-président, division de Montréal.

M. Pelletier est ingénieur diplômé de l'université McGill. Il remplit depuis 19 ans diverses fonctions dans la compagnie, dont la plus récente était celle de directeur général des ventes.

Dans cette nouvelle compétence, M. Pelletier assumera la direction des services de pièces, d'entretien et de vente des machines Caterpillar, ainsi que des services correspondants de Hewitt Equipement Limitée reliés aux succursales de Montréal, Val-d'Or et Hull.

M. Pierre Girard, vice-président de la division de Québec, sera désormais responsable de la nouvelle succursale de Chicoutimi.

M. Girard travaille chez Hewitt depuis 1952; il fut nommé en 1969 au poste de vice-président directeur de la succursale de Québec.

La succursale de Québec a emménagé dans les nouvelles installations du parc industriel métropolitain de Québec en septembre 1975, et la succursale de Chicoutimi ouvrira ses portes en novembre de cette année. M. Girard restera en poste à Québec.

Hewitt Equipement Limitée est concessionnaire des machines Caterpillar pour la province de Québec, et fait le commerce de la gamme complète de chariots élévateurs, de moteurs diesels et de matériel lourd; la compagnie a aussi des succursales à Sept-Iles et à la Baie James.

## NOMINATION



**La Caisse d'Entraide de La Baie est heureuse d'annoncer la nomination de Monsieur André Tremblay au poste de directeur-général.**

**Monsieur Tremblay possède plus de 10 années d'expérience dans le domaine financier.**

**A noter que M. Tremblay est en fonction depuis le 1er octobre.**

# BOURSE

## New York

NEW YORK (AFP-AP) — Une forte vague de prise de bénéfices vendredi à Wall Street a fait perdre plus de 14 points et demi à l'indice des industrielles.

La séance était relativement active. Les pertes, sensibles dès l'ouverture, se sont ensuite accumulées tout au long de la journée.

Après quatre jours de hausses stimulées par l'attente d'une baisse des taux d'intérêt privilégié, l'annonce effective par la First National City Bank d'une réduction de 1-4 de point à 7 3-4 a lancé le signal de ventes bénéficiaires. Les gagnants de la semaine étaient d'autant plus enclins à liquider que les problèmes financiers de la ville de New York revenaient vendredi au premier plan de l'actualité.

A l'exception des mines d'or, toute la cote est en baisse. On note en particulier une perte de 2 1-2 pour Monsanto et Dow Chemical aux chimiques, de 3 3-8 pour Bristol Myers aux pharmaceutiques, de 2 1-4 pour Exxon aux pétroles.

IBM a cédé 6 3-8, Sears, 1 5-8 aux grands magasins, General Motors, 1 1-4, de même que US Steel. Ailleurs, les baisses se chiffrent en général par fractions.

L'indice Dow Jones a reculé de 14.64 et est tombé à 840.52. C'est la plus forte baisse de cet indice, pour une séance, depuis le 20 août, alors que son recul avait été de 15.25.

La perte qu'il a subie vendredi réduit à 8.34 le gain qu'il a réalisé pour toute la semaine.

L'indice général de la Bourse de New York a fléchi de .68 et est tombé à 47.57.

Le comportement des valeurs a été le suivant: 515 gains, 890 pertes, 417 inchangées, contre 911 gains, 480 pertes et 432 inchangées la veille.

Le volume a été de 18.12 millions d'actions, contre 17.90 millions d'actions jeudi.

L'indice des valeurs à la Bourse Américaine a fléchi de .52 et est tombé à 83.07.

Dans le secteur canadien à la Bourse de New York, les fluctuations ont été en bas d'un point.

## Toronto

TORONTO (PC) — Les pétroles ont de nouveau progressé vendredi à la Bourse de Toronto. Et il s'agit d'un gain important. Les aurifères et les minerais ont monté un peu, tandis que les industrielles ont légèrement regressé.

L'activité n'a pas été considérable.

L'indice des pétroles de l'Ouest a avancé pour la quatrième séance consécutive. Il a monté de 1.79 et atteint 191.35, l'indice de l'or a monté de .73 et atteint 286.01, celui des minerais, de .22 et atteint 707.97.

Le volume a été de 1.42 million d'actions, contre 1.46 million d'actions jeudi. La valeur totale des actions transigées s'établit à $12.54 millions, contre $14.06 millions la veille.

Le comportement des valeurs a été le suivant: 175 gains, 200 pertes et 230 inchangées, contre 170 gains, 226 pertes et 223 inchangées la veille.

Neuf des 16 parties constituantes de l'indice industriel ont progressé et sept ont régressé. Les plus forts gains y vont aux pipelines et aux aciéries et la plus forte baisse y est subie par les mines industrielles.

Shell Canada, à $14 7-8, est inchangé. La compagnie dit qu'elle a conclu avec l'Hydro Ontario une entente qui prévoit que l'une et l'autre vont se lancer de concert dans l'exploration de l'uranium dans le nord de l'Ontario ainsi que sur les Territoires du Nord-Ouest.

Crown Life Insurance a baissé de 4 et est tombé à $56, Canadian Tire, de 1 3-4 et est tombé à $40 1-4, Metropolitan Stores A, de 1 et est tombé à 10, Ford Canada, de 1 et est tombé à $75.

## Montréal

MONTREAL (PC) — Un seul indice a progressé vendredi à la Bourse de Montréal. C'est celui des banques. Le volume sur ce marché a été de 608,300 actions, contre 574,300 actions la veille.

L'indice général a baissé de 0.48 et est tombé à 170.85, l'indice des industrielles, de 0.83 et est tombé à 173.20, celui des papiers, de 0.27 et est tombé à 99.56, celui des banques a monté de 1.00 et atteint 253.04 et celui des services publics est resté inchangé, soit à 120.19.

Le comportement des valeurs a été le suivant: 59 gains, 83 pertes et 53 inchangées, contre 59 gains, 85 pertes et 54 inchangées la veille.

MICC Investments, dont 65,000 actions ont été négociées, a été le titre industriel le plus actif et sa cote a monté de 1-8 et atteint $10. Consolidated Imperial Minerals, dont 15,500 actions ont été négociées, a été le titre minier le plus actif et sa cote a monté d'un demi-cent et atteint 17 1-2 cents.

Les pétroles ont été mixtes en bas d'un point.

Dans le secteur de la spéculation, Mistango River Mines a baissé d'un cent et est tombé à cinq cents, dans un virement de 10,000 actions.

# Les services informatiques devront être plus vigilents

TORONTO (PC) — L'industrie canadienne des services informatiques doit pouvoir persuader ses clients qu'elle est en mesure de leur fournir des services efficaces à long terme si elle ne veut pas perdre ses contrats aux mains de concurrents étrangers, des banques à charte ou des rouliers publics, selon un adjoint du ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Donald Jamieson.

M. Roy MacLaren a déclaré jeudi, au congrès annuel de l'Association canadienne des organisations de services informatiques (Canadian Association of Data Processing Service Organizations), qu'un taux élevé d'échecs caractérise ce secteur, et que cela dénote les moyens très modestes de beaucoup d'entreprises canadiennes de traitement des données.

Des chiffres publiés par Statistiques Canada, a poursuivi M. MacLaren, indiquent que plus de la moitié de ces 300 entreprises canadiennes ont moins de dix employés.

M. MacLaren a ajouté que l'industrie des services informatiques devrait tenir compte de la disparité qui existe entre l'Ontario et le reste du Canada quant aux services disponibles dans ce domaine. Des entreprises établies à l'origine dans le triangle Montréal-Ottawa-Toronto commencent tout juste à étendre leurs services vers l'est et l'ouest, a-t-il dit.

M. G. E. Meinzer, président de l'association, a déclaré de son côté que l'industrie de l'informatique devrait s'attacher à nouer des rapports de coopération avec les banques.

"En raison du caractère très concurrentiel du secteur bancaire, de plus en plus de services informatiques ont été offerts par les banques à charte pour gagner ou conserver des clients, aux dépens, malheureusement, de l'industrie des services d'informatique", a-t-il noté.


Lemieux, Laberge et Associés

Conseillers en Administration

110 est, rue Racine, Chicoutimi
Tél.: 545-4149

Julien Lemieux, C.A., M.B.A. Jean-Paul Laberge, M.B.A.



La Caisse d'Entraide de La Baie

et ses membres actifs possèdent maintenant plus de

3 MILLIONS D'ACTIFS,

dont 2 millions et demi en prêts hypothèques, grâce à la participation de ses membres.

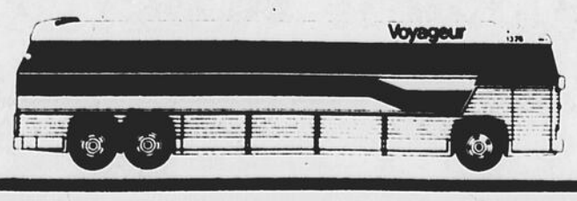
La Caisse d'Entraide

CONTRIBUE A

L'EXPANSION ECONOMIQUE LOCALE



Chicoutimi/Arvida/Jonquière/Québec




$8.25 aller-retour même jour tous les jours

5 départs par jour la semaine

6 départs le dimanche

Voyageur

# BOURSE DE TORONTO

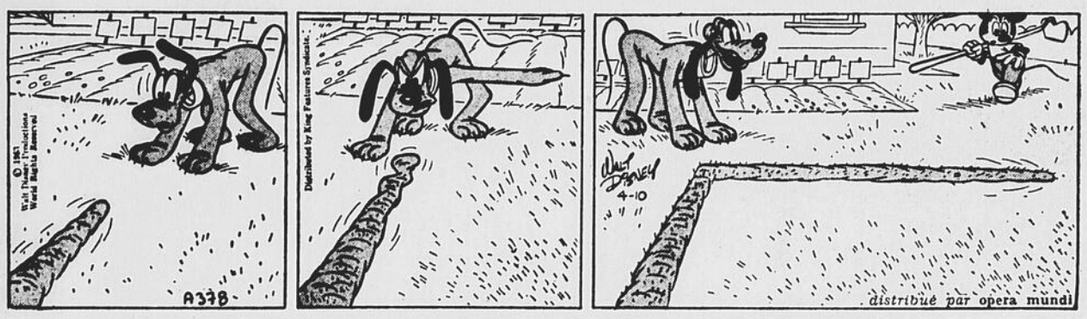
| Valeurs | Ventes | Haut | Bas | Fer. | Ch | Net. |
|---|---|---|---|---|---|---|
| A.G.F.M | 1242 | 165 | 165 | 165 | | |
| AbbyGlen | 1750 | 350 | 340 | 340 | – | 5 |
| AbyGlnw | 500 | 80 | 80 | 80 | – | 5 |
| Abitibi | 9001 | $9½ | 9⅜ | 9⅜ | | |
| Abitbi10 | 430 | $50 | 49½ | 50 | + | 1 |
| Acklands | 400 | $14¾ | 14⅜ | 14¾ | + | ¼ |
| AcresLtd | z19 | $8 | 8 | 8 | | |
| Advocate | 600 | 163 | 163 | 163 | | |
| AftonMin | 1600 | $5⅜ | 480 | 485 | | –40 |
| AgnicoE | 1100 | 425 | 415 | 415 | | –10 |
| Agraind | 325 | 475 | 470 | 470 | + | 5 |
| Albany | 17500 | 20 | 18½ | 19 | – | 1 |
| AltEastG | 4200 | $7¼ | 7 | 7¼ | + | ¼ |
| AltaGasA | 560 | $10¾ | 10½ | 10¾ | + | ¼ |
| AltaGEp | 550 | $21 | 20¾ | 21 | + | 1 |
| Alcan | 25945 | $19⅜ | 19½ | 19½ | – | ⅜ |
| Alcanpr | 100 | $27½ | 27½ | 27½ | – | ½ |
| AlgoCent | z25 | $13 | 13 | 13 | | |
| AlgomaSt | 22645 | $26 | 25¾ | 26 | + | ¾ |
| Algon | 500 | $5 | 475 | 5 | – | ½ |
| All -CanB | 200 | 225 | 210 | 210 | | –20 |
| Alminex | z90 | $5¼ | 480 | 480 | | |
| Almin4½p | z75 | $33 | 33 | 33 | | |
| AmBonza | 500 | 226 | 226 | 226 | – | 9 |
| AmLarder | 3000 | 29½ | 28 | 29½ | – | ½ |
| AmEagle | 2000 | 35 | 33 | 35 | | |
| AndresW | z50 | $8⅞ | 8⅞ | 8⅞ | | |
| AngCT265 | 300 | $24¾ | 24¾ | 24¾ | | |
| AngCT315 | 100 | $28⅞ | 28⅞ | 28⅞ | – | ⅜ |
| AnthesBp | z13 | $60 | 60 | 60 | | |
| AnthesCp | z25 | $65 | 65 | 65 | | |
| Aquitaine | 3150 | $20½ | 20⅛ | 20½ | + | ½ |
| ArborC | z100 | 65 | 65 | 65 | | |
| ArgusBpr | z25 | $26⅜ | 26⅜ | 26⅜ | | |
| ArgusCpr | z65 | $13⅜ | 13⅜ | 13⅜ | | |
| Asamera | 1825 | $8⅜ | 8½ | 8½ | | |
| Asbestos | 300 | $19¾ | 19½ | 19½ | + | ¼ |
| AshlandC | 200 | $8¾ | 8¾ | 8¾ | – | ⅛ |
| Ashlandpr | 100 | $17½ | 17½ | 17½ | – | ½ |
| AtcoA | 700 | $9⅜ | 9⅜ | 9⅜ | + | ¼ |
| BCSugarA | 2550 | $20⅛ | 19¾ | 19¾ | – | ¼ |
| BCSugarP | z15 | $11¼ | 11¼ | 11¼ | | |
| BPCan | 14924 | $10⅜ | 9⅞ | 10⅜ | + | ½ |
| BadBoy | 500 | 400 | 400 | 400 | | |
| Balindery | 500 | 32 | 32 | 32 | | |
| BanisterC | 2200 | $7½ | 7⅜ | 7⅜ | – | ⅛ |
| BankMtl | 3488 | $16⅜ | 16⅛ | 16½ | + | ⅛ |
| BankNS | 11501 | $43⅜ | 43 | 43⅛ | + | ⅛ |
| Bankeno | 800 | 185 | 180 | 180 | | –10 |
| BCdnNat | z50 | $14⅞ | 14⅞ | 14⅞ | | |
| Barex | 500 | 10 | 10 | 10 | | |
| BayMills | 100 | $11¼ | 11¼ | 11¼ | + | ¼ |
| BayMilsp | 100 | $10¼ | 10¼ | 10¼ | | |
| BeaverLpr | z62 | $25½ | 25½ | 25½ | | |
| BeckerBp | 100 | $6¼ | 6¼ | 6¼ | | |
| BellCanad | 5282 | $42¾ | 42⅜ | 42⅜ | + | ⅛ |
| BellApr | 617 | $42½ | 42½ | 42½ | + | ⅛ |
| BellBpr | 150 | $42⅜ | 42⅜ | 42⅜ | | |
| BellCpr | 100 | $25 | 25 | 25 | + | ¼ |
| BellDpr | 300 | $49 | 49 | 49 | + | ¼ |
| Bell2.28 | 742 | $25¾ | 25⅜ | 25⅜ | – | ⅛ |
| BethCopA | 481 | $11¼ | 11 | 11¼ | + | ¼ |
| BigNama | z50 | 8½ | 8½ | 8½ | | |
| Biltmorel | 197 | 175 | 175 | 175 | | –45 |
| BiltmoAp | 1348 | 250 | 240 | 250 | | |
| BlackPA | 200 | 350 | 350 | 350 | | –10 |
| BlakwodA | 100 | $5¼ | 5¼ | 5¼ | + | ⅛ |
| BlockBros | 600 | 335 | 335 | 335 | | |
| Bombrder | 600 | 255 | 245 | 255 | | +25 |
| BovisCor | 500 | 105 | 100 | 100 | – | 1 |
| BowValy | 1410 | $14½ | 14¼ | 14⅜ | – | ⅛ |
| Bowater | 240 | 350 | 350 | 350 | | +15 |
| BralorRes | z25 | 195 | 195 | 195 | | |
| Bramalea | 150 | 470 | 470 | 470 | | |
| Brameda | 4500 | 105 | 102 | 105 | + | 4 |
| BrascanA | 7867 | $10½ | 10¼ | 10¼ | – | ¼ |
| BrendaM | 1100 | 405 | 400 | 400 | | |
| Bridger | 100 | 250 | 250 | 250 | | |
| Brinco | 150 | 445 | 445 | 445 | – | 5 |
| BrAmBnk | z18 | $16½ | 16 | 16½ | | |
| BCForest | 650 | $15¾ | 15¾ | 15¾ | | |
| BCPackB | 400 | $16 | 15¾ | 15¾ | + | ¾ |
| BCPhone | 100 | $9¾ | 9¾ | 9¾ | + | ¼ |
| BCPh4½p | z5 | $43½ | 43½ | 43½ | | |
| BCPh4¾p | z30 | $45 | 45 | 45 | | |
| BCPh4.84 | 100 | $12⅛ | 12⅛ | 12⅛ | – | ⅛ |
| BCPh5¾p | z50 | $54⅜ | 54⅜ | 54⅜ | | |
| BCPh6.80 | 100 | $16¾ | 16¾ | 16¾ | | |
| BCP7.04p | 400 | $17¼ | 17¼ | 17¼ | – | ¼ |
| BruckA | 100 | $6 | 6 | 6 | – | ½ |
| BruckB | 100 | 250 | 250 | 250 | | –30 |
| Brunswk | 1800 | 390 | 385 | 390 | | |
| BuddAuto | 300 | 450 | 445 | 445 | – | 5 |
| BuloraCor | 4100 | 57 | 53 | 53 | – | 7 |
| **C** | | | | | | |
| CCYachts | 100 | 260 | 260 | 260 | + | 5 |
| CFCN | 500 | $5½ | 5½ | 5½ | – | ⅛ |
| CalPowA | 520 | $25⅛ | 25 | 25 | – | ¼ |
| CalP4p | z15 | $44 | 44 | 44 | | |
| CalP10p | 10 | $101 | 101 | 101 | | |
| CamMine | 70500 | 43 | 35 | 40 | + | 4 |
| Camflo | 2300 | $10⅜ | 10¼ | 10⅜ | – | ⅛ |
| CChibA | 2100 | 395 | 390 | 395 | + | 5 |
| CampRL | 710 | $23 | 22½ | 23 | + | ⅜ |
| CampauA | 200 | 435 | 430 | 430 | + | 5 |
| CanCemL | 9508 | $9¾ | 9¼ | 9½ | + | ¼ |
| CGeother | 29000 | 20 | 18 | 19 | + | 1 |
| CanMaltA | z15 | $20 | 20 | 20 | | |
| CNorWest | 7800 | 470 | 455 | 460 | – | 5 |
| CanPerm | 660 | $15¾ | 15½ | 15½ | | |
| CSPete | 9200 | 225 | 222 | 222 | – | 3 |
| CTung | 2100 | 293 | 290 | 290 | – | 3 |
| CCablesy | z5 | $10¾ | 10¾ | 10¾ | | |
| CdnCel | 100 | 490 | 490 | 490 | | |
| CCManA | 100 | $19½ | 19½ | 19½ | | |
| CExGas | 3800 | 305 | 300 | 300 | | –10 |
| CFoundpr | z62 | $8⅜ | 8⅜ | 8⅜ | | |
| CHomestd | 5500 | $5¼ | 5⅛ | 5⅛ | + | ⅛ |
| CHydro | 1500 | $5¼ | 5⅛ | 5⅛ | – | ⅛ |
| CIBkCom | 4671 | $25¼ | 25 | 25⅛ | + | ⅛ |
| CIndGas | 456 | $5¾ | 5¾ | 5¾ | – | ⅛ |
| CIPowrA | 700 | $14¼ | 14⅛ | 14⅛ | – | ⅜ |
| CManoir | 1000 | 340 | 340 | 340 | | –10 |
| CMarconi | 100 | 400 | 400 | 400 | | –10 |
| CMerrill | 1000 | $5¼ | 5¼ | 5¼ | | |
| COcdental | z2 | $9 | 9 | 9 | | |
| CPInve | 4655 | $14¾ | 14½ | 14½ | – | ¼ |
| CPInvepr | 200 | $29¼ | 29⅛ | 29⅛ | – | ⅛ |
| CPLtd | 15020 | $13¼ | 13 | 13⅛ | – | ¼ |
| CReserve | 1100 | 215 | 215 | 215 | | |
| CdnSupO | 6300 | $39¼ | 39 | 39¼ | + | ¾ |
| CdnTire | 700 | $40¼ | 40 | 40¼ | – | 1¾ |
| CdnTireA | 774 | $43½ | 43¼ | 43¼ | – | ⅛ |
| CUilities | 100 | $9¼ | 9¼ | 9¼ | – | ¼ |
| CUtil$1.25 | z5 | $18⅛ | 18⅛ | 18⅛ | | |
| CUtilw | 500 | 175 | 175 | 175 | | –10 |
| Canbra | 200 | 250 | 250 | 250 | | |
| CandelOil | 150 | $15¼ | 15¼ | 15¼ | | |
| Canron | 100 | $17½ | 17½ | 17½ | + | ⅛ |
| Caronépr | z25 | $75¼ | 75¼ | 75¼ | | |
| CarlOK | 5600 | 275 | 266 | 275 | + | 5 |
| CarlBp | 450 | $22 | 21⅜ | 22 | + | ½ |
| Cassiar | 1400 | $6⅛ | 6 | 6 | | |
| Celanese | 2900 | 425 | 415 | 425 | | +15 |
| CtlFundA | 150 | $8½ | 8½ | 8½ | – | ¼ |
| ChibM | 3500 | 30 | 30 | 30 | | |
| ChieftanD | 700 | $7⅞ | 7½ | 7½ | – | ¼ |
| Chimo | 3500 | 95 | 94 | 94 | – | 1 |
| Chrysler | 2010 | $11¼ | 11⅛ | 11⅛ | | |
| CHUMB | z73 | $6⅛ | 6⅛ | 6⅛ | | |
| CitySavT | 200 | $10 | 10 | 10 | | |
| Claiborne | 800 | 225 | 225 | 225 | | |
| CochWill | 2800 | 55 | 53 | 55 | + | 2 |
| Cockfield | 600 | 410 | 400 | 400 | – | 5 |
| CoinLake | 6500 | 10 | 10 | 10 | | |
| CombMet | 95000 | 16 | 15 | 15 | | |
| Cominco | 4750 | $33½ | 32½ | 33¼ | + | ¾ |
| ComCap | 1225 | 260 | 255 | 255 | | –10 |
| CHolidayI | 10320 | 294 | 290 | 294 | + | 2 |
| CHInsAp | 100 | $18 | 18 | 18 | – | ½ |
| Comtech | 5000 | 395 | 395 | 395 | | |
| Coniagas | 800 | 51 | 51 | 51 | – | 1 |
| ConBath | 180 | $26⅜ | 26⅜ | 26⅜ | + | ⅛ |
| CBath68w | z30 | $7¾ | 7¾ | 7¾ | | |
| ConBldg | 3080 | 240 | 231 | 231 | – | 9 |
| ConFardy | 5851 | 268 | 260 | 265 | + | 10 |
| CDurham | 4500 | 50 | 48 | 50 | | |
| CMarben | 1500 | 36 | 36 | 36 | – | 1 |
| CMorisn | 700 | 155 | 152 | 155 | – | 5 |
| ConsProf | 4177 | 28½ | 26 | 26 | – | 4 |
| CRexspar | 4400 | 55 | 55 | 55 | | |
| ConDistrb | 2125 | 275 | 260 | 260 | | –15 |
| ConsGas | 11712 | $11⅞ | 11½ | 11½ | – | ⅜ |
| ConGasD | 300 | $20 | 19⅞ | 19⅞ | + | ⅛ |
| ConGlass | 660 | $12 | 11¾ | 11¾ | – | ¼ |
| Conwest | 2000 | 280 | 275 | 280 | | +10 |
| CorpFood | 100 | 475 | 475 | 475 | | –50 |
| CosekaR | 2605 | 305 | 300 | 305 | + | 5 |
| CostainR | 250 | $7½ | 7½ | 7½ | | |
| CostinRw | 160 | 250 | 250 | 250 | | –10 |
| CrainRL | z73 | $9 | 9 | 9 | | |
| Cstland | 2000 | 9 | 9 | 9 | | |
| CrwnLife | 1000 | $56 | 56 | 56 | – | 4 |
| CrwnTrst | 200 | $18 | 18 | 18 | | |
| CrowNest | z50 | $25½ | 25½ | 25½ | | |
| CrushIntl | 150 | $8 | 8 | 8 | + | ¼ |
| CuvierM | 1300 | 79 | 79 | 79 | + | 3 |
| CygnusA | z40 | $5 | 5 | 5 | | |
| Cyprus | 800 | $8¾ | 8½ | 8½ | – | ⅜ |
| **D à G** | | | | | | |
| DRGLtdA | 600 | $5⅞ | 5⅜ | 5⅜ | – | ⅛ |
| DaonDev | 700 | $9⅞ | 9⅜ | 9¾ | | |
| DAragon | 1500 | 15½ | 15 | 15 | | |
| Datline | 100 | 425 | 425 | 425 | | +35 |
| DeccaR | 8100 | 420 | 410 | 420 | | +10 |
| DEldona | 1200 | 26½ | 26½ | 26½ | – | ½ |
| Denison | 1295 | $52¼ | 51½ | 51¾ | + | ¼ |
| Dicknsn | 500 | $6 | 5¾ | 5¾ | – | ⅛ |
| Discovry | z120 | 72 | 72 | 72 | | |
| Domanl | 850 | $6⅛ | 6⅛ | 6⅛ | – | ⅛ |
| Dome | 1710 | $37½ | 37 | 37¼ | + | ¼ |
| DomePete | 15555 | $33½ | 32½ | 33 | + | ¾ |
| DBridge | 150 | $24 | 24 | 24 | | |
| DExplor | 2100 | 17 | 17 | 17 | | |
| DofascoA | 14395 | $24¾ | 24⅜ | 24½ | + | ⅛ |
| DTextieA | 100 | $7⅞ | 7⅞ | 7⅞ | + | ⅛ |
| DTextiep | z3 | $100 | 100 | 100 | | |
| Domtar | 3400 | $19¾ | 19½ | 19¾ | + | ¼ |
| DouglasL | 100 | 255 | 255 | 255 | | |
| DuPont | 100 | $17⅜ | 17⅜ | 17⅜ | | |
| DylexLA | 400 | $6⅝ | 6½ | 6½ | | |
| EastMal | z13 | 215 | 215 | 215 | | |
| EastSulA | 600 | 150 | 150 | 150 | | +19 |
| EstnCanS | 100 | $12¼ | 12¼ | 12¼ | | |
| EgoMines | 1000 | 39 | 39 | 39 | + | ½ |
| ElectroK | 500 | 55 | 55 | 55 | | –15 |
| ElectroA | 930 | 415 | 405 | 405 | | –10 |
| ElksStors | 100 | $6⅜ | 6⅜ | 6⅜ | | |
| Emco | 300 | $7¼ | 7⅛ | 7¼ | + | ¼ |
| Emcow | 500 | 250 | 250 | 250 | | |
| Exquisite | 600 | 230 | 230 | 230 | + | 5 |
| FalconC | 5875 | $5⅞ | 5⅜ | 5¾ | | |
| Falcon | 1480 | $28 | 27⅜ | 27¾ | + | ½ |
| FedIndA | 700 | $5¼ | 5¼ | 5¼ | + | ¼ |
| FMar | z620 | 38 | 36 | 38 | | |
| FoodcrpLt | 2800 | 200 | 195 | 200 | + | 5 |
| FoodexS | 400 | 250 | 250 | 250 | + | 5 |
| FordCnda | 1035 | $75 | 75 | 75 | – | 1 |
| FSeasons | 100 | 360 | 360 | 360 | | |
| Frobex | 9500 | 11 | 11 | 11 | | |
| GSWCIA | 100 | $5¼ | 5¼ | 5¼ | | |
| GazMetr | z14 | $5½ | 5½ | 5½ | | |
| GenBaker | z50 | 410 | 410 | 410 | | |
| GMC | 717 | $57½ | 56¾ | 56¾ | – | ½ |
| GenstarL | 7900 | $18¼ | 18 | 18 | + | ⅛ |
| GnstarLw | 2100 | 425 | 400 | 425 | | +45 |
| GescoDis | 590 | 300 | 300 | 300 | | |
| GntMasct | 11355 | 60 | 56 | 56 | – | 4 |
| GiantYk | z50 | $7⅜ | 7⅜ | 7⅜ | | |
| Gibraltar | 2200 | $5 | 490 | 5 | | +10 |
| Glendale | 200 | 146 | 146 | 146 | – | 4 |
| GoldundM | 500 | 18 | 18 | 18 | + | 2 |
| Goldray | 2000 | 30 | 30 | 30 | – | ½ |
| GMckayA | z25 | 425 | 425 | 425 | | |
| GtOilSds | 1150 | $5 | 5 | 5 | | |
| GLPaper | 100 | $22½ | 22½ | 22½ | | |
| GNFin | 500 | 125 | 125 | 125 | | |
| GtWestS | 1525 | $5½ | 5¼ | 5½ | + | ⅛ |
| GWestwt | 100 | 195 | 195 | 195 | | |
| GreyhndC | 1500 | 35 | 35 | 35 | | |
| Greyhnd | z27 | $17¼ | 17¼ | 17¼ | | |
| GuarTrst | 700 | 495 | 495 | 495 | | |
| GuardCap | 160 | 295 | 295 | 295 | – | 5 |
| GulfCan | 4204 | $26¾ | 26 | 26¼ | – | ¼ |
| Gulfstrem | 5537 | 14½ | 14 | 14 | | |
| **H à L** | | | | | | |
| HambroC | 3137 | 148 | 144 | 144 | – | 2 |
| Hardee | 500 | 92 | 92 | 92 | | |
| HardCrpA | 100 | 450 | 450 | 450 | | |
| Harlequin | 1100 | $7⅞ | 7¾ | 7⅞ | – | ⅛ |
| HWood | 500 | 58 | 58 | 58 | | |
| HawkerS | 1400 | $6 | 5⅞ | 6 | + | ⅛ |
| Hawkerpr | z45 | $56½ | 53¾ | 56½ | | |
| HayesDA | z1 | $5 | 5 | 5 | | |
| Highmont | 500 | 91 | 91 | 91 | + | 1 |
| HomeA | 7670 | $27 | 26¾ | 26¾ | – | ¼ |
| HomeB | 406 | $22½ | 22½ | 22½ | – | ⅞ |
| HowdnDH | 825 | $9 | 9 | 9 | | |
| HudBayA | 795 | $17½ | 17¼ | 17½ | + | ½ |
| HBayCo | 8938 | $15⅜ | 15 | 15 | – | ¼ |
| HBOilGas | 300 | $33 | 33 | 33 | + | ½ |
| HuronEri | 250 | $23⅜ | 23⅜ | 23⅜ | + | ⅜ |
| HurEri7¼ | 200 | $20½ | 20½ | 20½ | + | ⅛ |
| HuskyOil | 9150 | $18¼ | 18 | 18¼ | + | ⅛ |
| HuskyApr | z50 | $32¾ | 32¾ | 32¾ | | |
| HuskyEw | 100 | $5 | 5 | 5 | – | ¼ |
| HydraEx | 500 | 26 | 26 | 26 | – | 2 |
| Hy'sLtd | 500 | 275 | 275 | 275 | – | 5 |
| IAC | 2650 | $18 | 17⅝ | 18 | + | ¼ |
| Iso | 500 | 107 | 107 | 107 | – | 3 |
| IUIntl | 20450 | $10⅛ | 9⅞ | 9⅞ | – | ⅛ |
| IWCCom | 1300 | 146 | 146 | 146 | – | 4 |
| ImascoA | z65 | $28 | 28 | 28 | | |
| ImpOilA | 12450 | $22⅜ | 22¼ | 22⅜ | – | ¼ |
| Indal | 300 | $10 | 10 | 10 | | |
| InterCity | 1500 | 425 | 415 | 415 | + | 5 |
| InterCBw | 300 | 210 | 200 | 210 | | |
| IBM | 233 | $220 | 215 | 215 | – | 5 |
| IntMogul | 825 | 330 | 325 | 325 | – | 5 |
| IMogulA | 100 | $9 | 9 | 9 | | |
| IncoA | 9776 | $24⅞ | 24½ | 24½ | – | ¾ |
| IncoB | z20 | $24½ | 24½ | 24½ | | |
| IntObaska | 3000 | 11 | 11 | 11 | | |
| IntprPipe | 2825 | $12 | 11⅞ | 12 | + | ⅛ |
| IntPipew | 2200 | 70 | 63 | 70 | + | 9 |
| Ipsco | 650 | $13¼ | 13 | 13¼ | + | ¼ |
| InvGrpA | 1850 | $5¾ | 5⅜ | 5⅜ | – | ⅛ |
| InvGrp5p | 700 | $12¾ | 12¾ | 12¾ | + | ⅛ |
| IrishCop | z500 | 5 | 5 | 5 | | |
| IrwinTA | 300 | 195 | 195 | 195 | – | 5 |
| Jannock | 800 | $5 | 490 | 490 | | –10 |
| JannockA | 100 | $10⅜ | 10⅜ | 10⅜ | – | ⅛ |
| Jelex | 10000 | 8 | 7 | 7 | – | ½ |
| JorexLtd | 1000 | 15 | 15 | 15 | – | 3 |
| KaiserRe | 6520 | $10 | 9¾ | 10 | + | ¼ |
| Kaiserwt | 4000 | $7¼ | 6⅞ | 7⅛ | + | ⅜ |
| KapsTran | 1800 | 181 | 178 | 178 | – | 9 |
| KeenInd | 400 | 255 | 255 | 255 | | |
| KellyDA | z100 | $5 | 5 | 5 | | |
| KelseyH | 100 | $7¾ | 7¾ | 7¾ | | |
| KerrAA | 1575 | $10⅛ | 10 | 10 | | |
| LaLuz | 200 | $6¾ | 6¾ | 6¾ | | |
| LaVrndr | 400 | 360 | 360 | 360 | | –115 |
| LabattA | z75 | $17⅜ | 17⅜ | 17⅜ | | |
| LabattAp | z45 | $17½ | 17⅜ | 17½ | | |
| Lacana | 4700 | 395 | 380 | 395 | | +10 |
| LaidlawA | 200 | 475 | 475 | 475 | + | 5 |
| LOntCem | 500 | 330 | 325 | 325 | | |
| LShore | 4100 | 202 | 200 | 200 | – | 2 |
| LambdM | z50 | 70 | 70 | 70 | | |
| Laurasia | 3000 | 49 | 49 | 49 | | +3½ |
| LauF1.25 | 300 | $13 | 13 | 13 | + | ½ |
| LeighInst | 6750 | 195 | 190 | 190 | | +10 |
| LeonsFrn | 200 | $8 | 8 | 8 | + | ½ |
| Levy | 200 | $13 | 13 | 13 | | |
| LLLac | 505 | 145 | 145 | 145 | | |
| Livingw | 525 | $5¾ | 5¾ | 5¾ | | |
| LobCoA | 525 | 480 | 480 | 480 | | –10 |
| LobCoB | 400 | 495 | 480 | 495 | – | 5 |
| LobLtdAp | 100 | $14⅜ | 14⅜ | 14⅜ | | |
| LobLtdBp | 200 | $15¼ | 15¼ | 15¼ | – | ⅛ |
| Lochiel | z100 | 92 | 92 | 92 | | |
| LoebM | 725 | 270 | 266 | 266 | – | 4 |
| LostRiver | 2600 | 265 | 250 | 250 | | –20 |
| **M à O** | | | | | | |
| MEPC | 5000 | $6 | 6 | 6 | – | ¼ |
| MEPCw | 300 | 110 | 105 | 105 | | –10 |
| MHCable | z25 | $7⅜ | 7⅜ | 7⅜ | | |
| MBLtd | 12553 | $18¼ | 17⅜ | 17¾ | – | ½ |
| Madeline | 3300 | 190 | 185 | 185 | | |
| Madsen | 1000 | 47 | 47 | 47 | – | 1 |
| Magnason | 100 | 170 | 170 | 170 | | |
| Magnetcs | 3500 | 33½ | 33½ | 33½ | + | ½ |
| Maislinl | 100 | 300 | 300 | 300 | | –15 |
| MajstcWil | 2300 | 255 | 250 | 250 | – | 5 |
| ManBar | 1000 | 67 | 67 | 67 | + | 1 |
| MarT860 | 100 | $9 | 9 | 9 | + | ¼ |
| MarT940 | 100 | $10 | 10 | 10 | | |
| Markboro | 200 | $11 | 11 | 11 | – | 1 |
| MassFer | 15935 | $17⅛ | 17 | 17 | + | ⅛ |
| MasF2.50 | 220 | $25⅜ | 25⅜ | 25⅜ | | |
| Matchan | 18000 | 11 | 9 | 11 | | |
| MatgmiA | 200 | $13⅞ | 13⅞ | 13⅞ | – | ⅛ |
| McAdam | 4500 | 34 | 34 | 34 | – | 2 |
| McIntyre | 275 | $36 | 35¾ | 35¾ | – | ¼ |
| McLaghln | 100 | $7⅜ | 7⅜ | 7⅜ | | |
| Melchers | 100 | 270 | 270 | 270 | – | 5 |
| Mentor | 100 | 120 | 120 | 120 | | |
| Mercantil | 5256 | $16½ | 16 | 16 | – | ⅛ |
| MetStorA | 800 | $10 | 10 | 10 | – | 1 |
| Midrim | 1125 | 10 | 10 | 10 | | |
| MinrlRes | z160 | 72 | 69 | 69 | | |
| MolsonA | 1070 | $17¼ | 17 | 17 | – | ¼ |
| MolsonB | z37 | $14⅞ | 14⅞ | 14⅞ | | |
| MonetaP | z200 | 35 | 35 | 35 | | |
| Moore | 2910 | $45⅞ | 45½ | 45½ | – | ⅜ |
| MultiMi | 2500 | 40 | 38 | 40 | + | ½ |
| MultiAcc | 200 | 275 | 275 | 275 | | |
| Murphy | 224 | 435 | 435 | 435 | – | 5 |
| NBUMine | 1300 | 250 | 245 | 245 | – | 5 |
| NSIMark | 200 | 145 | 145 | 145 | + | 3 |
| NaChrsl | 1500 | $5¾ | 5¾ | 5¾ | | |
| NatDrug | 416 | 490 | 475 | 490 | | +40 |
| NHeesEnt | 1000 | 140 | 135 | 140 | | |
| NatPete | 5000 | 30 | 30 | 30 | + | 2 |
| NatTrust | z100 | $14⅜ | 14¼ | 14¼ | | |
| Neonex | 7225 | 123 | 123 | 123 | + | 2 |
| NBTel | 348 | $12½ | 12½ | 12½ | – | ¼ |
| NBTel1.85 | 1000 | $19¼ | 19¼ | 19¼ | | |
| NDimens | 5018 | 17 | 16 | 17 | | +1½ |
| NGoldvue | z500 | 5 | 5 | 5 | | |
| NKelore | 5000 | 14 | 13 | 14 | + | 1 |
| NQueRagl | 300 | 230 | 230 | 230 | – | 5 |
| NSenator | 4000 | 15½ | 15½ | 15½ | | |
| NfldLPA | 450 | $10¾ | 10¾ | 10¾ | + | ¼ |
| NfldL9Pr | 9420 | 5 | 5 | 5 | – | 1 |
| NfldTe975 | 500 | $20 | 20 | 20 | | |
| NorAcme | 3000 | 10 | 10 | 10 | | +1½ |
| NorandaA | 3065 | $30⅞ | 30½ | 30½ | – | ⅜ |
| NordairL | 200 | 210 | 210 | 210 | – | 5 |
| NormickP | 100 | 240 | 240 | 240 | | |
| NCOils | 300 | 460 | 455 | 460 | + | 5 |
| NCanada | 1000 | 31 | 31 | 31 | | |
| NorCtlG | 4420 | $8¾ | 8½ | 8½ | – | ¼ |
| NorCtlBp | z35 | $16¾ | 16⅜ | 16⅜ | | |
| NorCt150p | 200 | $16⅜ | 16⅜ | 16⅜ | – | ⅛ |
| NorCt270p | 100 | $26 | 26 | 26 | + | 1 |
| NorCtlw | 250 | 105 | 100 | 100 | – | 5 |
| NorElect | 1405 | $24¼ | 24 | 24 | + | ⅛ |
| NeBellw | 7025 | $6⅞ | 6½ | 6⅝ | + | ⅛ |
| Northgat | 1000 | 330 | 330 | 330 | | –10 |
| NorthId | 1500 | 9½ | 9½ | 9½ | – | ½ |
| NWUtilp | 360 | $38⅞ | 38 | 38 | – | ½ |
| NSSavngs | z10 | $13¾ | 13¾ | 13¾ | | |
| NowscoW | 1100 | $10 | 9⅞ | 9⅞ | | |
| NuWstA | 2500 | $11 | 11 | 11 | + | ½ |
| Nudlama | 2500 | 36 | 36 | 36 | + | 1 |
| NufortRes | 1500 | 12 | 12 | 12 | | |
| Numac | 1700 | $10 | 9⅞ | 9⅞ | | |
| OPILtd | 500 | 160 | 160 | 160 | + | 4 |
| OSFInd | 100 | 300 | 300 | 300 | | +10 |
| OakwoodP | 1200 | 65 | 65 | 65 | – | 3 |
| Obrien | 500 | 41 | 41 | 41 | | |
| OcelotInd | 1400 | $8⅛ | 8 | 8⅛ | + | ⅛ |
| Okanagan | 100 | $7 | 7 | 7 | | |
| OrchanA | 1200 | 245 | 241 | 241 | + | 1 |
| OshawaA | 700 | 445 | 440 | 440 | | |
| Oshawaw | z400 | 18 | 15 | 15 | | |
| **P à S** | | | | | | |
| PacPete | 3150 | $25¾ | 25½ | 25¾ | | |
| PagePet | 200 | 155 | 155 | 155 | – | 5 |
| PalomaP | 123 | 170 | 170 | 170 | | –10 |
| PamourA | 2800 | 420 | 410 | 410 | | |
| PanCentr | z20 | 100 | 100 | 100 | | |
| PanOcean | 7100 | $9⅞ | 9¼ | 9¼ | – | ⅛ |
| Pancanal | 1400 | 100 | 100 | 100 | | +10 |
| PanCanP | 3500 | $15¾ | 15⅜ | 15⅜ | + | ¼ |
| PatinoNV | 5183 | $11 | 10⅞ | 10⅞ | + | ⅛ |
| Peerless | 700 | 400 | 400 | 400 | | |
| PembinA | 700 | 285 | 250 | 285 | | +45 |
| PembinB | 275 | 250 | 250 | 250 | | –10 |
| Penningtn | 400 | $9 | 9 | 9 | | |
| PDeptS | 348 | 395 | 385 | 395 | – | 5 |
| Petrofina | 130 | $19 | 19 | 19 | | |
| Petrol | 800 | 150 | 150 | 150 | | |
| PeytoOils | 3200 | 285 | 275 | 285 | + | 5 |
| PickCrow | 2000 | 15 | 15 | 15 | | |
| PinePoint | 470 | $30½ | 30⅛ | 30½ | + | ½ |
| PittsC | 100 | $6¼ | 6¼ | 6¼ | | |
| PlaceG | 4268 | 33½ | 32 | 32 | – | 2 |
| Placer | 974 | $18½ | 18⅜ | 18½ | + | ¼ |
| Pominex | 1100 | 37 | 37 | 37 | – | 3 |
| PowCorp | 2300 | $7⅞ | 7⅜ | 7¾ | + | ⅛ |
| PradoExp | 250 | 137 | 137 | 137 | – | 8 |
| Precamb | 1000 | 70 | 70 | 70 | – | 2 |
| PreCable | 4525 | $5 | 475 | 5 | – | ⅛ |
| Preston | 1650 | $12¾ | 12½ | 12¾ | + | ⅛ |
| PriceCo | 8360 | $14⅞ | 14⅜ | 14⅜ | – | ¼ |
| ProvBCan | 10325 | $12 | 11½ | 11½ | – | ½ |
| ProvBkr | 562 | 25 | 22 | 22 | – | 3 |
| QCIInd | 2520 | 220 | 218 | 218 | + | 2 |
| QCIIndA | 1800 | 320 | 320 | 320 | | |
| QueSturg | 3200 | 138 | 135 | 135 | | |
| QueTel | 100 | $14⅜ | 14⅜ | 14⅜ | – | ⅛ |
| Ram | 5500 | 218 | 217 | 218 | + | 2 |
| Ranger | 14800 | $12⅞ | 12½ | 12⅞ | + | ¼ |
| RankOrgA | 500 | 320 | 320 | 320 | | +10 |
| Rayrock | z200 | 72 | 72 | 72 | | |
| RealtyA | 100 | 220 | 220 | 220 | | |
| RedpathA | 105 | $23 | 23 | 23 | + | ½ |
| Redstone | 2700 | 27 | 27 | 27 | | |
| ReedPapA | 1202 | $21½ | 21⅜ | 21½ | + | ⅛ |
| ReedOslrA | 5275 | 495 | 485 | 490 | | |
| Reichwt | z75 | $7¼ | 7¼ | 7¼ | | |
| ReitmanA | 2640 | $12⅛ | 12⅛ | 12⅛ | – | ⅛ |
| ResServic | 200 | 170 | 170 | 170 | | +10 |
| Revelstk | 550 | $7¾ | 7¾ | 7¾ | + | ¼ |
| RevnuPrp | 3760 | 72 | 71 | 71 | – | 2 |
| RileysD | z350 | 83 | 79 | 79 | | |
| RioAlgom | 2732 | $28⅜ | 28½ | 28⅜ | – | ⅛ |
| RivYarn | 500 | 250 | 225 | 225 | | –25 |
| Roman | 200 | $13⅛ | 13⅛ | 13⅛ | | |
| RonyxCor | 1200 | 63 | 61 | 61 | – | 4 |
| Rothman | 200 | $13½ | 13½ | 13½ | | |
| Rothm2p | z50 | $15 | 15 | 15 | | |
| Rothmnw | z30 | 145 | 145 | 145 | | |
| RoyalBnk | 12706 | $31 | 30½ | 30⅝ | + | ¼ |
| RoyalTrA | 900 | $19½ | 18⅞ | 19½ | | |
| RusselH | 1075 | $10¾ | 10⅝ | 10⅝ | – | ⅛ |
| StLCemA | 1000 | $16 | 16 | 16 | – | ½ |
| ScotLasal | 1200 | 160 | 150 | 150 | | –15 |
| Seagram | 5702 | $26⅛ | 25¾ | 26⅛ | + | ¼ |
| SeawayM | 250 | 450 | 450 | 450 | | –50 |
| Seawaypr | 100 | 460 | 460 | 460 | | |
| SelkirkA | z10 | $12¾ | 12¾ | 12¾ | | |
| ShellCan | 21525 | $15⅛ | 14¾ | 14⅞ | | |
| SheperdP | 400 | 165 | 165 | 165 | – | 5 |
| SherrittA | 3400 | $6 | 5¾ | 5¾ | – | ¼ |
| ShoreA | 600 | 450 | 450 | 450 | – | 5 |
| Siebens | 100 | $9¼ | 9¼ | 9¼ | + | ¼ |
| SiftonPro | 200 | $5⅜ | 5⅜ | 5⅜ | – | ⅛ |
| Sigma | 500 | $23 | 22½ | 22¾ | – | ¼ |
| Silvmq | 5000 | 23 | 23 | 23 | | |
| SilverwdA | 300 | $8¼ | 8¼ | 8¼ | – | ⅛ |
| Simpsons | 11861 | $7¼ | 7⅛ | 7⅛ | + | ⅛ |
| SimpsonS | z110 | $9¾ | 8⅞ | 8⅞ | | |
| SimpSrsr | 27901 | 11 | 8 | 11 | + | 3 |
| SkyeRes | 200 | 300 | 300 | 300 | + | 5 |
| SkylineH | 100 | 330 | 330 | 330 | | |
| SlaterStl | 400 | $8¼ | 8¼ | 8¼ | + | ¼ |
| SlatWCan | 200 | $8⅜ | 8⅜ | 8⅜ | | |
| SouthmA | 1225 | $23¼ | 22¾ | 23 | – | ⅜ |
| SparAero | 350 | 217 | 216 | 217 | – | 1 |
| Spooner | 500 | 18 | 18 | 18 | + | 1 |
| Stafford |

# LES BANDES ILLUSTREES QUOTIDIENNES

## LE COWBOY MASQUE




## SOURIS MIQUETTE




## LA FAMILLE FLOP




## AGENT SECRET




## JULIETTE




## BLONDINETTE



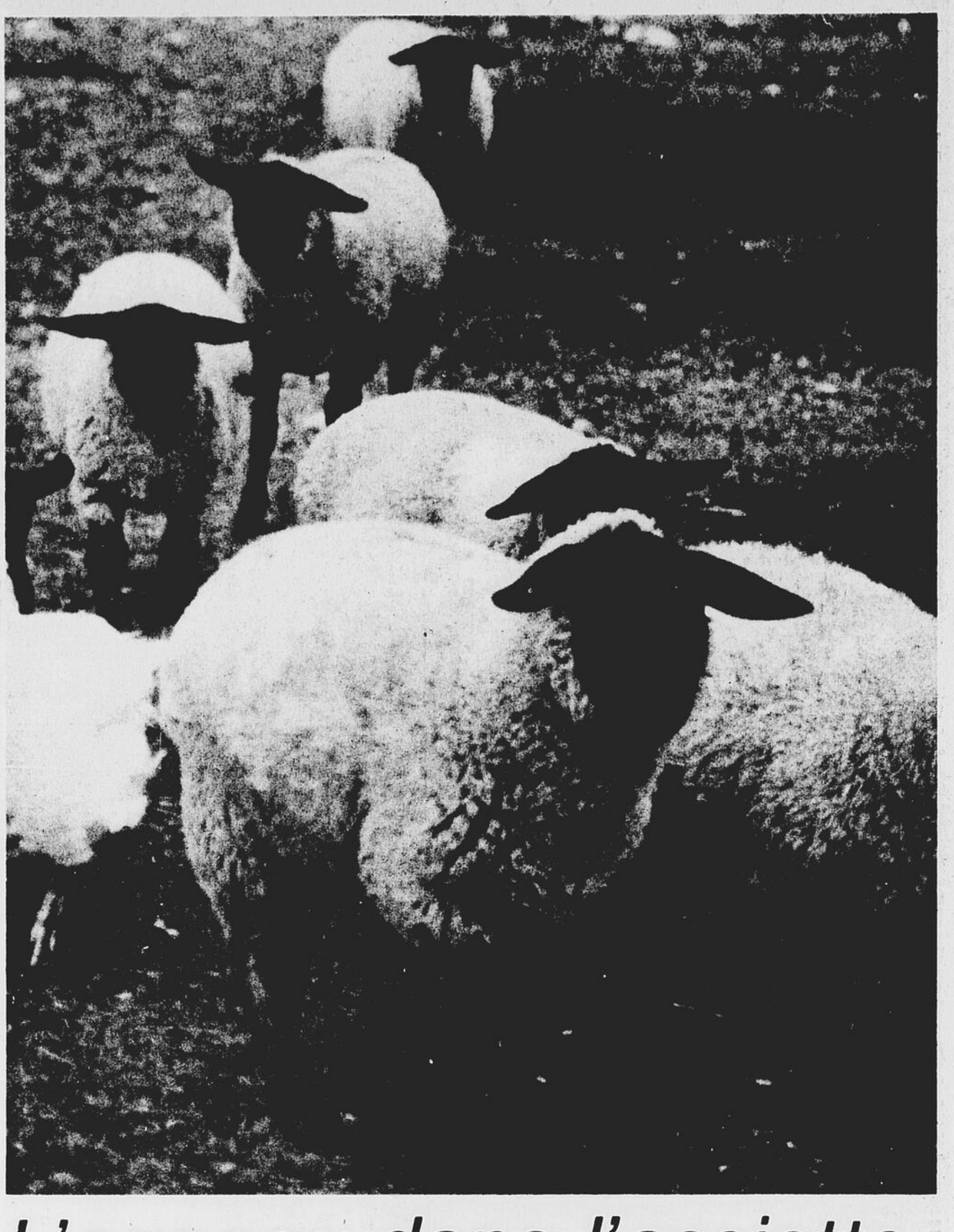

## LUC BRADEFER




## SCAMP




# GASTRONOMIE



# *L'agneau dans l'assiette*

CHICOUTIMI — Au moment où en Nouvelle-Angleterre, plus précisément dans le secteur de Boston, l'agneau est le plat le plus apprécié, nos Saguenéens et Jeannois boudent cette viande.

L'explication à ce dégoût qu'ont certaines familles de servir de l'agneau provient du fait que nos mères ont trop mangé de mouton et qu'elles ont perçu le goût de laine.

Cependant, aujourd'hui, il ne se vend plus de mouton sur le marché à moins d'être bien identifié et il n'y a rien de meilleur qu'un gigot d'agneau.

L'agneau de meilleure qualité est celui de Nouvelle-Zélande qu'on trouve difficilement, mais il faut dire qu'il arrive congelé sur le marché et, par la suite, l'agneau d'Australie.

On n'a qu'à se rendre dans les plus grands établissements gastronomiques dans le monde entier et le meilleur plat sera le carré d'agneau.

Donc, voici une recette de gigot et de carré d'agneau:

**Un gigot d'agneau**

¾ de tasse de consommé
2 tasses de fèves sèches
2 gousses d'ail
¼ tasse de purée de tomates
2 c. à soupe de beurre
½ tasse de persil émincé

1— Piquez le gigot avec une des gousses d'ail, coupée en quatre.

Faites rôtir.

(Cuisson du gigot entier de 5 à 7 lb, durant 25 à 30 minutes par livre).

(Cuisson du gigot, partie du jarret, 3 à 4 livres, 50 à 55 minutes par livre).

Arrosez le gigot trois fois pendant la cuisson avec les ¾ de tasse de consommé.

2— Laissez tremper les fèves pendant 12 heures avant de faire cuire l'agneau.

Pendant que l'agneau cuit, faites bouillir les fèves jusqu'à ce qu'elles soient tendres, mais entières. Elles auront plus de saveur si elles cuisent dans l'eau où elles ont trempé. Egouttez-les. Salez et poivrez au goût. Emincez la gousse d'ail qui reste. L'ajouter à la sauce ainsi que le purée de tomates.

3— Lorsque le rôti est cuit, placez-le sur un plat bien chaud. Ajoutez aux fèves le beurre et le jus de la cuisson. Ajoutez le persil et servez avec l'agneau (la sauce se mélange aux fèves en se répandant dans l'assiette).

**Carré d'agneau rôti**

Un carré d'agneau
2 c. à soupe de beurre
1 gousse d'ail émincée
¼ de c. à thé de basilic ou de romarin
Sel et poivre au goût.

1— Le carré d'agneau est le morceau idéal pour deux ou trois personnes.

Le carré est coupé dans la partie des côtes ou de la longe — le bout des os est découvert. Il y a généralement de 6 à 8 côtes.

2— Mélangez l'ail et le basilic ou le romarin au beurre et en frotter le dessus du carré d'agneau.

Salez et poivrez.

Faites rôtir dans un four chauffé à 400°F, durant 10 minutes par livre, en arrosant à toutes les 15 minutes avec les jus qui s'accumulent dans la lèchefrite.

3— Servez très chaud avec des pommes de terre fondantes et des pois verts au beurre.

Un conseil important:

Il faut toujours avoir des assiettes bien chaudes pour servir l'agneau chaud, parce que la graisse se fige très vite au contact d'une assiette froide, ce qui est désagréable.

**Les côtelettes d'agneau**

Il y a cinq sortes de côtelettes d'agneau:

1— La côtelette de longe avec filet ou os en T — sans contredit la plus fine et la plus tendre, mais aussi la plus chère. Elle doit être épaisse d'environ 1½ à 2 pouces, et l'excès de gras doit être enlevé.

2— La côtelette anglaise: un morceau de luxe — chacune doit être taillée dans la selle et avoir une épaisseur d'environ 1½ à 2 pouces et inclure les deux morceaux de longe et les deux filets. C'est un plat rare que l'on ne sert généralement que dans des circonstances exceptionnelles.

3— La côtelette des côtes de longe. Elle est beaucoup plus petite que les deux autres, mais elle est délicieuse. Elle devrait également avoir de ½ à 2 pouces d'épaisseur.

4— La côtelette française est également taillée dans cette dernière partie, mais l'os est complètement nettoyé. On la sert seulement lorsque des petites portions sont requises. Servez 2 à 3 côtelettes par personne.

5— La côtelette d'épaule, qui n'a pas une aussi belle forme que les autres, a très bon goût. Cependant, comme elle contient beaucoup d'os, elle est souvent moins économique, malgré son prix plus bas.

**Côtelettes d'agneau grillées**

1— Saupoudrez les côtelettes de paprika au goût.

Piquez chacune d'un peu de zeste de citron ou d'ail émincé. Badigeonnez d'huile.

2— Placez à 4 pouces de la flamme, ne fermez pas complètement la porte du four. Faites griller.

Temps de cuisson pour des côtelettes de 1½ pouce:

Saignantes — 8 minutes
Médium — 14 minutes
Bien cuites — 18 minutes.

Vous pouvez également les faire griller au poêlon.

Il y a également les steaks d'agneau et les ragoûts d'agneau, qui sont délicieux, que vous pouvez apprêter.

Essayez-le et je suis sûr que votre famille vous en redemandera.

LA ROTISSERIE
EXPRESS B.B.Q ENR
305, HOTEL-DE-VILLE
CHICOUTIMI
• SALLE À MANGER LICENCIÉE
• LIVRAISON À DOMICILE
• SERVICE AU COMPTOIR
OPÉRÉE PAR
CLAUDE DUSSAULT
549-3242

NE RATEZ PLUS LE BATEAU!
*Désormais, faites composer votre publicité par les experts du*
QUOTIDIEN
TEL: 545-4480

# VOYAGES

# *Le pays des Mayas ravit, exalte et stupéfie*

Tout voyageur qui s'intéresse au monde précolombien et visite le Mexique, ne peut manquer de se rendre en pays maya. La première impression qu'il ressent est faite d'étonnement et de stupeur, mais aussi d'admiration et d'exaltation. C'est dans cette région qu'il éprouvera les plus grandes joies à la vue des merveilleux vestiges de cette civilisation que les historiens ont pu comparer à une "Grèce du Nouveau Monde".

De Mexico, plusieurs possibilités s'offrent pour joindre le territoire maya: la voie des airs dispose de liaisons quotidiennes rapides, alors que la route (plus de 1,000 km) permet de faire mieux connaissance avec le pays, grâce aux autobus de luxe qui relient la capitale à Merida.

En route, on peut s'arrêter à l'aller ou au retour, à Villahermosa, capitale de l'Etat de Tabasco, où a été aménagé un musée en plein air, fort intéressant. On peut y admirer les célèbres têtes colossales olmèques, découvertes il y a un quart de siècle, lors de prospections pétrolières dans les marais du Golfe du Mexique.

La mystérieuse civilisation des Olmèques, en qui, maints spécialistes voient les ancêtres directs des Mayas, a fleuri dès avant notre ère dans cette région de terres basses où la forêt vierge de type amazonien recouvre un pays de lagunes. De Villahermosa, à bord d'un petit avion ou par le train, on gagne les sites de Palenque et de Bonampak dans le territoire des Mayas.

**Palenque**

Découverte dès le XVIIième siècle par les premiers explorateurs, Palenque constitue l'une des grandes cités de la période maya classique. Ses pyramides et son palais qui émergent de la haute forêt vierge, sont édifiés sur les premiers contreforts des monts Usumacinta. La grande pyramide dite des "Inscriptions", qui domine le site, a été l'objet de fouilles justement célèbres, puisque c'est là que l'archéologue Alberto Ruz découvrit en 1952, la fameuse crypte qui contenait les restes d'un prêtre entouré de trésors de jade.

Dans les couloirs du grand Palais, que domine la Tour-Observatoire d'où les prêtres mayas s'adonnaient à des visées astrales pour déterminer par de savants calculs leur calendrier, plus précis que le nôtre, on trouve partout des vestiges d'ornementation en stuc et en polychromie qui font rêver à la beauté que dut revêtir, voici douze siècles, cette capitale de la jungle.

**Uxmal**

De retour à Villahermosa, on s'envole pour Mérida, d'où sont accessibles les deux grandes cités d'Uxmal et de Chichen Itza. Quelque 80 km de bonne route permettent d'arriver à Uxmal et de découvrir l'apogée de l'architecture maya, avec le grand Quadrilatère des Nonnes, le Palais du Gouverneur et la Pyramide du Devin.

Cet ensemble prestigieux, construit en calcaire blanc comme du marbre grec, et doré par le soleil, affiche une beauté fascinante et presque moderne, avec ses longues façades éclatantes sous le soleil des tropiques. Les frises des palais sont ornées de mosaïque de pierre aux rythmes géométriques.

La pureté dépouillée de ces édifices, l'impression d'organisation sereine et lumineuse qui s'en dégage, font de ce site le plus haut témoignage du génie indien, un génie qui place les peuples précolombiens au niveau atteint par les plus grandes civilisations occidentales ou orientales. Et pourtant, ces hommes qui écrivaient, calculaient avec une précision inouïe, ont toujours ignoré la roue, la charrue, les animaux de trait ou de somme, la tour du potier, etc.

Pour ceux qui n'hésitent pas à entreprendre une petite expédition dans la brousse du Yucatan, deux sites mayas fort importants sont à la portée du "jeep": Labna et Sayil, qui permettent en outre de passer par Kabah, où l'étrange Palais des Masques offre au voyageur sa fascinante façade, formée de plusieurs centaines de masques représentant Chac, le dieu de la pluie.

**Chichen Itza**

Mais, cette sérénité du monde maya allait être troublée au Xième siècle par l'irruption des Toltèques qui, descendant des Hauts Plateaux et de leur capitale Tula, à plus de 1,000 km du monde maya, allaient soumettre à leurs armées conquérantes, les paisibles cités yucatèques.

Les Toltèques fondèrent à Chichen Itza leur capitale. Ils y édifièrent de splendides monuments qui témoignent d'un style nouveau, issu de la combinaison des caractéristiques propres aux architectes mayas et toltèques.



*La Pyramide des Inscriptions à Palenque, où fut découverte la fameuse crypte du Prêtre-Roi.*

Chichen Itza est dominée par la grande Pyramide du Castillo, dotée d'escaliers sur ses quatre faces. Cet édifice voué au Serpent à Plumes nommé "Quetzalcoatl" ou "Kukulkan", possède sur chaque face, quatre-vingt-onze marches, soit 364 en tout, plus une marche faisant le tour de l'édifice, c'est-à-dire autant de degrés que de jours dans l'année.

Au sommet, les archéologues ont mis à jour un sanctuaire condamné, totalement intégré dans la maçonnerie de la construction, visible à la suite d'une de ces superpositions si fréquentes chez les Précolombiens.

Au centre de la pièce, se dressait un très beau Chac-Mool (personnage couché en arrière, sur lequel étaient déposées les offrandes), ainsi qu'un magnifique trône en forme de jaguar, entièrement peint en rouge, avec des plaques de jade imitant les taches du pelage de l'animal. La gueule est pourvue de véritables dents de fauve; les yeux sont des boules de malachite.

Le second édifice de Chichen Itza, le Temple des Guerriers, avec ses étonnantes colonnes en forme de serpent et ses vastes salles hypostyles (dont les voûtes sont aujourd'hui écroulées) marque certainement la forme la plus évoluée jamais atteinte par l'architecture du Nouveau Monde.

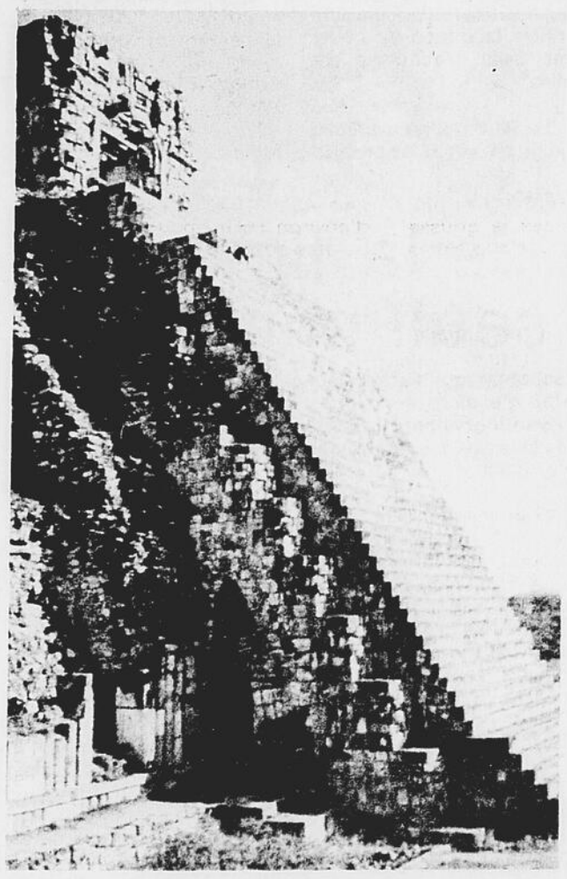
Chichen Itza est également célèbre par son "cenote", une sorte de vaste puits naturel mesurant plusieurs dizaines de mètres de largeur et 30 à 40 mètres de profondeur, dans lequel étaient précipitées des victimes chargées de bijoux et d'offrandes. De nombreuses fouilles effectuées à l'aide d'appareils de plongée sous-marine, ont permis aux chercheurs de ramener des pièces d'orfèvrerie de grande valeur.

Enfin, le gigantesque Jeu de Pelote où se pratiquait un sport sacré dont le vainqueur était mis à mort.

Avant de quitter ce haut lieu de l'ordre guerrier des Mayas-Toltèques, on se gardera d'oublier que cette brillante civilisation disparut d'elle-même; elle n'existait déjà virtuellement plus lorsque les premiers compagnons de Cortès mirent pied sur la terre américaine.

Et pourtant les Mayas du Yucatan vivent toujours comme leurs ancêtres d'il y a mille ans.

C'est pourquoi, une visite à l'un de leurs villages typiques ne manque pas d'apporter une vivante leçon d'histoire, en même temps qu'un contact avec l'un des peuples les plus aimables de la terre.



*On voit ici le vertigineux escalier de la Pyramide du Devin à Uxmal. A remarquer au sommet, l'entrée du sanctuaire.*


VOYAGES TOURNESOL TRAVEL
460 EST, RACINE, CHICOUTIMI, QUEBEC·CANADA
549-6880

1264 BOUL. WALBERG. DOLBEAU — TEL: (418) 276-1301
MEMBRE ASTA CANADA
Voyages LAC-ST-JEAN ENR.
AVIONS - BATEAUX - HOTELS
MEMBRE
I.A.T.A. Alma, 372, Levasseur Est, Tél.: 662-2475
A.T.C. Roberval, Rue Collard, Tél.: 275-1220 (FRAIS VIRES)
A.S.T.A. Chibougamau, 552, 3ième Rue. Tél.: 276-4171

POUR L'HIVER 75-76, NOUS AVONS EN MAIN NOS BROCHURES:
Fiesta
Vacances SkyLark
Sunflight
AIR CANADA

REJEAN AUBRY
Je vous invite à nous consulter.


DES VACANCES AGREABLES AU MOTEL
Hawaiian Isle/Inn AAA
FACE A L'OCEAN 175e ET 176e RUES, MIAMI BEACH
AMICAL - FAMILIER CONFORTABLE
ISLE 1er sept. au 1er nov. $6.50 par jour, par pers. 20 chambres sur 210. Plan Americain Modifie disponible. Principales cartes de crédit acceptées.
3 piscines, 2 pataugeuses, 600' de plage privée. Cocktails - Activités jour / nuit - Danse tous les soirs - T.V. couleur et réfrigérateur gratuits dans chaque chambre - Stationnement gratuit. TENNIS SUR LES LIEUX
Garderies, salles de jeux pour enfants et adolescents - Moniteurs d'expérience - Gratuit pour nos clients.
POUR INFORMATIONS OU RESERVATIONS
Communiquez à frais virés à: (305) 932-2121
Ouvert tous les jours de 9 h. 30 à 16 h. 30 sauf le dimanche.
Ou consultez votre agent de voyages.
OUVERTURE LE 29 DECEMBRE
MICHELE RICHARD


TOUJOURS PRÊTE À AIDER

PARIS et LONDRES Les deux grandes capitales de l'Europe vous attendent. D'abord Paris avec son charme éternel, ses cafés, ses boutiques et ses trésors d'histoire ... tout vous appartient ... 5 jours. Ensuite, Londres vous accueille. Trafalgar Square, les pubs, Buckingham ... des visions inoubliables ... agrémentées de la gentillesse proverbiale des Londoniens. Le prix? $135.00* et cela comprend ... autres, un dîner dans un fameux restaurant parisien, une carte de passage spéciale pour utiliser les autobus et les métros de Londres et de Paris et l'hébergement dans des hôtels de classe internationale avec petit déjeuner.
Une semaine. À compter de $135.00*

PARIS Le Paris d'Air France, un tour complet de la Ville Lumière avec dîner aux "Anysetiers du Roy", puis *votre* Paris, les boutiques, les maisons de mode, les théâtres, l'opéra, les restaurants, les cabarets, etc. Le prix, $120.00* par personne, deux par chambre, en hôtel de 3 étoiles, comprend les transferts, une visite de Paris, une carte de passage d'autobus et métro, petit déjeuner quotidien et un dîner avec vin compris.
Une semaine. À compter de $120.00*



LE SKI DANS LES ALPES FRANÇAISES
Chamonix, Avoriaz, La Plagne, Flaine, Argentière ... des noms magiques pour tous les skieurs du monde. Les immensités blanches à perte de vue, les kilomètres de pistes incomparables, un réseau très dense de remontées mécaniques et l'équipement le plus moderne d'Europe et les hôtels ultra-modernes, niches dans des paysages éblouissants. Le prix de $88.00* comprend les transferts de Genève à la station que vous aurez choisie, l'hébergement sur la base de 4 personnes partageant un appartement muni d'une cuisinette et salle de bains.
8 jours. À compter de $88.00*

L'EUROPE?

PARIS et ROME Une semaine de rêve. Deux villes inoubliables. D'abord Montmartre, le Quartier latin, Notre-Dame, le Louvre ... puis la Fontaine de Trevi, Saint-Pierre, le Colisée et même une audience avec le Saint-Père. Le prix, $201.00* par personne, deux par chambre, comprend certains transferts, les excursions, les hôtels de première classe, le petit déjeuner quotidien et deux dîners gastronomiques.
Une semaine. À compter de $201.00*

ON EST BIEN PLACÉ POUR VOUS Y EMMENER

PARIS et MILAN Tous les trésors artistiques de Milan, dont la fameuse Cène de Leonardo da Vinci, et une soirée d'opéra (en saison) à la Scala. Puis, l'incomparable séduction du Tout Paris touristique, visite de la ville, dîner dans le Quartier latin et même le champagne offert par les Galeries Lafayette! Tout ceci pour $230.00* par personne, deux par chambre, hôtels de première classe, petit déjeuner quotidien et certains transferts.
Une semaine. À compter de $230.00*

LES HOTELS MERIDIEN La chaîne internationale des hôtels Air France: Paris, Nice, Tours, Le Caire, Dakar, Khartoum, Tunis, Mohammedia (Maroc), la Guadeloupe, la Martinique, Bahia, Rio de Janeiro et bientôt Montréal

Sujet à modification sans préavis. Tarif aérien aller-retour en sus.



AIR FRANCE
Demandez les dépliants à votre agent de voyage

# ECHECS

Par Benoit Larouche
Michaël Gallagher

**GREGOIRE RACINE ET ANDRE COUTURE PRENNENT LES DEVANTS**

C'est en fin de semaine dernière, au Centre commémoratif Price de Kénogami, que débutaient les finales des candidats en vue de déterminer l'aspirant au titre de Champion régional. Trois des participants se font la lutte dans la section, seniors, et on en compte autant chez les juniors. Le vétéran, Grégoire Racine de Chicoutimi, et le jeune André Couture d'Arvida ont pris la tête dans leur division respective. Voici, après cette première fin de semaine, les résultats de cette compétition:

**POUR LES SENIORS**

G. RACINE, CHIC. 2.
C. BOUCHARD, ALMA 1.
R. HEINOO, ARVIDA 0.

**POUR LES JUNIORS**

A. COUTURE, ARVIDA 1½.
L. HARVEY, CAMPUS "B" 1
P. BOUDREAULT, CHIC. ½.

Les activités reprennent aujourd'hui à Alma, et demain les challengers officiels seront déterminés. C'est donc dans deux semaines que Raymond Gauthier, Champion régional actuel chez les seniors, et Roger Lebrun, chez les juniors, défendront leur titre.

**SUR LE TABLEAU**

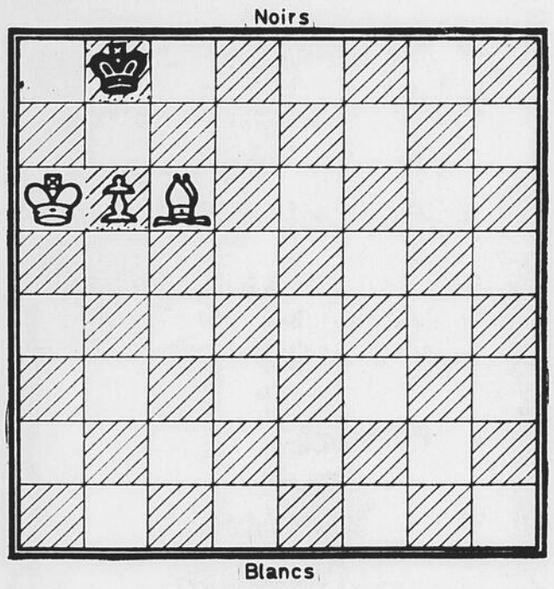
● Simultanément avec les finales régionales, se déroulait un tournoi de système suisse de quatre rondes; question de stimuler la participation parmi les autres joueurs. Dans la classe "A", le favori, Raymond Gauthier, s'est classé premier, avec une fiche de 3½ points. Il a dû se contenter d'une nul devant son collègue, Michel Fortin. Dans la classe "B", la victoire est allée à S. Lapointe qui, lui aussi, a obtenu un pointage de 3½.

● Un autre tournoi du même genre a lieu encore aujourd'hui à Alma, toujours au même endroit où ont lieu les finales régionales, c'est-à-dire à la salle de l'Age d'Or. Donc, pour tous les joueurs d'échecs, une invitation spéciale vous est lancée, rendez-vous en grand nombre, car cette fin de semaine vous promet beaucoup d'activités.

● Saviez-vous qu'en fin de partie, une tour contre un fou et deux pions font partie remise.

**PROBLEME DE LA SEMAINE**
**(Réf.: Revue "Mat" #5)**

Noirs



Blancs

**Les Blancs jouent, et ils font une dame rapidement.**

**Solution la semaine prochaine .....**

**Réponse au problème de la semaine dernière:**
**1. Df8*, Ra7; 2. Dh8, Dd2; 3. Tg1...**

**PARTIE DE LA SEMAINE**

**MURATOV — KOZLOV**

**U.R.S.S. 1975**

**Partie anglaise**

1. c4,Cf6; 2. Cc3,d5; 3. cxd5,Cxd5; 4. g3,e5; 5. Fg2,Cb6; 6. Cf3,Cc6; 7. 0-0,Fe7; 8. b3(a),f5; 9. Fb2,Ff6; 10. d3,0-0(b); 11. e4,De7(c); 12. Cd5,Cxd5(d); 13. exd5,Cd4; 14. Cxd4,exd4; 15. Tel,Dd6; 16. Dcl!,b5(e); 17. a4(f),b4; 18. Dc2,f4; 19. Tacl,f3(g); 20. Fxf3,Fg5; 21. Fe4,Fxcl; 22. Txcl,Ff5; 23. Fxd4,Tf7; 24. Fc5,Dg6; 25. Fxb4(h),Te8; 26. Tel,h5(i); 27. Te3,Fxe4; 28. dxe4,h4; 29. Rg2(j),Dh5; 30. h3,hxg3; 31. Txg3(k),De5(1); 32. f3,Dd4; 33. Fc5,Dal; 34. b4,a6; 35. a5,Del; 36. Dd3,Rh8; 37. De3,Ddl; 38. Tg4,Rg8; 39. Fd4,Tef8; 40. f4,Te8; 41. e5,Td7; 42. e6,Dc2*; 43. Rg3,Aban.

(a) Les blancs tentent de contrôler le centre avec les pièces mineures sans compromettre leur structure de pions; l'occupation de ces cases viendra plus tard.

(b) Plus exact est 10...Cd4 qui prépare l'importante avance c7-c6.

(c) Il fallait jouer immédiatement 11...Cd4; nous verrons comme les choses évoluent rapidement après cette perte d'un tempo.

(d) Après cet échange pratiquement forcé, chaque côté se retrouvera avec un pion doublé. L'activité du Fb2 beaucoup plus grande que celle du Fc8 fait que le Pd4 est dans l'immédiat beaucoup plus menacé que le Pd5.

(e) Cette tentative désespérée de rencontrer la menace 17. Fa3 affaiblit énormément les cases de l'aile dame.

(f) Force le prochain coup et accentue la faiblesse de la structure de pions noirs.

(g) La position des noirs est très pénible; le sacrifice de la qualité permet, en éliminant le fou noir de gagner les pions faibles et d'obtenir ainsi une écrasante majorité au centre.

(h) En plus d'être positionnellement gagné, les blancs ont maintenant l'avantage matériel.

(i) Le seul espoir des noirs est de mettre le roi blanc à nu et ainsi plus vulnérable.

(j) Dans une position techniquement gagnée, il faut éliminer toute chance de contre-jeu. Ici, les noirs menaçaient l'avance h3 qui rendait le roi blanc plus vulnérable aux attaques sur la première rangée.

(k) Les menaces qui viendront sur g7 forceront les noirs à être moins agressifs.

(l) Après l'avance f3, les noirs auront des chances en s'infiltrant derrière les lignes.

(m) 43...Tde7 est forcé, mais est inutile devant 44, Fc5.

**Bryce Mackasey**

# Aucun ordre de priorité dans la procédure des pourparlers

OTTAWA (PC) — Le ministre des Postes, M. Bryce Mackasey, entend répondre à l'offre du Syndicat des postiers de reprendre les négociations et ne posera pas d'ordre de priorité défini dans la procédure des pourparlers.

C'est ce qu'il a déclaré hier à la presse, précisant que son bureau en était à rédiger une réponse à la lettre reçue jeudi soir de la part du négociateur en chef du syndicat, M. Jean-Claude Parrot.

M. Mackasey a refusé de préciser la teneur de sa réponse au syndicat, mais a dit croire que les négociations ne devraient vraisemblablement pas reprendre avant lundi.

Dans la lettre que M. Parrot a fait parvenir au ministre et dont copie a été remise à la presse, le syndicat demande que tous les points en litige soient négociés sans limitation rigide sur la procédure.

C'est lundi dernier que les négociations ont été rompues après que la partie patronale ait posé le règlement des clauses salariales comme préalables à la continuation des négociations.

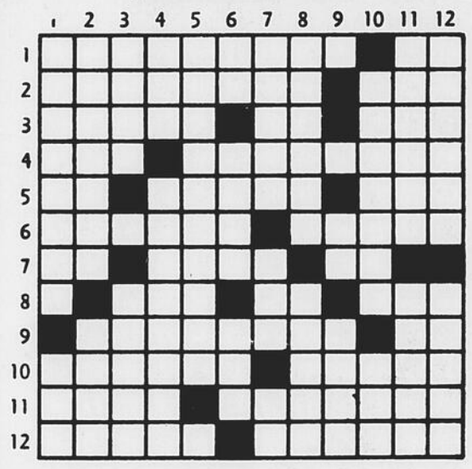
Le syndicat réclame qu'on négocie bon nombre de ses propositions touchant notamment l'élimination de l'embauche des travailleurs occasionnels, le critère d'ancienneté dans les mutations et affectations, la suppression de la surveillance électronique, ainsi que l'amélioration du statut des employés à temps partiel.

Au chapitre des salaires, le ministère des Postes offre une augmentation horaire de $1.70 pour un contrat de 30 mois, tandis que le syndicat réclame $2.73 pour 23 mois. Le salaire horaire moyen aux Postes est actuellement de $4.29.

"Bonjour la nuit"
AVEC RAYNALD RATTHE.
DU LUNDI AU VENDREDI DE 2 HRES A 7 HRES.
CJMT 142

# MOTS CROISES

**problème: no 595**



HORIZONTALEMENT
1- Tout petit. -- Unité de vitesse.
2- Pierre précieuse, d'une belle couleur verte. -- Vase de terre ou de métal.
3- Nettoyer. -- Chiffre romain. -- Dans la rose des vents.
4- Vieux. -- Attaquer la réputation de quelqu'un.
5- Négation. -- Champignon . -- Très aigu.
6- Génie des eaux dans la mythologie germanique . -- Ennui, difficulté.
7- Pronom personnel . -- Attacher. -- Idem.
8- Mâle de la poule. -- Squelette. -- Point cardinal.
9- Représentation schématique d'un imprimé . -- Chrome.
10- Danse à trois temps. -- Allai çà et là, à l'aventure.
11- Commune des Pyrénées - Orientales. -- Prononcera en criant.
12- Criera, en parlant du cerf. -- Tires satisfaction.

VERTICALEMENT
1- Tumeur de la peau d'origine pigmentaire. -- Grande étendue d'eau salée.
2- Invente. - - Mélange.
3- Amas de neige. -- Nom usuel de plusieurs grands roseaux.
4- Nom donné parfois à l'aurochs. -- Labourer profondément.
5- D'une ironie méchante.
6- Cuivre. -- Ancienne ville d'Italie. -- Dure trois mois.
7- Ville d'Italie. --Eructation. -- Chevaux-vapeur.
8- Redingote un peu longue. -- Unité de mesure de volume.
9- Lettre grecque. -- Irlande.
10- Qui manque à sa parole. -- Désert de pierrailles.
11- Ch.-l. de c. des Pyrénées - Atlantiques. -- Poisson des récifs coralliens.
12- Oiseau palmipède à tête noire et à dos gris. -- Choisis.

**problème: no 594**

| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | C | A | N | I | C | U | L | E | ■ | D | A | ■ |
| 2 | A | D | U | L | E | R | ■ | T | I | E | D | E |
| 3 | P | E | L | E | M | E | L | E | ■ | L | O | S |
| 4 | I | N | ■ | S | E | M | I | L | L | A | N | T |
| 5 | L | I | N | ■ | N | I | S | ■ | I | E | N | ■ |
| 6 | O | T | E | ■ | T | E | S | T | E | R | A | S |
| 7 | T | E | O | S | ■ | ■ | E | R | A | E | S | ■ |
| 8 | A | ■ | M | O | I | S | S | I | M | E | ■ | M |
| 9 | D | R | E | N | N | E | ■ | S | E | ■ | L | U |
| 10 | E | O | N | ■ | N | U | I | T | ■ | T | U | E |
| 11 | ■ | N | I | V | E | L | L | E | M | E | N | T |
| 12 | O | D | E | ■ | S | E | S | S | I | L | E | S |



**CONFLIT — Le ministre des Postes, M. Bryce Mackasey répond ici à un groupe de manifestants qui exigent le retour au travail des postiers dans le plus bref délai. Parmi les manifestants se trouvaient des confrères des postiers, qui sont pour une reprise du travail.**

## *Visiteurs au Parlement*

OTTAWA (PC) — Une délégation de 18 membres du Parlement européen effectuera une visite à Ottawa, du 26 au 29 octobre dans le cadre des échanges annuels entre parlementaires canadiens et européens.

La délégation européenne est dirigée par le vice-président du Parlement européen, M. Pierre-Bernard Cousté, et la délégation canadienne qui les accueillera par le sénateur George van Roggen et Mme Albanie Morin, vice-présidente adjoint des comités du Parlement.

Les discussions, qui se poursuivront pendant deux jours, porteront sur des questions d'intérêt général et sur des problèmes d'ordre économique et politique.

Les membres du Parlement européen rencontreront également le premier ministre Trudeau, le secrétaire aux Affaires étrangères Allan MacEachen et le ministre des Finances Donald Macdonald.

Ces réunions annuelles, qui ont lieu soit au Canada soit dans l'un des neufs pays membres de la Communauté européenne, se tiennent pour la première fois dans la capitale canadienne.

## Fuite d'huile contenue in extremis

WINNIPEG (PC) — Quelque 52,000 gallons d'huile provenant d'une fuite dans une raffinerie de l'Imperial Oil, située au nord de la ville, se sont répandus dans la rivière Rouge, jeudi. Cependant, la direction de la compagnie est d'avis que les mesures d'urgence ont réussi à contenir la fuite.

Un conseiller en environnement au service de l'Imperial Oil, M. Bill Ross, a expliqué que le vent avait maintenu la nappe d'huile près de la berge de la rivière et, lorsque l'huile a atteint une petite crique à environ un mille en aval, le vent en a poussé la plus grande partie à l'intérieur où des équipes s'affairent à l'heure actuelle à la recueillir.

*Canada*

# *Vaccin en réserve pour parer aux épidémies*

TORONTO (PC) — Le Canada disposera de suffisamment de vaccin produit au pays pour mettre les personnes âgées et malades à l'abri d'une nouvelle épidémie de grippe qui pourrait balayer le monde dans trois ans, selon le Dr Aurèle Beaulne, directeur de l'Institut Armand-Frappier.

L'institut, situé dans la banlieue de Montréal, est le seul au Canada à fabriquer des vaccins contre l'influenza.

Le Dr Beaulne a déclaré devant l'Empire Club de Toronto qu'un récent accord fédéral-provincial assure à l'institut l'appui des gouvernements fédéral et provinciaux dans ses efforts visant à porter de 100,000 doses à trois millions de doses par année sa production de vaccin contre la grippe au cours des trois prochaines années.

Le Dr Beaulne a précisé qu'un tel niveau de production permettra de protéger les personnes les plus exposées à une éventuelle épidémie, soit les personnes âgées de plus de 65 ans et celles souffrant de troubles cardiaques ou respiratoires.

Le gouvernement fédéral a consacré $200,000 au lancement du programme d'expansion de l'Institut Armand-Frappier, anciennement désigné Institut d'hygiène et de microbiologie de Montréal.

*Echelle des revenus*

# Abolition de la limite de $600; seuil minimum

OTTAWA (PC) — Le gouvernement aurait décidé en principe d'abolir la limite de $600 qui avait été fixée comme seuil minimum pour l'augmentation des salaires des travailleurs situés au bas de l'échelle des revenus.

C'est du moins ce que la société Radio-Canada a annoncé avoir appris de sources sûres, vendredi, en précisant que le cabinet étudiait une proposition de rechange qui aurait pour effet d'exclure des directives anti-inflationnistes tous les salariés gagnant moins de $8,000.

Parallèlement, le ministre des Finances Donald Macdonald tente de trouver une formule qui permettrait d'éviter que tous les petits salariés se croient justifiés d'exiger immédiatement un revenu de $8,000 par année.

Le cabinet doit se réunir jeudi prochain afin d'examiner les modifications à apporter au projet de loi, à la suite des consultations qui ont eu lieu cette semaine entre les provinces et le fédéral.

Clôturant vendredi le débat en deuxième lecture sur le bill C-73, le ministre des Finances a simplement déclaré qu'il s'était dégagé un consensus entre les provinces pour reconnaître que le seuil minimum de $600 était insuffisant. Il n'a toutefois pas précisé les amendements que le gouvernement entendait apporter pour corriger cette partie du texte de loi.

# MOT MYSTERE

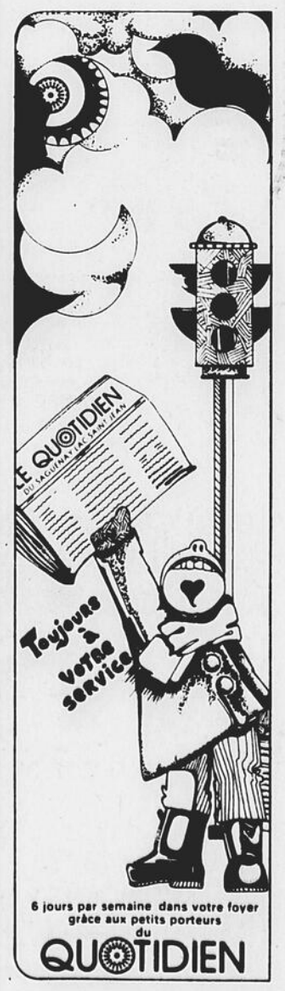
**Problème 568** — **8 lettres cachées** — THEME **LE VILLAGE**

Lorsque tous les mots ci-dessous auront été utilisés horizontalement, verticalement et diagonalement dans la grille, il ne vous restera que les lettres servant à relever le MOT-MYSTERE.

| | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| A | chorale | F | hôtel | N | R | T |
| âme | cocher | feu | J | noce | reine | taverne |
| arrêt | cour | fille | jeu | P | rentier | taxe |
| autobus | curé | filtre | L | pauvre | riche | taxi |
| B | E | foire | lot | permis | rive | terre |
| banque | | forge | M | police | route | trottoir |
| bureau | échevin | forgeron | | population | rue | U |
| C | école | G | mas | poste | rural | |
| | élève | geôle | monde | pré | S | usine |
| cercle | enfant | H | motel | prêtre | | V |
| champs | épicier | homme | municipalité | puits | soeur | vieille |

**La réponse du problème précédent: bientôt**

| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | E | E | C | H | E | V | I | N | T | R | S | O | E | U | R |
| 2 | T | T | U | R | F | E | I | E | U | I | O | I | P | E | I |
| 3 | N | A | I | Q | L | I | R | E | M | S | L | U | X | A | O |
| 4 | A | O | V | L | N | R | L | R | I | O | I | A | T | A | T |
| 5 | F | U | I | E | A | A | E | T | E | L | T | N | R | E | T |
| 6 | N | F | T | T | R | P | B | C | R | T | L | E | E | U | O |
| 7 | E | E | R | O | A | N | I | U | R | E | I | E | L | R | R |
| 8 | E | L | H | U | B | L | E | C | R | C | N | E | V | S | T |
| 9 | P | C | V | C | O | U | U | V | I | E | D | T | T | I | U |
| 10 | R | R | O | P | I | C | S | P | E | N | A | I | I | E | R |
| 11 | E | E | E | L | O | R | E | E | O | L | U | U | J | E | L |
| 12 | G | C | I | T | E | S | L | M | O | P | E | M | H | E | R |
| 13 | R | I | U | N | R | O | T | S | M | C | T | C | T | E | M |
| 14 | O | E | S | R | E | E | E | E | O | O | O | O | M | R | A |
| 15 | F | O | R | G | E | R | O | N | L | C | H | A | M | P | S |

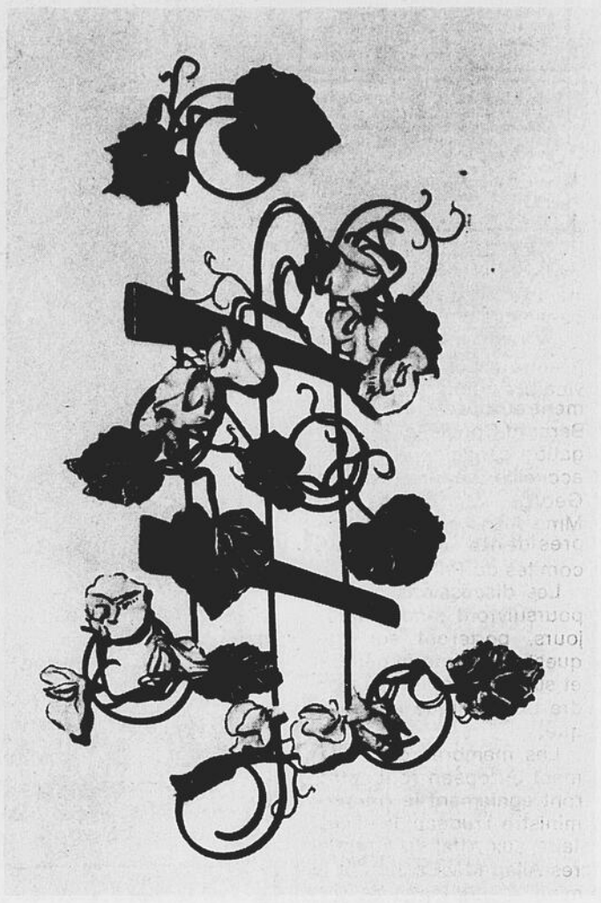


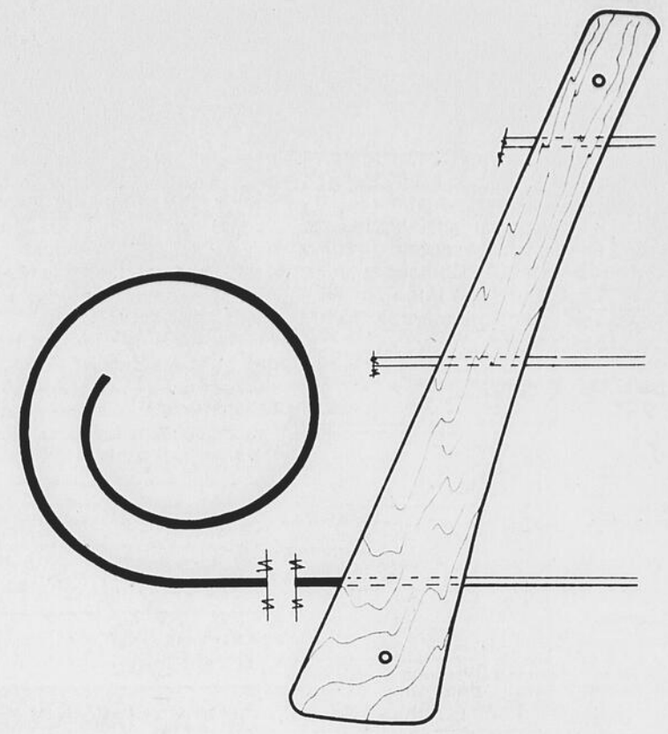
6 jours par semaine dans votre foyer grâce aux petits porteurs du QUOTIDIEN

# LE BRICOLAGE

par: Jean-Marc Doré

## *Applique décorative*





Avec presque rien et peu de temps, vous pouvez réaliser quelques appliques comme celle illustrée. Elles sont particulièrement décoratives lorsqu'elles sont placées de chaque côté d'un grand miroir ou côte à côte dans une entrée. Vos visiteurs ne manqueront pas de les remarquer.

Deux retailles de noyer de ½" x 1½" x 7", 3 longueurs de fil de fer (cintres à vêtements) de 31" et, 4 vis à tête plate de 1¼" no. 4 totalisent les fournitures.

Découpez et percez les pièces de bois. Pour tracer, utilisez le patron. Les trous devant recevoir les fils de fer ne doivent pas leur permettre de glisser facilement.

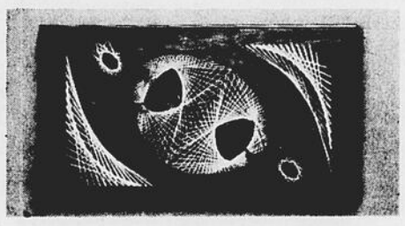
Utilisez un goujon ou un contenant quelconque pour former les arabesques à chaque bout des fils; formez selon le patron. Appliquez ensuite deux couches de peinture noire sur le métal.

Appliquez la finition (bois) avant de poser les fils.

**Ce projet de bricolage, quoique intéressant, n'est peut-être pas ce que vous désirez réaliser pour le moment.** Voici donc quelques autres bonnes suggestions, pour lesquelles les plans sont disponibles.

Outre les instructions faciles à suivre, ces plans comprennent la liste des matériaux requis, les patrons à tracer en grandeur réelle, les schémas de débitage, avec photos illustrant les différents stages de réalisation.

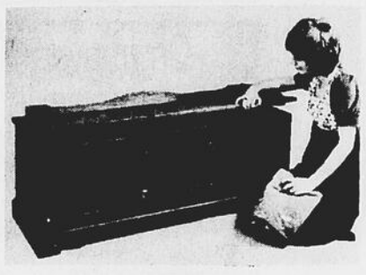
**Pour les commander, remplissez simplement le bulletin de commande, et postez-le moi à l'adresse indiquée.** Les prix incluent la taxe de vente s'il y a lieu.



**OVICULE — pièce en symographie**

Motif attrayant et original, fait en trois couleurs de fil. Tout aussi jolie placée à la verticale qu'à l'horizontale. Vous la réaliserez facilement grâce aux photos et patron pleine grandeur pour la pose des clous et fil. 14" x 24".

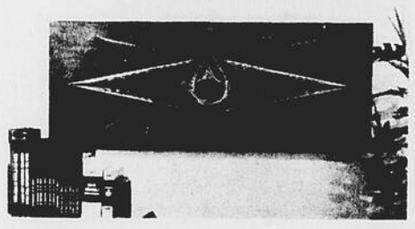
**Plan no 1807 ... $2.50**



**COFFRE DE CEDRE DE STYLE**

Splendide et facile à réaliser à l'aide d'outils ordinaires et de matériaux courants. Portes et tiroirs fictifs; le dessus ouvre à pleine grandeur. 50" x 19 x 18" de profond.

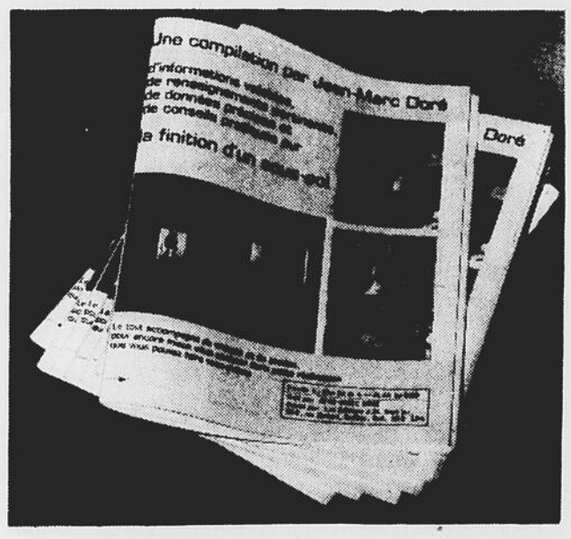
**Plan no 152 ... $3.24**



**ODYSSEE — pièce de symographie**

"Conquérez l'espace" avec cette murale au caractère "spatial", qui est faite de fils blanc, orange et jaune et de simili-velours bleu royal. Photos et patron pleine grandeur de la pose des clous et du fil. 16" x 40.

**Plan no 1823 ... $3.00**



**LA FINITION DU SOUS-SOL**

Si vous projetez finir votre sous-sol, procurez-vous mon plan. Vous saurez: comment réparer, imperméabiliser, étancher et isoler votre solage, comment assécher, isoler, tringler et faire votre plancher, comment recouvrir les murs, insonoriser et finir les plafonds, faire des cloisons supplémentaires, aménager une chambre froide, un bain sauna, etc., etc. Je précise que ce plan n'est pas un simple répertoire de photos extraites de catalogues de compagnies manufacturières de matériaux de construction. C'est une compilation d'informations valables, de renseignements pertinents, de données précises et de conseils pratiques, sur la finition d'un sous-sol. Le tout accompagné de croquis et de photos pour encore mieux vous assister dans cette réalisation que vous pouvez faire vous-même.

**Plan no 420 ... $3.00**

**fais-le toi-même...**
c'est si facile, avec un
**plan de bricolage**
*signé:* Jean-Marc Doré

**Jean-Marc Doré**
**562 rue Dollard, Québec, Qué., G1N 1P4**

Nom : .....

No et rue : .....

Municipalité ou ville : .....

Comté ou province : .....

Code postal : .....

**S.V.P. me faire parvenir les items marqués d'un "X"**

| | |
|---|---|
| ☐ plan no 152 (coffre de cèdre de style) | à $3.24 |
| ☐ plan no 420 (la finition du sous-sol) | à $3.00 |
| ☐ plan no 1807 (ovicule — pièce de symographie) | à $2.50 |
| ☐ plan no 1823 (odyssée — pièce de symographie) | à $3.00 |
| ☐ "idées/bricolage" 4e édition (catalogue de plans) | à $1.00 |

**Montant inclus : $.....** mandat poste ☐ chèque ☐

Nom du journal


**CONSEILLER en DECORATION**
A VOTRE SERVICE
TAPIS-DRAPERIE
PAPIER PEINT
CERAMIQUE
PEINTURE, etc.
décoration ray luc
167, Route 170 ouest, Jonquière, P. Q. Tél.: 547-3056
EN DIRECTION DE LAROUCHE

LOCATION
VENTE
SERVICE
CONTRACTEUR
INDUSTRIEL
BRICOLEUR
LA LOCATION
CA NOUS
CONNAIT
PAN QUEBEC INC.
DIVISION LOCATION
Tél: 679-0663 ST-FELICIEN, P.Q.

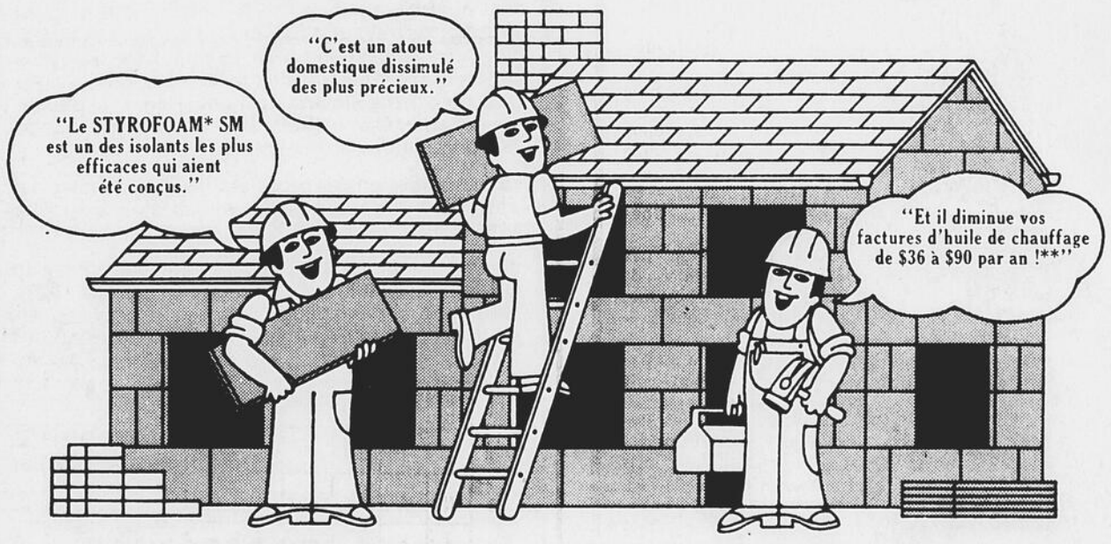
**SPECIALISTE**
**EN REPARATION**
**ELECTRIQUE**
**VENTE ET REPARATION**
Outils de bricolage et jardin, tondeuse électrique.
Dépositaire autorisé de... B&D
ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN
SPÉCIALISTE EN CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE
*J. Sirois Electrique*
RÉPARATIONS ET INSTALLATIONS
COMMERCIAL — INDUSTRIEL RESIDENTIEL
2203, rue Roussel,
Chicoutimi-Nord, Qué. — 543-3308 — G7G 1W4

**REPARATIONS**
**DE**
**polisseuses et balayeuses**
Toutes nos réparations ont une garantie de 3 MOIS.
**TEL.: 543-4409**
*POLISSEUSES (industrielles, commerciales et domestiques).*
*ASPIRATEURS (industriels, commerciaux et domestiques).*
- *Avons en magasin un inventaire complet de pièces et accessoires pour toutes marques.*
- *Service rapide. — Réparations en moins de 24 heures.*

*VENTE de polisseuses et aspirateurs USAGES.*
*LOCATION de laveuses à tapis, polisseuses et aspirateurs.*
Lépine Inc 355 est Racine, Chicoutimi Qué, G7H-1S8 Tel: 545-0794

**TOUT CE QUE VOUS AVEZ BESOIN NOUS LE LOUONS!**
POUR OBTENIR LA MACHINERIE QUE VOUS AVEZ BESOIN, N'HESITEZ PAS A CONSULTER, MONSIEUR LOUE TOUT
**LOCATION D'EQUIPEMENT** Chicoutimi Ltée
Industriel · Commercial · Domestique
549-5262
131, ST-EPHREM CHICOUTIMI-NORD

**Demandez à votre constructeur comment le revêtement bleu vous fait économiser de l'argent en tout temps.**




Le constructeur d'aujourd'hui, conscient des normes de qualité, reconnait la nécessité d'une meilleure efficacité d'isolation (il sait que les prix des combustibles n'ont pas fini de grimper et il construit en fonction de l'avenir avec des matériaux isolants plus efficaces tels que... le revêtement isolant Styrofoam* SM). Parce qu'il sait aussi que les frais supplémentaires, mais minimes, seront amplement remboursés par une économie du combustible et se traduiront par un surcroît de confort et ce, aussi longtemps que vous serez en possession de votre maison.

Aussi, lorsque vous envisagerez d'acheter ou de faire construire une nouvelle maison, renseignez-vous auprès de votre constructeur au sujet du Revêtement Bleu, système de super-isolation qui ne permet aucune perte de chaleur.

****Contactez le bureau des ventes Dow le plus proche et demandez notre brochure; on y indique la façon d'économiser l'énergie et par le fait même l'argent, au cours de toutes les années à venir.**




Marque déposée de The Dow Chemical Company

DOW CHEMICAL OF CANADA, LIMITED

# ANNONCES CLASSEES

CHICOUTIMI 545-4895 | Alma et les environs 662-7829 | St-Felicien et les environs 679-3832

## ANIMAUX A VENDRE

CHEVAL d'équitation, western. Tél.: 544-4735.
F-5725

## ARTICLES MENAGERS

BALAYEUSES Filter Queen, et tous ses accessoires, 6 mois d'usure, encore garanties, seulement: $125.00. Tél.: 543-8258, demandez Mauril.
F-5685

## AUTOS A VENDRE

HORNET, 1975, 12,000 milles, radiaux, automatique, garantie 24,000 milles, prix d'aubaine. Tels: 347-3265 ou 662-7968.
F-5611

— — —

FORD, GALAXIE 500, $400.00. Tél.: 549-5736.
F-5680

— — —

FORD CUSTOM, 1967, V-8, automatique. Tél.: 549-7692, après 6 hres.
F-5679

— — —

BUICK, "Wildcat", 1968, 2 portes, H.T., vitres électriques, très bonne condition. Tél.: 548-4520.
F-5650

— — —

PONTIAC, TRANS-AM, 1974, 32,000 milles, en excellente condition, chambre 204. Tél.: 543-1521, entre 6 hres et 10 hres.
F-5690

THUNDERBIRD, 1973, tout équipée. Tels: 549-0166 ou 543-9718.
F-5731

PONTIAC, TRANS-AM, 1974, 32,000 milles, en excellente condition. Tél.: 543-1521, chambre 204, entre 6 hres et 10 hres.
F-5690

TOYOTA, 1973, 4 portes, Corolla, manuelle, radio, très propre, prix à discuter. Tél.: 548-5306.
F-5689

## BATEAUX A VENDRE

CHALOUPE: Turbot Jet, moteur 292 po. cu., en très bon ordre. Prix à discuter. Si intéressé, tél.: 543-1326, après 6 h. 00.
F-5703

## CAMIONS A VENDRE

ECONOLINE: 1969, Super Van; Chevrolet, 1967; Handi Van, finicampeur; aussi. 2 Dodge Dart, 1967 et 1969; Valiant, 1968; Pontiac, 1967. Tél.: 549-3912.
F-5697

## COMMERCES A VENDRE

BRASSERIE, (région de Québec), prix de vente: $155,000.00, comptant: $50,000.00. Tél.: 658-4746.
F-5657

## DIVERS A VENDRE

FOURNAISE à l'huile, en bonne condition. Tél.: 543-3463.
F-5741

4 PNEUS d'hiver, grandeur 15 pouces, G-78 x 15, 1 radio FM, de marque Toshiba, avec 2 amplificateurs. A vendre à prix raisonnable. Tél.: 543-0630.
F-5700

— — —

SET DE SALON provincial-français, Louis XIV, très bon état, set de chambre simple, en très bon état. Cause de vente: départ. Prix à discuter. Tél.: 549-1202.
F-5668

— — —

NOUS ACHETONS, vendons ou échangeons: skidder, pulp jack, camion, loader, chargeuse, tracteur, chenille, etc... Communiquez au numéro de téléphone: (418) 899-3840.
F-5009

— — —

DOUCHES, toilettes neuves, lavabos usagés, neufs, à vendre. Pour informations, tél.: 549-3925.
F-5453

## MACHINERIE

MILLING, "Cincinnati", vertical, no 2 et no 4, tours différentes capacités; Boring mill, vertical, "Bertram", 52" capacité, list truck Allis Chalmers, 6,800 lb, capacité, pneumatique. Tels: rés.: (819) 362-3455, entrepôt: (819) 362-2223.
F-5609

## MAISONS A VENDRE

4 LOGEMENTS, chauffés, éclairés, peuvent rapporter $400.00 par mois, $25,000.00. Tél.: 549-4322, Trépin Inc., courtier.
F-5022

— — —

A VENDRE: maisons modèles, arrière Place du Royaume, style canadien, prix: $34,500.00. Tél.: 549-4322, Trépin Inc.
F-5460

— — —

DIRECTEMENT DU PROPRIETAIRE, maison, sous-sol fini, 9 pièces, dont 4 chambres, récente, abri d'auto, face centre d'achats d'Arvida. Téls: 548-8502 ou 542-6555.
F-5743

## MOTOS-NEIGE A VENDRE

SNO-JET, 1970, moteur 16 forces, bonne condition, $225.00. Tél.: 548-2352, après 5 hres p.m.
F-5744

## TERRAINS A VENDRE

5 TERRAINS, près de Place du Royaume, Domaine Saguenay Inc., prix: $2,000.00, conditions faciles, service d'eau non rendu. Trépin Inc., courtier. Tél.: 549-4322.
F-5461

## LOCAUX A LOUER

SOUS-SOL à louer, pour entreposage, bonne condition. Tél.: 549-5908.
F-5691

## LOGEMENTS A LOUER

LOGEMENT: aubaine: 5½ pièces, spacieux, très propre, chauffage électrique, quartier résidentiel, $155.00 par mois. Tél.: 545-4603.
F-5701

— — —

LOGEMENT: sous-sol neuf, 1 chambre, salle de bains complète, salon, cuisine, chauffé, entrées laveuse, sécheuse, entrée indépendante, tapis mur à mur, près Place du Saguenay. Tél.: 543-1177.
F-5730

— — —

LOGEMENT: 5 pièces, boul. Renaud, Rivière-du-Moulin, $100.00 par mois, non chauffé. Tél.: 549-4322.
F-5479

— — —

LOGEMENTS NEUFS, avec terrain boisé, Habitat Saguenay Enr., arrière de Place du Royaume, tapis mur à mur, meublés, chauffés, éclairés, stationnement. 4 personnes: $225.00 par mois; 2 personnes: $195.00. Tél.: 549-4322.
F-5031

— — —

LOGEMENTS: 4½ pièces, rue Roussel à Chicoutimi-Nord, libre immédiatement. Aussi: 5½ à Chicoutimi et Chicoutimi-Nord et Jonquière, libres immédiatement. Aussi: 3½ pièces, non meublé, à Chicoutimi. Tels: 543-4021 et 549-5149, le soir.
F-5686

— — —

POUR LOUER ou sous-louer votre logement, communiquez avec la Banque de Loyers Enr. Tels: 543-4021 le jour; 549-5149, le soir.
F-5455

— — —

LOGEMENT: 4½ pièces, non chauffé, situé 329, ruelle Raymond, Rivière-du-Moulin. Tél.: 545-9284.
F-5695

## DIVERS

FOYER, pour personnes âgées, personne seule ou retraitée, situé centre-ville de Jonquière. Tél.: 547-1472.
F-5687

FAIRE-PART: Futurs mariés; faire-part de mariage exclusifs, plus de 175 modèles à votre choix. S'adresser à: IMPRIMERIE LE PROGRES DU SAGUENAY, 349, Jacques-Cartier est, Chicoutimi, P.Q. Tél.: 545-4474.
F-4247

## ON DEMANDE

CHERCHONS vieille maison, en bon état, Chicoutimi ou alentours, à prix raisonnable. Tél.: 543-6108.
F-5682

BARMAN demandé, avec expérience, pour informations, tél.: 549-6244, demander le directeur général.
F-5683

## HOMMES OU FEMMES DEMANDES

HOMMES OU FEMMES demandés, 9 temps plein, 5 temps partiel, salaire garanti, plus bonis, auto nécessaire. Tél.: 543-3367.
F-5684

## FEMMES DEMANDEES

FEMMES DEMANDEES Régine de France-Familex, vous offre la possibilité de gagner beaucoup d'argent d'ici Noël, tout en étant votre propre patron. Si intéressées, communiquez avc: Mme B. Bradet à: 549-6728 ou 543-6031 pour le Saguenay; et 662-4117 ou 276-2054 pour le Lac-St-Jean.
F-5604

PROGRAMME D'OPPORTUNITE, étudiantes demandées, de 18 à 21 ans, pour travail facile, au téléphone, du lundi au jeudi, de 5 hres à 9 hres, et le samedi de 10 hres à 2 hres, belle personnalité, expérience avec le public. Téléphoner à: 543-3631, demander M. Bouffard.
F-5688

## HOMMES DEMANDES

MANOIR DU SAGUENAY: est à la recherche d'un 3ième cuisinier, expérience nécessaire, salaire et conditions de travail selon la convention collective. Appeler à: 548-4641, demander le chef.
F-5698

VENDEURS AMBITIEUX: Vendeurs expérimentés, gagnant de $8,000.00 à $12,000.00, dynamiques et honnêtes, désirant augmenter leur revenu, conditions idéales, avec jeune compagnie en pleine expansion. Pour rendez-vous, téléphoner à frais virés à: 524-3690, M. Anger, entre 10 hres et 6 hres.
F-5696

## OFFRE DE SERVICES

COMPTABILITE, états financiers, impôts, service tenue de livres. Tél.: 545-9110.
F-5653

— — —

CHARPENTIER-MENUISIER, offre ses services, pour tous genres de réparations, expérience, cartes de compétence. Tél.: 543-6108.
F-5681

UNE PERSONNE, ayant 20 ans d'expérience en comptabilité, offre ses services pour travailler le soir, que ce soit, tenue de livres, états financiers ou rapports d'impôts. Tél.: 549-3580.
F-5726

POUR INSERER UNE **ANNONCE CLASSEE**
**SIGNALEZ:**
**CHICOUTIMI 545-4895**
Alma et les environs **662-7829**
**St-Félicien et les environs 679-3832**
Sans frais interurbains
NOS TELEPHONISTES SE FERONT UN PLAISIR DE VOUS AIDER



**DEFICIT — Gerald E. Pearson, le nouveau président de la Chambre de commerce canadienne avoue que la position financière de leur organisme n'a jamais été aussi mauvaise.**


**TARIF D'ABONNEMENT**

Par porteur Saguenay-Lac-St-Jean.

$1.00 par semaine, 6 éditions.
1 an: $50.00, 6 mois: $25.00.

Prix dans les dépôts: 20 la copie.
Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, ministère des Postes et port payé en numéraire.

Le prix par la poste: Région Saguenay-Lac-St-Jean et Côte-Nord.

1 an: $50.00, 6 mois: $25.00.

Autres regions au Canada:
1 an: $60.00, 6 mois: $30.00.

Pays étrangers:
1 an: $70.00, 6 mois: $35.00.
Dépôt légal. Bibliothèque Nationale du Québec.


# M. Pierre Trudeau au sommet monétaire

BRUXELLES (AFP) — M. Pierre Elliot Trudeau, premier ministre du Canada, participera au sommet monétaire de Rambouillet, apprend-on vendredi de source diplomatique européenne.

Le premier ministre canadien, ajoute-t-on de même source, introduira la discussion sur la politique commerciale mondiale, l'une des sept questions à l'ordre du jour de la conférence.

Les autres points à l'ordre du jour seront introduits par les six autres chefs d'Etat ou de gouvernement présents à la conférence — France, Allemagne de l'Ouest, Grande-Bretagne, Etats-Unis, Japon et Italie.

C'est ainsi que M. Helmut Schmidt, chancelier de la RFA, introduira la situation économique mondiale, le chef de l'Etat français, M. Valéry Giscard d'Estaing, les questions monétaires, M. Harold Wilson, premier ministre britannique, la politique du développement, le président américain Gerald Ford, les questions sur l'énergie, le premier ministre japonais Miki, le problème des matières premières, et enfin, M. Aldo Moro, président du Conseil italien, les questions Est-Ouest. La conférence monétaire de Rambouillet n'aura pas de président de séance et il n'y aura pas de communiqué.

Le rapport sur la conférence monétaire de Rambouillet sera fait par M. Emilio Colombo, ministre italien du Trésor, à ses collègues de la CEE, lors d'une des prochaines sessions du conseil des ministres des Finances des "neuf".

# Gel du prix des aliments en CB

VICTORIA (PC) — Le gel des prix des aliments, d'autres produits essentiels et aussi des services essentiels est en vigueur en Colombie Britannique, par suite d'une décision que vient de prendre le gouvernement de cette province.

Le premier ministre, David Barrett, a annoncé la nouvelle vendredi. Il a dit que le gel entrait en vigueur immédiatement. Il a ajouté que ce gel des prix était partie intégrante d'une politique de son gouvernement, politique qui, a-t-il précisé, vise à rendre les mesures anti-inflationnistes d'Ottawa "plus justes, plus équitables".

Le premier ministre a donné une conférence de presse.

Le gel des prix imposé par son gouvernement doit se poursuivre jusqu'au 1er janvier.

M. Barrett a dit qu'il s'attendait à ce que le Bureau fédéral d'examen et de révision des revenus et des prix soit en mesure le 1er janvier d'exercer un efficace contrôle des prix.

Le gel des prix en Colombie Britannique porte sur les prix de la nourriture, des médicaments, du fuel oil, de l'essence, du gaz propane, du gaz naturel, de l'électricité, des transports publics et des tarifs marchandises.

Dans le cas des aliments et des drogues, le gel touche toutes les transactions aux niveaux de la fabrication, du gros et du détail.

# *Mesure de grève à Air Canada*

WINNIPEG (PC) — L'Association canadienne du personnel des lignes aériennes, syndicat qui tient à jour les comptes de la société Air Canada, a adopté jeudi une mesure de grève, a annoncé un porte-parole.

Aucune date n'a été précisée pour le déclenchement de cette grève.

Le porte-parole a précisé que le vote a été pris après un examen approfondi d'un rapport de conciliation préparé par un avocat de Winnipeg.


**OPPORTUNITE**

**place du royaume**

S'est porté acquéreur du restaurant A & W, situé voisin de l'Auberge des Gouverneurs sur le boulevard Talbot à Chicoutimi.

Toute personne d'expérience dans le commerce de la restauration, qui est intéressée à louer ce restaurant, est priée de communiquer par écrit à:

**PROGRES-DIMANCHE**

**316, AVE. LABRECQUE, DEPT. 434, CHICOUTIMI, OU TELEPHONER A: 549-8567.**

NE L'OUBLIEZ PAS
LA CROIX-ROUGE
AGIT EN VOTRE NOM

Où trouver de l'argent immédiatement?

SOUS VOTRE TOIT!

Parfaitement! Si vous avez une maison vous pouvez obtenir de l'argent immédiatement au moyen d'un prêt hypothécaire Avco de coût modique. Adressez-vous à la plus importante société de prêts du Canada. Telephonez à Real Villeneuve, 543-5592, ou visitez nos bureaux au 393 Est, rue Racine, Chicoutimi.

AVCO SERVICES FINANCIERS QUEBEC LIMITEE

Toute personne désirant se départir d'une vieille carosserie n'a qu'à communiquer avec nous.

AU ROYAUME DE LA PIECE ENR.

**Presse de carosseries d'autos**
11 Rte R. No. 3, Jonquière
Téls.: 547-4845, 547-8212

## GUIDE DE SERVICES ET DE VENTES

ECOLE DE CONDUITE LACOMBE
592 Fickes, Arvida — JONQ
548-5385
PERMIS NO: 23

**M. STEAM ENR.**
Nettoyage de tapis, divans, fauteuils, vitres, etc.
Nous faisons l'entretien mensuel des tapis chez les commerçants.
Tél.: 543-4691
Demandez M. Steam
ESTIME GRATUIT

SERVICES SANITAIRES TURCOTTE INC.
— Nettoyage de tapis, meubles, murs, planchers, enlèvement des odeurs.
— Nettoyage d'urgence après feu ou innondation.
S'adresser à: 662-5346, 549-7477

**TERRASSEMENT R.L.**
Excavation, posage de drains, tout genre de clôtures, rénovation de terrains, transport de terre, etc. TRAVAIL GARANTI.
ROCH LAROUCHE, PROP.
Bur.: 548-3060 Rés.: 548-7974

**ROLAND ROY FOURRURES**
ENTREPOSAGE
NETTOYAGE
REPARATION
TEL.: 543-0745

**PELOUSE BOIS DE FOYER A VENDRE**
S'adresser à:
M. Vincent Lapointe
45, rue Lapointe,
Laterrière, P.Q. Tél.: 678-2505

**INSCRIPTION**
POUR cours de danse à claquette à la salle de danse "Rivièra". A tous les vendredis soirs entre 6 hres p.m. et 8 hres p.m.
Informations: 549-4366, 678-9840
M. Gilbert Vaillancourt

**COMPTABILITE**
— Tenue de livres.
— Bilans et états financiers.
— Impôt.
SERVICES COMPTABLES ENR.
543-9765

**MAISON A VENDRE**
CAUSE: départ. Directement du propriétaire, bungalow, 5½ pièces, tapis, draperies, sous-sol fini 75%, terrassement, remise, etc. Située 838, rue Casgrain, Chicoutimi.
Tél.: 276-5674.

**L. BERUBE & FILS**
— Goudronnage de solage à pression.
— Revêtements et réparations des couvertures de tout genre.
Ouvrage garanti. Estimé gratuit.
Tél.: 549-1022

**COMPTABILITE**
— Comptabilité.
— Etats financiers.
— Rapports d'impôts.
SERVICE, TENUE DE LIVRES ENR.
Tél.: 549-3580

**CHEMINEE ET FOYER SECURITE**
Préfabriqués.
Foyer isolé — foyer Franklin.
Installation — estimé gratuit.
M. JEAN-MARC TREMBLAY, 259, BOUL. TADOUSSAC, ST-FULGENCE, P.Q.
Tél.: 674-2321 (sans frais, jour et soir)

**ROGER**
Réparation et confection pour hommes et pour dames
350, Racine est, appt
Chicoutimi.
Tél.: 543-5431.

**RENOVATION IDEAL INC.**
Pourquoi attendre au printemps...
Revêtement extérieur. Acier et aluminium
RENOVATION IDEAL
668-3611
Laval Caron rep.
ESTIMATION GRATUITE


# PATRONS




**Joli ensemble!**

Patron imprimé 9134, grandeurs 8-18. Par Marian Martin.
Nouveau! Cousez le maillot et le veston dans le même tissu que vous pourrez soit porter ensemble ou séparément avec pantalon ou jupe.

Le nylon est approprié.
Patron imprimé 9134, grandeurs: 8-10-12-14-16-18.
La grandeur 12 (buste 34) requiert 2 1/8 verges pour le veston et 5/8 verge, largeur 45 pouces pour le maillot.
$1.00 pour chaque patron.

$1.00 pour chaque patron, argent, chèque ou mandat. Ajoutez $0.15 pour chaque patron, pour livraison 1ère classe et manipulation. Imprimez lisiblement le nom, l'adresse et le numéro du patron. Envoyez à Marian Martin "Le Quotidien" rayon des patrons, 60 Progress Avenue, Scarborough, Ontario M1T 4P7.

Vous économisez de l'argent en vous procurant notre nouveau catalogue Printemps-Eté! Vous obtiendrez gratuitement un patron d'un dollar en utilisant le coupon dans le catalogue. Dépêchez-vous d'envoyer $0.75, pour un catalogue!
Catalogue Couture et tricot: $1.25.
Catalogue d'artisanat: $1.00.
Catalogue de modes: $1.00.
Catalogue pour couture rapide: $1.00.

Marian Martin

LE QUOTIDIEN DU SAGUENAY LAC SAINT JEAN du Sag.-Lac-St-Jean
Numéro.....
60 Progress Avenue
Scarborough,
Ontario, MIT 4P7
Nom .....
Adresse .....

**PROVINCE DE QUEBEC**
**MUNICIPALITE DE VILLE DE MISTASSINI**

**Aux contribuables de la susdite municipalité**

# AVIS PUBLIC

est par la présente donné par le soussigné, secrétaire-trésorier de la susdite municipalité.

Certifié que le règlement no 219, adopté par le conseil à la séance du 10 septembre 1975. Règlement ayant pour objet d'emprunter par obligation un montant de $1,293,000 dollars (un million deux cent quatre-vingt-treize mille dollars) afin de faire exécuter les travaux d'aqueduc, d'égouts sanitaires, d'égouts pluviaux de voirie, de trottoirs et bordures de béton, et d'éclairage de rue dans les rues numéro 1, numéro 2, rue Simard, rue Louis-Hémon et pour le réaménagement du boulevard Panoramique, a reçu les approbations suivantes:

1er: approbation des propriétaires d'immeubles imposables à une assemblée publique tenue à cette fin le 23 septembre 1975;

2ième approbation de la Commission municipale du Québec, suivant lettre en date du 15 octobre 1975;
3ième approbation du ministre des Affaires municipales, suivant lettre en date du 15 octobre 1975.

**Donné à Mistassini,**
**ce 17ième jour d'octobre 1975.**

**ELOI LECOMPTE,**
**gérant secrétaire-trésorier.**

**PARTI PROGRESSISTE-CONSERVATEUR**

**ASSEMBLEE**

du choix des délégués pour le congrès à la chefferie du Parti progressiste-conservateur.

**COMTE LAC-ST-JEAN: Manoir du Rocher, Alma, mardi 28 octobre, 8 heures.**

**COMTE ROBERVAL: Hôtel Colonial, St-Félicien, mercredi, 5 novembre, 8 heures.**

**COMTE CHICOUTIMI: Hôtel Champlain, Chicoutimi, mercredi 12 novembre, 8 heures.**

**GUY RHEAUME,** PRESIDENT DES PROGRESSISTES-CONSERVATEURS.

**JOIGNEZ VOUS À LA**
**PRENEZ PART À L'ACTION**

# La réunion sur l'anti-inflation ne résout pas tous les problèmes

par Glenn Somerville

OTTAWA (PC) — Le seul accord auquel soient parvenus les responsables fédéraux et provinciaux, après deux jours de discussions sur le plan anti-inflation du gouvernement, est que d'autres réunions seront nécessaires pour clarifier la situation.

Le ministre des Finances, M. Donald Macdonald, a déclaré que les provinces avaient accepté le plan fédéral de contrôle des salaires et des prix et ses directives, mais que la plupart des détails devaient encore en être mis au point.

C'est ainsi que les ministres du Logement provinciaux et fédéral se rencontreront pour étudier la façon d'appliquer le contrôle des loyers; des responsables fédéraux et provinciaux examineront comment contrôler les revenus des professions libérales et une autre conférence entre responsables fédéraux et provinciaux des finances est probable.

D'autre part, les ministres du Travail des dix provinces examinent, avec le ministre fédéral, M. John Munro, comment "les négociations collectives vont fonctionner sous ce nouveau régime".

M. Macdonald admet que la situation restera "incertaine" pendant un certain temps car plusieurs semaines peuvent s'écouler avant que ne fonctionne vraiment le programme du gouvernement.

La plupart des délégués provinciaux présents à cette conférence des responsables des finances se sont subrepticement éclipsés après leur conversations à huis clos. Mais ceux qui se sont adressés à la presse, ont laissé entendre que tout n'a pas été pour le mieux.

**Déception**

"Je m'en vais plus déçu que lorsque je suis arrivé", a déclaré le ministre de la Santé de la Saskatchewan, M. Walter Smishek, qui estime que le gouvernement "renvoyait la balle" aux provinces parce qu'il n'était pas en mesure de répondre à leurs questions.

M. Darcy McKeough, ministre des Finances de l'Ontario, a déclaré de son côté que les provinces étaient parvenues à convaincre M. Macdonald que le gouvernement devait se montrer plus ferme et renforcer son programme de restrictions en éliminant certaines "failles et exemptions".

M. Macdonald a révélé qu'il repartait avec certains amendements qu'il soumettrait au cabinet "dans le courant de la semaine prochaine", mais il a refusé de dire quelles étaient les modifications envisagées.

M. McKeough pense que le montant de $600 constituant le premier degré de l'échelle des augmentations permises est nettement insuffisant et que ce montant devrait être augmenté. Les provinces sont d'accord pour estimer que ceci serait bénéfique pour les petits revenus.

M. Dave Stupich, ministre des Finances de la Colombie Britannique, estime que les provinces sont sorties des négociations avec l'impression que le gouvernement fédéral était disposé au moins à faire certaines concessions. "Il est vrai que dans le domaine du logement et des bénéfices bancaires, je n'ai pas obtenu les promesses que j'attendais, mais M. Macdonald s'est déclaré prêt à examiner ces problèmes de plus près."

**Contrôles**

On pensait généralement qu'un contrôle des loyers serait institué par les 10 provinces et une réunion des ministres concernés déterminera les mesures à prendre dans le cadre fixé par le gouvernement fédéral.

La Colombie Britannique et le Québec ont déjà institué un contrôle des loyers.



**DUR A LA BESOGNE — Jacques Lavoie prend officiellement place à son bureau à Ottawa. Il affirme que ses antécédents avec le monde des travailleurs vont lui permettre d'être plus en mesure de comprendre les problèmes de la classe ouvrière de l'est de Montréal.**

## Distribution de médailles

CALGARY (PC) — Le gouverneur général du Canada, M. Jules Léger, a remis jeudi leur certificat de citoyenneté à 41 nouveaux Canadiens originaires de 12 pays. M. Léger, qui se trouve à Calgary pour une visite de deux jours, a assisté également à une réception à Heritage Park à l'occasion du centenaire de la ville.

Le maire, M. Rod Sykes, a déclaré qu'il était heureux de ce que M. Léger ait choisi Calgary pour sa première visite bien que cette ville ne soit pas une capitale provinciale.

"Nous sommes heureux d'accueillir le représentant de la reine, a déclaré le maire. Plus nous recevrons de visites de notre gouvernement national, plus nous serons conscients de former un pays." Le gouverneur général est parti pour Saskatoon dans l'après-midi.

*SCFP*

## Une vigoureuse condamnation du programme gouvernemental

OTTAWA (PC) — Le Syndicat canadien de la fonction publique SCFP a mis fin à son congrès national par une condamnation vigoureuse du programme de gels sélectifs des prix et revenus du gouvernement Trudeau.

Les 1,000 délégués ont également élu Mme Grace Hartman à la présidence du syndicat qui, avec ses 210,000 membres, est le plus important au Canada.

Une résolution condamnant le programme anti-inflationniste comme étant "injuste, inapplicable et anti-démocratique" a été adoptée jeudi.

La résolution invite toutes les sections locales du SCFP "à défier la loi en poursuivant les négociations sur toutes améliorations des salaires et bénéfices marginaux que leurs membres méritent... sans s'attarder aux plafonds arbitraires imposés par les gouvernements fédéral et provinciaux".

Le ministre fédéral du Travail, M. John Munro, qui avait été hué et sifflé lorsqu'il avait pris la parole au congrès pour défendre le programme du gouvernement, a déclaré regretter la décision du SCFP, jeudi à Ottawa, dans une interview téléphonique.

M. Munro a souligné cependant que le syndicat n'enfreignerait pas la loi en "contestant les directives par le processus légitime de la négociation collective présentement en vigueur".

En vertu du programme fédéral, tout contrat prévoyant des hausses salariales supérieures aux directives qui touchent quelque 4.3 millions de travailleurs, est sujet à approbation par le Bureau d'examen et de contrôle.

# BRIDGE

**Rien de plus**

Ce n'est que dans les cas de réelle nécessité qu'un joueur doit faire appel à la chance. Si déjà elle vous a souri ne la mettez pas davantage à l'épreuve car elle ne vous a peut-être pas juré fidélité.

**Donneur: Sud**
Personne vulnérable

| | | |
|---|---|---|
| | Pi- A-7-6-4<br>Co- R-D-3<br>Ca- A<br>Tr- A-R-9-4-2 | |
| Pi- 10-3<br>Co- 10-9-8-4<br>Ca- D-9-2<br>Tr- D-10-7-6 | O N E S | Pi- D-9-8-2<br>Co- 7-5-2<br>Ca- V-6-5-4-3<br>Tr- 8 |
| | Pi- R-V-5<br>Co- A-V-6<br>Ca- R-10-8-7<br>Tr- V-5-3 | |

| Sud | Ouest | Nord | Est |
|---|---|---|---|
| 1-carreau | passe | 2-trèfles | passe |
| 2-S-A | passe | 6-S-A (1) | passe |
| passe | passe | | |

(1) Alors qu'une main présente vingt points en face d'une ouverture, un joueur doit forcément envisager la possibilité d'un chelem. Comme les mains semblent s'harmoniser très peu, refusant d'accorder des informations supplémentaires aux adversaires et ne voulant pas jouer le sort du contrat sur la solidité d'une suite sagement Nord pousse à 6-S-A.

Entame:- dix de coeur

Comment le déclarant doit-il procéder?

Disons que les mains N-S présentent une légère duplication de valeurs alors que les quatre honneurs de coeur ne peuvent produire que trois levées. Sauf si la dame de trèfle est en doubleton chez l'un des adversaires, le déclarant se voit dans l'obligation de recourir à une impasse alors que le fait de récolter quatre levées de trèfle ne porterait pas encore la somme à douze levées. Si le recours à une impasse doit être retardé le plus possible, ici l'obligation est immédiatement car il serait extrêmement dangereux d'affranchir une gagnante aux adversaires alors que devra être assumé le risque d'une impasse. Ainsi la façon de procéder devient nettement indiquée. Le dix de coeur est pris par le Mort qui fait suivre l'as de pique. C'est avec succès qu'à la troisième levée le déclarant tente l'impasse du valet de pique. Voici que maintenant le déclarant n'a plus rien à implorer de la chance et que le contrat est devenu d'une parfaite assurance peu importe le partage des trèfles chez les adversaires. Le trois de trèfle est joué vers l'as et les deux adversaires fournissent. C'est appelant un petit trèfle du Mort que le déclarant s'assure de quatre levées à cette suite. Si la dame se trouve chez Est le valet et le roi feront céder la suite. Dans le cas présent Est ne peut fournir et le valet est pris par la dame. Ouest n'a rien de mieux que le retour d'un coeur que le déclarant prend cette fois de sa main. Le cinq de trèfle permet au Mort de capturer les deux derniers trèfles d'Ouest et ainsi après s'être défaussé de deux carreaux sur les deux derniers trèfles du Mort les dernières levées seront réalisées par l'as de carreau, le roi de pique, le roi de carreau et le dernier honneur de coeur.

Si l'impasse du valet de pique n'avait pas produit les effets désirés ce n'est qu'en ce cas que le déclarant se serait trouvé devant l'obligation de faire appel à la chance avec l'espoir de trouver la dame en doubleton chez l'un des adversaires. Mais alors que l'impasse du valet de pique a été fructueuse rechercher la dame de trèfle en doubleton aurait des conséquences désastreuses en permettant ainsi à Ouest de réaliser deux levées à cette suite. Déjà la chance avait apporté sa contribution, il ne fallait pas lui en demander plus.

**Noël Duchesne**

# DECES

**M. GILLES TREMBLAY**

A Chicoutimi, le 24 octobre 1975, à l'âge de 22 ans, est décédé **M. Gilles Tremblay,** fils de Jean-Baptiste Tremblay et dame Cécile Gauthier. Il demeurait au 727, Victoria, Bagotville.

Les funérailles auront lieu mardi. Le départ se fera du salon Gravel & Fils, rue de la Fabrique, Bagotville, pour l'Eglise St-Alphonse, et de là au cimetière paroissial.

Direction funéraire: Gravel & Fils.

**M. ROLAND COTE**

A Port-Alfred, le 22 octobre 1975, à l'âge de 73 ans, est décédé **M. Roland Côté,** époux de dame Ovéline Houde. Il demeurait au 528, rue Bagot, Bagotville.

Les funérailles auront lieu samedi à 3 hres. Le départ se fera du salon Gravel & Fils, de la Fabrique, Bagotville pour l'église St-Alphone au cimetière paroissial.

Il était le frère de Marius Côté de Calgary; Mme Cécile Walker, Mme Béatrice Mitchel de Vancouver, Mme Yvette Nolens de Vancouver.

Il laisse dans le deuil outre son épouse, plusieurs belles-soeurs et beaux-frères.

Direction funéraire: Gravel & Fils.

**M. JOCELYN BOUCHARD**

A Chicoutimi, le 23 octobre 1975, à l'âge de 25 ans et 7 mois, est décédé M. Jocelyn Bouchard, fils de M. Maurice Bouchard et de dame Fernande Rossignol.

Il demeurait au 371, 6ième Rue, Port-Alfred. Les funérailles auront lieu lundi à 2 hres. Le départ se fera du salon Gravel & Fils, 651, 2ième Rue, Port-Alfred, pour l'église Notre-Dame-de-la-Baie et de là au cimetière paroissial.

Il était le frère de Mme Padoue Tremblay (Lise), de Carl et de Sylvain.

Direction funéraire: Gravel & Fils.

**M. PHILIPPE BOILY**

A Bagotville, le 23 octobre 1975, à l'âge de 78 ans et 10 mois, est décédé **M. Philippe Boily,** époux de feue Yvonne Girard. Il demeurait au 3784, boul. St-Jean-Baptiste, Bagotville. Les funérailles auront lieu lundi, à 10 hres. Le départ se fera du salon Gravel & Fils, de la Fabrique, Bagotville, pour l'église St-Alphonse et de là au cimetière paroissial.

Il était le père de Mme Louis-Arthur Blackburn (Rose-Aimé), Mme Raoul Bouchard (Béatrice), beau-père de Mme Vilmond Boily née Yvette Lalancette.

Il laisse dans le deuil outre son épouse, de nombreux petits-enfants et arrières-petits-enfants.

Direction funéraire: Gravel & Fils.

**M. HENRI GAGNON**

A Roberval, le 24 octobre 1975, à l'âge de 56 ans et 3 mois, est décédé **M. Henri Gagnon,** époux de dame Hélène Drouin. Il demeurait à St-François-de-Sales.

Les funérailles auront lieu lundi, à 3 hres. Départ: St-François-de-Sales, pour l'église St-François-de-Sales, et de là au cimetière paroissial.

Direction funéraire: Maurice Fortin, Lac Bouchette.

**Mme Cécile Turgeon-Barette,** 1742, 1ère Avenue, Québec.

— — —

**Mme Marie-Rose Coulombe-Bilodeau,** 73 ans et 2 mois, 88, des Bouleaux ouest, Québec.

— — —

**Mme Marcelle Blais-Cantin,** 68 ans, 335, Jeanne-d'Arc, Québec.

— — —

**Mme Thérèse Bélanger-Caron,** 69 ans.

— — —

**M. Victor Labrie,** 80 ans, 11ième Rue, Québec.

— — —

**M. André Morand,** 28 ans, 3330, rue de La Monnerie, appt 5.

— — —

**M. Joseph Naud,** 62 ans et 3 mois, 35, des Lilas ouest, Québec.

— — —

**M. Ulric Simard,** 89 ans, Foyer Lelièvre, Duberger.

— — —

REMERCIEMENT



**M. GASTON POTVIN**

Mme Gaston Potvin née Desneiges Lapointe du 163, rue Principale à St-Félix d'Otis, ainsi que les membres de sa famille : sa mère, Mme Adélard Potvin, ses soeurs: Mme Georges-Henri Deslauriers née Alice-Hermance, Mme Roland Gagnon, née Jeanine, ses frères: Antonio (Fernande Lajoie), Edgard, Pierre-Eugène (Cécile Lapointe), Léopold, Joseph (Gertrude Gagné), Georges, Yvon (Thérèse Gagnon), Ghislain (Gaétane Boudreault), sa belle-soeur: Mme Raymond Potvin (Judith Tremblay), remercient toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathies lors du décès de **M. Gaston Potvin,** soit par offrandes de messes, visites au salon funéraire, assistance aux funérailles, tributs floraux, bouquets spirituels ou autrement.

Direction des funérailles: Gravel & Fils Ltée.


jak

COMMISSAIRE INDUSTRIEL ADJOINT

Le Commissariat industriel JAK, dont le territoire comprend: Jonquière, ville de plus de 65,000 habitants, et cinq (5) municipalités environnantes, recherche un adjoint au commissaire industriel qui aura la responsabilité de l'assister dans la préparation et la réalisation d'un programme annuel d'actions industrielle et commerciale, dans l'établissement de relations avec les entreprises de la région dans le but de promouvoir le développement des industries et des commerces et de susciter de nouveaux investissements, agir à titre d'agent de liaison entre les municipalités et les services gouvernementaux.

Ce candidat bilingue devra posséder, si possible, une formation universitaire en administration des affaires et une bonne expérience dans ce domaine ou dans la promotion en général. Le candidat devra être en mesure de commander un salaire de $15,000.00 et plus.

Tout candidat devra soumettre un curriculum vitae avant le 7 novembre 1975 à 17 heures, à l'adresse suivante:

**Commissariat industriel JAK,**
**a/s Mme Denise Bilodeau, secrétaire,**
**Hôtel de ville du secteur Arvida,**
**C.P. 394,**
**Jonquière, P.Q.**

**N.B.:** Toutes les candidatures seront traitées de façon confidentielle.

**HOMMES DEMANDES**

**$4.91**

**L'HEURE**

Sérieux, 18 ans et plus pour apprendre une profession.

Bénéfices généreux.

Saguenay-Lac-St-Jean (auto)

**543- 3367**

**INGENIEUR ELECTRICIEN**

Notre société emploie plus de 2,300 personnes au Québec. Nous exploitons un gisement d'ilménite inestimable qui alimente 25% des producteurs mondiaux de pigment blanc et fournit de la fonte en gueuse d'une qualité et d'une pureté exceptionnelles aux ateliers de fabrication.

Une récente promotion a créé un poste vacant d'ingénieur de projets sénior au sein de notre section génie électrique. L'électricité et l'instrumentation tiennent chez nous une place primordiale.

Nous recherchons un candidat dynamique et ambitieux, capable de relever le défi d'une entreprise minière et métallurgique intégrée et à technologie unique. Celui-ci travaillera sur des projets visant l'amélioration d'équipement et l'installation de nouvelles pièces d'équipement. Le candidat doit avoir un minimum de 6 à 8 années d'expérience, de préférence dans l'industrie lourde, avec connaissance des systèmes à haut voltage.

Le salaire et les avantages sociaux seront compétitifs.

Si intéressé, communiquer avec Paul Lemonde, à (514) 742-6671, ou envoyer votre curriculum vitae à:

**Service de l'embauche,**
**FER ET TITANE DU QUEBEC INC.,**
**C.P. 560,**
**Sorel, Québec, J3P 5P6.**

**FER ET TITANE DU QUEBEC, INC.**
c.p. 560
Sorel, Québec J3P 5P6

**JEUNE DECORATEUR DEMANDE**

avec cours complet.

- **Expérience non requise.**
- **Travail à Chicoutimi.**

Les personnes intéressées, peuvent provenir de l'extérieur de la région.

**TEL.:**

**545-4667**

**REPRESENTANTS DEMANDES**

Une compagnie dans le domaine de l'alimentation sous inspection fédéral est à la recherche de représentants pour le territoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean et Côte-Nord.

Les candidats devront fournir de bonnes références et posséder un camion pour la distribution.

**POUR INFORMATIONS COMMUNIQUER:**

**AVEC: M. MAURICE BELAIR**
**(418) 683-2291**

**REPRESENTANTE**

W. M. Wrigley Junior Co. Ltd., manufacturier national, requiert les services d'une représentante à temps partiel régulier, pour les magasins au détail de la région.

Cette position intéressante offre une cédule flexible d'environ 20 à 30 heures par semaine surtout du lundi au mercredi.

Expérience dans la vente ou travail de bureau utile, mais plus important encore: la candidate doit aimer rencontrer le public, être bien mise et avoir atteint une certaine maturité. Automobile personnelle nécessaire.

**Programme complet d'entrainement.**

Faire parvenir curriculum vitae à:

**LE QUOTIDIEN DU SAGUENAY-LAC-ST-JEAN**

**316, ave Labrecque,**
**Dépt 3056,**
**Chicoutimi, P.Q.**

**CONSEIL REGIONAL DES LOISIRS SAGUENAY-LAC-ST-JEAN**

**ANIMATEUR SPORTIF REGIONAL**

**RESPONSABILITES GENERALES:**

Planifie, organise, coordonne et contrôle les activités du service des sports du CRL; voit à la promotion et à l'animation des sports au sein des organismes affiliés en particulier et, d'une façon générale, à la grandeur du territoire desservi; fournit l'assistance technique et professionnelle dans l'organisation des sports en vue de satisfaire les besoins des membres; voit à développer et à susciter la participation active à une grande variété de sports tout en se conformant aux structures et politiques des organismes supérieurs.

**REMUNERATION:**

$12,054.00 - $17,809.00.

**PRE-REQUIS:**

1er cycle universitaire en Education physique, récréologie ou science connexe; expérience nécessaire.

**POSTE VACANT:**

NOVEMBRE 1975.

**DATE LIMITE:**
9 NOVEMBRE 1975
ENVOYER CURRICULUM VITAE A L'ATTENTION DE:

**JEAN-CLAUDE LAROUCHE,**

**DIR. GEN.**
**CONSEIL REGIONAL DES LOISIRS**
**SAGUENAY-LAC-ST-JEAN,**
**530, RUE COLLARD O.,**
**ALMA.**

# Assassinat audacieux d'un second ambassadeur turc

PARIS (AP) — Deux jours après l'ambassadeur de Turquie à Vienne, l'ambassadeur de Turquie en France, M. Ismail Erez, a été tué, vendredi, dans un attentat à Paris.

Un correspondant anonyme, qui a téléphoné à l'agence de presse autrichienne à Vienne, a attribué ces deux attentats à l'EOKA, l'organisation clandestine cypriote grecque favorable au rattachement de Chypre à la Grèce.

L'assassinat de l'ambassadeur de Turquie en France est un acte d'une rare audace puisqu'il a été commis en début d'après-midi, en pleine rue.

M. Erez revenait d'une réception et regagnait l'ambassade. Sa Mercedes noire portant une plaque diplomatique, que conduisait son chauffeur—qui a été tué lui aussi dans l'attentat—venait de passer le pont de Bir Hakeim, pour s'engager dans l'avenue Kennedy, lorsqu'à l'endroit où un coude à 90 degrés oblige à rouler au pas un homme ouvrit la portière avant droite et tira, à bout portant, sur le diplomate assis sur le siège arrière. Un autre assassin tira à travers le pare-brise sur le chauffeur qui fut tué sur le coup.

L'ambassadeur respirait encore lorsqu'une voiture de police secours spécialement équipée pour les réanimations d'urgence passa sur les lieux. Malgré les soins immédiatement prodigués, M. Erez devait succomber, moins d'une demi-heure après l'attentat.

L'attentat était à peine connu qu'un correspondant anonyme téléphonait à l'ambassade, rue d'Ankara, pour annoncer que le bâtiment allait sauter avant le soir. La police, aussitôt alertée, a fouillé en vain l'immeuble.

L'épouse de l'ambassadeur, qui ignorait le sort tragique de son mari, arriva vers 15 h. à l'ambassade et fut surprise d'y voir un déploiement de forces de police. "C'est un exercice d'alerte", lui dit-on.

M. Erez était un diplomate de très haut rang puisqu'il occupait les fonctions de secrétaire-général du ministère des Affaires étrangères à Ankara avant d'être nommé, en janvier 1974, à Paris. Son assassinat risque de porter un coup sérieux aux relations franco-turques. M. Erez avait été envoyé à Paris, en effet, pour améliorer ces relations après un froid de 20 mois consécutif à un incident.

Le gouvernement turc avait rappelé son ambassadeur précédent, en février 1973, après l'inauguration, dans la cour d'une église arménienne de Marseille, d'un monument à la mémoire des Arméniens massacrés en Turquie au début du siècle. Le gouvernement turc, qui n'a jamais admis ces massacres, avait jugé ce geste offensant.

M. Suleyman Demirel, le premier ministre turc, est rentré précipitamment d'un voyage dans le centre de l'Anatolie et a réuni d'urgence son cabinet à Ankara.

L'ambassadeur de France, M. Roger Vaurs, a été convoqué au ministère des Affaires étrangères où on l'a invité à demander à son gouvernement de "rechercher avec diligence" les meurtriers de M. Ismail Erez.

La tâche de la police française ne sera pas facile. Les rares témoignages sont vagues. Tout au plus sait-on que les assassins étaient deux, peut-être trois, et qu'ils avaient le teint basané.

Ils sont parvenus à fuir à pied et les patrouilles de police lancées à leur trace n'ont pu les retrouver.

**Bien renseignés**

Les assassins de M. Erez étaient bien renseignés sur ses déplacements. L'ambassadeur revenait d'une réception à l'ambassade d'Autriche—on notera au passage la coïncidence frappante avec 1 fait que le collègue de M. Erez à Vienne a été tué, mercredi, dans un attentat—et il fallait savoir qu'il passerait précisément à cette heure-là à l'endroit où ils l'attendaient.

Ils ne manquent pas ceux qui peuvent en vouloir aux représentants officiels de la Turquie: les Cypriotes grecs, pour l'invasion du nord de leur île par les Turcs, les Arméniens pour le massacre des leurs au début du siècle, les Kurdes et même des Turcs de l'extrême-gauche.



**AUDACE — L'ambassadeur turc en France, Ismail Erez a été assassiné hier à Paris, dans son auto avec son chauffeur, en début d'après-midi en pleine rue.**

**Maroc**

# *L'Espagne céderait le Sahara espagnol*

AGADIR, Maroc (AP) — Debout, serrés sur des camions ouverts, sous le brûlant soleil du désert et sous la pluie des montagnes, des dizaines de milliers de Marocains font route vers le sud, vers le Sahara espagnol, pour ce qui ressemble assez à une conquête pacifique de ce riche territoire.

Malgré les informations selon lesquelles l'Espagne serait déjà disposée a céder le territoire au roi, l'énorme transport de quelque 350,000 volontaires — dont 35,000 femmes — se poursuivait vendredi.

Les convois de camions venant de Marrakech se dirigent sur un premier grand point de rassemblement proche d'Agadir.

Dans chaque village en piste le long de la route, leur passagers sont accueillis par des foules qui les acclament. Les côtés de la route ont été hâtivement décorés de drapeaux marocains. Même le plus petit hameau a son drapeau et, dans les villages importants, les femmes arborent leurs plus beaux atours et leurs bijoux.

Des camions de ravitaillement escortent les convois, camions semi-remorques transportant d'énormes réservoirs d'eau et d'huile ou des cargaisons de pains et de boîtes de conserves.

Un groupe de 10 personnalités avait passé les deux derniers mois à organiser, dans le plus grand secret, cette marche.

# A. Sadate ouvre un nouveau chapitre des relations américano-égyptiennes

LE CAIRE (Reuter) — Le président Anouar Sadate part, samedi, pour une visite officielle de 11 jours aux Etats-Unis dont on espère, au Caire, qu'elle ouvrira un chapitre nouveau des relations américano-égyptiennes. La visite sera précédée d'une brève escale à Paris au cours de laquelle M. Sadate rencontrera, dimanche, le président Giscard d'Estaing.

Le but de cette visite aux Etats-Unis, la première jamais effectuée par un président égyptien, est avant tout de gagner les coeurs des Américains et de convaincre leur Congrès que l'Egypte est un pays digne de recevoir des armes et une aide américaine.

*Affaire Quinlan*

# Un docteur suggère que la loi soit conforme à la pratique

NEW YORK (AP) — Auteur d'un livre intitulé "Le droit de mourir", le Dr Milton Heifetz, neurochirurgien consulté il y a quelques mois sur le cas de Karen Anne Quinlan, estime que "le médecin n'a en réalité aucun droit véritable. Il a un rôle à jouer. Mais c'est le malade qui a tous les droits, le malade a le droit de dire "non"."

Une vive controverse a été soulevée aux Etats-Unis par le cas de Karen Anne Quinlan, dont les parents ont demandé à la justice qu'elle leur donne le droit de demander l'arrêt des appareils qui maintiennent leur fille dans une vie végétative depuis six mois.

Le Dr Heifetz préconise plusieurs garanties dans la procédure de décision d'application de l'euthanasie en soulignant le rôle que devrait jouer le malade, ou ses parents s'il s'agit d'un enfant. Certains spécialistes considèrent que Miss Quinlan peut être assimilée à un enfant.

"Je ne veux pas légaliser l'administration de la mort, mais cela ne veut pas dire que je ne pense pas que parfois l'euthanasie est un acte d'humanité. Mais il y a de la justice dans une loi dans laquelle l'acte considéré est juste. Je demande que la loi américaine soit modifiée pour être conforme à la pratique américaine", a déclaré le Dr Heifetz.

Il a d'autre part indiqué avoir lui même refusé dans certains cas de prendre des mesures qui auraient pu prolonger une vie végétative. Sa femme et lui ont signé des déclarations énonçant des procédures qui empêcheraient que leur vie soit prolongée artificiellement dans certains cas.

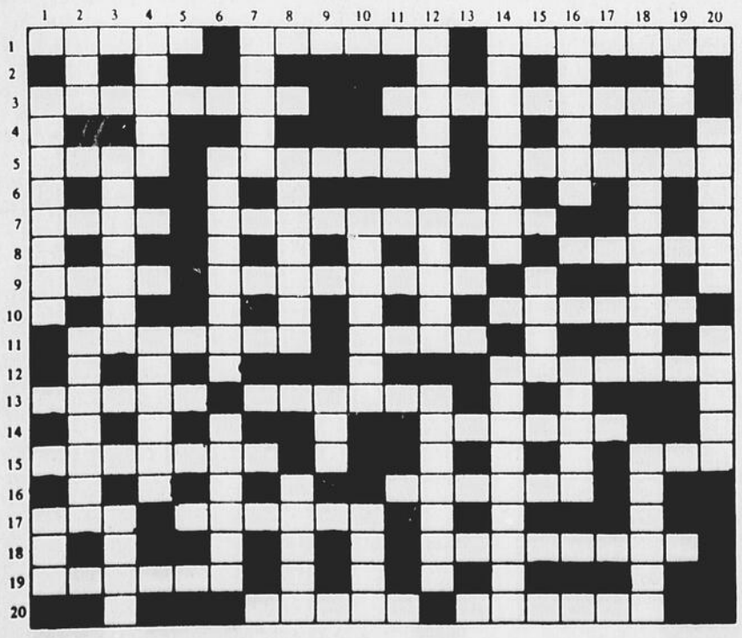
# ENTRECROISÉS

**6 LETTRES CACHÉES** — **PROBLÈME NO 564** — **LES CARICATURES**

Lorsque tous les mots ci-dessous auront servi pour compléter la grille, il ne vous restera qu'un seul mot dont le nombre de lettres est indiqué dans cette page.

| 3 | roue | 6 | visage | 8 |
|---|---|---|---|---|
| art | semi | attire | | déformer |
| rie | 5 | biffer | 7 | dessiner |
| rue | créer | charge | effigie | insister |
| sot | éleva | crayon | figurer | peinture |
| ver | essai | dessin | nouveau | portrait |
| vif | grève | effroi | obliger | préférer |
| 4 | image | éviter | parodie | résultat |
| | livre | fondre | peindre | 9 |
| état | neufs | former | prélevé | fantaisie |
| êtes | offre | imiter | publier | satirique |
| finl | rente | oeuvre | reposer | 10 |
| vrés | trait | serein | réserve | reproduire |
| rire | usage | tracer | tremper | |

La réponse du problème précédent: conflit




Sears

**ACHETEZ PAR TELEPHONE 24 HEURES PAR JOUR**

Pour votre commodité nous nous sommes dotés d'un "Service d'Enregistrement automatique des commandes" vous permettant de commander après les heures normales d'ouverture du magasin.

Si vous désirez profiter de cette innovation voici les renseignements que nous vous demandons de bien vouloir nous donner lorsque vous passer votre commande.

1- S'agit-il d'articles de catalogues ou annonces dans le journal.

2- S'agit-il d'un achat sur compte ou d'une commande contre remboursement.

3- Votre numéro de compte si nécessaire.

4- Votre nom initial, votre adresse complète et votre numéro de téléphone.

5- Désirez-vous que la marchandise vous soit livrée ou passerez-vous la prendre?

6- La marchandise que vous désirez commander, la description, couleur, taille et prix.

**IL N'EST JAMAIS TROP TARD. SIGNALEZ:**

**549-8111**

**SERVICE 24 HEURES NUIT ET JOUR**

*Nous vous remercions de nous faire confiance et nous espérons avoir très bientôt le plaisir de vous servir.*

Sears.

Simpsons-Sears Ltd.